Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13657 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 24 DÉCEMBRE 1988

Les oubliés de Noël

En ces veilles de fêtes, joyeuses et plantureuses, le rapport que vient de publier l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) jette comme un froid. Tout y est dit en quelques mots : après avoir connu quarante années de progrès, de vastes zones du tiers-monde sombrent à nouveau dans la pauvreté : et les enfants sont les premières victimes de cette situation.

Bien sûr, beaucoup a été fait pour réduire la mortalité infantile dans les pays pauvres. Au cours des années 80, la proportion des enfants du tiers-monde vaccinés contre les principales maladies est passée de 10 % à 50 %. Ce qui permet, chaque année, de sauver plus d'un million et demi de vies. On a réussi, d'autre part, à diminuer sensiblement l'hécatombe provoquée par les maladies diarrhéiques grâce à un moyen très simple et peu coûteux : la réhydratation orale. Près d'un million d'enfants sont sauvés ainsi chaque année.

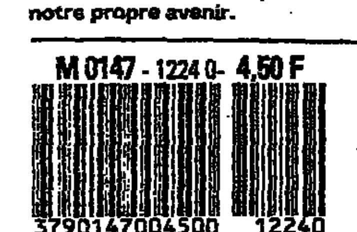
Si la plupart des pays d'Asie peuvent se prévaloir de progrès économiques constants, il n'en est pas de même pour les autres grandes régions du tiers-monde : le développement y a été stoppé net du fait de la chute considérable des prix des matières premières et de l'accroissement vertigineux du poids de la dette extérieure.

Dans beaucoup de pays, souligne l'UNICEF, les pauvres n'ont tiré qu'un maigre avantage des milliards de dollars empruntés et prêtés de manière souvent irresponsable. Ils le payent même très cher puisque, ces dernières années, les quarante pays les plus démunis de la planète ont réduit de 50 % leurs dépenses de santé et de 25 % celles d'éducation. Les conséquences sur les enfants ont été dramatiques : dans ces pays, on a relevé non seulement une diminution des taux d'inscription scolaire, mais une aggravation de la malnutrition, une dégradation du rapport moyen poids-taille chez les moins de cinq ans et, parfois, une nouvelle hausse de la mortalité.

Peut-on pour autant baisser les bras ? Avec d'autres, l'UNICEF demande aux banques et aux gouvernements de réduire massivement le montant de la dette des pays pauvres. A supposer que cela se fasse, il faudrait bien davantage encore. Si l'on n'aide pas ces pays à se remettre sur les rails de la croissance, on ne fera, remarque le rapport, que rénover l'ameublement de la prison dans laquelle ils se trouvent enfermés.

L'UNICEF propose d'organiser un « sommet international » en faveur des enfants. Qui n'y souscrirait ? On ne peut qu'approuver d'autre part les efforts actuellement entrepris pour faire adopter en 1989 une convention internationale des droits de l'enfant. Mais, dès à présent, des initiatives économiques s'imposent de la part des pays les plus riches pour que dix ans d'efforts en faveur des enfants du tiers-monde ne soient pas anéantis. Ce n'est pas une simple nécessité humanitaire : de la situation de ces centaines de millions d'enfants sinistrés dépend aussi notre propre avenir.

M 0147 - 1224 0- 4,50 F



3790147004500 12240

Selon les premiers résultats de l'enquête

L'explosion du Boeing de la Pan Am serait bien due à un attentat

Alors que les recherches se poursuivent à Lockerbie, le village écossais où s'est écrasé, mercredi 21 décembre, un Boeing 747 de la Pan Am, les enquêteurs penchent de plus en plus en faveur de la thèse de l'attentat. Ils s'appuient non pas sur la revendication transmise jeudi par téléphone par un homme affirmant s'exprimer au nom des « gardiens de la révolution », mais sur les premiers indices matériels recueillis sur les lieux de la catastrophe.

Les experts n'ont relevé jusqu'à présent aucun indice d'une rupture de la carlingue par « fatigue » du métal. L'explosion de l'appareil en plein vol étant considérée comme certaine, les enquêteurs privilégient la thèse du sabotage mais attendent l'analyse des deux boîtes noires avant de se prononcer définitivement. L'hypothèse est loin d'être écartée à Washington où le FBI a ouvert une enquête sur la piste Abou Nidal, le terroriste palestinien installé en Libye et qui mène une guerre sans merci contre Yasser Arafat.

La capitale américaine résonne d'autre part des échos d'une vive polémique depuis que l'on a appris que des menaces avaient été transmises récemment contre le vol Pan Am Francfort-New-York via Londres. A Téhéran enfin, le premier ministre iranien, M. Moussavi, a démenti toute implication de son pays. Exprimant ses condoléances, il a affirmé que « *prendre pour cible un avion civil est un grand crime* », allusion à la destruction le 3 juillet dernier par la marine américaine d'un avion d'Iran Air.

(Lire nos informations page 3.)

La fusion Alsthom-General Electric

La France et la Grande-Bretagne regroupent leur électro-mécanique

Nouveau coup de théâtre dans l'électromécanique. Après la constitution, il y a dix-huit mois, du géant helvético-suédois Asea-Brown Boveri (ABB), la Compagnie générale d'électricité (CGE) et le groupe britannique General Electric Company (GEC) ont signé, le jeudi 22 décembre, un accord de principe pour fusionner leurs activités dans le gros matériel électrique et constituer ainsi le second groupe européen du secteur.

La nouvelle société de droit néerlandais sera contrôlée à parts égales par les deux groupes. Elle rassemblera la totalité d'Alsthom, l'une des principales filiales de la Compagnie générale d'électricité (CGE), et la division Power System de General Electric Company (GEC), qui représente environ un quart de l'activité du groupe britannique.

C'est l'actuel président d'Alsthom, M. Jean-Pierre Desgeorges, qui présidera la nouvelle entité, laquelle emploiera 85 000 personnes dans le monde et réalisera un chiffre d'affaires de 43 milliards de francs, dont la moitié à l'exportation.

Le plus gros de ses activités sera concentré dans le secteur de l'énergie : la production (turbines, centrales hydroélectriques, etc.), où le nouveau groupe sera le leader mondial, et le transport-distribution (transformateurs, appareillages électriques divers), où il se classera second, derrière ABB.

VÉRONIQUE MAURUS.

(Lire la suite page 24.)

L'Etat et les siens

La tristesse des enseignants

L'Etat-patron a été secoué par l'automne social et le chapelet des grèves, des gardiens de prison à la RATP en passant par les infirmières. Le premier employeur de France est-il capable de gérer le malaise, diffus ou déclaré, des différentes catégories de personnels qui dépendent de lui ? Après les agents des transports publics, les postiers, les employés de la Sécurité sociale (1), nous analysons le sort des enseignants et le débat sur la revalorisation de leur métier.

Depuis le temps que les « profs » gémissent sur la nullité des élèves, l'indigence de leur salaire et le mépris de l'éducation nationale, on risquait presque de ne plus entendre leurs lamentations. Mais il suffit, ces temps-ci, de tendre l'oreille dans une salle de professeurs... ou de lire le courrier des lecteurs du *Monde* pour constater que l'amertume est en train de faire place à la rancœur, voire à la colère.

« *Quand cessera-t-on de nous traiter comme des imbéciles bénévoles ?* », lance un professeur agrégé de Biarritz. Un adjoint d'enseignement en lettres classiques de Toulouse brandit sa feuille de paie : 8 040 F nets mensuels, après quinze années de service. « *Je me prive de voyages en Italie. Mon salaire est celui d'un ouvrier qualifié à la RATP* », affirme-t-il. La gauche du peuple enseignant, elle-même, est atteinte. : « *Nous sommes de plus en plus désabusés*, reconnaît un professeur de collège socialiste. *Mais nous hésitons encore à étaler notre dépit, par crainte d'être démobilisateurs et de trahir notre camp.* »

Pendant tout l'automne, ils ont assisté, non sans envie, au grand défilé des corporations en quête de pouvoir d'achat et de reconnaissance sociale : infirmières, postiers, cheminots... Mais les profs, en dépit d'une rentrée dans des classes surchargées, *n'ont* presque pas bronché. Un mot *magique* les a retenus depuis un an : « revalorisation ».

Lancée par M. Monory, la promesse d'une réhabilitation financière a pris corps à leurs yeux avec le retour de la gauche aux affaires. Entre-temps, les discours sur la « priorité à l'éducation » et sur la crise du recrutement avaient convaincu l'opinion de la nécessité d'améliorer le sort des pédagogues, pour le bien des enfants et l'avenir du pays. Dès lors, le tabou des salaires a sauté.

PHILIPPE BERNARD.

(Lire la suite page 17.)

(1) *Le Monde* des 21, 22 et 23 décembre.

La réélection du président Chadli



Le président algérien Chadli Bendjedid, qui, après les émeutes d'octobre, sollicitait un troisième mandat, a été réélu avec plus de 80 % des suffrages exprimés, selon les résultats officiels.

(Lire page 4 l'article de FRÉDÉRIC FRITSCHER.)

Mobilisation en faveur des victimes et défiance à l'égard de Moscou

La diaspora arménienne à l'heure du séisme

Le tremblement de terre qui a ravagé, le 7 décembre, le nord de l'Arménie a provoqué un grand mouvement de solidarité dans le monde, et notamment la mobilisation de l'importante diaspora arménienne.

La catastrophe qui vient de s'abattre sur l'Arménie a démontré, en même temps que l'ampleur de la solidarité internationale, l'étonnante capacité de mobilisation de la diaspora arménienne. Quelques heures à peine après l'annonce du séisme, le mercredi 7 décembre, les organisations arméniennes avaient déjà pris des initiatives, créé des cellules de crise, mobilisé des médecins, alerté les autorités françaises et les organismes humanitaires. Dans les églises de toutes confessions (apostolique, évangélique , catholique), dans les bureaux des deux quotidiens *Haratch* et *Gamk*, dans celui de l'hebdomadaire *Achkhakl*, dans les locaux des multiples associations, de Paris à Marseille, de Los-Angeles à Sydney, de Buenos-Aires à Boston, de Montréal à Beyrouth, à Athènes et à Stockholm, une foule de bénévoles de tous âges, issus de toutes les couches sociales, a spontanément afflué, attestant l'existence d'une véritable société civile arménienne.

A défaut d'Etat, les structures communautaires ont maintenu une identité nationale bâtie sur l'attachement à une patrie, au sens de la terre des ancêtres : le plateau arménien surmonté du mont Ararat, sur une religion, une langue et une culture communes et sauvegardées par la mémoire d'un passé parfois prestigieux, souvent tourmenté.

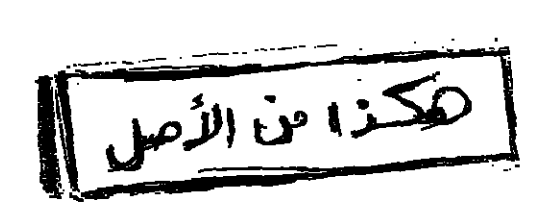
Le génocide de 1915 constitue l'événement-matrice, l'acte fondateur de la diaspora. S'il est vrai que ce « *peuple de négoce* » (F. Braudel) a essaimé depuis le haut Moyen Age, dans une nébuleuse de colonies, le long des voies de commerce maritimes et continentales entre l'Europe et l'Extrême-Orient, la dispersion actuelle est la conséquence directe des déportations et des massacres systématiques dont ont été victimes les deux millions d'Arméniens de l'Empire ottoman en 1915, et dont les effets ont été prolongés par la révolution kemaliste, par la soviétisation de l'Arménie (décembre 1920), et par l'évacuation de la Cilicie par les Français (1921).

Depuis 1945, la mise en place des démocraties populaires dans les Balkans, la guerre civile en Grèce, les révolutions et la déstabilisation des Etats du Proche-Orient où s'étaient dispersés, entre les deux guerres, la majorité des réfugiés arméniens, ont déclenché à nouveau un flux migratoire de l'Orient vers l'Occident qui voit arriver, par vagues successives, les Arméniens de Grèce, de Bulgarie, de Roumanie, de Palestine, d'Egypte, d'Irak, de Chypre, de Syrie, du Liban, de Turquie et d'Iran. Les causes de ces départs sont toujours politiques, les communautés arméniennes s'accommodant mal de l'installation des régimes autoritaires dont les quatre variantes – socialisme, nationalisme, militarisme, théocratisme – entraînent une diminution des libertés économiques et culturelles nécessaires à la survie d'une minorité.

ANAHIDE TER MINASSIAN et CLAIRE MOURADIAN.

(Lire la suite page 6.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.



هكذا من الأصل

Un entretien avec le pasteur Jacques Stewart

« L'Evangile s'exprime mal à travers des paroles précipitées ou crispées »

Le pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, est devenu, jeudi 22 décembre, président du Conseil d'Eglises chrétiennes en France, créé il y a un an. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, il revient sur les « divergences » *qui ont marqué les relations entre catholiques et protestants à propos du film de Martin Scorsese, du SIDA ou de la pilule abortive.* « La dynamique de l'Evangile s'exprime mal à travers des paroles précipitées ou crispées », *déclare le pasteur Stewart, qui avait participé, à la demande du premier ministre, à la mission de dialogue en Nouvelle-Calédonie.*

« UN an après la création du Conseil d'Eglises chrétiennes, catholiques, protestants, orthodoxes n'ont pas été capables de faire une seule déclaration commune sur les grandes questions politiques (élection présidentielle, Nouvelle-Calédonie) ou de société (SIDA, pilule abortive). La preuve de son utilité ne semble pas avoir été faite. Quelle en est la raison ?

– Nous avions défini ce Conseil d'Eglises comme une structure de dialogue permanente, mais cet objectif est loin encore d'avoir été pleinement atteint. Je partage la déception, que vous exprimez, d'un public qui attendait des Eglises une parole commune, forte, engagée, voire prophétique, dans notre société, y compris sur des questions soulevées par l'actualité. Mais vous savez d'où nous venons. Il fallait d'abord apprendre à travailler ensemble. Nous sommes en période de rodage.

« L'œcuménisme est plus nécessaire que jamais »

– La réalité de cette déception n'est-elle pas plutôt liée à la réaffirmation autoritaire du fait catholique, à laquelle on assiste à travers la hiérarchie épicospale en France ? Ce Conseil n'arrive-t-il pas trop tard, dans une période que certains qualifient déjà de « post-œcuménisme » ?

– Ma réponse est non, sans ambiguïté : nous ne sommes pas dans une phase de post-œcuménisme. Au contraire, l'œcuménisme est plus nécessaire que jamais. Il doit même gagner en intensité, en lucidité, en franchise. Nous avons à apprendre à nous expliquer et à assumer nos divergences, qui ne se limitent pas à la pilule abortive ou au film de Scorsese.

» Je ne nie pas que celles-ci provoquent parfois des turbulences entre nos Eglises, mais elles n'ont pas entamé le trésor dont nous vivons ensemble – la foi en Jésus-Christ, – dont nous avons à rendre compte en commun, et qui est largement supérieur à des divergences d'appréciation ponctuelles.

– *Comment expliquez-vous qu'elles se soient subitement aggravées ?*

– Ces divergences ont toujours existé, mais l'actualité en a précipité et quelque peu dramatisé l'expression. Or la dynamique évangélique s'exprime mal à travers des paroles précipitées ou crispées, et cela vaut, bien sûr, aussi bien du côté protestant que du côté catholique !

» Nous regrettons les effets d'une parole et d'une pratique magistérielles qui se veulent, certes, indicatives et pédagogiques, *mais qui, compte tenu du* poids de l'histoire et de la tradition, en France, sont perçues comme une loi-cadre du permis et du non-permis à prétention universelle.

« Le scepticisme croît »

– Quelles leçons tirez-vous de cette minicrise ?

– Il nous faut éviter de dicter des conduites morales aux autres, mais chercher et projeter les éclairages évangéliques possibles sur les situations évoquées. Nous pensons, nous, protestants, qu'une lecture de la Bible en situation, c'est-à-dire informée par l'expérience personnelle communautaire, par les événements de l'actualité, par les informations des sciences humaines, économiques, politiques, peut conduire les croyants à inventer en permanence des modes d'obéissance à la *parole de Dieu qui leur paraissent* les plus justes et les plus adaptés, mais toujours provisoires et à reconsidérer.

» S'il ne faut pas dramatiser les divergences actuelles, au sein des Eglises, il est vrai aussi que le scepticisme croît dans nos communautés par rapport à des habitudes œcuméniques que nous pensions fermement ancrées, comme la semaine de prière pour l'Unité. Elles sont pourtant plus justifiées que jamais.

» Les Eglises chrétiennes doivent être plus audacieuses et prendre l'initiative de témoignages publics, à tous les échelons, sur des problèmes de société comme l'attitude devant la vie, la souffrance, la mort ou la justice, la finalité du travail, la solidarité avec les pauvres (personnes et peuples), etc. La pluralité des contradictions entre nous est loin d'être un handicap. Au contraire, le fait même de parler en termes différents, des mêmes problèmes, au nom de notre espérance commune en Jésus-Christ, peut être une source d'enrichissement.

– Quel diagnostic portez-vous sur le protestantisme, un an et demi après votre arrivée à la présidence de la Fédération protestante de France ?

– Je ressens un grand nombre de potentialités au sein du protestantisme, mais je suis frappé en même temps de constater la difficulté qu'elles ont à se manifester. Car, au même moment où les protestants regrettent, *légitimement*, de ne pas voir davantage prise en compte la spécificité de leur témoignage, ils se singularisent *souvent par* la modestie de leur expression publique et plurielle, surtout à l'échelon local.

« Les protestants manquent d'audace »

» Les protestants manquent d'audace et de projets mobilisateurs. *Ils* maîtrisent moins bien que les catholiques les moyens modernes de communication et doivent se mettre d'urgence au *travail sur la manière de mieux* faire entendre leur message. Comme l'écrit Jean Baubérot (1), religion laïque, minoritaire, à la fois bien intégrée dans la société française et sensible aux situations diverses d'injustice et de marginalisation – dont il a lui-même tant souffert au cours de son histroire, – le protestantisme est au carrefour des différents courants de pensée qui comptent aujourd'hui dans le pays. Mais, d'évidence, nous ne savons pas bien utiliser cette originalité.

– Jean Baubérot, justement dans son livre, estime que le protestantisme, ayant réussi à faire partager par les autres les valeurs dont il est porteur, a en contrepartie perdu sa spécificité. Partagez-vous ce point de vue ?

– Il nous faut redécouvrir les conditions et les cohérences de *cette spécificité*, assumer les exigences et la plénitude des affirmations que nous répétons volontiers : l'Ecriture seule, le Christ seul, la grâce seule, la foi seule, *dans la vie quotidienne, relationnelle*, sociale, dans la relation à l'argent, au pouvoir, etc. Ces affirmations ne doivent pas rester *pour nous* de belles incantations. Il y a encore tant à vivre à partir d'elles dans nos situations de chrétiens minoritaires et disséminés !

Pour un nouveau « pacte laïc »

– Parmi les valeurs que le protestantisme, au cours de son histoire, a particulièrement défendues, on trouve la laïcité. Croyez-vous, comme *le disent* les catholiques, que ce concept aussi doit être renouvelé ?

– Je pense qu'il y a des enjeux considérables dans le dialogue entre les Eglises, les différentes familles de pensée et l'Etat. Il est urgent de redéfinir une sorte de pacte laïc. La mission de dialogue en Nouvelle-Calédonie a illustré l'intérêt d'une mise en commun de toutes les capacités qui existent dans notre société, y compris celles qui sont d'origine philosophique et religieuse et ont des regards bien différents à proposer sur l'homme et sur le monde. *Plutôt* que de les ignorer, de reléguer les religions dans la sphère de la vie privée, il faut les faire travailler ensemble au *service du bien* public. Ce pacte laïc pourrait s'exprimer sur d'autres terrains. Je pense, en particulier, à l'enseignement *sur les religions*, à *propos* duquel un consensus semble s'exprimer.

» Pour me résumer, je dirai que notre tâche principale d'hommes d'Eglise est de rendre témoignage d'un règne, règne du Christ et de l'homme régénéré, réconcilié. Il faut que ce soit lui, le Christ, qui grandisse en nous. C'est lui, parole de vérité, de liberté, de vie, faite chair, qu'il nous faut désigner, et non nos Eglises. C'est l'essentiel du mystère de l'incarnation que nous allons célébrer à Noël. »



Propos recueillis par
HENRI TINCQ.

(1) *Le protestantisme doit-il mourir ?*, par Jean Baubérot, Le Seuil, 285 pages, 110 F. (Voir *le Monde* du 14 décembre.)

Le temps de la confiance

par FRÈRE ROGER (*)

EN cette fin du vingtième siècle, dans le Nord comme dans le Sud, à l'Est comme à l'Ouest, de nombreux jeunes sont marqués par des cassures de toutes sortes : cassure des générations, abandons humains, ruptures familiales. Le cœur parfois se meurt de solitude. Certains vont jusqu'à perdre le goût de la vie. Leurs capacités s'épuisent dans l'ennui, les obsédants « à quoi bon ? » Ce sont là parmi les plus forts traumatismes de notre temps.

S'il est vrai que certains jeunes sont glacés jusque dans leurs os par les désenchantements, ce qui est encore plus vrai c'est que, partout sur la Terre, il y a des jeunes inventifs, créateurs. A Taizé, nous en *sommes des témoins étonnés* : ces jeunes-là sont capables d'éveiller au sens de la vie ceux qui étaient livrés au scepticisme et au découragement.

∴

Voyant, semaine après *semaine, tout au long de* l'année, tant de visages, qu'ils soient siciliens ou scandinaves, portugais ou slaves, africains ou asiatiques, une question nous habite : ces jeunes connaissent-ils assez toutes leurs ressources intérieures pour être créateurs de confiance et de paix ? Pour nous, le plus important est de les écouter avec confiance.

Ce qui captive un grand nombre de jeunes, c'est de rendre la Terre habitable. Sur les deux hémisphères, toute une jeune humanité aspire à guérir les déchirures entre le Sud et le *Nord, entre l'Est et l'Ouest*. Certains jeunes, croyants ou non croyants, prennent des risques pour être, au cœur de ces déchirures, des ferments de confiance.

Pour rendre la Terre habitable, ces jeunes savent qu'une des conditions de la paix sera toujours une plus juste répartition des richesses. La répartition injuste est une blessure faite à la communauté humaine. Elle est source de conflits et de guerres.

∴

Pour tant de jeunes qui aspirent à la paix, il est important que leur énergie ne s'émiette pas, qu'ils ne se replient pas en petits groupes, mais puissent construire avec tous, sans ségrégation des âges, et qu'ils saisissent que leurs intuitions sont prises au sérieux. Je voudrais en donner un exemple. A la fin de chaque année, quittant Taizé, nous avons une rencontre de jeunes dans une grande ville (1).

Pour rendre la Terre habitable, une réalité est à la source de toutes les autres. Elle prend vie à l'intérieur de la personne. Elle porte *le nom de paix du* cœur. La paix du cœur permet de tenir debout, de prendre des risques pour les autres, de reprendre la route quand l'échec, les épreuves, les découragements, pèsent lourdement sur les épaules humaines. Cette paix des profondeurs soutient aussi un regard poétique sur la création et sur les créatures. La paix du cœur est source d'une joie intérieure *qui souvent s'était assoupie*. Et voilà que s'éveillent le bel *étonnement*, un souffle poétique, une simplicité de vie et, pour ceux qui peuvent la saisir, une vision mystique de l'être humain.

∴

Des multitudes puisent cette paix intérieure dans une mystérieuse présence. Cette présence est celle de l'Esprit, habitant chaque être humain sans aucune exception, même ceux qui n'en ont pas conscience. Mais l'Esprit de Dieu – pour le *chrétien, l'Esprit du Christ* ressuscité – ne s'impose jamais. Alors ce serait déjà se distancer de lui que de vouloir imposer à quiconque le mystère de cette présence.

Dans les périodes les plus rudes de l'histoire, bien souvent un petit nombre de femmes et d'hommes, répartis à travers le monde, ont été capables de renverser le cours de certaines évolutions historiques. Pour être de ceux-là, il n'est pas besoin de l'expérience de toute une vie. Aujourd'hui, dans toutes les nations, il est des jeunes qui *donnent tout d'eux-mêmes pour* transfigurer les déterminismes de haine, de violence et de guerre. Pour ma part, j'irais jusqu'au bout du monde s'il le fallait pour dire ma confiance dans ces jeunes.

Souvent, ils sont d'invisibles ferments de paix. Mais déjà ils guérissent les déchirures de la famille humaine. Leur confiance éveille le bel espoir humain. Dès maintenant, ils donnent à comprendre que nous ne sommes plus dans le temps de la crainte mais dans le temps de la confiance.

(*) Prieur de Taizé.

(1) Cette année, il y aura une rencontre asiatique à Madras (27 au 31 décembre) et une rencontre européenne à Paris (30 décembre, 4 janvier), étapes d'un « pèlerinage de confiance sur la Terre ».

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

Etranger

La destruction du Boeing de la Pan Am au-dessus de l'Ecosse

M. François Mitterrand a adressé, jeudi 22 décembre, un télégramme de condoléances à la reine Elizabeth et au président Reagan après que le Boeing de la Pan Am se fut écrasé sur la ville écossaise de Lockerbie.

Des messages de sympathie ont également été envoyés au *président américain* par Mme Thatcher, MM. Helmut Kohl et Mikhaïl Gorbatchev.

M. Mosche Arens, le nouveau ministre israélien des affaires étrangères, a également exprimé *ses regrets pour la catastrophe, vendredi, lors de* sa prise de fonctions. Mais il a ajouté : « *Nous exprimons la grande tristesse de voir que nos alliés les Etats-Unis, qui jadis faisaient bloc avec nous contre le terrorisme international (...) ont oublié que l'OLP est la première organisation terroriste. Sa reconnaissance sous quelque forme que ce soit, ne fait qu'encourager l'extrémisme* », a ajouté M. Arens, sans toutefois préciser à qui Israël imputait la responsabilité de l'accident.

Plusieurs vols ont été perturbés jeudi, en raison d'alertes à la bombe. Un avion DC-10 d'Air France a dû retarder de près de deux heures son départ de Turin pour Paris, un *Boeing-747* de la British Airways en partance pour Chicago a dû de la même manière stationner pendant plusieurs heures à l'aéroport de Londres-Heathrow.

Enfin, un Tristar de la compagnie britannique, qui effectuait un vol New-Delhi - Londres *via* Koweït, a été *dérouté sur l'aéroport de Fiumicino*, à Rome, pour y être fouillé, après que la police britannique eut signalé au commandant un *appel anonyme selon lequel une bombe se trouvait* à bord.

Quand le ciel vous tombe sur la tête

LOCKERBIE
de notre envoyé spécial

Le jour ne se lève que quelques heures en Ecosse à cette époque de l'année, et l'armée a installé des projecteurs alimentés par des groupes électrogènes pour éclairer les principales zones d'impact du Boeing 747 de la Pan Am. Celles-ci *ont été fermées* au public... et aux journalistes. Mais, même de loin, le spectacle est saisissant : des morceaux de fuselage, aussi hauts parfois que les maisons sur lesquelles ils sont tombés, sont plantés au hasard ; un réacteur gît à l'écart ; à quelques kilomètres de Lockerbie, la cabine de pilotage *repose en plein champ. Partout* les experts s'affairent et la CIA est sur place.

Les habitants commencent à en avoir assez de répondre aux questions. L'un d'eux refait pour nous le récit qu'il a déjà tant de fois répété. « *Il y a eu ce bruit. Je n'ai jamais entendu cela ; la terre a tremblé, et toutes ces choses qui dégringolaient de partout...* » On trouve des morceaux de métal dans les endroits les plus inattendus à Lockerbie. Dans son jardin une dame a même ramassé un calendrier de la Pan Am sans parler de découvertes plus macabres.

L'autoroute A 74 qui relie Glasgow au sud du pays évite cette petite ville de trois mille habitants. La partie principale de l'appareil est tombée sur le remblai de l'autoroute et sur les maisons avoisinantes, creusant une tranchée profonde de *30 mètres de long, profonde d'au* moins 5 mètres. Cinq véhicules qui circulaient à ce moment-là – il était près de 19 h 30, heure locale – ont été atteints par des éclats de métal. Le sort de leurs passagers n'est toujours pas connu. Le bilan exact des morts au sol reste donc provisoire. Mais au moins dix-sept habitants de Lockerbie, dont quatre enfants, ont été tués. La plupart ont péri sous les décombres de leur maison. Le chef de la police régionale, M. Angus Kennedy, a d'autre part confirmé jeudi que cent cinquante corps seulement ont été retrouvés alors que l'appareil transportait deux cent cinquante-huit personnes.

Mme Thatcher, accompagnée du secrétaire d'Etat à l'Ecosse, M. Malcom *Rifkind*, et de l'ambassadeur américain, M. Charles Price, a visité Lockerbie jeudi en milieu d'après-midi. Elle a fait l'éloge de l'opération de secours, coordonnée par la RAF. Le prince Andrew, en uniforme, a fait de même. Le deuxième fils de la reine Elizabeth, *qui n'a pas* encore l'habitude de ce genre de circonstances, a tenu des propos oiseux sur les « *risques statistiques* » des chutes d'avions sur les régions habitées.

Même cette phrase malencontreuse *a été bien accueillie. Le* temps n'était ni à la politique ni à la polémique. Bien qu'elle vote régulièrement pour les travaillistes et les nationalistes écossais, la population de cette *petite ville* a été visiblement impressionnée par l'efficacité et la rapidité *des secours. Une* quarantaine de maisons ont été détruites mais les rues avaient déjà été dégagées jeudi matin des gravats et éclats de métal qui les encombraient, et des ouvriers s'affairaient à remplacer les carreaux cassés et les *ardoises arrachées. Les pubs* étaient bondés jeudi soir et l'on s'efforçait surtout, devant l'étranger, de parler d'autre chose, de Noël tout proche par exemple.

Le ciel est tombé sur la tête des habitants de Lockerbie, mais ils ne *savent toujours pas pourquoi.* Les experts dépêchés sur place par l'aviation civile britannique et la brigade antiterroriste de Scotland Yard commencent pourtant à avoir des *soupçons sérieux : l'attentat paraît* désormais l'hypothèse la plus vraisemblable.

Personne n'écarte encore totalement la possibilité d'un accident dû à une défaillance technique majeure mais aucune trace de « fatigue du *métal* » *n'a encore été décelée* sur les nombreux fragments qui ont déjà *été examinés*. L'identification d'une rupture du fuselage due à cette « fatigue » est une tâche relativement aisée, selon les spécialistes.

La présence d'experts de la brigade antiterroriste retient l'attention ; mais ceux-ci n'ont pas pour habitude de confier leurs états d'âme. Un certain nombre de faits paraissent cependant acquis. Quelle qu'en soit la cause, il y a eu une explosion en vol. Celle-ci a été telle*ment violente* que l'équipage n'a eu ni le temps ni la possibilité d'envoyer un message de détresse. Les deux boîtes noires (elles sont en réalité de couleur orange) ont été retrouvées et envoyées pour examen au centre spécialisé de Farnborough. La première *enregistre les conversations* dans la cabine de pilotage avec l'extérieur, la seconde donne le film en trois dimensions du déroulement du vol.

« *Il s'est produit quelque chose d'horrible dans le ciel* », affirme M. Rifking. Les expressions employées par les officiels restent prudentes, mais il y a parfois des lapsus significatifs. « *Les victimes de l'attentat... pardon, de la catastrophe* », se reprend un policier.

Et dans les pubs de Lockerbie, on se familiarise avec des noms jusqu'ici entendus seulement à la télévision. Au besoin, on interpelle le visiteur : qui est donc cet Abou Nidal dont il est beaucoup question ? Et pourquoi les adversaires d'Arafat poseraient-ils une bombe *dans un avion américain* ?

Dans cette petite communauté, où tout le monde se connaît, la solidarité a été conforme aux meilleures traditions. Personne n'a été oublié. Les voisins sont venus voir s'il n'y avait pas trop de casse. Autour de Lockerbie, dans les fermes, la vie reprenait vendredi matin son cours normal. *Il s'agissait, comme chaque* jour, de traire les bêtes et d'amener le lait en ville. Seul un hélicoptère de la RAF, en position stationnaire au-dessus du petit bois où se trouveraient encore des corps, rappelait la catastrophe.

DOMINIQUE DHOMBRES.

L'aléatoire détection des armes et des explosifs

La course poursuite toujours recommencée entre l'arme et le blindage est aussi la règle en matière de terrorisme aérien. Les méthodes peu sophistiquées consistant à monter à bord d'un avion avec une arme ou à dissimuler un explosif dans un bagage mis en *soute ont très vite été déjouées.* Les rayons X, les portiques, les caissons de décompression se sont multipliés dans les aéroports du monde entier dissuadant nombre de terroristes.

Francfort, où à peut-être été embarqué un explosif ayant abouti à la destruction en vol du Boeing-747 de la Pan Am, est un aéroport excellent du *point de vue de la sécurité*. Les détecteurs sont du dernier cri, et leurs opérateurs sont relevés à des intervalles réguliers, ne dépassant pas vingt minutes pour éviter une baisse de leur vigilance. De plus, le chef de la sécurité de l'aéroport, M. Horst Heinstein, a confirmé que ses services avaient renforcé les mesures de sécurité autour des vols de Pan Am en raison d'informations annonçant un attentat possible.

De même, M. Harold Kosel, porte-parole de Pan Am à Francfort, a *démenti qu'un passager du vol 103* entre Francfort et Londres ait pu laisser continuer vers New-York un bagage piégé. « *Nous pouvons garantir que chaque bagage est accompagné d'un passager assis dans le même avion* », a-t-il déclaré. Les règlements font obligation de vérifier sur les vols internationaux cet accompagnement et le contenu des bagages, afin d'éviter une *explosion en vol comme celle du* Boeing-747 d'Air India, en 1985, tous les bagages n'ayant pas été vérifiés en *raison de la panne d'un détecteur.*

En fait, les explosifs se font de plus en plus puissants et donc petits ; les pistolets deviennent indétectables, comme le « Glock » entièrement en plastique. Pis : ces objets ne transitent plus par les contrôles. *On sait que les* armes ayant servi au détournement d'un appareil d'Egyptair, en 1986, ont *été placées* à bord à l'escale d'Athènes, et que le scénario a été identique à *Bangkok* pour l'avion de Kuwait Aiways détourné sur Alger en avril 1988. Dans les deux cas, un ravitailleur, une femme de ménage ou un manutentionnaire, ont placé dans les gaines d'aération, ou dans les toilettes, *grenades et pistolets* apportés *dans* un autre avion.

Les compagnies et les aéroports se désespèrent de cette évolution, car il est impossible de contrôler parfaite*ment les douze mille décollages qui*, en été, ont lieu chaque jour en Europe. La seule parade consisterait à pratiquer comme la compagnie israélienne El Al, qui convoque ses passagers deux ou trois heures avant le départ et qui se livre à un interrogatoire poussé et à *une fouille attentive.*

C'est ainsi qu'un agent de sécurité a découvert en 1986 à Londres, dans le double fond d'un sac qu'il avait vidé et qui lui semblait anormalement lourd, *un explosif transporté à son insu par* une Britannique. Malheureusement, ce luxe de précautions coûte cher et ralentit les opérations. Il est exclu de l'étendre à tous les vols de toutes les *compagnies*. La *sûreté du transport* aérien est un compromis entre la sécurité et le coût.

ALAIN FAUJAS.

Polémique à Washington

Faut-il informer ou non le public des menaces reçues ?

WASHINGTON
correspondance

La tragédie de Lockerbie a *provoqué des remous, notam*ment parmi les familles des victimes. Pourquoi ne pas avoir informé le public de la menace d'un attentat, et plus spécifique*ment de l'appel anonyme du* 5 décembre avertissant l'ambassade américaine à Helsinki que dans les deux prochaines semaines une bombe serait pla*cée à bord d'un appareil* de la Panam assurant la ligne Francfort-New-York ? L'avertis*sement n'avait* pas été pris au sérieux par la police finlandaise, considérant qu'il venait de la même personne qui, depuis des mois, multipliait les appels alar*mistes aux ambassades* américaine et israélienne à Helsinki.

Le département d'Etat a *confirmé jeudi 22 décembre qu'il* s'était limité à alerter l'administration de l'aviation civile qui *avait ultérieurement informé* les responsables de la sécurité des compagnies aériennes. En même temps, le département d'Etat informait toutes les ambassades *américaines en Europe de la* menace proférée par un homme anonyme *« parlant avec un accent du Proche-Orient »* et affirmant que l'attentat serait commis grâce à une passagère finlandaise transportant à son insu une bombe dans ses bagages. Apparemment *sur la* défensive, le département d'Etat a indiqué que depuis le 1er sep*tembre cent* six *communiqués* d'alerte avaient été envoyés aux diverses missions diplomatiques américaines qui, de leur côté, avaient reçu pendant la même période quatre-vingt-sept menaces par téléphone. Mais *jamais le public n'a été informé* de la possibilité d'une action terroriste.

Cette pratique de restreindre l'information sur les menaces terroristes aux seuls services de sécurité pourrait être remise en question. M. Bush, dans une déclaration aux journalistes, a affirmé que, en cas d'éléments établissant une menace précise *contre une ligne aérienne*, il serait bon à l'avenir que le public soit informé. En fait, les officiels restent partagés quant à la signification du coup de téléphone anonyme *du 5 décembre*, certains estimant qu'il s'agit d'une tragique coïncidence.

Si la thèse d'un attentat était confirmée, on envisage ici les conséquences politiques négatives *que cela entraînerait*. Les officiels craignent en effet que les Israéliens et leurs nombreux amis du Congrès ne réagissent bruyamment et renforcent leurs attaques contre la nouvelle politique de dialogue avec l'OLP, en dénonçant la « duplicité » de *M. Arafat ou son incapacité* à contrôler toutes les composantes de son mouvement. Et cela même si les responsables de l'attentat ne sont jamais clairement identifiés.

En fait, les milieux officiels pensent que les actions terroristes ne peuvent venir maintenant que des éléments extrémistes adversaires de M. Arafat *et décidés à saboter les efforts* en cours pour arriver à une solution négociée. Mais le grand public est-il capable de faire la distinction ?

HENRI PIERRE.

Proche-Orient

La fin du sommet de Bahreïn

Les Etats du Golfe n'ont pas pu adopter une position commune envers l'Iran

MANAMA
de notre envoyée spéciale

Principale préoccupation des Etats membres du Conseil de coopération du *Golfe (CCG)* – Arabie saoudite, Bahreïn, Emirats arabes unis, Koweït, Oman, Qatar, – la question des futurs rapports avec l'Iran n'a même pas été évoquée *dans le communiqué final* du neuvième sommet du CCG, qui s'est achevée jeudi 22 novembre à Manama.

Créé en 1981, surtout pour répondre *aux menaces et défis de* la guerre Iran-Irak, le CCG paraît aujourd'hui, l'accalmie – à défaut de paix formelle – revenue, vouloir reprendre sa liberté dans ses relations avec le voisin iranien. Alors que tout au long des trois jours de travaux, et avant même l'ouverture de ce sommet, les responsables des différents Etats avaient multiplié les déclarations sur *la nécessité* de « *rééquilibrer* » leurs rapports entre l'Iran et l'Irak, et d'améliorer leurs relations avec Téhéran, il est significatif que les chefs d'Etat n'aient pu se mettre d'accord sur une formule commune.

Chaque Etat reste donc libre aujourd'hui de *négocier ses relations* bilatérales au mieux de ses intérêts, ce qui donne d'une certaine façon à l'Iran la *possibilité* de jouer sur des contradictions internes, nombreuses au sein du *CCG, sur la* question des rapports avec Téhéran.

D'autre part, le communiqué final *évoque les problèmes* de l'heure du Proche-Orient : la question palestinienne, le Liban, le retour de l'Egypte au sein de la Ligue arabe, l'Afghanistan, dans des termes classiques, *qui sont autant de vœux* pieux, sans portée pratique.

Sur le plan économique, et en par*ticulier sur la question du pétrole*, le bilan est aussi mince. L'appui renouvelé à l'accord de l'OPEP de novembre ne fait aucune mention du problème des Emirats arabes unis, qui *estiment toujours bénéficier* d'un quota trop faible, tout en affirmant qu'ils le respecteront, ce qui reste à démontrer. La seule décision prise concerne le voyage que doit faire à Moscou le 1er janvier le ministre omanais chargé par ses pairs des négociations avec les pays pétroliers non membres de l'OPEP. Rien de concret n'est néanmoins sorti des sempiternelles discussions sur l'intégration économique entre les Etats *du CCG, et ce n'est sans doute pas* demain que ceux-ci formeront un « marché commun ».

A propos des rapports avec la CEE, le ministre bahreïni des *affaires étrangères a affirmé que* les Etats du CCG étaient insatisfaits des restrictions imposées par Bruxelles sur les importations en Europe des produits pétrochimiques *en provenance du Golfe*. Les négociations vont se poursuivre, a-t-il dit, et le sommet a mandaté le conseil ministériel en vue de la signature d'un accord commercial avec la *Communauté*.

En réalité, les seules vedettes de ce neuvième sommet auront été les deux *journalistes soviétiques* de l'agence Tass et des *Izvestia* qui ont reçu à Bahreïn un accueil des plus chaleureux, mais surtout digne d'émissaires venus en précurseurs *d'un futur établissement de relations* diplomatiques entre Bahreïn et Moscou. L'émir de Bahreïn, cheikh Issa Ben Selmane al Khalifa, qui a reçu nos deux confrères, les a d'ailleurs assurés que cette normalisation n'était qu'une question de temps. Bahreïn demeure, avec l'Arabie *saoudite, dont les rapports avec* Moscou se sont très nettement réchauffés ces derniers mois, le seul Etat du CCG *à n'avoir pas de relations* diplomatiques avec Moscou. On suggérait d'ailleurs dans les couloirs du « sommet » que Ryad pourrait reprendre ses relations diplomatiques avec *l'URSS à l'issue* du départ des derniers soldats de l'armée rouge d'Afghanistan, en *février* prochain.

FRANÇOISE CHIPAUX.

LIBYE

Les Etats-Unis accentuent leur pression sur Tripoli

Les Etats-Unis ont renouvelé, jeudi 22 décembre, leur « *extrême préoccupation* » au sujet de la présence en Libye d'une usine de fabrication d'armes chimiques, et ont affirmé qu'ils n'excluaient pas l'option militaire pour empêcher que de telles armes soient disséminées à travers le monde. Le président Reagan avait affirmé, mercredi, dans une interview télévisée qu' « *aucune décision* » sur une intervention militaire n'avait encore été prise, mais que les Etats-Unis surveillaient « *de très près la situation* » *(le Monde* du 23 décembre).

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Marlin Fitzwater, a indiqué jeudi que le président Reagan avait « *fait clairement savoir que l'utilisation de la force militaire était une option qu'il faut considérer* ».

Pour sa part, le président élu George Bush a appelé « *tous les pays civilisés* » *à contrecarrer* les projets du colonel Kadhafi. « *J'ai l'impression que nos alliés peuvent nous aider* », a ajouté M. Bush, qui doit succéder le 20 janvier au président Reagan.

De son côté, le colonel Kadhafi a affirmé, dans une interview à TF1, que l'usine en question ne fabriquait pas d'armes chimiques mais « *des médicaments* ». Il a précisé qu'un système défensif était actuellement mis en place autour de ces installations « *avec l'aide de tous nos alliés pour anticiper une agression américaine* ».

Le 15 avril 1986, l'aviation américaine avait bombardé Tripoli – et notamment la caserne qui servait de quartier général au colonel Kadhafi – à la suite d'une série d'attentats en Europe, dont Washington avait imputé la responsabilité aux Libyens. *(AFP, AP.)*.

LIBAN

Informations « rassurantes » sur le sort des otages français

Le gouvernement français a reçu des informations « *rassurantes* » sur le sort des derniers *otages français* au Liban – Mme Jacqueline Valente et ses trois enfants, – dont il espère une « *libération rapide* », a-t-on indiqué au Quai d'Orsay, après que des *membres* de la famille des prisonniers eurent été reçus, jeudi 22 décembre, par M. Roland Dumas.

Mme Valente et ses enfants avaient été enlevés, en novembre 1987, par le groupe Abou Nidal à bord du bateau *Silco, en Méditerranée,* avec cinq autres passagers de nationalité belge. M. André *Métral*, beau-frère de Jacqueline Valente, et la mère de cette dernière ont l'intention de se rendre vendredi à Beyrouth pour y passer les fêtes de Noël près des otages. Le porte-parole du groupe Abou Nidal a indiqué cette semaine qu'il recevrait la famille Valente à l'occasion de leur séjour dans la capitale libanaise.

Outre Jacqueline Valente et ses deux filles – Marie-Laure et Virginie, – le groupe Abou Nidal détient *son compagnon* belge *Fernand* Houtekins (quarante ans), son frère Emmanuel, la femme de celui-ci, Godelieve Houtekins née Kets, et leurs deux enfants Valérie (seize *ans) et Laurent (dix-sept ans)*, ainsi que le dernier enfant de Jacqueline Valente né en captivité.

4 Le Monde • Samedi 24 décembre 1988 •

Afrique

Dans une atmosphère tendue

Deux traités sur la paix en Afrique du Sud-Ouest ont été signés aux Nations unies

La signature, jeudi 22 décembre à New-York, de traités entre l'Afrique du Sud, l'Angola et Cuba a été saluée par M. Mikhaïl Gorbatchev, dans des télégrammes adressés aux différents protagonistes, comme *« un événement d'une importance historique, une percée dans le déblocage d'un des conflits régionaux les plus aigus »*. S'adressant notamment à Fidel Castro, le numéro un soviétique a souligné que *« ce premier pas vers la paix en Afrique du Sud-Ouest... a été rendu possible grâce à l'aide héroïque apportée durant de longues années par Cuba à l'Angola »*.

De son côté, M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, a précisé, au cours d'une conférence de presse à New-York, que désormais *« aucune organisation terroriste ne peut opérer à partir du territoire angolais. Si le Congrès national africain* (ANC) *continue à s'infiltrer* (en Afrique du Sud), *cela sera une claire violation du traité »*. Il a ajouté : *« La même chose s'applique à nous... Toute assistance* (à l'UNITA, le mouvement rebelle angolais) *à partir d'aujourd'hui sera une violation. Nous ne le ferons pas. »* Quant à M. Afonso Van Dunem, chef de la diplomatie angolaise, il a affirmé que les forces de l'ANC continueraient à bénéficier de *« la solidarité et du soutien »* du peuple angolais. A son avis, l'accord signé *« ne concerne pas la juste lutte de l'ANC contre l'apartheid »*.

NEW-YORK
(Nations unies)
de notre correspondant

Les ministres des affaires étrangères d'Angola, de Cuba et d'Afrique du Sud, MM. Afonso Van Dunem, Isidoro Malmierca et Roelof « Pik » Botha, ont signé, jeudi 22 décembre, au siège des Nations unies à New-York, deux traités garantissant le retrait du corps expéditionnaire cubain d'Angola et, parallèlement, l'accession de la Namibie à l'indépendance (*le Monde* du 15 décembre). Sous la présidence du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, dont le gouvernement a joué, depuis plusieurs années, un rôle actif de médiateur, et en présence du vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Anatoly Adamichine, les trois ministres ont apposé leurs signatures au bas du traité tripartite sur l'avenir de la Namibie, alors que les ministres cubain et angolais ont ensuite paraphé un accord bilatéral.

Ce qui devait être une sincère célébration d'une paix que beaucoup croyaient impossible a failli dégénérer en affrontement verbal, quelques minutes seulement après la signature d'épais documents, démontrant, comme l'a remarqué ensuite M. Shultz, *« à quel point il avait été difficile, sinon miraculeux, de conclure de tels accords »*.

S'éloignant du texte de son discours, M. « Pik » Botha a lancé une véritable attaque à l'adresse de son collègue cubain qui venait, avec une agressivité, il est vrai, difficile à justifier en la circonstance, d'accuser l'Occident – et nommément le président Ronald Reagan – de *« continuer à pratiquer une politique impérialiste et de soutenir le régime raciste de Pretoria »*. Elevant la voix, M. Botha a menacé de *« tout dire »* si M. Malmierca continuait sur sa lancée, notamment de *« révéler sur-le-champ les noms des présidents africains qui exigent le départ des troupes cubaines d'Angola, de même que la liste de mes frères africains qui nous ont demandé de ne pas quitter la Namibie avant le retrait cubain »*.

Moustaches frémissantes, MM. Malmierca et Botha se sont lancé des défis mutuels d'accepter, *« sur-le-champ et jusqu'à la nuit »*, un débat sur les droits de l'homme. Seule l'intervention du chef du protocole des Nations unies a permis d'éviter une telle perspective. Inquiet, M. Shultz a, par un coup de marteau sec, mis un terme à la cérémonie, dès que l'essentiel fut dit.

Le ministre cubain, entouré d'une dizaine de généraux en grand uniforme et chargés de décorations, a prononcé un discours que l'on serait tenté de qualifier de nostalgique. Usant d'un langage pour le moins démodé, rappelant – à l'adresse de Luanda ? – *les temps héroïques du « père fondateur de la nation angolaise, Agostinho Neto »*, celui qui avait sollicité, en 1975, l'intervention du camp soviétique *(voir par ailleurs)*, M. Malmierca s'est montré sûr que, *« lorsque le dernier combattant internationaliste cubain sera revenu chez lui, l'humanité pourra mesurer notre loyauté aux principes de solidarité qui guident la révolution cubaine »*.

Entre « frères africains »

Après une telle diatribe, prononcée sur un ton guerrier, l'intervention du ministre angolais paraissait presque irréelle, tant elle était mesurée et dépourvue de toute acrimonie. Se référant sans cesse aux *« accords quadripartites »* – incluant ainsi les Etats-Unis parmi les signataires, – M. Van Dunem a insisté sur la nécessité de normaliser les rapports entre Luanda et Washington.

« L'état actuel des relations politiques entre nos deux pays ne reflète pas la solidité de leurs liens économiques », a-t-il déclaré, rappelant *« les bonnes dispositions manifestées par l'Angola à l'égard des Etats-Unis pendant le processus de négociation »*. Oubliant de rendre hommage aux soldats cubains, il a évité toute remarque politique à l'égard de l'Afrique du Sud, exigeant simplement que cessent les interventions dans les affaires intérieures de l'Angola.

Une autre surprise a été la tonalité choisie par le ministre sud-africain, soucieux d'apparaître comme l'homme du dialogue *« entre frères africains »*. Soulignant sans cesse l'*« africanité »* de son pays, il a centré la quasi-totalité de son discours sur la nécessité d'en finir avec l'ostracisme officiel, alors que *« l'Afrique du Sud joue déjà un rôle important dans le développement de la région et que la quasi-totalité des Etats africains commercent avec elle »*.

Manifestant une grande sollicitude à l'égard des dirigeants africains *« frères »*, M. « Pik » Botha a énuméré les bienfaits de l'effet d'entrainement joué par son pays, y compris en Namibie, où *« le contribuable sud-africain serait heureux de voir la communauté internationale prendre le relais de l'aide fournie par Pretoria »*.

La mauvaise humeur de M. Malmierca mise à part, les interventions ont donc été, dans l'ensemble, très modérées. M. George Shultz a parlé de *« moment de fête pour l'avenir de l'Afrique australe »* et des *« vertus du dialogue, de la patience et de la persévérance »*. Rendant hommage à l'esprit de modération et de coopération manifesté par l'Union soviétique, le secrétaire d'Etat a clairement affirmé que les accords sont le résultat d'encouragements prodigués par Moscou et Washington. Le vice-ministre soviétique, loin de contredire M. Shultz, a mis en avant l'esprit de la perestroïka.

Les opinions politiques exprimées lors de la signature prouvent que l'application des accords soulèvera beaucoup de questions. Etant donné que les traités prétendent résoudre plusieurs conflits intimement imbriqués, les rôles respectifs des principaux protagonistes sont loin d'être achevés. Une « mission conjointe » sera formée par les trois pays signataires – auxquels s'ajouteront les Etats-Unis, l'Union soviétique et, plus tard, comme observateur, la Namibie, – qui servira de plate-forme à de futures discussions.

Réconciliation nationale

Le premier problème à résoudre a été esquissé par M. Shultz, qui estime le coût de l'intervention des Nations unies en Namibie trop élevé. Washington souhaite réduire, de moitié semble-t-il, le nombre de casques bleus prévus par la résolution 435. Adoptés il y a dix ans déjà, les textes recommandent environ dix mille hommes pour une période d'un an au moins.

Parallèlement, il s'agira d'assurer la validité des élections prévues pour la Namibie. Abandonnant subrepticement sa position rigide sur *« la SWAPO, l'unique représentant du peuple namibien »*, l'ONU a promis d'être *« impartiale »*, car d'autres mouvements et partis solliciteront les suffrages des électeurs.

Enfin, question essentielle, celle de la réconciliation en Angola. M. Botha jure que l'aide sud-africaine à l'UNITA, le principal mouvement d'opposition, ne sera pas continuée. Mais il a tenu à souligner que *« les sympathies de Pretoria pour ce mouvement démocratique ne disparaîtront pas du jour au lendemain »*. D'autre part, les conditions posées par M. Van Dunem à une éventuelle réconciliation – reconnaissance, par l'UNITA, du régime de parti unique – semblent mal augurer de l'avenir.

CHARLES LESCAUT.

SOUDAN : un entretien avec l'homme fort des islamistes

« Nous continuerons à appliquer les châtiments corporels », *nous déclare M. Tourabi*

KHARTOUM
de notre envoyé spécial

M. Hassan El Tourabi, qui préside le Front national islamique (FNI), est connu pour son franc-parler et n'hésite pas à révéler aux journalistes – avec qui il aime s'entretenir – ce que ses collègues du gouvernement soudanais dissimulent souvent sous des formules diplomatiques ambiguës.

L'homme fort des islamistes et ministre de la justice, entré au gouvernement en mai dernier, joue un rôle essentiel dans les affaires publiques, et ses propos reflètent souvent la pensée du premier ministre et chef du parti oumma, M. Sadek El Mahdi, qui est en même temps son beau-frère.

Nous recevant au ministère de la justice, il évoque le problème de l'accord de paix d'Addis-Abeba, conclu le 16 novembre, avec la rébellion sudiste du colonel John Garang. Toutes les discussions qui ont eu lieu à ce sujet, dit-il, se sont déroulées entre les différentes composantes de la coalition. *« Elles ont été saisies afin que chaque parti puisse avoir sa propre interprétation de l'accord, étant bien entendu compris que nous sommes tous d'accord pour la tenue d'une conférence constitutionnelle et un cessez-le-feu si possible. Mais nous divergeons en ce qui concerne les autres clauses de l'accord. »*

« Ne pas déplaire à Dieu »

M. Mahdi affirme que M. Mirghani, président du Parti démocratique unioniste (PDU) et signataire de l'accord d'Addis-Abeba aujourd'hui remis en question, avait approuvé ces procédures. Il attribue son insistance à obtenir un accord global et officiel de la part du gouvernement aux pressions exercées sur lui par certains membres de son entourage qui, dit-il, sont les véritables initiateurs de la démarche d'Addis-Abeba.

M. Tourabi est particulièrement amer à l'égard du PDU. *« Le parti,* dit-il, *souhaite apparemment rehausser la stature de M. Mirghani en tant qu'homme de paix, et veut probablement nous chasser du gouvernement. En fait, il n'a jamais accepté notre participation à la coalition car nous sommes des concurrents qui nous disputons les mêmes circonscriptions. »*

Est-il hostile à l'accord d'Addis-Abeba ? *« Nous sommes pour la paix et pour une conférence constitutionnelle, mais sans aucune pré-condition. Cela me semble raisonnable. »*

Le gouvernement pense-t-il qu'une victoire militaire sur la rébellion est possible ?

« Pas comme cela s'est passé au Nigéria, dit-il, *Mais il est bon d'exercer une pression militaire sur l'APLS. Nous voulons persuader l'autre partie de négocier. Ils ne sont pas sérieux. De toute manière, si les Ethiopiens ne donnent pas le feu vert, il n'y aura pas de paix. »*

Il n'y a pas d'entretien avec M. Tourabi sans que ne soit évoqué le problème controversé de la « charia » (loi islamique) et des Heddoud (les châtiments corporels). *« Il n'y a jamais eu,* explique-t-il, *de charia sans des peines d'amputation, de flagellation ou autres. C'est écrit dans le Coran. Tout le monde est d'accord sur ce point, même M. Mahdi. Nous continuerons à appliquer ces peines, même si cela doit altérer notre image devant l'opinion internationale. L'important est de ne pas déplaire à Dieu. »*

M. Hassan el Tourabi déplore la lenteur avec laquelle sont mises en place les nouvelles lois islamiques actuellement enterrées dans un comité législatif *ad hoc*. *« S'il arrivait quelque chose qui nous obligeait à quitter le gouvernement,* souligne-t-il, *tout le monde serait content, et nous les premiers. Nous sommes entrés dans ce gouvernement en mai après beaucoup d'hésitation et à contre-cœur, pour sortir la coalition du chaos dans lequel elle s'enfonçait. Nous nous sommes sacrifiés pour la démocratie mais, en tant que parti, nous avons perdu. Le gouvernement est très divisé, son image n'est pas bonne et reflète l'impuissance et l'inefficacité, ce n'est pas notre style. En tant que parti, nous sommes très efficaces, nous sommes jeunes, organisés politiquement, nous ne sommes pas ici à notre place. »*

JEAN GUEYRAS.

Les Cubains en Afrique

Une si longue présence

Vieille histoire que celle de l'engagement militaire cubain en Afrique ! Un personnage mythique, le premier, l'incarna : « Che » Guevara. Le plus fidèle *compagnon de Castro séjourna* au Congo-Kinshasa – le futur Zaïre – d'avril à décembre 1965. Il combattit avec quelque deux cents soldats cubains aux côtés des partisans de Laurent Kabila. Ce dernier, après l'assassinat de Patrice Lumumba, menait alors une guérilla près du lac Tanganyika contre les hommes de Moïse Tshombé.

La légende veut que le « Che » partit vers l'Afrique, avec, pour bagage à main, un attaché-case bourré de livres et d'inhalateurs. Il souffrait d'un asthme tenace. Pendant le vol de retour vers Cuba, il dut dissimuler son visage pendant des heures derrière un traité d'échecs pour ne pas être reconnu par son voisin, un vieil admirateur. En Afrique, Guevara *laissa un groupe de conseillers* qui, à partir de Brazzaville, instruisirent les rebelles du MPLA angolais et du PAIGC d'Amilcar Cabral.

Des conseillers aux contingents

On doit au romancier colombien Gabriel Garcia Marquez le récit le plus complet de l'intervention cubaine en Angola, à l'automne de 1975. Il reçut les confidences de Castro, publiées en 1977, par l'agence officielle Prensa Latina. Il donna donc une version autorisée et lyrique de *cette opération*, baptisée « Charlotte », du nom d'une esclave qui avait déclenché une révolte à Cuba en 1843 avant de mourir la machette à la main.

A la fin de juillet 1975, le chef du MPLA, Agostinho Neto, sollicite de Cuba l'envoi d'un groupe d'instructeurs pour créer et diriger quatre centres d'entraînement. Dans Luanda encerclée, le MPLA est aux abois. Quatre mois plus tôt, Holden Roberto, chef du FNLA, a proclamé son gouvernement à Carmona. *L'aide du Zaïre* et de la CIA lui est acquise. Au Sud-Ouest, Jonas Savimbi, patron de l'UNITA, est soutenu par la Zambie, l'Afrique du Sud et... la Chine. L'armée portugaise a fixé son départ au 11 novembre.

Les dirigeants cubains iront au-delà des souhaits du MPLA. Ils décident d'envoyer en Angola quatre cents conseillers, une brigade médicale, cent quinze véhicules et une équipe de transmission. Ce premier contingent voguera vers l'Afrique à bord de trois navires réquisitionnés. Castro assiste à leur appareillage sur les quais du port de La Havane. Les Cubains débarquent en Angola entre les 4 et 11 octobre. Les Portugais ferment les yeux. Douze jours plus tard, l'armée sud-africaine pénètre dans le pays.

Ces *barbudos* ne sont qu'une avant-garde. L'opération « Charlotte » proprement dite est décidée à La Havane le 5 novembre. Elle débute par l'envoi, lors d'une noria aérienne qui dure treize *jours, d'un bataillon, renforcé de* six cent cinquante hommes ayant reçu pour mission de stopper les offensives ennemies aux portes de Luanda. Ils voyagent à bord d'antiques Bristol Britannia, des appareils qui, ailleurs qu'à *Cuba, ont pris une retraite méritée.* Quelques heures avant l'arrivée en Angola du premier avion, les colonnes de Holden Roberto sont si proches de Luanda que leurs canons frappent la caserne où les Cubains doivent prendre leurs quartiers.

Trois nouveaux bateaux transportant, entre autres, un régiment d'artillerie et des spécialistes des missiles débarqueront le 27 novembre. Trois jours plus tôt, *l'Amérique a révélé au* monde, avec retard, la présence des troupes cubaines. En neuf mois, l'armée castriste organisera, dans des conditions souvent acrobatiques, cent un vols vers l'Angola et quarante-deux *traversées maritimes. Contem*plant à l'époque de sa fenêtre les navires à l'ancre dans la baie de Luanda, Agostinho Neto, mi-inquiet, mi-ravi, lançait à un ami : *« A ce rythme, Cuba, va se ruiner ! »*

J.-P. LANGELLIER.

ALGÉRIE : selon les résultats officiels

Le président Chadli Bendjedid a été réélu avec 81 % des suffrages exprimés

Le président Chadli Bendjedid a été réélu, jeudi 22 décembre, pour un troisième mandat consécutif de cinq ans. ; 88,67 % des Algériens inscrits sur les listes électorales ont voté. A la question « Etes-vous d'accord pour élire le candidat du congrès du Front de libération nationale à la présidence de la *République ?* », *81,17 % d'entre* eux ont répondu « oui » en glissant un bulletin de couleur blanche dans l'urne. Ils étaient 95,36 % en 1984 et 94,23 % en 1979, avec des taux de participation respectifs de 96,71 % et 94,94 %.

ALGER
de notre correspondant

Même si le nombre de voix favorables à M. Chadli semble massif, l'écart de quatorze points entre l'élection présidentielle de 1984 et de 1988 est important.

Une frange de mécontents a *manifesté dans l'isoloir sa désapprobation* de la politique menée depuis quelques années par l'équipe en place, bien que les partis et sensibilités d'opposition identifiés n'aient pas appelé à voter « non ». Ce choix était difficile. Se prononcer en *faveur du candidat Chadli c'était ipso facto* adhérer à la politique de réformes du président ; appeler à voter contre, c'était prendre le risque de retourner au *statu quo ante*, en faisant fi à la fois de ce qui s'est passé depuis octobre et de l'espoir immense du peuple algérien d'accéder à plus de justice sociale et de démocratie.

Le score du candidat unique est largement suffisant pour lui donner la légitimité populaire dont il a besoin. *Il lui* aura donc *fallu* une dizaine d'années pour éliminer successivement tous les obstacles et avoir les coudées suffisamment franches pour mener la politique que ses conseillers les plus proches et lui-même estiment être la meilleure pou l'Algérie.

Le président Chadli peut maintenant proposer aux Algériens de se déterminer sur une nouvelle Constitution et une nouvelle charte nationale. Peu importe si le mode de désignation du candidat-président change. Le chef de l'Etat a devant lui un mandat complet pour finaliser sa politique d'ouverture économique et de libéralisation de la société *entreprise voilà maintenant* plusieurs années.

L'émergence de la société civile a été pour lui un appoint majeur. Toutes ses réformes, dont le parti et la majorité des travailleurs du secteur public ne voulaient pas entendre parler, vont, sauf coup de théâtre, s'appliquer progressivement, et la société algérienne qui n'en est pas à un *paradoxe près, verra bientôt* sous la pression croissante d'une quête de démocratisation, ceux qui traînaient les pieds hier revendiquer demain la paternité des réformes au nom des *« martyrs d'octobre »*.

FRÉDÉRIC FRITSCHER.

● **MADAGASCAR : élections législatives en mai 1989.** – Les élections législatives pour le renouvellement des 137 députés de l'Assemblée nationale populaire *auront lieu en mai 1989*, vient d'annoncer le ministre de l'intérieur, M. Ampy Augustin Portos. L'élection présidentielle devrait avoir lieu, au terme de la Constitution, en novembre ou décembre 1989. – *(AFP.)*

● ***MALAWI : accord sur le rapatriement des refugiés mozambicains.*** – Des représentants du Mozambique, du Malawi et du Haut-Commissariat des Nations unies pour les refugiés (UNHCR) ont signé, mercredi 21 décembre, un accord portant sur le rapatriement volontaire des réfugiés mozambicains au Malawi, dont le nombre est estimé à six cent mille personnes. – *(AFP.)*

● **MOZAMBIQUE : libération *d'un journaliste britannique.*** – Les maquisards de la RENAMO (Résistance nationale mozambicaine) ont libéré, mercredi 14 décembre, Nicholas de la Casa, un journaliste britannique qu'ils avaient fait prisonnier en 1986, a indiqué, à Lisbonne, un porte-parole du mouvement. – *(Reuter.)*

Amériques

ÉTATS-UNIS : la formation de l'équipe de M. Bush

Un médecin noir sera secrétaire à la santé

Le président élu George Bush a désormais quasiment arrêté la composition de son cabinet. Il a annoncé, *jeudi 22 décembre, cinq nouvelles* nominations. Parmi les personnalités pressenties (le Sénat doit confirmer ces propositions) figurent un Noir, M. Louis Sullivan, un médecin de 55 ans, à qui sera attribué le poste de secrétaire à la santé, et un hispanique, *M. Manuel Lujan, 60 ans*, désigné pour l'intérieur. Les trois autres sont MM. Samuel Skinner, aux transports, Edwin Derwinsky, aux anciens combattants, et Bill Riley, pour administrer l'agence de protection de l'environnement.

Le choix de M. Sullivan, première personnalité noire de la future équipe, était attendu depuis quelques *jours. Il a déjà fait l'objet* d'une controverse. Le futur secrétaire à la santé avait en effet déclaré dans une récente interview à un journal d'Atlanta (en Géorgie, où il est président de la faculté de médecine de l'université Morehouse) qu'il était favorable au libre choix de la femme en matière d'avortement. Cette prise de position a d'autant plus aisément *soulevé la colère des ligues hostiles à* l'interruption volontaire de grossesse que nombre de Républicains, et *M. Bush en particulier, sont opposés* à l'avortement. Mais M. Sullivan a précisé, jeudi, que seuls les cas de viol, d'inceste ou l'hypothèse d'un danger couru par la mère dans la mise au monde de son enfant lui paraissent justifier l'avortement – un point de vue désormais très proche de celui du futur président. M. Bush, qui est un ami de M. Sullivan, a déclaré pour clore l'affaire que ce dernier *« a eu une longue carrière d'une extrême distinction dans les domaines de la médecine, de l'administration universitaire et de la santé publique »*.

M. Manuel Lujan, quant à lui, est la deuxième personnalité d'origine hispanique pressentie par M. Bush, après M. Lauro Cavazos, futur secrétaire à l'éducation. M. Lujan est un représentant républicain de *l'Etat du Nouveau-Mexique, où il a* été membre de la commission de l'intérieur.

M. *Samuel Skinner*, cinquante ans, ancien procureur de district dans l'Illinois, a été vice-président d'un groupe de travail créé par M. Ronald Reagan sur le crime aux Etats-Unis. Il est actuellement chef de l'administration des transports de l'Etat de l'Illinois et a participé aux campagnes électorales de M. Bush.

M. Edwin Derwinsky, soixante-deux ans, ancien représentant républicain de l'Illinois, est actuellement sous-secrétaire pour les affaires juridiques de l'administration *Bush*. C'est la première fois que les anciens combattants, dont il aura la charge, *seront représentés à un tel* niveau dans un cabinet américain.

Enfin, M. Bill Riley, quarante-huit ans, est un écologiste qui a dirigé pendant quinze ans la Fondation pour la protection de l'environnement, *avant d'organiser, en 1985*, la fusion de cette organisation avec la branche américaine du World Wildlife Fund, pour la protection de la *« vie sauvage »*. La campagne de M. Bush avait fait une place relativement importante au thème, de plus en plus sensible aux Etats-Unis, de la nécessaire protection de l'environnement : mesures contre les pluies acides, l'« effet de serre », la dégradation de la couche d'ozone, etc. M. Riley *« comprend la nécessité d'une coopération internationale en matière d'environnement »*, a commenté M. Bush.

Pour compléter le futur cabinet de 14 membres qui entrera en fonction le 20 janvier prochain, M. Bush n'a plus à nommer que les secrétaires à l'énergie et au travail. – *(AFP, Reuter, UPI.)*

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

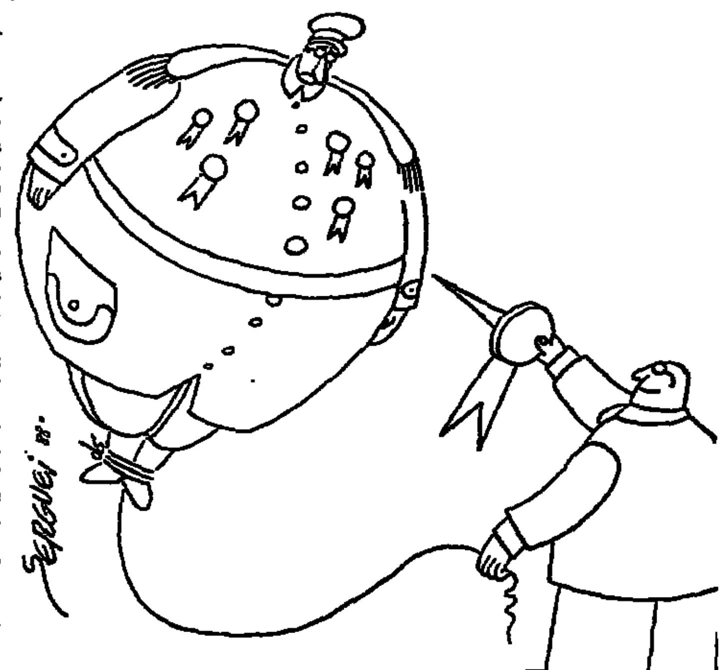
Europe

RFA

Les mal-aimés de la Bundeswehr

BONN
de notre correspondant

Le contre-amiral Elmar Schmähling n'a pas mâché ses mots. Cet ancien chef de la sécurité militaire et actuel directeur du bureau des études et exercices du ministère de la défense à Bonn, a en effet qualifié un discours du chancelier Kohl devant les chefs de corps de *« tissu de lieux communs n'engageant à rien »*. Il a reproché à son ministre, M. Rupert Scholz, de n'avoir pas su *« gagner la sympathie et l'adhésion des officiers »*.



Le cas du contre-amiral est actuellement à l'étude en vue d'une sanction. Mais même s'il reste isolé dans sa manière rude d'exprimer son *« ras-le-bol »*, cet officier supérieur traduit un malaise persistant qui traverse l'armée ouest-allemande de la base au sommet, et la méfiance grandissante dont le ministre de la défense fait l'objet dans la hiérarchie et dans le pays, huit mois après sa prise de fonction.

« A quoi servons-nous ? Pourquoi ne nous aime-t-on pas ? » Les officiers de la Bundeswehr sont déprimés. Ils ont le sentiment d'être maltraités par un pouvoir politique plus soucieux de se mettre en valeur par son rôle dans le processus de détente en cours que d'éduquer la population dans un esprit de défense. Le prestige de la Bundeswehr est en baisse dans les sondages, le nombre des jeunes recrues choisissant le service civil va croissant. Si l'on ajoute à cela les problèmes de carrière qui se posent aux officiers, les mises à la retraite anticipée de généraux pour cause de surnombre, on peut constater que les conditions sont réunies pour une grave crise dans la Bundeswehr.

Les remous actuels ont pour origine le débat public sur les vols à basse altitude après l'accident du meeting aérien de Ramstein au mois d'août dernier, où soixante-dix personnes avaient trouvé la mort, puis celui de Remscheid (six morts) suite à la chute d'un Thundesbolt de l'armée de l'air américaine. La décision du secrétaire d'Etat à la défense, M. Peter Kurt Würzbach, de supprimer jusqu'à la fin de l'année les vols à basse altitude de la Luftwaffe avait mis en fureur M. Scholz qui se trouvait en voyage aux Etats-Unis, et s'était conclue par le renvoi de M. Würzbach, très populaire chez les officiers.

Ainsi, l'armée a l'impression de n'être ni défendue ni dirigée d'une main ferme. Elle souffre de n'avoir de justification d'existence que comme élement subordonné de l'alliance, de n'être là que pour faire *« le sale boulot »* sans avoir les moyens d'influencer une stratégie dominée par les intérêts des alliés.

Souveraineté !

Encore une fois, c'est le contre-amiral Schmähling qui, dans un texte publié par le quotidien *Frankfurter Rundschau*, exprime sans ambages les sentiments dominants dans l'armée et dans le pays : *« Après les catastrophes de Ramstein et de Remscheid, de plus en plus nombreux sont les citoyens qui s'interrogent : sommes-nous encore un pays occupé ? (...) L'émergence de telles questions tient au fait qu'un élément essentiel de l'histoire d'après guerre a été complètement refoulé : la seconde guerre mondiale ne s'est pas terminée en 1945. Les puissances alliées occidentales se sont réservé dans le traité allemand de 1952 des droits spécifiques qui ne permettaient pas l'établissement d'une totale souveraineté en RFA. »* Formulées par un officier membre du SPD et publiées par un quotidien de gauche, ces thèses apportent un élément supplémentaire au dossier « souveraineté » qui est aujourd'hui passionnément débattu en RFA.

L'accumulation des incidents et des accidents lors des vols à basse altitude, le sentiment d'impuissance lorsqu'il s'agit de vols alliés, sont de plus en plus mal supportés, comme le stationnement d'armes nucléaires sur le territoire fédéral. Face à la montée de ce malaise, le gouvernement hésite : il ne veut pas mettre le doute dans l'esprit des alliés sur son ancrage dans l'alliance, mais il lui faut démontrer qu'il tient compte des aspirations populaires. Une tâche particulièrement difficile dans une période mouvante, où la nécessité même de l'effort de défense est largement mise en cause : 27 % seulement de la population s'estiment menacés par l'Est, selon un sondage effectué la semaine dernière pour la télévision.

LUC ROSENZWEIG.

Après le tremblement de terre en Arménie

92 000 personnes ont été évacuées de la région sinistrée

Selon la commission spéciale du bureau politique du PC soviétique créée au lendemain du tremblement de terre en Arménie, 92 000 personnes environ auraient été évacuées de la zone sinistrée à la date du 22 décembre. L'agence Tass précise que 50 000 d'entre elles – en majorité des enfants accompagnés de leurs professeurs et des vieillards – ont été dirigées vers des maisons de repos situées dans des stations balnéaires du sud de la Russie. Il y aurait toujours quelques 500 000 sans-abri. La commission qui, depuis le retour à Moscou du chef du gouvernement, M. Ryjkov, siège à Erevan sous la présidence du vice-premier ministre de l'URSS, M. Iouri Bataline, estime que l'un des problèmes les plus aigus actuellement est le retard intervenu dans l'acheminement vers les zones détruites de caravanes pour la mise en place d'un réseau d'aide médicale. Ces retards sont dus principalement aux défaillances des transports ferroviaires. Les autorités arméniennes sont appelées à mobiliser toutes les locomotives Diesel de la République.

Par ailleurs, en Azerbaïdjan, plusieurs fonctionnaires du ministère des transports ont été arrêtés et inculpés de détournement de fonds publics, en relation avec les récents troubles ethniques dans la République. Le quotidien *Troud* écrit dans son édition du jeudi 22 décembre que la police recherche également des personnes ayant pris part à des pogroms et des incendies d'habitations au cours des violents heurts qui s'étaient produits le mois dernier et qui avaient fait 30 morts. *Troud* ajoute que 15 855 armes à feu ont été confisquées par les autorités au cours des quatre dernières semaines, tant en Arménie qu'en Azerbaïdjan. Dans le même temps, la population locale a remis volontairement 22 000 armes aux pouvoirs publics. Selon *l'Etoile rouge*, le quotidien de l'armée, la situation à Bakou, capitale de l'Azerbaïdjan, *« n'est pas encore complètement revenue à la normale »*. – *(AFP, Reuter.)*

● **Un fils de George Bush en Arménie.** – Jeb Bush, un des fils du président élu américain George Bush, se rendra, samedi 24 décembre, en Arménie, avec un avion de l'agence privée de secours médicaux Amer-Cares, chargé de matériel et de jouets destinés aux enfants arméniens.

La diaspora arménienne à l'heure du séisme

(Suite de la première page.)

L'Arménie soviétique, restée le principal pôle de concentration des Arméniens en Orient, commence à organiser dans les années 20 des campagnes de « rapatriement » dont la plus massive est celle de l'après-guerre (environ 100 000 « retours » entre 1946 et 1948). Ce flot d'immigrants, qui reçoit de plein fouet le choc du stalinisme dans un pays sortant de la guerre, en pleine famine et crise du logement, aura le sentiment tenace d'avoir été dupé par les promesses d'une vie meilleure dans la mère Patrie, et reprendra le chemin de l'exil dès que le dégel permettra d'entrouvrir les frontières de l'URSS (1956). En trente ans, plus de 80 000 Arméniens soviétiques sont venus grossir les rangs de la diaspora.

Intégration

Actuellement plus de la moitié des six à sept millions d'Arméniens vivent hors des frontières de la RSS d'Arménie (3,3 millions habitants dont trois millions d'Arméniens). En Turquie ils ne sont plus que 50 000, groupés surtout à Istanbul. Les plus fortes concentrations sont celles du Moyen-Orient (environ 500 000 dont 150 000 au Liban, 120 000 en Syrie, 125 000 en Iran, quelques dizaines de milliers dans les Etats du Golfe), de la CEE (500 000 dont 350 000 en France), des Etats-Unis (600 000) et de l'Amérique du Sud (150 000). Mais il ne faut pas oublier la diaspora soviétique, 1,5 million d'Arméniens répartis entre la Géorgie, l'Azerbaïdjan, la Russie et l'Asie centrale.

Faute de libertés associatives et partant de structures communautaires, elle est menacée de russification. En Transcaucasie, une partie des Arméniens sont dans la situation complexe d'une minorité sur leurs propres territoires, en bute à une discrimination de la part de la nationalité titulaire de la République où elle réside. La région du Haut-Karabakh en est un exemple. A Bakou, où vivent 250 000 Arméniens, il n'existe aucune école arménienne depuis 1949.

Depuis soixante-dix ans, malgré l'éclatement de la société traditionnelle et leur émiettement sur les cinq continents, les Arméniens ont fait preuve de remarquables capacités d'intégration dans les pays d'accueil et ont montré une obstination à survivre en tant que groupe national. Les orphelins et les déracinés, ces paysans prolétarisés de la première génération, furent jusqu'à leur disparition des exilés, des hôtes provisoires, portés par une terrible nostalgie et par la certitude quasi mystique que la justice triompherait et qu'ils retourneraient dans leur patrie. La deuxième génération, celle des enfants nés sur les bateaux de l'exode ou dans les camps en Grèce, en Syrie, au Liban, à Marseille (le camp du boulevard Oddot), dans les « zones » des grandes métropoles françaises ou américaines, refusa la condition de prolétaire, trouvant dans le travail à domicile, l'artisanat ou le petit commerce une échappatoire à l'usine tandis que les naturalisations acquises selon un rythme variable accéléraient l'intégration. Totalement imprégnés des récits de massacres et de déportations, ils s'approprièrent en les assumant ou en les refoulant les souvenirs et la nostalgie de leurs aînés. La troisième et la quatrième génération se différencient radicalement des deux précédentes. Elles ont cessé d'être arménophones, sauf au Moyen-Orient, où l'espace dévolu aux Arméniens et aux minorités chrétiennes rétrécit comme une peau de chagrin. Elles sont souvent diplômées, modernes, totalement intégrées aux classes moyennes urbaines et au secteur tertiaire des sociétés d'accueil avec une entrée massive dans l'enseignement, la recherche, les professions libérales, les métiers d'ingénieurs, ceux du spectacle, des médias, de l'art et de la littérature.

Quelques mythes ébranlés

Le mouvement du Karabakh – avec ses manifestations massives, son défi permanent au pouvoir et à l'ordre soviétique, cette victoire remportée sur la peur héritée de l'ère stalinienne, – a frappé de stupeur une diaspora nullement préparée à jouer un rôle de soutien actif à l'Arménie soviétique, mais soulevée d'enthousiasme et d'espoirs confus.

A la veille du tremblement de terre, le pogrom de Soumgaït et le chassé-croisé de cent à deux cent mille réfugiés arméniens et azéris, les refus réitérés de Moscou de tenir compte des aspirations populaires arméniennes (le rattachement du Haut-Karabakh à l'Arménie), l'établissement de l'état d'urgence à Erevan, ont eu une valeur de séisme politique, avant le déchaînement des forces telluriques.

Le tremblement de terre a non seulement révélé toutes les carences et les tares du système soviétique, mais il a obligé la diaspora à une brutale et douloureuse révision de son appréciation des progrès accomplis par l'Arménie dans le cadre du régime soviétique. Vissés devant leur poste de télévision, à l'écoute des radios nationales et étrangères et, en particulier, des radios communautaires comme Radio-AYP dans la région parisienne ou Radio-Arménie à Lyon et à Marseille, les Arméniens de France passent des heures à décrypter les images, à décoder et commenter les rumeurs les plus folles, où revient obstinément l'image d'un complot destiné à faire disparaître les Arméniens d'Arménie.

Les arrestations des dirigeants des divers mouvements qui, depuis dix mois, incarnent la résistance et la volonté arménienne, donnent à la diaspora l'impression que le pouvoir soviétique a saisi cette occasion pour renforcer l'état de siège et pour décapiter le mouvement arménien.

Le tremblement de terre a pris ainsi une dimension politique. D'heure en heure, les Arméniens de la diaspora, favorables, il y a peu, à la perestroïka et à la glasnost, ont une perception de plus en plus dégradée de l'expérience gorbatchevienne.

Les événements de ces dernières semaines ont sérieusement ébranlé quelques mythes tenaces qui circulaient dans la diaspora. En acceptant la soviétisation, en renonçant à l'indépendance, le peuple arménien avait acquis la sécurité et s'était assuré la protection de la Russie contre l'encerclement turc en Anatolie et en Azerbaïdjan. La politique soviétique de surindustrialisation de ce « Sud » arménien et son corollaire, l'urbanisation poussée, représentaient de réels progrès économiques et culturels après la catastrophe de 1915. La croissance démographique et la consolidation nationale étaient assurées au sein de l'URSS. L'Arménie soviétique serait, tôt ou tard, la base à partir de laquelle se ferait l'unification territoriale.

L'ampleur même de sa mobilisation a permis à la diaspora de prendre conscience de ses énergies, de ses moyens et de ses capacités. Elle espère que la politique d'ouverture, qui a permis à l'aide internationale de parvenir en Arménie, continuera et qu'elle n'est pas uniquement destinée à renforcer une image positive de M. Gorbatchev auprès des médias occidentaux.

Au moment où la tectonique des plaques s'est combinée à la géopolitique pour provoquer la deuxième catastrophe arménienne du vingtième siècle, la diaspora revendique non pas de financer la reconstruction de l'Arménie mais de participer directement, avec ses ingénieurs, ses architectes, ses médecins, ses enseignants, ses industriels, ses ouvriers, ses jeunes, à la construction d'une patrie qui lui a été confisquée pendant soixante-dix ans.

ANAHIDE TER MINASSIAN
(universitaire)
et CLAIRE MOURADIAN
(chercheur au CNRS).

Nouvelle affaire de vente illégale de technologies nucléaires

La découverte d'un trafic illégal de technologies nucléaires ouest-allemandes à destination du Pakistan, de l'Inde et de l'Afrique du Sud – trois pays qui ne sont pas liés par le traité de non-prolifération nucléaire – embarrasse le gouvernement et les milieux politiques de RFA.

Une information a été ouverte, mercredi 21 décembre, par le parquet de Hanau (centre de la RFA) à l'encontre de l'ancien directeur (placé le 9 décembre sous mandat d'arrêt mais laissé en liberté) d'une entreprise de Francfort spécialisée dans l'exportation de technologies, Neue Technologien Gmbh (NTG), et de l'actuel directeur d'une entreprise nucléaire, Physikalisch-Technische Beratung, à Ortenberg, près de Francfort.

Les deux hommes, dont l'identité n'a pas été dévoilée, sont soupçonnés d'avoir livré entre 1982 et 1988 à destination du Pakistan des matières fissiles et des appareils de traitement de l'uranium. Ils auraient aussi fourni des tuyaux de cadmium et d'autres matériaux à l'Inde, ainsi qu'une machine de mesure de la radioactivité à l'Afrique du Sud, selon le parquet.

Le gouvernement fédéral a constitué dès mardi soir un groupe de travail au plus haut niveau, avec la participation de représentants des ministères de l'environnement, de l'intérieur, de la justice et des affaires étrangères, a indiqué un porte-parole gouvernemental. Ce groupe devra d'ici janvier étudier la situation et ses éventuelles conséquences.

Au début de l'année 1988, la RFA avait déjà été éclaboussée par le scandale de la société Transnuklear et de sa maison mère Nukem, qui s'était livrée à un trafic de déchets nucléaires entre la Belgique et la RFA. Les deux entreprises ont depuis fermé leurs portes. – *(AFP.)*

POLOGNE : après les propositions de M. Rakowski

Il ne peut y avoir d'accord sans légalisation de Solidarité réaffirme Lech Walesa

Varsovie. – Lech Walesa a exprimé, jeudi 22 décembre, sa satisfaction au sujet des débats du plénum du comité central du PC polonais, qui ont montré une certaine volonté de voir le système des syndicats changer dans ce pays (*le Monde* du 23 décembre), mais il préfère attendre la légalisation du statut de Solidarité avant d'entamer des négociations avec le pouvoir.

« *C'est un signe* [du parti], *mais nous répétons une nouvelle fois que, si Solidarité ne redevient pas un syndicat légal, il n'y a aucune possibilité d'accord* », a expliqué le chef du syndicat dissous lors d'une conversation téléphonique depuis son domicile de Gdansk.

Le Parlement polonais a, par ailleurs, examiné jeudi un ensemble de réformes économiques destinées à changer considérablement les orientations qui prévalaient jusqu'à présent. Parmi les projets de loi à l'étude figurent la possibilité pour tous de créer une entreprise privée, l'ouverture de la Pologne aux investissements étrangers, une réforme bancaire et le libre échange de zlotys contre des devises étrangères.

Voici, d'autre part, quelques précisions biographiques sur certaines des personnalités, peu connues jusqu'alors, qui ont fait mercredi leur entrée au bureau politique et au secrétariat du comité central du POUP (Parti ouvrier unifié polonais) :

Au bureau politique :

– *M. Zbigniew Michalek* est né en 1934. Il a fait ses études à l'école d'agriculture de Cracovie et a dirigé une entreprise agricole. Depuis 1981, il était secrétaire du comité central du Parti et s'occupait des affaires agricoles et agro-alimentaires. En 1965-1966, il a fait un stage à Purdue University, aux Etats-Unis.

– *M. Rjanusz Reykowski*, né en 1929, est un psychologue de formation, professeur à l'université de Varsovie. Membre du parti depuis 1949, il n'occupait aucun poste dans l'appareil jusqu'en 1984. Depuis 1983, il est membre du comité exécutif du PRON (Conseil de renaissance nationale).

– *M. Kazimierz Cypryniak*, né en 1934 dans une famille paysanne, a fait des études à l'école d'agriculture de Stettin. Il est membre du Parti depuis 1954, et, en novembre 1980, devient premier secrétaire de Voïvodie à Stettin. En mai 1981, il avait été nommé secrétaire du comité central.

Au secrétariat :

– *M. Zygmunt Czarzasty* est né en 1942 dans une famille paysanne. Il est juriste de formation, il a fait sa carrière dans les services du procureur de Voïvodie à Gdansk. Il est membre du parti depuis 1965 ; il entre dans l'appareil du PC en 1973. En 1980, il devient sous-directeur du département des affaires socio-professionnelles du comité central.

A TRAVERS LE MONDE

Hongrie

Réduction des dépenses militaires et des subventions au parti

Le Parlement hongrois a adopté, mercredi 21 décembre, un budget d'austérité pour 1989, qui prévoit une réduction très importante des dépenses militaires et des sommes allouées au Parti socialiste ouvrier au pouvoir. Ce budget, dont la version est la plus radicale des quatre proposées au Parlement, est destiné à venir à bout de la dette extérieure hongroise (102 milliards de francs de dette brute), la plus importante des pays de l'Est par habitant.

Les dépenses militaires, dont une réduction de 16 % avait déjà été décidée suite à l'annonce par M. Mikhaïl Gorbatchev du retrait de troupes soviétiques d'Europe centrale, seront de nouveau amputés de un milliard de forints.

Les allocations au parti communiste seront réduites de 600 millions de forints et celles prévues pour l'organisation des jeunesses communistes se verront diminuées de 300 millions de forints. – *(AFP).*

Etats-Unis

M. Bush souhaite le « départ » du général Noriega

Le président américain Ronald Reagen et son successeur George Bush ont réaffirmé, jeudi 22 décembre, leur soutien à M. Eric Delvalle, toujours considéré par Washington comme le président *« légitime »* du Panama, face à M. Manuel Solis Palma, imposé par l'homme fort du régime, le général Manuel Antonio Noriega. M. Delvalle, évincé en février dernier, s'est entretenu pendant une quinzaine de minutes à la Maison Blanche avec MM. Reagan et Bush, après avoir rencontré la veille le secrétaire d'Etat George Shultz. A l'issue de cette rencontre, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, a indiqué que la politique américaine concernant Panama *« n'a pas changé et ne changera pas »*. *« Notre politique sera que M. Noriega doit partir. Il ne faut pas se méprendre à ce propos »*, a déclaré, selon le porte-parole, M. George Bush.

Les Etats-Unis tentent par des pressions diverses, depuis février dernier, d'obtenir le départ du général Noriega, inculpé de trafic de drogue par les instances judiciaires de Floride. Des négociations entamées avec le commandant des forces armées s'étaient soldées par un échec au mois de mai. M. Fitzwater a indiqué qu'aucun pourparler n'avait eu lieu depuis lors, mais que les Etats-Unis étaient *« toujours disponibles »* pour discuter avec les représentants du général Noriega. Il a précisé ne pas être au courant de l'intention prêtée au général de négocier, et il a affirmé que le thème d'une intervention militaire américaine à Panama n'avait pas été abordé. M. Delvalle voulait, a ajouté M. Fitzwater, *« être assuré de la fermeté des Etats-Unis, et il l'a été »*. De nouveaux rebondissements concernant « le feuilleton Noriega » ne sont donc pas à exclure, d'autant que l'élection présidentielle doit avoir lieu au Panama au mois de mai 1989. – *(AFP, UPI.)*

Asie

CORÉE DU NORD : la tournée asiatique de M. Chevardnadze

L'URSS s'efforce de concilier ses relations avec Pyongyang et un rapprochement avec Séoul

Avant de quitter Manille pour Pyongyang, où il est arrivé jeudi 22 décembre, le ministre soviétique des affaires étrangères a laissé entendre que Moscou pourrait procéder au démantèlement unilatéral de sa base militaire de *Cam-Ranh*, au Vietnam, a indiqué son homologue philippin, M. Manglapus. M. Chevardnadze, qui a remis à *Mme Cory Aquino* une invitation officielle de M. Gorbatchev, a, d'autre part, déclaré que l'URSS n'avait jamais fourni d'aide aux guérilleros communistes de la Nouvelle Armée populaire (NPA) et qu'elle n'avait pas l'intention de porter atteinte aux relations traditionnelles entre les Philippines et les Etats-Unis.

TOKYO
de notre correspondant

Relativement simples à gérer lorsqu'il s'agissait de contrebalancer l'influence chinoise, les relations entre l'URSS et la Corée du Nord sont devenues plus délicates depuis que Moscou a commencé à « flirter » avec Séoul. Les dirigeants du Kremlin doivent, en effet, trouver une voie qui leur permette de concilier leurs intérêts nationaux du moment : développer leurs relations avec la Corée du Sud dans le cadre du processus de redressement économique engagé par M. Gorbatchev et ménager leur position stratégique au Nord.

Certes, on affirme à Pyongyang que les relations avec Moscou n'ont jamais été meilleures. Mais la visite en République populaire démocratique de Corée (RPDC) de M. Chevardnadze n'en intervient pas moins à un moment où les Nord-Coréens sont irrités par l'attitude des Soviétiques et des pays de l'Est (comme au demeurant des Chinois), qui non seulement ont participé aux Jeux olympiques de Séoul, mais, développent rapidement leurs relations avec le Sud.

Le président sud-coréen Roh Tae-woo a déclaré, le 20 décembre, que Séoul et Moscou établiraient des relations diplomatiques avant 1993. Le lendemain, à Tokyo, M. Chevardnadze précisait que l'URSS entendait certes accroître ses rapports économiques avec la Corée du Sud, mais que cela ne signifirait pas qu'elle ait l'intention de normaliser ses relations avec ce pays.

En attendant, selon la presse sud-coréenne, Korean Air devrait incessamment recevoir l'autorisation de survoler la Sibérie, et les deux pays doivent ouvrir au début de l'année prochaine des représentations commerciales dans leurs capitales respectives. A la fin de 1988, le commerce entre la Corée du Sud et l'URSS dépassera les 200 millions de dollars, en augmentation de 50 % (montant, il est vrai, encore faible par rapport au 1,6 milliard du commerce sino-sud-coréen). Les groupes industriels sud-coréens se pressent à Moscou, derrière le plus entreprenant en ce domaine : Daewoo.

Non seulement le niveau technologique de la Corée du Sud paraît plus adapté à l'état de l'économie soviétique que celui, hyper-sophistiqué, des Japonais, mais encore les Coréens sont demandeurs et soucieux de prendre pied sur le marché soviétique. Les Japonais en revanche, déjà solidement implantés, sont plus réservés.

Après avoir dénoncé avec véhémence la « *traîtrise* » de la Hongrie, qui a échangé avec la Corée du Sud des missions diplomatiques (sans pour autant que les relations entre les deux pays aient été normalisées), et rappelé son ambassadeur à Budapest, Pyongyang s'est abstenu de tout commentaire officiel sur l'attitude soviétique (ou chinoise).

Avec le rapprochement sino-soviétique, la Corée du Nord a perdu une marge de manœuvre dont M. Kim Il-sung avait su tirer avantage au cours des vingt dernières années. Les Chinois se rapprochant plus rapidement de Séoul avec leur maestria habituelle à séparer la politique et l'économie, les Soviétiques ne sont pas en position trop difficile à Pyongyang. Mais ils ne voudraient pas perdre les « *investissements* » réalisés depuis de longues années en RPDC.

Jeu de bascule

Dans l'habile jeu de bascule mené par Pyongyang entre Moscou et Pékin, il y a eu des phases où l'un ou l'autre des grands alliés de la RPDC était en position privilégiée.

A la suite de la visite à Moscou, en octobre 1984, de M. Kim Il-sung (la première en vingt-trois ans, suivie d'une seconde en 1986), les relations entre l'URSS et la RPDC se sont considérablement renforcées. En un an, le commerce a augmenté de 50 %, le déficit du Nord s'aggravant, et la coopération militaire s'est développée de manière notable : fourniture d'armements par l'URSS (Mig-23, hélicoptères et missiles), ouverture du port de Nampo aux navires et de l'espace aérien nord-coréen aux chasseurs soviétiques. Selon l'agence de défense japonaise, en octobre 1986, en outre, eut lieu un premier exercice naval conjoint, tandis que se développaient les échanges de personnel. L'année suivante, l'URSS a fourni à Pyongyang des Mig-29 et obtenu l'accès à d'autres ports nord-coréens.

Ce renforcement de la capacité militaire de la RPDC par l'URSS semble s'inscrire, estiment les experts à Tokyo, dans une stratégie soviétique à plusieurs niveaux. Tout d'abord assurer l'équilibre des forces dans la péninsule (face aux armements nucléaires et au F-16 américains déployés au Sud). Tant qu'existera ce que le Kremlin estime constituer une menace pour sa sécurité, il s'efforcera de ne pas offenser l'allié nord-coréen. Ainsi, les Soviétiques sont discrets sur le processus de succession « dynastique » en cours à Pyongyang.

Plutôt que d'influencer son difficile et imprévisible allié nord-coréen, Moscou cherche à créer avec les autres grandes puissances un nouvel environnement qui serve ses objectifs : le début de dialogue entre les deux Corées et la proposition d'un pacte de non-agression se situent dans cette ligne. Ils se conjuguent à l'initiative de Washington d'autoriser à nouveau ses diplomates à avoir des contacts avec leurs homologues nord-coréens. Tout en ménageant les susceptibilités de Pyongyang, qui a de bonnes raisons de se sentir isolé, M. Chevardnadze cherchera vraisemblablement à inciter ses interlocuteurs à participer à cette politique. Ceux-ci ne semblent guère avoir d'autre choix.

PHILIPPE PONS.

● ***Le second fils de M. Kim Il-sung, ambassadeur en Bulgarie.*** – M. Kim Pyong-il, second fils du président Kim Il-sung, a été nommé *ambassadeur en Bulgarie, a annoncé* mardi 13 décembre Radio-Pyongyang. M. Kim avait été nommé, en août dernier, ambassadeur en Hongrie, *mais avait été rappelé* un mois plus tard en signe de protestation à la suite de la décision de Budapest d'établir des relations officielles avec *Séoul. Actuellement, les relations hungaro-nord-coréennes* ont été ramenées au niveau de chargé d'affaires. – *(Corresp.)*

Diplomatie

A Vienne

La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe devrait achever ses travaux entre le 17 et le 19 janvier

VIENNE
de notre correspondante

La séance de clôture de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), réunie à Vienne depuis novembre 1986, devrait se tenir entre le 17 et le 19 janvier, a annoncé, jeudi 22 décembre, le chef de la délégation autrichienne, M. Rudolf Torovsky. La Conférence devrait terminer ses travaux par l'adoption d'un document final rédigé par les pays neutres et non alignés, en étroite consultation avec les autres participants à la conférence (1) « *dans les premiers jours du mois de janvier* », selon M. Torovsky.

La date proposée par le ministre autrichien des affaires étrangères, M. Alois Mock, a l'avantage de permettre aux ministres des affaires étrangères de participer à la conférence sur les armes chimiques à Paris (7 au 11 janvier) et d'être antérieure au changement d'administration aux Etats-Unis, le 20 janvier.

Notion de « prisonniers politiques »

Les neutres et non-alignés s'efforcent actuellement de servir de médiateurs entre l'Est et l'Ouest pour surmonter les dernières divergences qui concernent essentiellement la « troisième corbeille » c'est-à-dire le chapitre des droits de l'homme. Des formulations restent à trouver au sujet de l'arrêt du brouillage des radios occidentales à l'Est, du droit d'émigrer pour les personnes prétendument détentrices de secrets d'Etat, de la surveillance des dispositions de l'acte final d'Helsinki, ainsi que du nombre et du lieu des conférences de suivi.

La question de la tenue d'une conférence sur les droits de l'homme à Moscou en 1991 n'est toujours pas réglée. Le chef de la délégation américaine, M. Warren Zimmermann, estime jeudi que « *Moscou n'a toujours pas rempli toutes les conditions posées par Washington* ». Il a admis « *des progrès considérables* » en matière de droits de l'homme en URSS, mais il a indiqué que de graves divergences subsistent dans la définition de la notion de « *prisonniers politiques* », l'Union soviétique refusant encore de considérer comme tels certaines personnes condamnées pénalement ou détenues en hôpital psychiatrique.

En plus, les Occidentaux ont soumis « *trop tard* », comme l'a regretté M. Torovsky, une nouvelle proposition visant à imposer des « *règles de bonne conduite* » aux pays qui se portent candidats à l'organisation d'une des conférences de suivi de la CSCE, proposition qui n'a évidemment pas suscité l'enthousiasme des pays de l'Est. Les travaux de la CSCE se poursuivront sans pause de Noël pour achever la rédaction du document final.

WALTRAUD BARYLI.

(1) Il s'agit de tous les pays européens à l'exception de l'Albanie, ainsi que des Etats-Unis et du Canada, soit trente-cinq Etats.

La réduction des forces en Europe de l'Est

« Des chars ultramodernes seront envoyés à la casse »

précise un général soviétique

Les forces qui seront retirées d'Europe de l'Est dans le cadre des réductions unilatérales annoncées par M. Gorbatchev à New-York le 7 décembre ne seront pas des forces auxiliaires, et leurs armements – qui seront détruits et non évacués vers d'autres régions – ne seront pas la partie la plus démodée de l'arsenal, a indiqué, jeudi 22 décembre au cours d'une conférence de presse à Moscou, le général Iouri Lebedev, responsable à l'état-major des forces armées soviétiques.

« *On a dit que les vieux tanks seront retirés : cela est faux*, a dit le général. *Les six divisions blindées dont le retrait* (de RDA, de Hongrie et de Tchécoslovaquie) *a été annoncé seront dissoutes et leur matériel de combat, y compris les chars ultra-modernes, seront envoyés à la casse. Sauf leur moteur, qu'il est prévu d'utiliser dans l'économie.* »

Le général Lebedev a encore précisé que la réduction annoncée par M. Gorbatchev pour les troupes soviétiques en Mongolie « *pourra dépasser 50 %* », mais qu'il n'est pas envisagé de réduire la durée du service militaire, ni de recourir à une forme de volontariat dans l'armée. Enfin, il a démenti que M. Chevardnadze ait critiqué l'armée pour sa lenteur à publier le budget militaire de l'URSS (*le Monde* du 23 décembre). « *Ce n'est pas l'armée qui est en cause* », a-t-il dit, mais les difficultés de la réforme des prix, toujours à l'étude, de même que « *la définition d'une convertibilité du rouble* » qui s'opposent, selon lui, à la publication immédiate du budget militaire. – *(AFP, Tass.)*

Politique

Le bilan de la session parlementaire

La fragilité du gouvernement ferment du renouveau de l'Assemblée

Assemblée nationale, terre de contrastes... En 1981, il était urgent, pour une gauche prisonnière du *« syndrome Allende »*, de faire vite pour forger le « socle du changement » ; en 1986, le gouvernement Chirac, pris par le temps, mit les bouchées doubles pour défaire ce qui avait été fait : d'un côté comme de l'autre, on proclamait les bienfaits de la *« rupture »* tout en dénonçant l'*« héritage »*. Les « sessions idéologiques » étaient au rendez-vous avec leur cortège de clameurs et de passes d'armes.

Cette première session budgétaire 1988 est également, d'une certaine façon, une session de rupture. Les traditionnels trains législatifs, porteurs de réformes lourdes et parfois brutales, n'ont pas été au rendez-vous. Le climat s'est détendu, les députés préférant se défouler lors des questions au gouvernement le mercredi, faute de pouvoir le faire lors des débats législatifs en séance publique, sur des textes qui ne prêtaient pas le flanc à de virulentes attaques.

Soucieux de redonner au Parlement le tonus qui lui fait défaut depuis trente ans, contraint par l'absence de majorité absolue à respecter ce souhait qui, en d'autres temps, restait un vœu pieux, le premier ministre a délibérément choisi un *« pilotage fin »*, parfois au grand dam de ses amis. Plutôt que d'abroger les lois héritées de la période précédente, le gouvernement a cherché à les retoucher. Ainsi fut fait pour la loi Méhaignerie (la colère du PS sur ce sujet n'est pas éteinte). Ce pilotage a donné des résultats « fins », contraires aux prévisions lourdes faites au début d'une session sur laquelle planait la menace d'un 49-3 à répétition. Session des paradoxes, puisque c'est pourtant le texte, à ambition consensuelle, sur le Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui a hérité du seul 49-3 de la période.

Force est de constater – voici un autre paradoxe – que c'est bien parce que la situation du gouvernement est délicate que l'Assemblée a pu délibérer, que plusieurs textes ont été adoptés à l'unanimité et que l'exécutif a retrouvé le chemin du dialogue avec les parlementaires. C'est cette fragilité qui a été le ferment du renouveau de l'Assemblée. Il ne faut pas, pour autant, présenter une vision trop idyllique ; l'exécutif reste fort et dispose d'instruments de coercition dont il a fait usage (urgence, vote bloqué, seconde délibération, 49-3, etc.). Les présidents des commissions se plaignent toujours de l'indigence dans laquelle ils se trouvent face aux puissants cabinets ministériels. M. Jean-Michel Bélorgey (PS, Allier), président de la commission des affaires sociales, en a fait l'expérience quand il a fallu qu'il s'attaque au revenu minimum d'insertion (RMI). Il produira sur ce sujet un remarquable rapport, mais après avoir déployé des trésors d'énergie.

Le compromis permanent

C'est une des raisons qui ont poussé son collègue de la commission des finances, M. Dominique Strauss-Kahn (PS, Val-d'Oise), à faire augmenter les crédits d'étude de sa commission et à mettre en place des groupes de travail de façon à pouvoir faire, en matière budgétaire, des propositions au gouvernement avant que celui-ci ne dépose sur le bureau des Assemblées son projet tout ficelé.

Le ministre des relations avec le Parlement n'en a pas fait mystère, il y a eu, en permanence, au cours de cette session, compromis entre le gouvernement et certains groupes. Les députés socialistes ont eu d'ailleurs, à plusieurs reprises, la désagréable impression d'être orphelins, « leurs » ministres multipliant les clins d'œil vers le centre et les bonnes manières à l'égard des communistes. Le gouvernement a-t-il – comme l'en accuse plus d'un député socialiste – privilégié l'accord au centre plutôt qu'à gauche ? Le bilan quantitatif le dément.

L'UDC dans l'opposition

Ce qui est vrai, c'est que les négociations avec l'Union du centre ont toujours eu un caractère plus visible que celles menées avec le PCF. Il n'était pas rare de voir les ministres Bérégovoy et Charasse bras dessus, bras dessous avec MM. Bruno Durieux (UDC) et Edmond Alphandéry (UDC), alors qu'André Lajoinie n'acceptait le contact que dans son bureau éclairé d'une maigre ampoule. Au chapitre des concessions, les centristes ont obtenu, concrètement, plus de choses que les élus communistes. Il est vrai que pour ces derniers le positionnement au Parlement n'était pas la simple résultante du contenu des textes : les municipales ont pesé de tout leur poids.

Curieusement, et c'est un autre changement, les affrontements ont été souvent moins forts entre la majorité et les oppositions qu'au sein des groupes eux-mêmes. Au RPR, les « rénovateurs » ont semblé pendant presque toute la session marginalisés, incapables de faire entendre leur spécificité : il faudra attendre la motion de censure de M. Philippe Séguin (RPR, Vosges) pour la percevoir. Mais cette première censure de la législature a plutôt joué le révélateur des fractures internes au sein du groupe gaulliste d'une part, et au sein de l'opposition d'autre part. L'UDF et l'UDC ont refusé de cosigner cette motion de censure, décidée sans eux. De même, ils refuseront de riposter au 49-3 sur le CSA par une nouvelle motion de censure. Plus d'une fois, dans l'hémicycle, les élus RPR reprocheront aux députés centristes de faciliter la tâche du gouvernement. Les relations, en cette fin de session, entre UDC et RPR sont extrêmement tendues. Les centristes se félicitent quant à eux d'avoir atteint deux de leurs objectifs : attirer l'UDF vers eux, juger les textes du gouvernement au coup par coup, en tentant de les améliorer. Il reste que, sur les projets les plus politiques, les votes de l'UDC classent indiscutablement ce groupe dans l'opposition, M. Raymond Barre, qui n'a pas voté la censure, se situant, quant à lui, *« ailleurs »*...

Du côté du groupe socialiste, les mouvements sociaux sont venus à point pour contraindre tout le monde au silence et à la discipline. Nombreux sont les députés qui dénoncent, dans la méthode Rocard, une technique homéopathique et qui ajoutent que, de l'homéopathie à l'apathie, il n'y a qu'un pas. L'affaire des amendements Pezet sur Marseille a été l'un des points de cristallisation de cette acrimonie, dont le chef de l'Etat a eu sa part. Aussi peut-on se demander, faute de plus amples explications de la part de l'intéressé, comment interpréter la petite phrase de M. Louis Mermaz selon laquelle son groupe *« a infléchi la politique du gouvernement »* et qu'il entend le faire *« de plus en plus »* à l'avenir...

PIERRE SERVENT.

Les textes définitivement adoptés

● **Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).** – *Aucune motion de* censure n'ayant été déposée dans le délai de vingt-quatre heures suivant l'examen du projet relatif à la liberté de la communication, en dernière lecture, après le recours à l'engagement de la responsabilité du gouvernement (article 49-3 de la Constitution), le texte a été définitivement adopté jeudi 22 décembre à 17 h 15.

Dans un communiqué, les présidents des groupes RPR et UDF de l'Assemblée, MM. Bernard Pons et Jean-Claude Gaudin annoncent qu'ils vont saisir le Conseil constitutionnel sur la conformité du texte à la Constitution. Selon le communiqué, *« un trop grand nombre de dispositions de cette loi sont contraires à la Constitution en ce qu'elles laissent une trop grande part de décisions au pouvoir exécutif et qu'elles semblent porter plus l'accent sur la volonté de sanctions que sur le désir de protéger la liberté d'expression »*.

● **Fonction publique territoriale.** – *Les débats se suivent et se ressemblent.* Le projet de loi relatif à la réorganisation des services extérieurs de l'Etat et à la fonction publique territoriale, qui a été soumis, jeudi 22 décembre à deux reprises, à l'Assemblée nationale – le matin en deuxième lecture et l'après-midi, après un retour au Sénat, en lecture définitive, – a donné lieu au même accrochage entre la majorité et l'opposition que lors de son premier examen, le 10 décembre.

Après l'échec de la commission mixte paritaire, les députés sont donc revenus au texte qu'ils avaient adopté en première lecture, réintégrant notamment un article – amendé par le Sénat – sur le contrôle des crédits de fonctionnement de la Ville de Paris par la chambre régionale des comptes, dû à l'initiative de M. Jean-Marie Le Guen (PS, Paris). L'opposition, notamment parisienne, réitéra par la voix de M. Jean Tibéri (RPR, Paris) son hostilité à cette disposition, qui avait pour conséquence directe la suppression de la questure de Paris instaurée en 1939.

M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat chargé des collectivités territoriales, justifiait cette mesure par le souci d'étendre à Paris le droit commun en matière de contrôle sur les collectivités par une chambre régionale des comptes, et donc de supprimer le statut dérogatoire de la capitale. Sur ce point, M. Tibéri observait que son groupe était favorable à ce contrôle mais qu'il restait opposé à la suppression de la questure.

Les débats se compliquaient quand deux amendements sur ce sujet, déposés par M. Jean-Claude Peyronnet (PS, Haute-Vienne), rapporteur du projet au nom de la commission des lois, furent soumis à l'examen des députés. Le premier réintroduisait sans modification l'article adopté en première lecture : le second – tenant compte des suggestions de l'oppposition – établissait également le contrôle de la chambre régionale des comptes sur la Ville de Paris mais ne remettait pas en cause la question de la questure, en précisant que celle-ci continuerait à *« gérer les crédits »*. M. Tibéri se déclara, au nom de son groupe et même au nom de l'ensemble de l'opposition, favorable au second amendement.

Le compromis semblait donc possible. Mais l'orateur socialiste, M. Jean Auroux (Loire) se prononça contre le maintien de l'existence de la questure à Paris, rejoint sur ce point par M. Baylet. *« La formule de la questure est de nature à donner à certaines collectivités locales une efficacité, une rapidité, une souplesse qui sont, en effet, souhaitables »*, observa M. Auroux, précisant qu'il demandait au gouvernement d'examiner les possibilités de l'extension de ce mécanime à d'autres collectivités territoriales. Autrement dit : c'est intéressant, commençons donc par la supprimer à Paris, pour voir ensuite comment nous pourrons l'étendre ailleurs. Une argumentation quelque peu oiseuse, que ne manqua pas de relever M. Tibéri.

Rien n'y fit. Par 277 voix contre 263 (le groupe communiste s'était abstenu), l'Assemblée adopta le premier amendement, faisant de ce fait « tomber » le second, qui n'avait plus lieu d'être examiné.

Après un passage au Sénat, qui rétablit à son tour un amendement maintenant l'existence de la questure, le texte fut de nouveau soumis, en fin d'après-midi, à l'Assemblée. Cette fois, M. Tibéri prit lui-même l'initiative de déposer un nouvel amendement, reprenant, à quelques mots près, celui de M. Peyronnet. Une fois de plus, le gouvernement s'y apposa, et cet amendement fut donc rejeté. La questure de Paris a donc été définitivement supprimée.

Les députés ont, en outre, rétabli *« l'amendement Mexandeau »*, qui avait été supprimé par le Sénat, étendant aux communes de plus de deux mille cinq cents habitants (et *non plus trois mille cinq cents*) le mode de scrutin proportionnel majoritaire à deux tours pour les municipales.

Ils ont également réintroduit le paritarisme entre élus et représentants des organisations syndicales au sein du conseil d'administration du Centre national de la fonction publique territoriale. De même, ils ont confirmé leur choix en faveur de l'application de la proportionnelle pour la désignation des représentants des communes aux conseils des communautés urbaines, et ce malgré l'opposition de l'UDF, du RPR et de l'UDC.

L'Assemblée nationale a définitivement adopté l'ensemble du projet de loi relatif aux collectivités territoriales avec le seul soutien du groupe ccialiste, le RPR, l'UDF et l'UDC ayant voté contre, tandis que les communistes s'abstenaient.

PASCALE ROBERT-DIARD.

M. JUPPÉ : que les centristes se décident

M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a indiqué, au cours de son point de presse, jeudi 22 décembre, qu'il était *« choqué de voir les centristes négocier avec le gouvernement sur certains textes sans en avoir parlé auparavant à leurs alliés »*. Cela *« ne respecte pas la règle du jeu dans une opposition qui se veut unie »*.

M. Juppé conteste surtout les reproches adressés par les centristes au RPR à propos de l'Europe en affirmant : *« Nos vingt propositions sont dans le droit fil de la politique menée par le gouvernement Chirac entre 1986 et 1988, et nous n'avons alors entendu aucune critique de la part de M. Méhaignerie. »* Il ajoute : *« Ou bien les centristes ont déjà pris la décision de faire une liste à part, et alors ils doivent le dire tout de suite, et on avisera ; ou bien cette décision n'est pas prise, et le RPR est prêt à négocier sur le fond pour une liste commune de l'opposition. »*

Au Sénat

M. Poher est satisfait

Après avoir examiné en nouvelle lecture le projet de loi sur les collectivités territoriales que l'Assemblée a ensuite modifié avant de l'adopter définitivement *(voir ci-contre)*, le Sénat a entendu, jeudi 22 décembre, l'allocution d'usage de fin de session, prononcée par M. Alain Poher. Le président du Sénat a regretté que les déclarations d'urgence (qui permettent au gouvernement de limiter les « navettes » entre les deux Chambres) aient été *« trop souvent la règle »*, mais, a-t-il ajouté, *« l'utilisation de cette procédure n'a pas empêché le Sénat de jouer son rôle dans le système bicaméral de la Vᵉ République »*.

M. Poher s'est félicité de l'*« esprit de compréhension mutuelle »* qui a marqué les débats et qui confirme *« tout le crédit que le premier ministre et son gouvernement semblent accorder au sérieux et à la qualité des travaux »* du Sénat. Estimant que l'Assemblée nationale *« a été trop souvent conviée à dire le dernier mot »*, il a également regretté que *« cette étroite coopération institutionnelle n'ait pas débouché sur un meilleur résultat politique, ceci, a-t-il précisé, n'est pas de notre fait mais peut-être de la nature incertaine de la majorité parlementaire du gouvernement »*.

Il a, en outre, remercié M. Michel Rocard d'avoir assisté aux séances de questions au gouvernement et d'avoir participé pour la première fois depuis les débuts de la Vᵉ République à une conférence des présidents. Ses remerciements sont allés aussi aux fonctionnaires et agents des services administratifs et législatifs du palais du Luxembourg dont *« les efforts »* ont été accomplis *« dans le souci permanent de l'intégrité qui les caractérise »* et aux représentants de la presse, qui ont rendu compte des travaux du Sénat *« du mieux qu'il leur était possible dans la plus grande rigueur professionnelle »*.

Le capital des sociétés privatisées

La commission de contrôle de l'action des organismes publics ayant trait à des opérations financières portant sur le capital des sociétés privatisées dont le Sénat a décidé la création mercredi 21 décembre (*le Monde* du 22 décembre) a été constituée à la proportionnelle des groupes. Elle est ainsi composée MM. Jean Arthuis (Un. cent., Mayenne), François Autain (PS, Loire-Atlantique), José Balarello (RI, Alpes-Maritimes), Maurice Blin (Un. cent., Ardennes) Raymond Bourgine (RPR, Paris), Michel Caldaguès (RPR, Paris), Roger Chinaud (RI, Paris), Jean Clouet (RI, Val-de-Marne), Jean Cluzel (Un. cent., Allier), Etienne Dailly (gauche dém., Seine-et-Marne), Michel Dreyfus-Schmidt (PS, territoire de Belfort), Hubert Haenel (RPR, Haut-Rhin), Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne), Charles Lederman (PC, Val-de-Marne), Paul Loridant (PS, Essonne), Jean-Pierre Masseret (PS, Moselle), Josy Moinet (Gau. dém., Charente-Maritime), René Monory (Un. cent., Vienne), Lucien Neuwirth (RPR, Loire), Jacques Oudin (RPR, Vendée), Xavier de Villepin (Un. cent., Français de l'étranger).

Qui a voté quoi

L'Assemblée nationale a achevé jeudi 22 décembre ses travaux, clôturant ainsi la courte session extraordinaire ouverte dans la nuit de mercredi à jeudi pour achever l'examen de certains textes. Présentant le bilan de cette session budgétaire, le ministre chargé des relations avec le Parlement, M. Jean Poperen, a estimé que députés et sénateurs avaient quantitativement *moins légiféré qu'en d'autres* périodes, mais que la qualité du travail avait sans doute été meilleure, notamment à cause des délais offerts au travail parlementaire. Le ministre a insisté sur les efforts de dialogue entrepris par un gouvernement ne disposant pas de la majorité absolue à l'Assemblée nationale. Il a reconnu sans difficulté qu'il y avait bien eu compromis à plusieurs reprises, soit avec le centre, soit avec les communistes, mais que les projets gouvernementaux n'avaient pas été dénaturés. Il s'est félicité du climat qui a régné pendant ces trois mois, constatant que, contrairement à la période 1981-1883, *« le gouvernement n'a pas trouvé la guérilla, voire l'obstruction »*. *« Si nous n'avons pas la majorité absolue, il n'y a pas non plus de majorité possible contre nous »*, a fait observé M. Jean Poperen, qui a tracé une ligne séparant ceux qui s'étaient abstenus sur des textes essentiels politiquement, comme le budget et le collectif 1988, ou qui n'avaient pas voté la censure (le PCF), et les autres (notamment l'Union du centre). *« Notre volonté de rassemblement a reçu quelques encouragements, mais nous ne sommes pas au bout de nos efforts »*, a remarqué l'ancien numéro deux du PS, qui a estimé que le gouvernement avait, dans sa recherche de compromis, tenu la balance égale entre les uns et les autres, sans oublier le groupe majoritaire socialiste.

Sur la loi de finances 1989, l'abstention centriste a facilité l'adoption de cinq budgets, celle du PCF de quatre. L'UDC et le PCF se sont abstenus sur l'article d'équilibre (1ʳᵉ partie), mais les centristes ont voté contre l'ensemble, le PCF s'abstenant, évitant ainsi au gouvernement le recours au 49-3. Sur les textes les plus importants, les votes se répartissent ainsi que le montre le tableau.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Revenu minimum d'insertion	PS, PCF UDF, RPR, UDC		
Impôt de solidarité sur la fortune	PS, PCF	RPR, UDF	UDC
Loi antifraude	PS PC RPR UDF, UDC		Une abstention M. José Rossi (UDF Corse-du-S.)
Diverses mesures d'ordre social	PS	RPR, UDF, PC	UDC
Conseil supérieur de l'audiovisuel	49-3 (adopt. sans vote)		
Adaptation de l'exploit. agricole (après accord en CMP)	PS, RPR UDF, UDC		PCF
Censure	RPR, UDF, UDC		
Fonction publique territoriale	PS	RPR, UDF, UDC	PCF
Collectif 1988	PS	RPR, UDF, UDC	PCF
Fonds communs de créances (après accord en CMP)	PS, RPR, UDF UDC	PCF	
Recherche biomédicale	PS, PCF RPR, UDF, UDC		
Législation sur les déchets	PS, PCF RPR, UDF, UDC		
Budget 1989	PS	RPR, UDF, UDC	PCF

A la Réunion

L'application de l'égalité sociale prendra du temps

souligne M. Le Pensec

SAINT-DENIS

de notre correspondant

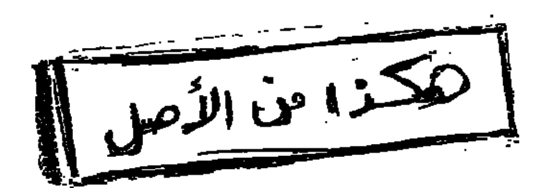
Le ministre des départements et territoires d'outre-mer, M. Louis Le Pensec, a achevé, jeudi soir 22 décembre, une visite de quatre jours à la Réunion. Devant un parterre d'élus et de responsables socio-économiques, le ministre des DOM-TOM a distribué un bon point à ces *« très bons élèves de la classe européenne des DOM »*. La Réunion, a souligné M. Le Pensec, a largement fait la preuve *« de sa capacité à élaborer un programme pluriannuel d'action et de son aptitude à mobiliser de manière coordonnée les fonds européens, nationaux, locaux et privés »*. Il s'avère en effet que si la Réunion réalise en moyenne à plus de 92 % les actions qu'elle conduit avec le concours des fonds européens, les départements antillais, eux, dépassent à peine la barre des 40 %.

M. Le Pensec a confirmé que 1989 verra outre-mer le lancement du programme *Posidom* et la définition de plans de développement régionaux qui prévoient notamment un doublement de l'intervention des fonds structurels européens. Le programme *Poseidom*, a indiqué M. Le Pensec, *« est un succès pour l'outre-mer puisque, pour la première fois dans l'histoire de la CEE, les DOM font l'objet d'une réflexion d'ensemble et d'un projet global de la part de la Commission »*.

Outre l'Europe, un second thème a dominé la visite de M. Le Pensec à la Réunion : l'égalité sociale. Le ministre a remarqué que, pour la première fois avec le revenu minimum d'insertion (RMI), le droit social était ouvert en même temps en métropole et outre-mer. Une commission des sages, a précisé M. Le Pensec, se penchera à partir du mois de janvier sur les incidences de l'application du RMI outre-mer, petite économie ouverte et fragile où plus de la moitié des salariés perçoivent une rémunération inférieure ou égale au SMIC local, lui-même inférieur de 22 % au SMIC métropolitain à la Réunion, et de 17 % aux Antilles. M. Le Pensec a rappelé le choix du président de la République en faveur de l'égalité sociale outre-mer, égalité des prestations sociales, égalité du SMIC, qu'il faudra mettre en œuvre à petits pas. Le ministre a demandé aux élus réunionnais d'accorder du temps au gouvernement pour entreprendre cette réforme, afin notamment de ne pas déstabiliser les économies locales.

ALIX DIJOUX.

● ***Législatives partielles* dans les Bouches-du-Rhône et en Seine-Saint-Denis les 22 et 29 janvier.** – Le gouvernement a fixé au dimanche 22 janvier le premier tour des élections législatives partielles dans la sixième circonscription des Bouches-du-Rhône et dans la onzième circonscription de la Seine-Saint-Denis, apprenait-on jeudi de source officielle. Ces législatives *partielles font suite à l'annulation* par le Conseil constitutionnel de l'élection de MM. Guy Teissier (UDF) à Marseille et François Asensi (PCF) à Sevran.


هكذا من الأصل

Politique

M. Michel Rocard et la communication gouvernementale

Comment vendre un premier ministre qui ne croit plus au politique

Baromètre IFOP-*Journal du dimanche* du dimanche 18 décembre : pour la première fois depuis sa nomination à l'hôtel Matignon, un sondage détecte plus de mécontents (40 %) que de satisfaits (37 %). Sondage IPSOS-*Quotidien de Paris* (1) du vendredi 23 décembre : tous les clignotants sont au vert pour le premier ministre : 41 % contre 37 % approuvent la manière avec laquelle M. Rocard remplit ses fonctions : 63 % contre 19 % le jugent compétent ; 45 % contre 33 % approuvent *« le comportement, les attitudes et les déclarations »* du premier ministre depuis qu'il y a des mouvements sociaux. Le tout, malgré 44 % de personnes interrogées qui se jugent éloignées (contre 36 % qui se jugent proches) de M. Rocard sur le plan politique...

Ces résultats contradictoires peuvent être mis au compte de la glorieuse incertitude des sondages. Ils peuvent aussi être expliqués : entre les deux sondages, celui du *Journal du dimanche* et celui du *Quotidien de Paris*, il y a eu l'émission télévisée « 7 sur 7 » de M. Rocard, dimanche sur TF1, et la fin du dernier conflit social important (en dehors de ceux de Marseille), celui de la RATP.

Si l'on choisit la seconde hypothèse, celle-ci donne à la fois tort et raison au premier ministre : tort, lorsqu'il ironisait sur ceux qui lui reprochaient un *« déficit d'explication »*, puisque l'impact de l'émission télévisée aurait confirmé l'existence d'un tel « déficit ». Raison, pour avoir parié « à froid », quand l'apaisement l'emportait, et avoir ainsi été mieux entendu. Raison aussi, puisqu'il semble avoir été convaincant.

Un troisième sondage, dont fait état cette fois l'hôtel Matignon, pourrait apporter, de ce point de vue, des éléments de confirmation. Réalisé par l'Institut Médiascopie et portant sur l'impact de l'émission de TF 1, ce sondage affirme que la prestation du premier ministre a été, dans l'ensemble, bien reçue par les téléspectateurs, avec, toutefois, un clivage net entre la gauche et les indécis, assez largement convaincus par les arguments de M. Rocard, et le public de droite, qui est resté sur sa réserve. Cette émission semble ainsi avoir mis un terme à une période trouble, sur le plan de la communication, pour l'hôtel Matignon. Un trouble dû non seulement à certaines hésitations ou contradictions dans le message gouvernemental, mais aussi à la mise en application des théories personnelles de M. Rocard sur la communication gouvernementale.

Sa théorie, M. Rocard l'a couchée sur le papier dans son livre, paru à l'automne 1987, *le Cœur à l'ouvrage* (2). Celui qui était alors aspirant à l'exercice de la charge suprême y consacra plusieurs dizaines de pages et assure que le medium télévisuel interdit pratiquement toute explication raisonnée et argumentée, pour ne retenir que les symboles et les phrases-choc. De toute façon, M. Rocard juge que, dans l'univers surmédiatisé que nous connaissons, seules les « petites phrases » parviennent à surmonter le bruit ambiant.

Conclusion : silence — relatif — et secret. En somme, M. Rocard reprend à son compte une formule de Saint-Just : *« On ne saurait gouverner sans laconisme. »* D'où la rareté de l'expression publique télévisuelle du premier ministre. D'où le refus, dans les premiers mois du gouvernement Rocard, des « effets d'annonce » et le recours à la surprise comme méthode de gouvernement. D'où, aussi, l'impression, jusqu'à l'émission de TF1, dimanche, que M. Rocard voulait entraîner les Français avec lui, en gardant la destination confidentielle.

Schizophrénie

Il est vrai que M. Rocard met progressivement de l'eau dans son vin. Il est vrai aussi que son équipe — comme c'est souvent le cas pour les équipes de premier ministre — vit une sorte de schizophrénie. M. Rocard affirme à la télévision : *« Quiconque s'acharnerait à ne gouverner qu'avec des sondages serait un bien mauvais gouvernement. »* Mais ses collaborateurs ont toujours eu, et ont toujours l'œil rivé sur les sondages, et lui-même en tient le plus grand compte : l'annonce du « service minimum » dans le service public suivait de près un sondage IPSOS-*le Monde* favorable à cette perspective.

M. Rocard prend également quelques libertés avec le refus des « effets d'annonce ». Au plus fort du conflit des infirmières, il annonce sur Europe 1, le 24 octobre, que, dans certaines conditions, celles-ci, au bout de vingt ans de métier, pourront devenir membres du corps médical. Personne n'est au courant, ni à son cabinet ni chez M. Claude Evin. Aucune étude n'a été menée à terme et la mesure n'est pas prête. Il s'agit très exactement du type d'effet d'annonce que condamnait l'auteur du *Cœur à l'ouvrage*...

De même, lorsqu'il vient s'expliquer à la télévision, le fameux jeudi 13 octobre, il affirme que le gouvernement *« lâche un petit peu »* lorsqu'il y a *« une situation d'injustice, ouverte et claire, et reconnue par l'opinion en plus »*. C'est le cas des infirmières qui viennent de manifester par plusieurs dizaines de milliers dans la rue. Plusieurs commentaires jugent ce critère discutable et dangereux, car il peut inciter à la grève des catégories dont les problèmes sont méconnus par le grand public.

Quelques semaines plus tard, le mouvement des ouvriers d'entretien de la RATP confirme d'une certaine façon, ces analyses. Et le mercredi 30 novembre, à l'Assemblée nationale, M. Rocard affirme : *« La légitimité des revendications ne se mesure pas au bruit qu'elles font. Il y a des détresses discrètes, faut d'avoir les moyens de se faire connaître, tout comme il y a des demandes qui restent injustifiées mêmes quand elles sont tonitruantes... »*

Au-delà de ces épisodes conjoncturels (et de quelques autres), la communication du premier ministre est confrontée à un redoutable défi structurel. Ce n'est pas que le nouveau Michel Rocard ait renié toutes les idées de l'ancien : ainsi, dans *le Cœur à l'ouvrage*, écrit plusieurs mois avant l'élection présidentielle, il explique déjà son intention d'étendre au secteur public son idée de nouveau « contrat » fondée sur la définition d'un « projet d'entreprise ». Mais, pour la première fois sans doute depuis les débuts de la Ve République, la France est dotée d'un premier ministre qui ne cache pas son scepticisme sur les capacités qu'a le pouvoir politique à peser sur l'évolution de la société.

Dimanche à TF 1, il a expliqué : *« C'est à la marge et moins fondamentalement [que dans certains épisodes historiques] qu'il faut corriger. Alors, dans nos pays, les grands desseins prennent une forme plus petite (...) La société est ce qu'elle est, elle est impossible à transformer très vite. »*

Dans *le Cœur à l'ouvrage* il était, sur le même thème, encore plus précis : *« Les mouvements profonds de notre société,* écrivait le futur premier ministre, *sont à évolution lente : il est clair aujourd'hui que personne ne les contrôle ni ne les infléchit, et que le politique, en tout cas, en est détourné par les règles du jeu même qu'il lui a fallu jouer. »*

Les mots du consensus

Bien sûr, M. Rocard n'a pris personne en traître. L'idée de *« gouverner autrement »* n'était-elle pas la conséquence logique de ce raisonnement, la capacité d'action d'un gouvernement consistant désormais à *« améliorer le fonctionnement et les processus de décision dans la démocratie médiatisée ? »* Le premier ministre peut donc affirmer à la télévision : *« L'idée que moi, qui ai combattu certains rêves, ai fait rêver, me surprend un peu. »*

Pourtant, le paradoxe s'explique. Pendant des années, M. Rocard s'est employé à convaincre que ses idées représentaient l'avenir de la gauche. C'est, précisément, parce qu'il ne voulait pas faire rêver qu'il inspirait confiance. Le message Rocard, tel qu'il était perçu, était un peu : « Je promets moins, c'est pour cela que je pourrai faire plus. » En quelque sorte, l'enjeu, pour M. Rocard, est de convaincre que sa modestie n'était pas feinte et qu'il n'y a pas de quoi être déçu pour cela... Il court pourtant le risque d'être pris au mot et de ne pas être, par exemple, crédité de l'amélioration de l'emploi.

Toujours dans *le Cœur à l'ouvrage*, M. Rocard écrivait encore : *« L'homme politique médiatisé remplit la fonction essentielle de présenter à l'opinion les mots, les attitudes, les réactions, où se reconnaît un consensus national. »* De fait, M. Rocard se prévaut d'une gestion du pays qui s'appuie avant tout sur la recherche du consensus maximal. Pourtant, l'opinion attend probablement plus de lui (même si une rénovation réussie de la fonction publique constituerait une petite révolution). Non seulement à cause de son passé, mais aussi parce qu'une gestion consensuelle fait désormais pratiquement partie du patrimoine national. M. Jacques Chirac, avec son échec de 1988, en a fait, *a contrario*, l'amère expérience...

Si les premiers mois de la gestion Fabius, en 1984, ont produit sur l'opinion un « choc » favorable, c'est parce qu'après les premières années échevelées de la gauche au pouvoir il incarnait à la fois une rupture et une nouveauté. Une telle opération n'est plus renouvelable.

Il est vrai toutefois qu'il est bien difficile de répondre aux attentes d'une opinion en plein brouillard : selon un sondage SOFRES (3), 43 % des Français pensent que le gouvernement doit en priorité poursuivre l'effort de rigueur économique ; 47 % donnent la priorité au relèvement du pouvoir d'achat. Mais, selon la même enquête, 47 % donnent la priorité à la compétitivité de l'économie, et... 43 % à l'amélioration de la situation des salariés.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) Sondage réalisé les 20 et 21 décembre auprès d'un échantillon de mille personnes.

(2) *Le Cœur à l'ouvrage*, de Michel Rocard. Editions Odile-Jacob. Seuil, 1987.

(3) Sondage SOFRES réalisé pour un groupe de journaux de province sur le climat économique vu par les Français entre le 9 et le 13 décembre auprès d'un échantillon de mille personnes.

La préparation des élections municipales

Le choix du candidat à la mairie de Montbéliard divise les socialistes du Doubs

BESANÇON
de notre correspondant

Le maire socialiste sortant de Montbéliard (Doubs), M. André Lang, ne se représentera pas. A sa candidature, la section socialiste de la seconde ville du département a préféré celle de son premier adjoint, M. Guy Bêche, député, président du district urbain du pays de Montbéliard.

Cette décision, ratifiée par le bureau exécutif du PS sur l'insistance de M. Laurent Fabius, a provoqué la démission du secrétaire de la section de Montbéliard, M. Michel Vieille, et du premier secrétaire de la fédération du Doubs, M. Claude Ibanez. Ce dernier a été remplacé, mardi 20 décembre, par M. Michel Mercadié, délégué régional du PS et conseiller régional de Franche-Comté.

Plus qu'un conflit de courants, l'opposition entre les deux candidats à la mairie de Montbéliard et les réactions enregistrées à la suite du choix intervenu révèlent des divergences touchant aux protagonistes eux-mêmes. Ceux-ci se rattachent au courant « A » (mitterrandiste), mais ils sont avant tout pour ou contre M. Bêche, dont la personnalité ne laisse pas indifférent. Il mène rondement sa carrière politique, classant volontiers ceux qui ne le suivent pas parmi les « traîtres » et sachant placer ses amis. M. Ibanez avait, au reste, la réputation d'être un de ces « hommes de Bêche ».

Plus discret, d'une urbanité confinant parfois à la préciosité, M. Lang, évincé par quarante-trois voix contre quarante lors de la réunion de la section de Montbéliard, le 4 novembre dernier, aura sans doute eu le tort de laisser entendre, il y a trois ans, qu'il envisageait de ne pas se représenter. C'était plus qu'il n'en fallait pour encourager M. Bêche à tout mettre en œuvre pour asseoir dans le pays de Montbéliard un pouvoir sans partage.

« Il n'est pas normal, estime M. Ibanez, *que tous les mandats soient concentrés sur un même homme, et ce n'est pas parce que Guy Bêche serait maire de Montbéliard que les problèmes de Peugeot et de ses salariés seraient plus facilement réglés. La désignation de Guy Bêche comme tête de liste condamne en outre certaines sensibilités au profit d'un seul et même clan. »* Si MM. Ibanez et Vieille restent membres du PS, il n'en est pas de même de M. Marcel Daumont, socialiste « historique » du pays de Montbéliard, ancien premier secrétaire fédéral, autrefois suppléant d'André Boulloche, qui a renvoyé sa carte du parti.

La désignation de M. Bêche comme tête de liste aux prochaines municipales fait de Montbéliard la seule grande ville, avec Marseille, où le maire socialiste sortant n'est pas le candidat du PS pour les prochaines élections municipales.

CLAUDE FABERT.

Lyon : l'union à petites doses

LYON
de notre bureau régional

Avant d'être un combat, l'union est un cocktail. Pour s'assurer d'une majorité renouvelée, vaut-il mieux, par exemple, une parité totale entre les deux composantes de la droite, ou bien faut-il ajouter à un tiers d'UDF et à un tiers de RPR un troisième tiers de « personnalités indépendantes » ? C'est là sûrement une affaire de palais. C'est en tout cas la question qui ne cesse d'agiter le microcosme lyonnais depuis deux mois.

Une semaine seulement après la mort de Charles Béraudier, président du conseil régional Rhône-Alpes et grand argentier de la ville, le maire de Lyon, M. Francisque Collomb, sénateur non inscrit, avait pris, en effet, l'initiative de réunir, autour d'une bonne table, une poignée de journalistes pour leur confirmer son intention de briguer son troisième mandat (1).

En organisant à la hâte ce déjeuner, trois jours seulement avant que le député RPR du Rhône, M. Michel Noir, n'invite à son domicile, les mêmes convives, à de pareilles agapes, le maire voulait surtout couper court à la rumeur selon laquelle, après la mort de son ami et conseiller, qui l'avait fait entrer pour la première fois au conseil municipal de Lyon en 1959, il n'aurait plus la volonté de repartir une nouvelle fois au combat.

Il se propose donc de conduire une liste d'union, ouverte à des personnalités telles que l'ancien premier ministre, M. Raymond Barre, M. Alain Mérieux, tête de liste du RPR aux élections régionales de 1986, M. André Mure, adjoint à la culture et président local de l'Association des démocrates de M. Michel Durafour, ou encore Me André Soulier (UDF-PR), son actuel premier adjoint.

Mais, alors que la négociation vient à peine de commencer au sein de la majorité sortante, M. Noir fait paraître un sondage, commandé par ses soins, selon lequel il apparaîtrait comme *« un bon maire »* à une majorité de Lyonnais. En cas d'élection primaire, la liste du député du Rhône obtiendrait même 24 % des voix contre 27 % à celle du maire sortant. M. Noir a ainsi recours à une méthode déjà utilisée lors des élections municipales de 1983. Un sondage lui avait alors donné jusqu'à onze points d'avance sur la liste UDF, qui, en définitive, avait triomphé au premier tour avec 36,5 % des suffrages exprimés, contre 30,7 % pour la liste RPR.

Près de six ans plus tard, l'initiative de l'ancien ministre du commerce extérieur provoque un véritable tollé au sein de la droite lyonnaise. Plusieurs élus du RPR ne cachent pas leurs réticences à l'idée de devoir affronter, dans une primaire, leurs partenaires UDF du conseil municipal sortant. Dans l'entourage du maire, on rappelle que, lors du premier tour de l'élection présidentielle, M. Barre a devancé M. Chirac dans huit des neuf arrondissements de la ville. Mais, surtout, le premier vice-président du conseil régional, M. Alain Mérieux, président-directeur général d'un important groupe pharmaceutique, fait savoir, dans un entretien donné au *Progrès*, qu'il ne suivra pas M. Noir dans une entreprise de division. *« Si, par malheur,* précise-t-il, *il y avait des listes séparées et si — c'est la condition — Jacques Chirac me demandait de partir avec Francisque Collomb, j'accepterais. »*

A Paris, cependant, l'acceptation de M. Barre de figurer sur la liste du maire sortant sous certaines conditions — *« Je ne pourrais, bien évidemment, me limiter à n'être qu'un ornement, un paratonnerre ou une couverture pour certains intérêts »*, a précisé au *Monde* l'ancien premier ministre — conduit une partie de l'état-major du RPR à encourager les ambitions locales de M. Noir.

« L'âge du capitaine »

Au terme d'un entretien avec M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, le maire de Lyon accepte d'élever à 40 % la représentation du RPR et celle de l'UDF, étant entendu que le choix des 20 % restants pour les « personnalités indépendantes » relèvera de son seul choix.

Jugée très importante par les instances nationales de l'UDF, qui observent qu'à Paris M. Chirac ne concède qu'un tiers des soutiens à la famille libérale, cette ultime concession permet, en fait, au maire de Lyon de ménager les intérêts de quelques-uns de ses amis, notamment ceux du CDS, qui détiennent à Lyon de nombreux postes-clés et cinq des neuf mairies d'arrondissement. Sur la base des résultats de l'élection présidentielle, les socialistes sont, en effet, susceptibles d'enlever les mairies des huitième et neuvième arrondissements.

A cette pression de la gauche s'ajoute celle du Front national, dont le chef de file, l'ancien député M. Bruno Gollnisch, ironise sur la *« malyonnaiserie »*, nouvelle version de la cuisine locale : *« Il n'y a que la question des places qui les intéresse. »*

Au total, la majorité sortante pourrait perdre, en effet, une bonne quinzaine de sièges sur les soixante-trois qu'elle contrôle actuellement à la mairie centrale (2).

A la mi-décembre cependant, lors d'une nouvelle réunion organisée à l'hôtel de ville, M. Noir pousse le bouchon un peu plus loin : il réclame le poste de premier adjoint. *« Les difficultés de l'union tiennent, pour l'essentiel, aux mœurs quelque peu monocratiques de la formation à laquelle appartiennent nos partenaires,* soupire M. Collomb. *Mon souhait est d'arriver à un consensus sur une liste d'union, mais je doute d'y arriver. »*

Depuis, au cours d'une conférence de presse réunie jeudi 22 décembre, M. Noir, tout en réaffirmant sa volonté d'union dans les conditions fixées par lui, a précisé que *« pour des raisons de techniques électorales, il faudrait avoir le courage de faire deux listes distinctes dans les huitième et neuvième arrondissements »*.

Le maire de Lyon n'entend pas se séparer de son premier adjoint, dont il souligne en public *« le talent illimité »*. Après avoir été écarté de la bataille des élections législatives en juin dernier, Me André Soulier a certes vigoureusement critiqué les pesanteurs du système politique lyonnais et prôné un profond renouvellement de l'équipe municipale, mais, au lendemain de la mort de Charles Beraudier, le bouillant avocat lyonnais, ancien membre de la Convention des institutions républicaines de M. François Mitterrand, a su se rapprocher de M. Collomb, en lui apportant *« un grand projet pour Lyon »*.

Comme en 1983, il ne fait plus de doute qu'il sera l'un des principaux animateurs de la prochaine campagne. Aspirant, lui aussi, à s'installer un jour dans le fauteuil du maire, Me Soulier s'interroge simplement sur les effets bénéfiques ou non d'une éventuelle candidature de M. Raymond Barre.

Sans jamais l'avouer, chacun prépare la prochaine échéance municipale en fonction de « l'âge du capitaine » : M. Collomb a fêté ses soixante-dix-huit ans le lundi 19 décembre ; s'il devait passer la main en cours de mandat, les postulants éventuels ne devraient pas manquer. A force d'insister sur la nécessité de transformer la nature d'un pouvoir, qui n'a pas véritablement changé depuis la première élection à la mairie en 1905 du radical Edouard Herriot, la métropole lyonnaise risque de devoir supporter tout à coup un trop-plein de talents qui auraient pour noms Barre, Mérieux, Noir ou Soulier. Derrière les subtils dosages d'aujourd'hui, la bataille pour la succession est déjà bien engagée.

JEAN-LOUIS SAUX.

(1) M. Collomb a été élu maire de Lyon pour la première fois le 5 décembre 1976, après le décès de Louis Pradel.

(2) Le conseil municipal de Lyon compte soixante-treize élus : quarante UDF ou apparentés, vingt-trois RPR, sept socialistes, un communiste, un divers gauche, un MPTT.

Lille : l'opposition cherche qui pourrait battre Pierre Mauroy

LILLE
de notre correspondant régional

Quel « challenger » pour M. Pierre Mauroy ? Depuis la disparition, en 1981, de Norbert Segard, qui avait conduit la liste de l'opposition en 1977, la droite apparaissait comme incapable de se donner un chef de file dans la capitale des Flandres. Les élections municipales de 1983 avaient été menées, pour l'opposition, par M. Bruno Chauvierre dont la campagne avait été émaillée d'incidents graves (distribution de tracts anonymes le mettant en cause, incendie de son domicile, inculpation d'un de ses colistiers...). Depuis, il avait quitté le RPR pour s'allier au Front national lors des législatives de 1986 avant de délaisser cette formation dès le lendemain de son élection. Lors de ce scrutin de 1986, on avait assisté au « parachutage) de M. Albin Chalandon (RPR), puis à son effacement à la veille des législatives de juin. M. Jean-Jacques Descamps, PR, tout auréolé de sa promotion comme secrétaire d'Etat au tourisme dans le gouvernement de M. Chirac, tentait alors de s'imposer. Mais ses deux échecs magistraux successifs, lors de la cantonale partielle de Lille-Ouest en mars puis aux législatives de juin, l'ont détourné de la politique.

Bataille d'affiches

Mais voilà que, à quelques mois des municipales, les appétits se réveillent. A tel point qu'après le vide, ce serait plutôt le trop-plein. M. Bruno Durieux, député CDS, barriste de la quatrième circonscription du Nord (Lille-Ouest), s'est annoncé le premier au début de l'automne. Il se déclare candidat et annonce qu'il ira jusqu'au bout *« au nom de l'efficacité »*. Face au maire sortant, M. Mauroy, il estime qu'il faut un homme qui connaisse bien les dossiers et les rouages du pouvoir : fort de son expérience auprès de M. Barre lorsqu'il était à Matignon, il assure être l'homme de la situation. Autre argument avancé : Lille est une ville centriste. A un homme du centre donc de la conquérir.

Mais M. Durieux est parti seul, sans trop s'encombrer de l'avis des forces politiques en place. Il ne fait pas l'unanimité au sein de l'opposition lilloise : il n'a nullement l'appui du RPR, ni celui de l'UDF, pas même celui de l'ensemble des élus du CDS lillois.

En face de lui, le RPR paraissait bien démuni depuis le départ de M. Chalandon. Mais un jeune collaborateur de ce dernier, M. Alex Turk, premier adjoint de M. Serge Charles, député, maire RPR de Marcq-en-Barœul, dans la banlieue lilloise, réussit enfin à s'imposer partout, malgré, les « caciques » du RPR. M. Alain Juppé le nomme secrétaire départemental du RPR dans le Nord et lui donne son aval pour sa candidature à Lille.

Pas question d'être second sur une liste, proteste M. Durieux : *« On n'a jamais vu un colonel passer derrière un capitaine ! »*. Les deux concurrents se livrent une partie de bras de fer, rivalisant d'affichage commercial sur tous les murs de Lille et de la métropole : « Une voix pour Lille », propose M. Durieux, « Un maire pour Lille », rétorque M. Turk.

Pour autant, les négociations ne sont pas rompues. Le RPR propose à M. Durieux de venir en second sur la liste et d'obtenir en échange l'assurance qu'il sera le candidat de l'opposition pour la présidence de la communauté urbaine... *« Qui sait ce que sera la communauté urbaine après les municipales,* répond M. Durieux. *Il ne faut pas se laisser prendre à ce qui ne serait qu'un miroir aux alouettes. Bien sûr, il faut y penser et s'y préparer... mais pourquoi pas l'inverse ? »*

Dans son coin, M. Bruno Chauvierre, en sérieuse perte de vitesse depuis son échec aux législatives de 1988, où il n'a pas réussi à obtenir l'investiture de l'URC, réclame l'union de l'opposition tout en se demandant s'il ne fera pas une liste...

M. Pierre Ceyrac, ancien député du Front national dans le Nord, vient de faire à son tour acte de candidature. En proposant lui aussi de faire une liste unique avec *« ses amis, MM. Turk et Durieux »*, *« condition pour enlever Lille à Pierre Mauroy »* et *« déverrouiller »* cette ville *« depuis quarante ans sous domination des socialistes »*. Pas question, a déjà répondu M. Durieux en se référant à l'accord RPR-UDF.

Cette division à droite pourrait faire le jeu du maire sortant. Pour autant, M. Mauroy sera quelque peu gêné pour construire la « Liste de rassemblement à gauche et de majorité présidentielle » qu'il souhaite. En effet, la candidature de M. Durieux, qui surprend dans la mesure où ce député barriste pouvait apparaître comme un homme possible de « l'ouverture » politique nationale (ne l'avait-on pas pressenti pour entrer dans le gouvernement Rocard comme secrétaire d'Etat au budget ?), vient, au contraire, *« verrouiller »* cette ouverture au plan local en attirant sur sa liste, ou, au moins, en *« neutralisant »*, des personnalités que M. Mauroy pouvait espérer entraîner avec lui.

JEAN-RENÉ LORE.

هكذا من الأصل

Sous l'égide des Nations unies

Une quarantaine de pays ont adopté une nouvelle convention de lutte contre le trafic de stupéfiants

VIENNE
de notre correspondante

Un nouvelle convention des Nations unies contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes a été adopté par consensus, mardi 20 décembre, à Vienne, à l'issue d'une conférence qui a réuni les représentants de cent six pays depuis le 25 novembre. Ce texte pourra servir de base à une politique internationale plus cohérente, estime-t-on dans les milieux de la conférence.

Le document signé par une quarantaine de pays entrera en vigueur lorsqu'il aura été ratifié par vingt pays. Cette convention, qui est la troisième en la matière après la convention de 1961 sur les stupéfiants et celle de 1971 sur les substances psychotropes, contient des dispositions concernant la détection et la confiscation des biens provenant du trafic illicite, l'extradition des auteurs d'infractions en matière de drogue ainsi que l'entraide judiciaire pour la détention, la répression et les procédures judiciaires applicables aux trafiquants.

A la différence des deux conventions précédentes traitant de la culture, de la production et de la transformation des stupéfiants, le nouveau texte prend en compte la notion de « *trafic illicite* » dont la définition même a été une source de problèmes. Un accord a, cependant, été obtenu sur une définition assez large qui couvre toute la chaîne de la drogue, depuis la culture jusqu'à la consommation, sans distinction entre les gros trafiquants et les petits *dealers* qui vendent de la drogue pour payer leur propre consommation.

Les pays producteurs, notamment latino-américains, ont, toutefois, refusé que la culture de certaines plantes telles que le pavot puisse être assimilée à un « *trafic illicite* ». Un accord est intervenu sur « *les utilisations licites traditionnelles ainsi que la protection de l'environnement* ». Plusieurs dispositions de la convention garantissent, d'autre part, « *l'intégrité territoriale des Etats et la non-intervention dans leurs affaires intérieures* ». Elles visent notamment certaines opérations américaines de bombardement et l'utilisation de produits défoliants utilisés contre des cultures illicites.

Le blanchiment de l'argent sale

La convention, que certains pays, notamment européens, auraient voulu plus draconienne, vise aussi le problème du blanchiment de l'argent « sale » provenant du trafic de drogue en définissant comme infraction pénale « *la dissimulation de l'origine de biens* » provenant de ce trafic. Elle prévoit la confiscation de ces biens. Selon le texte, les pays signataires « *ne peuvent pas invoquer le secret bancaire* » pour refuser la saisie de documents. L'exemple de la Suisse, où un projet de loi est actuellement à l'étude prévoyant des peines de prison pour les personnes qui auraient entravé l'identification de fonds d'origine criminelle ou se seraient livrées à leur blanchiment, a été accueilli avec satisfaction dans les milieux de la conférence.

La nouvelle convention est considérée comme l'expression d'une volonté politique commune de s'attaquer au trafic des stupéfiants, et plusieurs participants ont noté avec satisfaction que l'opposition traditionnelle entre pays producteurs et pays consommateurs a pu être surmontée pour la première fois. On ne cherche plus à s'accuser mutuellement, mais à coopérer pour que « *les trafiquants de drogue ne trouvent plus aucun pays pour leurs activités criminelles* », a souligné à Vienne le ministre américain de la justice, M. Dick Thornburgh.

Pour Mme Catherine Trautmann, présidente en France de la Mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie (MILT), la convention « *est importante parce qu'elle précise les modalités de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants aussi bien sur le plan judiciaire que sur le plan pratique* ». « *La France peut en être satisfaite puisqu'elle a, de son côté, choisi, par le développement d'antennes dans un certain nombre de pays, d'accentuer la coopération internationale.* »

WALTRAUD BARYLI.

L'annonce de la mort de l'ancien chef de la Gestapo d'Orléans

Le nazi oublié

Dans son édition du jeudi 22 décembre, *la République du Centre* révèle que l'ancien chef de la Gestapo d'Orléans, Fritz Merdsche, est décédé en juin 1985 à son domicile en Allemagne. Considéré comme responsable de la déportation de près de mille deux cents personnes, il avait été condamné deux fois à mort par contumace en France. Les tentatives pour obtenir qu'il soit rejugé en Allemagne n'avaient jamais abouti.

ORLÉANS
de notre correspondant

Une tombe sous la neige, avec une inscription : « *Le Salut est dans la croix* ». Fritz Merdsche « repose en paix » au cimetière de Brikendorf (Bade-Wurtemberg), une station climatique en Forêt-Noire pour retraités avides de remise en forme. L'annonce du décès du « bourreau d'Orléans », le 16 juin 1985, n'avait pas franchi les limites de la commune.

Né en 1906, inscrit au parti nazi dès 1933, le capitaine SS Fritz Merdsche avait dirigé les services de sécurité allemands à Orléans de septembre 1942 à la fin de la guerre. Les actes d'accusation dressés lors de deux procès, à Lyon en 1950 et à Paris en 1953, lui imputaient la mort en déportation de mille cent cinquante-neuf personnes (sur deux mille cent trente-neuf envoyées dans les camps) et celle de cinquante-sept autres, exécutées sur place. Il était soupçonné d'avoir ordonné le massacre de Guerry, près de Bourges (Cher), où, le 24 juillet 1944, vingt-huit hommes et huit femmes, d'origine juive, réfugiés à Saint-Amand-Montrond, avaient été précipités vivants dans deux puits. Les SS avaient ensuite jeté sur les corps des moellons de 150 kilos et de la chaux vive.

Après la guerre, Merdsche, magistrat de formation, avait repris ses fonctions de juge à Francfort. Devant le refus des Américains, qui contrôlaient la région, de répondre à une demande d'extradition de la France, les tribunaux de Lyon et de Paris avaient alors prononcé une peine de mort par contumace. A sa retraite en 1960, il était devenu rédacteur en chef d'une importante revue juridique.

A partir de 1976, Serge et Beate Klarsfeld, en vertu de la convention franco-allemande permettant la poursuite en RFA de criminels de guerre condamnés en France par contumace, avaient tenté, en vain, de faire rouvrir son procès devant les tribunaux manifestement peu empressés d'avoir à juger un ancien confrère.

En 1979, Merdsche s'était retiré dans un chalet cossu de Birkendorf, à 15 kilomètres de la frontière suisse. Selon ses voisins, l'ancien nazi appréciait la musique classique et sortait peu : la messe le dimanche avec son épouse, les cartes deux fois par semaine à l'auberge de la Poste. La population locale est restée incrédule à la suite d'un article du *Stern* révélant son passé. « *Nous n'avons pas essayé d'en savoir plus. Ici, ce n'est pas un village à scandales* », a déclaré un jeune hôtelier de Birkendorf.

RÉGIS GUYOTAT.

JOURNAL D'UN AMATEUR, par Philippe Boucher

Charité

LES pauvres, ça paie ; la générosité, ça rend ; les droits de l'homme, c'est porteur. Que le ciel nous tombe sur la tête s'il ne s'est jamais trouvé un de ces conseillers en communication, qui sont aujourd'hui les maîtres de nos maîtres, pour susurrer ce langage à un homme politique qui cherchait une bonne recette pour améliorer sa réputation.

A l'heure où les pauvres prolifèrent dans les pays riches ; où, chez les pauvres, il en est de plus pauvres encore ; où, dans tant de contrées, l'oppression ne dételle pas ; où la torture dit son mot plus souvent que ne se fait entendre la loi, le langage des droits de l'homme et de la générosité donne un souffle nouveau au discours politique.

Plus qu'un souffle, un support, du crédit. Celui-ci étant, en France, asymptotique à zéro pour les chômeurs qui n'ont pas abandonné tout espoir mais toute confiance, voisin de rien pour les agents du secteur public, inexistant pour le salarié ordinaire, les pauvres et les opprimés sont appelés au secours pour redonner du lustre à la parole de gouvernants et d'élus hors d'haleine d'avoir tant promis, tant prédit et, somme toute, si peu tenu. *Il ne faut jamais désespérer des pauvres, il suffit de savoir s'en servir.*

De petits jeunes gens ambitieux l'ont bien compris, qui distinguent, sur ce terrain, une carrière moins éprouvante et plus agréable que celle des concours et des examens. A commencer par ceux qui — rien que cela ! — entendent écrire les nouveaux droits de l'homme et que l'on voyait, toute grâce déployée, se fabriquer un carnet d'adresses pour le bienfait de l'humanité et leur avenir mondain lors des cérémonies qui ont marqué le quarantième anniversaire de la Déclaration universelle.

∴

PARCE qu'ils ont en commun, pour nombre d'entre eux, de n'être pas moins des hommes publics que leurs compères politiques, les chefs d'entreprise se sont rendu compte que pour eux aussi le procédé avait du bon ; qu'il ne suffisait pas de vendre des produits renommés, qu'il fallait *les coiffer d'une belle image* (1).

Ainsi voit-on, comme à TF 1 samedi dernier, avec cette sacrée « Sacrée soirée », les plus riches de ces hommes-là offrir leurs millions aux millions qui courent après un franc et les tenanciers de joailleries de luxe se pencher sur d'autres pour qui des bijoux en toc sont aussi inaccessibles que les vrais !

Prout ! ma chère. Les pauvres, c'est fou ce que ça rapporte ! On se sent meilleur. On fait le bien, quelle extase ! Ces socialistes sont merveilleux. Grâce à eux, on a les mêmes émotions qu'au casino, et ils sont beaucoup moins exigeants que le RPR.

Pour ces premiers pas, dont les dames patronnesses d'antan ont tracé le chemin, ces saint Martin sortis du Rotary n'étaient en effet pas seuls. La gauche était représentée pour, réconciliant la lutte des classes et le Bazar de la charité, leur prêter assistance et leur donner l'absolution.

Quelle entente cordiale ! Les riches pardonnaient l'impôt sur la fortune puisque leurs dons de ce soir-là étaient partiellement déductibles, et la gauche oubliait les imprécations de ses ancêtres contre le « Mur d'argent » puisqu'elle présidait à la distribution de quelques moellons.

En majordome, Jack Lang ; en caissière, Michel Charasse. L'un posé sur sa cravate, l'autre en manches de chemise et le cigare au bec ; celui-là vaguement gêné, celui-ci tout à son aise ; le premier recevant les dividendes de ses amitiés artistiques, le second additionnant les sommes qu'il n'aurait pas à débourser.

Mais, objectera-t-on, que venez-vous grincer là ? Ces opérations de charité plaisent. Les taux d'audience en font foi, et les publicités qui s'y pressent pas moins. La preuve en est encore que certains inconnus ont même tenté de se mêler au jeu. Mais avec leurs enchères à 10 000 ou 20 000 francs alors qu'il fallait conquérir de haute lutte un Vélosolex, ils n'ont pas pesé lourd. Mis en vente par Jack Lang, un tel engin vaut 2 millions.

Ça plaît : le bel argument ! La peine de mort aussi, ça plaît. Il faut donc immédiatement qu'un projet de loi organise sa restauration. Ça plaira. Et la préférence nationale pour l'emploi ? Ça ne plaît pas moins. Il faut d'urgence que soit voté le texte qui réservera les emplois vacants aux Français, blancs et, ne nous arrêtons pas en si bon chemin, catholiques. A titre d'exemple, on interdira à Jessie Norman de chanter *la Marseillaise* le 14 juillet prochain. Ça plaira.

∴

BONTÉ divine ! Jusqu'où descendront-ils en fait de mascarade, de fausse simplicité, de spontanéité caculée (ah ! le coup des bretelles !) et de générosité télévisée.

Que ne lisent-ils dans saint Luc la parabole du pharisien et du publicain, l'un clamant sa vertu et l'autre babutiant ses péchés : « *Quiconque se haussera sera abaissé et quiconque s'abaissera sera rehaussé.* » Rejeté celui qui étale ses bienfaits, élu celui qui les cache ?

Que ne songent-ils à Tartuffe qui
« *attirait les yeux de l'assemblée entière/Par*
» *l'ardeur dont au ciel il passait sa*
» *prière* ;/[qui] *faisait des soupirs, de grands*
» *élancements,/Et baisait humblement la*
» *terre à tous moments,/Je lui faisais* [dit
» Orgon] *des dons ; mais avec modestie. Il*
» *me voulait toujours en rendre une partie*
» (...)./*Et quand je refusais de le vouloir*
» *reprendre,/Aux pauvres, à mes yeux, il*
» *allait le répandre.* »

Quel succès dont peut s'enorgueillir la gauche qu'après avoir découvert la gestion et le pactole qui doit s'ensuivre elle en découvre aussi le pardon : les ventes de charité. Mais comme elle est, par nature, meilleure que la droite, elle ne se contente plus des sorties de messe et des parvis d'église pour y distribuer quelques sous. C'est à la télévision et à 20 h 30 que s'étalent la vertu et les millions qui en garantissent la solidité.

Il n'y manquait qu'un pauvre, un vraiment pauvre, vêtu de couleur caca d'oie, comme dans la chanson de Jacques Brel, pour que cela sonne tout à fait authentique. Ce sera pour la prochaine fois. A défaut, on le prendra en location.

∴

COMME ils ont vite compris le maniement de l'argent, ces hommes que l'on accusait il y a peu de ne pas en avoir la connaissance ! Bientôt, ils donneront des leçons à la droite sur le meilleur moyen d'en gagner ou d'en dénicher.

D'ailleurs, n'est-ce pas sous la gauche régnante qu'est né le Loto ? Et le Loto sportif ? Que prévoit-elle contre la domination grandissante des jeux de hasard et d'argent à la télévision ? S'offusque-t-elle que le directeur de France Loto, où l'Etat est majoritaire, annonce à sons de trompe d'autre jeux et encore d'autres jeux, pour que rêvent, rêvent, rêvent les Français ?

Voyez donc le petit malin qui a raflé un gros magot à New-York lors des transactions de Pechiney aux Etats-Unis. Que voilà un aspect inattendu de la merveilleuse nouvelle qui naguère illumina un week-end du premier ministre, et dont l'éclat aurait dû rejaillir sur la France chômeuse de son nord à son sud. Eclairante nouvelle, en effet. Le bénéficiaire de cette galipette boursière n'aurait-il pu venir sur TF 1 faire l'aumône de quelques dollars ?

On n'y a pas vu davantage le secrétaire d'Etat dont *le Canard enchaîné* affirmait dans son édition du 14 décembre qu'il recevait en espèces et sous le manteau une somme équivalente au traitement (imposable celui-là) qui lui est alloué pour assurer les fonctions — essentielles — qui sont les siennes par la grâce du premier ministre.

Allons, cessons de brocarder Rocard. Cette dernière information, elle est vraie ou elle est fausse. Si elle est vraie, cela signifie que le premier ministre a, des fonds secrets (desquels est évidemment tiré ce supplément d'honoraires), une conception particulièrement extensive, et pour tout dire répréhensible, et pour dire davantage intolérable. Cela ne se peut. Dès lors, comment la tolère-t-il ?

∴

SPÉCIAL COPAINS. — Deuxième coup de maître pour Michel Sidhom qui, après l'éclatante réédition de la *Grammaire égyptienne* de Champollion (vingt mille exemplaires vendus depuis 1984, en dépit d'un prix inévitablement élevé dans l'absolu : 800 francs), publie la *Description de l'Egypte* qui répondait, alors, à une volonté du Premier Consul.

Les principes qui ont présidé à l'édition de ce deuxième volume sont ceux qui ont fait le succès du premier : qualité, qualité, qualité. Un papier de pur coton (qui met l'ouvrage à l'abri des ravages du temps), une reliure en pleine toile et un soin de chartiste pour que la couleur d'aujourd'hui reproduise à l'identique celle de l'original.

La *Description de l'Egypte* comptait dix volumes de planches, l'édition de Michel Sidhom les réunit en un seul. C'est dire son poids (plus de six kilos), qui fait, par comparaison, paraître son prix bien léger : 800 francs, encore.

Tout y est : les monuments tels qu'ils avaient subsisté au début du dix-neuvième siècle (et qui pour certains sont disparus à la fin du vingtième), le détail de leur architecture et de leurs ornements ; mais aussi la flore et la faune de l'époque, sans oublier les minéraux ; mais aussi ce que l'on pourrait, déjà, qualifier de reportage puisque la *Description*, ici intégralement reproduite, contrairement à un ouvrage qui le prétend à tort, donne des scènes de la vie quotidienne en Egypte au temps où Bonaparte rêvait de s'en dire maître.

Il ne s'agit donc pas seulement d'une connaissance de l'Egypte pharaonique, mais aussi de celle de Bonaparte, ou plutôt, puisque son heure allait sonner, celle de Mehemet Ali.

Pour qui s'est rendu dans ce pays — et Dieu sait s'ils sont maintenant nombreux de cette catégorie, — pour ceux qui le souhaitent, c'est un complément de voyage, un voyage à soi seul, que cette *Description* ressuscitée.

∴

PS. — Grâce à M. François Mangin, une ignorance est comblée qui avait trait à l'expression « *tout ce qui est salé est nôtre* », citée dans l'amateur du 12 novembre (« Climat »). « *On trouve*, écrit M. Mangin, *dans les* Maximes et pensées, caractères et anecdotes, *de Chamfort, l'anecdote suivante : « Milord Hervey, voyageant dans l'Italie et se trouvant non loin de la mer, traversa une lagune dans l'eau de laquelle il trempa son doigt : « Ah ! Ah !, dit-il, l'eau est salée : ceci est à nous.* »

(1) On relira avec intérêt sur ce sujet l'enquête de Didier Pourquery publiée dans *le Monde Affaires* du 16 mai 1987.

REPÈRES

Espace

Mise en orbite d'un satellite chinois

La Chine a lancé avec succès, jeudi 22 décembre, son deuxième satellite de télécommunications de fabrication nationale, ce qui porte à quatre le nombre de satellites chinois mis en orbite en 1988. Le lancement, auquel assistaient des représentants des gouvernements et d'entreprises des Etats-Unis, de France, d'Allemagne fédérale, du Pakistan, d'Iran, du Brésil, de Hongkong et d'Australie, a été assuré par une fusée Longue Marche-3. Celle-là même que Pékin se propose de vendre aux Occidentaux, entre autres, pour la mise en orbite de leurs charges utiles. — (AFP.)

Sciences

Inauguration de l'accélérateur Aramis

Aramis, autrement dit l'accélérateur pour la recherche en astrophysique et implantation dans les solides, a été inauguré jeudi 22 décembre par M. François Kourilsky, directeur général du CNRS. Il s'agit d'un « tandem » dans lequel des ions négatifs — atomes ayant excès d'électrons — sont accélérés par une tension électrique de 2 millions de volts. Puis ils sont « épluchés » de certains électrons, transformés en ions négatifs, et à nouveau accélérés par la même tension. On peut ainsi atteindre des énergies de 10 millions d'électron-volts.

L'originalité d'Aramis est d'être simultanément un implanteur et un analyseur. Dans la première fonction il bombarde une surface métallique par un jet intense d'ions d'un autre métal de manière à créer une épaisseur de l'ordre du micron un alliage spécifique. On peut ainsi durcir un outil de coupe ou protéger une surface contre la corrosion. Il existe en France une quinzaine d'implanteurs, dont plusieurs en milieu industriel. Mais l'énergie plus haute d'Aramis permet une implantation sur une profondeur plus grande. D'autre part, dès qu'un alliage est réalisé, Aramis peut le bombarder per des ions légers dont l'analyse permet de connaître très finement la structure de l'alliage obtenu. M. Harry Bernas, directeur du laboratoire, a résumé la vocation d'Aramis en disant « *fabriquer des lames de rasoir, c'est non. Mais comprendre pourquoi une lame coupe mieux qu'une autre est tout a fait dans notre vocation* ».

Pollution

Commission européenne : moins d'engrais azotés

La Commission européenne a proposé, mercredi 21 décembre, une série de mesures d'urgence pour réduire la pollution par les nitrates qui menace à la fois les nappes phréatiques du sous-sol et les eaux littorales. La Commission demande aux Douze de désigner des « zones sensibles » où seraient prohibés, ou limités, l'usage des engrais azotés et l'épandage des lisiers. Pour limiter cet épandage, la Commission demande que les Douze augmentent leur capacité de stockage des déchets d'origine animale. Pour les agglomérations de plus de cinq mille habitants, la Commission suggère que le taux de nitrate admis dans les eaux d'égout soit réduit de 50 milligrammes par litre à 10 milligrammes.

Vatican

Le discours de fin d'année du pape

Dans son traditionnel discours de fin d'année, adressé aux cardinaux du Sacré Collège, Jean-Paul II a souligné, jeudi 22 décembre, les « *ombres* » et les « *lumières* » de l'année 1988. Parmi les « *lumières* », il a cité le rapprochement du Vatican avec Moscou, à l'occasion des cérémonies du millénaire du christianisme en Russie, auxquelles avait participé une importante délégation catholique en juin dernier.

La partie négative du bilan, pour l'Eglise catholique, comprend le schisme de Mgr Lefebvre. Le pape a manifesté sa confiance pour la « *prudente action* » menée par la commission du cardinal Maier, pour faciliter le retour des prêtres et séminaristes ayant quitté le fondateur d'Ecône (une centaine de ralliements auraient eu lieu, selon le cardinal Maier).

Autre « *ombre* », selon Jean-Paul II : la décision des anglicans en juillet dernier de laisser libre chaque « *province* » de leur Eglise d'opter pour le sacerdoce des femmes. « *Il s'est agi d'une initiative unilatérale qui n'a pas tenu compte de façon appropriée des dimensions œcuméniques du problème, contraire à la voie toujours clairement suivie par l'Eglise catholique, l'Eglise orthodoxe et les anciennes Eglises orientales* ». — (AFP.)

Œcuménisme

Un million d'exemplaires du Nouveau Testament pour l'URSS

La communauté œcuménique de Taizé vient d'obtenir l'autorisation du patriarche Pimène de Moscou, chef de l'Eglise orthodoxe russe, d'envoyer un million d'exemplaires du Nouveau Testament en URSS. La proposition lui avait été faite en juin dernier par Frère Roger, supérieur de Taizé, invité à Moscou pour la célébration du Millénaire de l'Eglise orthodoxe russe. Taizé va donc faire imprimer un million d'ouvrages bibliques en format de poche et les envoyer à Moscou, dès février 1989, pour être distribués gratuitement aux chrétiens russes.

Taizé s'ouvre de plus en plus aux pays de l'Est. Pour la première fois, elle organisera en Europe de l'Est, en Hongrie, à Pecs, du 28 avril au 1er mai prochain, une rencontre de jeunes. Huit mille cinq cents Polonais, Hongrois, Yougoslaves, devraient être présents à Paris dans quelques jours, pour l'annuelle rencontre de jeunes dans une capitale européenne, prévue du 30 décembre au 4 janvier 1989. Trente mille personnes sont attendues. Presque au même moment, du 27 au 31 décembre, un rassemblement de jeunes des divers continents aura lieu à Madras, en Inde, toujours à l'initiative des frères de Taizé.

Le Monde
SANS VISA



Musée des Arts décoratifs de Francfort.

KARL KUGEL/VU

« Encourager le public à se rendre au musée aussi bien pour y faire connaissance avec le support architectural qu'avec les œuvres qui y sont exposées. » Voici venu le temps des nouveaux musées allemands.

Musées nouvelle vague en Allemagne

par Marie-France Calle

LES nouveaux musées allemands ont l'extravagante beauté des objets superflus. Conçus au milieu des années 70, réalisés dans les années 80, ils sont le produit d'une société qui ne manque plus de rien. Ingeborg Flagge, journaliste spécialisée dans la recherche architecturale, n'hésite pas à parler de « phénomène yuppie ». *« Leur fonction première n'est plus d'abriter des œuvres d'art comme dans les années 60, mais d'être un lieu où l'on vient passer quelques heures. »*

Une nouvelle manière donc de consommer l'art en RFA : le contenant se doit d'égaler sinon de dépasser le contenu. Le musée est désormais conçu comme un espace où tout a son importance, même la cuisine. Tous les Allemands vous recommanderont le restaurant de la Staatsgalerie de Stuttgart par exemple, certains même avant de vous conseiller l'excellente collection du musée.

Une conception dans laquelle James Stirling, l'architecte britannique auquel Stuttgart doit justement sa nouvelle Staatsgalerie – le Musée régional du Bade-Wurtemberg, – se sent parfaitement à l'aise, puisqu'il affirme de son côté que *« les musées sont aujourd'hui des lieux de récréation »*. Certains de leurs éléments architecturaux *« évoquant des centres commerciaux peuvent nous rappeler, pourquoi pas ? l'aspect mercantile de l'art et des expositions. »*

En tout cas, comme le faisait remarquer Ingeborg Flagge, c'est depuis la construction de ces nouveaux bâtiments « extravagants », à Stuttgart, Francfort, Mönchengladbach et, dans une moindre mesure, Düsseldorf – où le musée réalisé par le Danois Otto Weitling donne plutôt dans un certain classicisme, – que les musées allemands ont acquis une dimension internationale. Sans avoir pour autant enrichi leurs collections de manière spectaculaire.

Ces musées qui coûtent cher mobilisent le public. Le nombre des visiteurs a augmenté de 80 % par rapport aux années 60, époque à laquelle ont été construits les premiers musées « fonctionnels ». *« On peut voir dans la tendance à se rendre dans les musées – surtout dans les nouveaux musées – une volonté d'internationalisation de la part des Allemands,* dit encore Ingeborg Flagge. *Un désir de s'éloigner du caractère provincial de la République fédérale. »* Elle voit aussi dans l'intérêt croissant pour les musées le signe de l'angoisse face à un avenir incertain. *« Plus l'angoisse de l'avenir est grande,* dit-elle, *plus le prix de l'art augmente. Le musée est vu comme le refuge de valeurs sûres. »*

Les sommes énormes dépensées par les communes et les régions pour ces musées d'avant-garde ne sont jamais véritablement un problème, estime de son côté Andreas Wiesand, qui dirige à Bonn le Centre pour la recherche culturelle. *« Leur construction crée des emplois au niveau communal,* dit-il, *les entreprises enlèvent des contrats. Ce qui est plus problématique, c'est l'entretien des musées et l'achat des collections. Quand il s'agit d'acheter des tableaux, cela ne rapporte à personne. »*

Car les nouveaux musées ont aussi une fonction de « relations publiques », et, là encore, l'architecture prestigieuse impressionne souvent plus que les collections. Les touristes se rendent par autobus entiers à Mönchengladbach, à la périphérie de la Ruhr, pour visiter le musée Abteiberg, « joyau » insolite de cette ville sans charme dont la principale ressource est l'industrie textile.

L'architecture est un art autonome

Quant au Musée de Stuttgart, il occupait la quarante et unième place au palmarès des musées ouest-allemands. Six mois après l'inauguration de la nouvelle Staatsgalerie, en 1982, il accédait à la première place sans qu'un seul tableau nouveau ait été acheté... Une particularité à propos de Stuttgart : l'entrée de tous les musées y est libre, un privilège qui remonte au temps où le Wurtemberg avait un roi.

Le musée comme « expérience architecturale », voilà une philosophie à laquelle souscrit volontiers l'architecte américain Richard Meier, qui a conçu le Musée des arts décoratifs de Francfort. Selon ses propres termes, le rôle de l'architecte est d'*« encourager le public à se rendre au musée aussi bien pour y faire connaissance avec le support architectural qu'avec les œuvres qui y sont exposées »*.

La réalisation des nouveaux musées allemands est ainsi devenue un défi qu'ont relevé des *« architectes artistes »*, comme aime à se définir lui-même l'Autrichien Hans Hollein, qui a dessiné les plans du Musée municipal Abteiberg de Mönchengladbach. De même que Richard Meier et James Stirling, Hans Hollein conçoit l'architecture comme un art autonome, *« un art qui ne doit pas renoncer à sa valeur intrinsèque même quand le bâtiment a une vocation sociale, et encore moins quand l'architecture entre en concurrence avec les arts plastiques »*.

Ce qui pourrait surprendre, c'est la tendance appuyée de la RFA des années 80 à ouvrir ses portes à l'expérimentation architecturale de créateurs au demeurant souvent recrutés à l'étranger. Certes, quantitativement, il existe en RFA davantage de musées dessinés par des architectes allemands que par des étrangers, mais ses musées « phares », ceux qui font sa réputation internationale, l'Allemagne les a commandés à un Britannique, à un Américain, à un Danois...

« J'avais le droit de prendre trois architectes étrangers sur les cent dix-sept candidats en lice pour la conception de la Kunstsammlung [le musée régional de Rhénanie-Westphalie à Düsseldorf]. *Le jury a désigné à l'unanimité moins une voix le Danois Otto Weitling »*, raconte le directeur de la Kunstsammlung, Werner Schmalenbach. Une exception : le Musée de l'architecture de Francfort, fini de construire en 1984, et que l'on doit à l'Allemand Oswald Mathias Ungers.

Là encore, certains voient dans le choix d'architectes étrangers un signe de snobisme de la part d'un pays riche. En fait, une fois de plus, l'Allemagne est confrontée à son histoire. Les architectes d'avant-garde qui créent aujourd'hui les nouveaux musées allemands ont été marqués sinon influencés par Ludwig Mies van der Rohe et Walter Gropius, les deux plus brillants architectes allemands des années 20, qui ont dû s'exiler aux Etats-Unis parce que Hitler détestait leur modernité. Il y a donc une certaine logique dans le « retour » en RFA de conceptions architecturales post-modernes, même si la continuité de l'architecture allemande s'est faite en dehors des frontières de l'Allemagne.

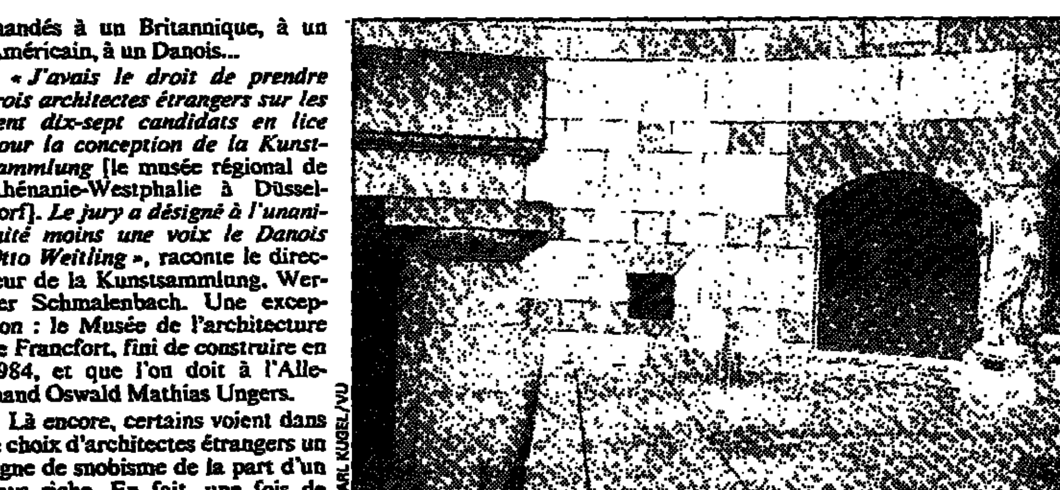
Et les collections ?

Quant à l'éclosion récente des nouveaux musées en RFA, elle est aussi la conséquence logique de l'évolution culturelle de l'Allemagne d'après 1945. Dans l'immédiat après-guerre, ce ne sont pas les musées qui ont eu la priorité dans la reconstruction du pays. On a d'abord donné à la population des logements, des écoles, des hôpitaux, des gymnases, des piscines... et surtout des églises. Aussi surprenant que cela puisse paraître, la RFA a beaucoup dépensé dès les années 50, à une époque de misère et de faim, pour construire des églises modernes.

Les premiers musées ont fait leur apparition dans les années 60. Ils avaient un caractère fonctionnel, dont le meilleur et peut-être le plus bel exemple est le Musée Wilhelm-Lehmbruck à Duisburg, dans la Ruhr. Le bâtiment a été construit par Manfred Lehmbruck, le fils de l'artiste, dans le but initial d'abriter les sculptures de son père. A noter que Ludwig Mies van der Rohe est revenu créer à Berlin, en 1965, la Nouvelle Galerie nationale.

Histoire encore, Richard Meier et James Stirling ont dû tenir compte, dans la conception de leurs projets, des « restes », le premier de la Villa Metzler, une bâtisse du dix-neuvième siècle à Francfort, le deuxième de l'ancienne Staatsgalerie (néo-classique dix-neuvième siècle) à Stuttgart. *« La Villa Metzler devait être intégrée dans un concept architectural global »*, explique Richard Meier.

De son côté, James Stirling écrit à propos du Musée de Stuttgart : *« Stuttgart a été détruit par les bombardements et encore davantage peut-être par la reconstruction d'après-guerre. La sauvegarde des bâtiments subsistants de la Staatsgalerie était donc un critère important pour remporter le concours. »* Et il ajoute : *« J'ai essayé de faire en sorte que le public puisse circuler entre le nouveau et l'ancien corps de bâtiment sans qu'il ressente une rupture physique ou psychologique. »*



KARL KUGEL/VU

Staatsgalerie à Stuttgart.

Reste le problème des collections. Dierk Stemmler, le directeur du Musée Abteiberg de Mönchengladbach, reproche aux journalistes et aux critiques d'art d'avoir beaucoup parlé du bâtiment conçu par Hans Hollein sans mentionner le contenu du musée. *« Une erreur regrettable,* dit-il, *car Johannes Cladders, l'ancien directeur du musée, a choisi Hans Hollein et personne d'autre parce qu'il voulait un lieu spécifique pour un art spécifique. »* Et c'est vrai que l'intérieur du musée en particulier est d'une rare beauté, et l'agencement unique. Hans Hollein est en fait architecte d'intérieur, le Musée Abteiberg est le seul bâtiment du genre qu'il ait réalisé.

Quant aux collections du musée Abteiberg, elles vont de l'expressionnisme à l'art minimal. La plupart des toiles expressionnistes que possédait avant la guerre l'ancien musée de Mönchengladbach ont été confisquées par les nazis, et le musée n'a pu en racheter qu'une partie. Mais Dierk Stemmler voit encore plus loin que l'art d'avant-garde exposé dans son musée. Il pense que l'artiste devrait être en mesure de venir créer ses œuvres dans le musée, en fonction du musée.

Une conception très en pointe que ne partage pas Werner Schmalenbach. *« Quand il a été question de construire un nouveau musée à Düsseldorf, j'ai refusé le projet de James Stirling, parce que je le trouvais trop égocentrique. Pour moi, ce qui compte avant tout, c'est le contenu du musée. »* Une théorie que Werner Schmalenbach met en pratique depuis vingt-six ans, achetant, comme il aime à le dire, *« des œuvres et pas des noms »*. L'an dernier, il a dépensé 2 millions et demi de marks – 8 millions et demi de francs – pour un Matisse, plus que son budget annuel, qui est de 2 millions de marks.

Avant la construction du nouveau musée, achevée en 1986, et dont on remarquera en particulier la sobriété et la grâce de la façade, la Kunstsammlung se trouvait dans un petit palais du dix-huitième siècle, le palais Jägerhof. C'est là que Werner Schmalenbach a fait ses débuts en 1962, avec pour tout patrimoine quelques éléments de la collection Paul Klee, qu'il a complétée au fil des ans.

« Les directeurs de musée sont aujourd'hui obligés d'acheter les œuvres au même prix que les particuliers, et c'est très cher », dit Ingeborg Flagge. Et Andreas Wiesand explique que l'on peut parler d'une *« véritable Bourse des collectionneurs ». « Beaucoup d'œuvres exposées dans les musées ne leur appartiennent pas, elles sont prêtées par les collectionneurs. Il existe des impresarios qui évaluent et négocient les prix. »*

En prêtant des œuvres aux musées, les collectionneurs ne font pas seulement une bonne action. Les toiles ou les sculptures acquièrent de la valeur du fait de leur passage dans un musée. En revanche, le risque pour le musée est de se voir retirer les œuvres sans préavis. Un problème que connaît bien le directeur du musée Abteiberg à Mönchengladbach. Un petit nombre seulement des œuvres actuellement exposées appartiennent au musée.

Un exemple concret : Dierk Stemmler va devoir se battre pour conserver les six laques de Sigmar Polke prêtées par l'auteur après qu'elles eurent été présentées à la Biennale de Venise en 1986. *« Je les ai aujourd'hui dans mon musée parce que je suis commissaire pour la République fédérale à la Biennale de Venise,* explique avec une certaine lassitude Dierk Stemmler. *Et je ferai tout pour les conserver. »*

Cimaises

Il existe dans la Ruhr et à la périphérie, une extraordinaire concentration de musées.

DUSSELDORF

Kunstsammlung. Collection d'art contemporain. Architecture de Otto Weitling. Inauguré en 1986.

COLOGNE

Musée Ludwig. Architecture de Peter Busmann et Godfrid Haberer (de Cologne). Inauguré en 1986.

ESSEN

Musée Folkwang. L'un des musées les plus anciens de la RFA puisqu'il a été créé en 1901. En 1983, il est agrandi. Belle collection d'impressionnistes et d'expressionnistes.

MONCHENGLADBACH

Musée Abteiberg. Architecture de Hans Hollein. Inauguré en 1982. Œuvres de Josef Beuys ; Art contemporain ; Et une pièce consacrée à Man Ray (les photos développées par l'artiste en 1959 étaient vraisemblablement destinées à la Fotokina de 1960, le plus grand Salon de la photographie et de l'audiovisuel qui a lieu à Cologne).

BOCHUM

Musée municipal. Architecture de Jorgen Bo. Achevé en 1984.

DUISBURG

Musée Wilhelm Lehmbruck. Architecture de Manfred Lehmbruck. Achevé en 1964.

FRANCFORT

La ville, autrefois caractérisée par les banques et la spéculation immobilière, est aujourd'hui connue pour ses musées. Notamment :

Le Musée d'architecture allemande. Conçu par Oswald Mathias Ungers. Inauguré en 1984.

Musée des arts décoratifs. Plans de Richard Meier. Inauguré en 1985.

Au sud de la RFA :

STUTTGART

Staatsgalerie. Plans de James Stirling. Inauguré en 1982.

MUNICH

L'ancienne Pinacothèque. Bâtiment du dix-neuvième siècle. Restauré en 1957.

La Nouvelle Pinacothèque. Architecture d'Alexander von Branca. Inaugurée en 1981.

Les musées sont fermés le lundi. Sauf à Stuttgart où l'entrée est gratuite, il faut compter entre 3 et 5 marks – entre 10 et 17 francs.

JEUX

échecs

N° 1312

SIMPLE ET EFFICACE

(Olympiade de Salonique, novembre 1988)

Blancs : A. Karpov (URSS)
Noirs : L.B. Hansen (Danemark)
Partie anglaise

1. ç4	Cf6	14. Cé5!	0-0 (l)
2. Cf3	b6	15. çxd5	Céxd5
3. g3 (a)	ç5	16. Cxd5	Fxd5 (m)
4. Fg2	Fb7	17. é4	Fb7
5. 0-0	é6 (b)	18. Ta-ç1! (n)	Td8 (o)
6. Cç3	a6 (c)	19. Txd8+	Dxd8
7. b3 (d)	Fé7	20. Cxf7! (p)	Dd4 (q)
8. d4	çxd4	21. Dd6!	Dé2 (r)
9. Dxd4	d6	22. Tf1	Té8 (s)
10. Fa3 (é)	Cç6	23. Dç7!	Fa8 (t)
11. Df4 (g)	Db8 (h)	24. Cg5	h6
12. Tf-d1	d5 (i)	25. Df7+	Rh8
13. Fxé7 (j)	Cxé7 (k)	26. é5!! (u)	abandon

NOTES

a) Une construction chère à *l'ancien champion du monde.*

b) Certains préfèrent, avec les Noirs, *le double fianchetto : 5..., g6 ;* par exemple, 6. d4, çxd4 ; 7. Dxd4, *Fg7 ;* 8. Cç3, *d6 ;* 9. Td1, Cb-d7 ; 10. b3 (23e partie du match pour le titre de 1986 entre Karpov et Kasparov) ou 10. Dh4 ou 10. Tb1.

c) Les Noirs ont ici le choix entre deux grandes suites, soit 6..., Cç6, soit 6..., Fé7. Naturellement 6..., d6 est jouable, précédant le développement du F-R. Selon Baguirov, 6..., a6 est moins précis.

d) Après 7. d4, çxd4 ; 8. Dxd4, d6 ; 9. Fé3!, Cb-d7 ; 10. Cg5! Les Blancs prennent un léger avantage : 10..., Fxg2 ; 11. Rxg2, Fé7 ; 12. Cg-é4, Cç5 ; 13. Tf-d1, *Cfxé4 ;* 14. Cxé4, Cxé4 ; 15. Dxé4, Tb8 ; *16. Ff4, 0-0 ; 17. Ta-1, Dç7 ; 18.* b4 (Sachovic-Gipslis, 1978) ou aussi *9. Td1, Cb-d7 ; 10. Cg5!, Fxg2 ;* 11. Rxg2, Cç5 ; 12. b4, Cb7 ; *13. Fé3, Tç8 ; 14. Ca4, b5 ; 15. Da7,* bxa4 ; 16. Dxb7, Fé7 ; 17. Dxa6, 0-0 ; 18. Cf3 et les Blancs doivent gagner (Schmidt-Monastirski, 1976) ou encore 11..., Dç7 ; 12. Cg-é4, Cxé4 ; 13. Cxé4, Cé5 ; 14. b3, Td8 ; 15. Fé3 et les Blancs sont mieux (Larsen-Gheorghiu, Las Palmas, 1976). Karpov s'en tient néanmoins à son schéma favori, qui consiste à développer son F-D en b2 ou en a3. 7. Té1 est intéressant : 7..., Fé7 ; 8. é4, d6 ; 9. d4, çxd4 ; 10. Cxd4.

e) 10. Td1 est aussi souvent joué. La pression sur le pion d6 exige des Noirs un jeu précis.

f) 10..., d5 est assez curieux : 11. Fxé7, Dxé7 ; 12. çxd5, Cxd5 ; 13. Cxd5, Fxd5 aboutit à une simple égalité. Les Blancs devraient donc se contenter du retrait 11. Fb2, selon Tal, et de la suite 11..., Cç6 ; 12. Df4, Ch5! ; 13. Dg4, Cf6 ; *14. Dh3, dxç4 ; 15. Cg5, é5!* avec un jeu compliqué. 10..., Ca6 est aussi à envisager.

g) Menaçant 12. Td1.

h) Une défense connue du pion d6. Il est clair qu'en ç7 la D noire serait en mauvaise position après 12. Tf-d1 et 13. Ta-ç1.

i) De cette manière, les Noirs se dégagent de la pression sur leur pion arriéré tout en échangeant les D.

j) Après 13. Dxb8, Txb8 ; 14. *Fxé7, Cxé7* les Noirs n'ont apparemment aucun problème.

k) 13..., Dxf4 ; 14. gxf4, Cxé7 est à considérer mais les Noirs craignaient peut-être la *réplique* 15. Cé5.

l) Si 14..., dxç4 ; 15. *Fxb7,* Dxb7 ; 16. Td7!, Dç8 ; 17. Ta-d1!

m) Si 16..., Cxd5? ; 17. Fxd5, Fxd5 ; 18. Cd7!, Dxf4 ; 19. gxf4 et le pion b6 tombe.

n) Les Noirs n'ont commis aucune faute réelle mais sont déjà dominés. D'une manière simple, Karpov a obtenu un net avantage fondé sur l'occupation du centre (é4, Cé5) et des colonnes ouvertes (Tçl, Td1).

o) Peu satisfaisant mais que *jouer ? Par exemple, si* 18..., h6 : 19. Cd7!, Dxf4 ; 20. gxf4, Cxd7 ; 21. Txd7, Ta-b8 ; 22. Tç-ç7, etc.

p) Gagnant un pion avec une facilité déconcertante.

q) Si 20..., Rxf7 ; 21. Dç7+! ou 21. Tç7+.

r) Si 21..., Dxd6 ; 22. Cxd6, Tb8 ; 23. Tç7.

s) Si 22..., Rxf7 ; 23. Dç7+, Rg8 ; 24. Dxb7 suivi de 25. Dxb6 ; si 22..., Cxé4 ; 23. Dxé6.

t) Si 23..., Fxé4 ; 24. Cd6!, Fxg2 ; 25. Df7+, Rh8 ; 26. Cxé8.

u) La terrible efficacité de Karpov ; si 26..., Dxé5 ; 27. Dxé8+!, Cxé8 ; 28. Cf7+ et 29. Cxé5 ; si 26..., hxg5 ; 27. éxf6, Tg8 ; 28. Dh5 mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE n° 1311

V. SCHUPLETSOV, 1988

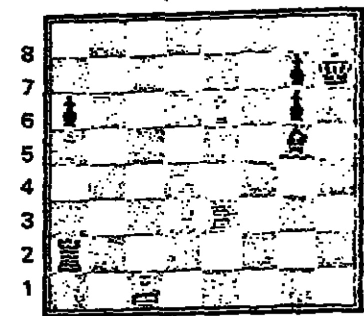
(Blancs : Ra6, Tf5, Fç1, Pb6, ç6, é7. Noirs : Rç8, Dg8, Cé8, Pç5.)

1. Td5!!, Dxd5 ; 2. b7+, Rb8! ; 3. Ff4+, Cç7+ ; 4. Fxç7+, Rxç7 ; 5. é8=C+!, Rxç6 ; 6. b8=C mat ! Si 1..., Cd6 ; 2. b7+, Rç7 ; 3. Ff4, Dc5 ; 4. Ra7! Si 3..., Dd6 ; 4. Fxd6+, Cxd6 ; 5. ç7+!

CLAUDE LEMOINE.

ÉTUDE N° 1312

V. PRINEV (1988)



BLANCS (5) : Rç1, Té3, Fd3, Pa5, é6.
NOIRS (6) : Rh7, Ta2, Fg5, Pa6, g6, g7.

Les Blancs jouent et gagnent

bridge

N° 1310

MESUREZ-VOUS AUX CHAMPIONS

Les squeezes sont parmi les procédés techniques le plus souvent utilisés, mais ils sont parfois difficiles à bien manier. Dans le livre qu'il a écrit avec José Le Dentu, *Mesurez-vous aux champions* (Ed. Grasset, 98 F), le fameux expert Robert Berthe explique comment il a réussi un chelem grâce à ce qu'on appelle un double squeeze alternatif.

♠ R 4 2
♡ A D 7 5 4
◇ R 4
♣ A R 8

♠ 9 7 5
♡ V 9
◇ 10 6 5
♣ V 9 7 6 4

N / O E / S

♠ A 6 3
♡ 8 6 3 2
◇ V 8 3 2
♣ D 10

♠ D V 10 8
♡ R 10
◇ A D 9 7
♣ 5 3 2

Ann. : S. donn. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
1 ◇	passe	2 ♡	passe
2 ♠	passe	3 ♣	passe
3 SA	passe	4 ◇	passe
4 ♡	passe	6 SA	passe...

Ouest ayant entamé le 7 de Pique, Est a pris de l'As et a rejoué Pique. Comment Sud doit-il jouer ce PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

RÉPONSE

Voici le raisonnement de Berthe.

Mise sur la voie : on ne compte *que onze* levées, la douzième peut provenir :

– *du partage* des Cœurs,

– de la chute de Valet 10 de Car*reau en trois tours,*

– d'un squeeze.

Selon que les Cœurs sont gardés à gauche ou à droite, la position de squeeze sera toute différente.

Si les Cœurs avaient été gardés par Ouest, le déclarant aurait naturellement choisi le double squeeze Cœur-Trèfle sur Ouest et Carreau-Trèfle sur Est comme donnant plus de chances que le squeeze simple Cœur-Carreau et *a fortiori* Cœur-Trèfle.

Mais, Ouest ayant défaussé au troisième tour de Cœur, Sud a ter*miné par un autre squeeze : il a tiré* la Dame de Pique, Ouest a défaussé *un Trèfle, Nord un Cœur et Est la* Dame de Trèfle, alors Berthe a joué *l'As de Trèfle sur lequel Est a été à* son tour squeezé à Cœur et Carreau :

♡ 7 ◇ R 4 ♣ A — ♡ 8 ◇ V 8 3 2

◇ A D 9 7

Il défaussa finalement un *Carreau* et c'est le 9 de Carreau qui devint maître. On notera que, si on intervertit un des Piques d'Ouest avec un des *Carreaux d'Est,* c'est Ouest qui aurait été squeezé.

Les explications s'achèvent sur un « principe » qui résume les règles à suivre.

Le banc d'essai

Sous le titre *Votre jeu de la carte au banc d'essai,* les éditions Le Bridgeur ont traduit en français un livre de l'Américain Franck Stewart qui contient deux cent cinquante exercices du jeu de la carte en face du mort. La réponse exacte de chaque problème donne droit à un certain nombre de points et un barème à la fin de chaque chapitre permet d'évaluer vos capacités.

Chaque donne est présentée à deux jeux et la réponse avec les quatre jeux figure à une autre page.

Voici un exemple facile, mais amusant, dont vous trouverez la réponse avec les quatre jeux dans la prochaine chronique.

♠ A D
♡ R D V
◇ 7
♣ V 9 7 5 4 3

♠ ♡ ◇ ♣ — N / O E / S — ♠ ♡ ◇ ♣

♠ R
♡ A
◇ A R D 10 8 5 4 3
♣ A R D

Ouest ayant entamé le Valet de Pique quel est votre plan de jeu pour gagner le GRAND CHELEM A SANS ATOUT ?

Note sur les enchères

Les annonces ne sont pas indiquées, *mais elles pourraient se* dérouler de la façon suivante si Sud *est donneur :*

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
2 ♣	passe	2 ♠	passe
3 ◇	passe	4 ♣	passe
7 ♣	passe	passe	contre...
7 SA	passe	passe	passe

Ces enchères vous semblent-elles normales ? Comment les expliquez-vous ?

COURRIER DES LECTEURS

Question de Code

« Dans une partie libre on a voulu me pénaliser de 800 points conformément au nouveau Code parce que j'avais chuté de quatre levées non vulnérables et que, dans le nouveau Code, la pénalité était de 300 au lieu de 200 à partir de la quatrième levée de chute, écrit P. R... *J'ai protesté, mais mon adversaire était très affirmatif. »*

Les joueurs les plus « affirmatifs » sont souvent les moins compétents ! Le Code de la partie libre n'est pas concerné par les modifications du Code des tournois. Ce sont deux codes différents même s'ils ont beaucoup de points communs. Le dernier Code de la partie libre a été traduit en 1981 par J. Le Dentu dans son encyclopédie *Bridge-Connaissance et technique* (éd. Denoël) et il n'est pas question actuellement de modifier ce code.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 311

ODE A FARADAY

Un lecteur érudit, M. Paul Fohr, d'Avignon, n'est pas d'accord avec le terme *surnuméraire* que nous avons employé dans notre chronique n° 306 à propos de l'H de PENTHODE : « cet H, nous écrit-il, est étymologique puisque ce mot vient du grec *penta,* cinq, et de *hodos,* chemin ». Voire.

En 1834, le chimiste-physicien anglais Faraday, qui vient de découvrir l'électrolyse, crée deux termes *directement transcrits du grec :* CATHODE, *chemin qui descend,* et ANODE, *chemin qui monte.* Le bon Faraday n'avait peut-être pas remarqué que le mot grec *anodos* venait de *an* et *hodos,* et qu'il aurait peut-être pu le transcrire par « anhode » (comme on écrit ANHYDRE). Dans la foulée, il crée ELECTRODE (*electric anode*). Au siècle suivant, sur le modèle d'électrode, le vocabulaire scientifique s'enrichit de DIODE, tube électronique à deux électrodes, TRIODE, TÉTRODE, et PENTODE. Jusqu'en 1981, le PLI propose PENTODE et PENTHODE, puis évacue ce dernier en 1981 pour le réhabiliter en 1989.

A votre tour de travailler : voici une série d'anagrammes de mots dérivés du grec *hodos* (solutions en fin d'article). DEEOX – DEEIOPS – *DEEHMOT – DEEIOPR* – DENOSY – DEEMOORT.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ FESTIVAL : « Ski et Scrabble ». Vars les Claux du 21 au 30 janvier 1989, arbitré par Mme Barraux. Individuel et paires. Paris-Paris à partir de 2712 F. (Le voyage en Grèce, tél. : 42-60-30-20.

PREMIER TOURNOI
DU LUXEMBOURG
16 octobre 1988
2e manche

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant.

Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à 0. Les colonnes par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	BCEELMS			
2	C+RKAFI?	BLEMES	H 4	24
3	CI?+ROBO	FREAK	6 F	45
4	-AMSVUFD	BICO(L)ORE (a)	8 A	86
5	MD+GEHIE	FAVUS	K 2	40
6	-ANIEVTL	VIDÉE	4 K	28
7	ZCETTOD	ENLEVAIT	0 1	149
8	-RRTNIE?	CODIEZ	B5	40
9	OOGNNSI	R(E)DIRENT	M2	70
10	EEPNNRG	(L)ONGIONS (b)	E8	66
11	-LLEMMUS	ÉPONGER	13 C	26
12	-AATQEIU	MEME	H 12	24
13	ATE+EERW	QUAIS	15 A	39
14	ATEEER+X	WU	B 14	22
15	EE+ALHUU	EXTRA	J9	45
16	UU+DUTEP	HALEE	C1	20
17	UUUTP+AT	EXTRADE	J 9	21
18	UUTPT+UE	MUA	7 H	19
19	UU+AATLH	PATTUE	2 B	20
20	UAL+YNOS	HUAT	1 G	26
21	UL+IJSSI	AYONS	N 9	36
22	LJI+L	TISSU	D 2	21
23	IL	JALE	3 J	12
		ÉPONGERAI	13 C	12
			Total	883

(a) BRO(C)CIOS ou BROCO(L)IS, 9 A, 63. (b) ROGNIONS ou RONGIONS, G 8, 64.

★ Solution des anagrammes : EXODE – ÉPISODE – MÉTHODE – PÉRIODE – *SYNODE – ODOMÈTRE.*

– Résultats : 1. B. Bloch, 883 ; 2. Th Mues, 882 ; 3. F. Pluven et F. Leroy, 880.

mots croisés

N° 540

Horizontalement

I. C'est avec elle qu'on fait une bonne table. – II. Ici l'œuf est à plat. Honorée à Carthage. – III. Mène vite à la dispute. Honoré au Japon. – IV. Va au feu. Dans le coup. – V. Dit qui est qui. Morceau de violon. – VI. A sa franchise. Ne vieillit pas. – VII. Suit la route du rhum. En plus. – VIII. Déliée à l'excès. Un terrain concédé sous conditions. – IX. Conjonction. Serait-ce un mirage ? Fait par roulement. – X. Importe aux animaux, même humains. – XI. N'ont rien d'accidentel.

Verticalement

1. N'ont rien de nécessaire ou sont tout à fait nécessaires. – 2. L'œuf est sur la pointe. Il n'y a pas mieux. – 3. Peu flatteur pour ce qui est du cerveau. En rab. – 4. Quand c'est un effet, ça fait de l'effet. En d'autres temps. – 5. Edifiait par sa reconnaissance. – 6. Marseillais. Parisienne. Italienne. – 7. Elle est là. – 8. Ils ne connaissent pas le 2 du 2. Un site bouleversé. – 9. Utile, en un sens, en Iran. Rivière. Participe. – 10. Rivière. Elle est encore bouchée. – 11. Fera des chatouilles. – 12. Vous laissent stupides ou stupéfaits.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

SOLUTION DU N° 539

Horizontalement

I. Quincaillerie. – II. Ursuline. Gens. – III. Egala. Assagit. – IV. Neisse. Aplati. – V. One. SPA. Jarim. – VI. Ut. Céans. Idac. – VII. Islamisés. Atr. – VIII. Unes. Vernie. – IX. Linon. Miroton. – X. Endetteraient.

Verticalement

1. Quenouille. – 2. Urgents. In. – 3. Isaïe. Lund. – 4. Nuls. Canoë. – 5. Classement. – 6. Ai. Epais. – 7. INA. Ans. Me. – 8. Lésa. Sévir. – 9. Spi. Sera. – 10. Egalai. Roi. – 11. Regardante. – 12. Initiation. – 13. Estimèrent.

FRANÇOIS DORLET.

anacroisés®

N° 541

Horizontalement

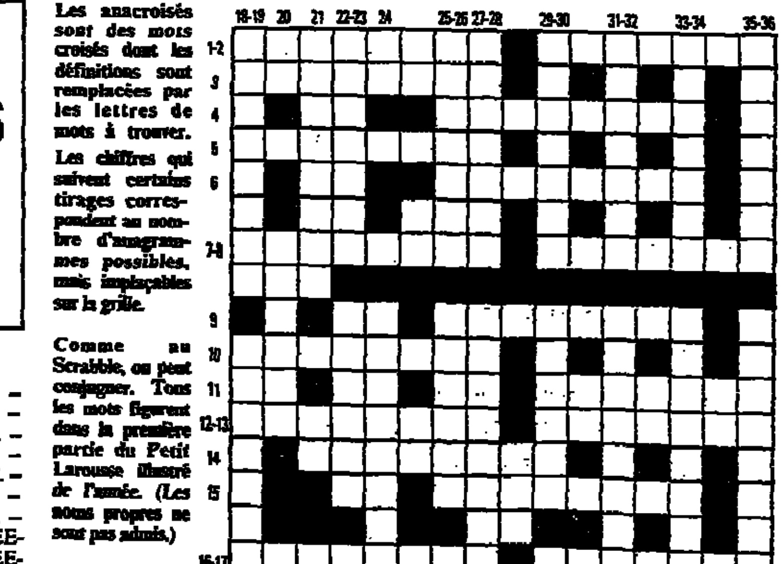
1. ADEILPRU (+ 3). – 2. AHIILSW. – 3. EIINPTUV. – 4. ACEMNORY. – 5. ACHLOPTT. – 6. AEHILNRV. – 7. CEEIORRZ. – 8. AEEIPSS (+ 2). – 9. EINNOOTT. – 10. AEGINOST (+ 4). – 11. CEEIOSZ. – 12. ADEEMNOT. – 13. ABESSTU (+ 1). – 14. AEEEGINS. – 15. GIKMNOSS. – 16. EEEGNORS. – 17. AEESTUV.

Verticalement

18. EILNOOPP. – 19. AACEGHN (+ 1). – 20. ACEIPY. – 21. AAINSRTU. – 22. ADEILSY. 23. AEEGIT (+ 2). – 24. EEHNOSTU. – 25. AACEHIV (+ 1). – 26. DEIOSS. – 27. CEEHILZ. – 28. EEEMNSST. – 29. ABENORS (+ 2). – 30. BEKOUZ. – 31. AEENNRY. – 32. DEEINNTU. – 33. ADEEILS (+ 1). – 34. EIINSSSU. – 35. DEIINUV. – 36. AACEEMST

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille.

Comme au Scrabble, on peut conjuguer. Tous les mots figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU N° 540

1. MENACANT. – 2. MACEREE. – 3. ETALAGEA. – 4. INEXACT – 5. ALIGNANT. – 6. AGITATO. – 7. MIELLEUX. – 8. EMANANT (AMENANT). – 9. RENDRIEZ. – 10. TOGOLAIS. – 11. COMMENCE. – 12. PROCREE. – 13. ALTHAEA. – 14. NAGERONT (RONGEANT). – 15. PROTHESE (TROPHEES). – 16. EMETTE. – 17. SITUEES (SUITEES USITEES). – 18. MIGNARD. – 19. RASSEOIR (ROSAIRES ROSSERAI SARROISE). – 20. NEGRESSE. – 21. MECANOS (SEMONCA). – 22. CRESYL. – 23. ETAGERE. – 24. BAROMETRE (RETOMBERA) – 25. ALATERNE. – 26. CALAME, roseau taillé. – 27. ACCEPTES. – 28. AGITANT (GANTAIT). – 29. ORDREES (REDORES). – 30. NEGONDO, érable ornemental. 31. ARGUMENT. – 32. AMNIOTE, vertébré. – 33. MINITEL. – 34. NAGEOIRE. – 35. ZANCLES, poissons des mers chaudes. – 36. ETRENNER. – 37. EXILEES. – 38. TANNERAS. – 39. ECOULAT. – 40. RETORDUS. – 41. XIMENIA, plante tropicale.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

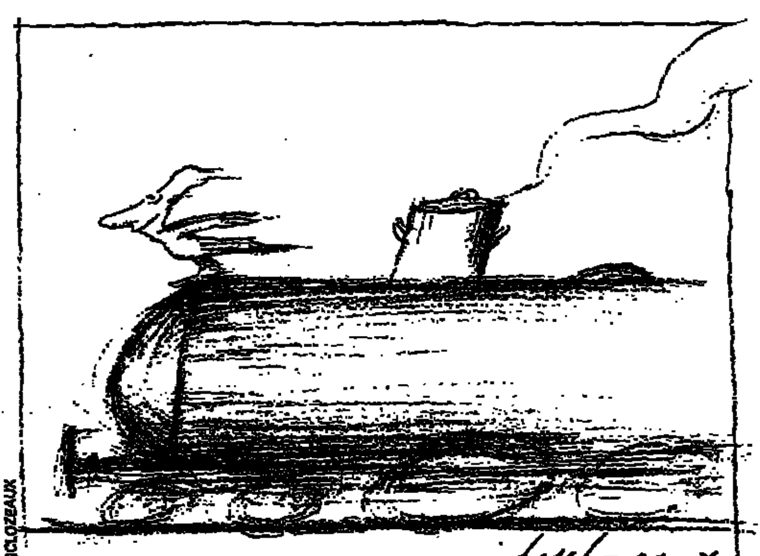
Rhapsodie en bleu

C'EST le 9 décembre 1929 que fut inauguré le « Côte d'Azur Pullman-Express ». Ses wagons étaient peints en bleu, couleur de la Méditerranée, du ciel en fête de la Côte d'Azur : le Train bleu venait de naître.

Jean des Cars et Jean-Paul Caracalla publient, chez Denoël, *le Train bleu*, une saga merveilleusement illustrée nous apprenant que ce premier Train bleu était équipé, entre autres, d'un électrophone de qualité qu'un quotidien de l'époque, *le Temps*, assurait complété d'une impressionnante série de disques, de *Sonny Boy* à *Flossie*. Comment ne pas rêver qu'y figurait aussi le récent succès de George Gershwin, *Rhapsody in Blue*, que fredonnait alors tout Paris ?

La SNCF y a-t-elle songé qui, depuis quelques jours (exactement depuis le 20 décembre et jusqu'au 20 janvier), illumine en bleu la façade de la gare de Lyon ? Et par la même occasion les fenêtres du *Train bleu*, l'autre, le célèbre buffet-restaurant gastronomique, au décor Belle Époque admirable et justement classé monument historique.

Voici un quart de siècle que ce restaurant du *Train bleu* roule sur les rails du succès et qu'au décor émouvant s'ajoute une cuisine de qualité. On est loin du menu du voyage inaugural du Train bleu de 1929 ; œufs frits Turbigo, selle de veau Orloff, endives meunière, pâté de canard, salade, croûte.



DESCLOZEAUX

Je ne sais ce que pouvait être cette croûte (que l'on n'a guère envie de casser, au dessert !), mais les œufs Turbigo (on trouve dans le *Gringoire et Saulnier* trace d'une garniture de ce nom) semblent alors avoir été des œufs brouillés placés au centre d'un toast épais de pain de mie creusé et frit, couverts d'un ragoût de champignons, ornés de chipolatas, poêlés et décorés d'une sauce tomatée. Ouf ! C'est aussi compliqué et flou que de la nouvelle cuisine mais en plus lourd ! Passons...

M. Chazal, qui préside aux destinées du *Train bleu* de la gare de Lyon, propose, lui, une carte « en situation » puisqu'elle part d'un plat créé à Paris, la célèbre et historique côte de veau Foyot, pour arriver à la bouillabaise en gelée et aux figues fraîches au jus d'agrumes en passant par la Bourgogne (escargots au chablis), Roanne (andouillette roannaise aux deux pommes), le Forez (gigot d'agneau et son feuilleté gourmand), Lyon (quenelles de brochet, saucisson chaud pommes persillées), la Provence enfin (brochette d'agneau aux herbes, flan de courgettes), etc.

A la carte, il vous faudra compter sur une addition de 300 à 350 F, mais un menu déjeuner (185 F vin compris) est alléchant, tout autant que le menu TGV (pouvant être servi et dégusté en quarante-cinq minutes, foi de chef de train) proposant pour 220 F : foie gras, gigot niçoise et pâtisseries du jour.

Enfin notez, pour les assoiffés, une belle carte de vins, avec les neuf crus de Beaujolais (ils vont devenir dix bientôt, avec le *régnié*), une belle sélection de Chablis et un côte-du-forez (le pays d'Albert Chazal) cuvée *Train bleu* 1987.

Et pour les assoiffés de diététique, une entrée, un plat et un dessert, soit en tout quatre cent huit calories pour 238 F.

Soyons francs : ne serait-ce point gâcher, dans ce cadre historique où vous vous amuserez à découvrir sous les hauts-de-forme et les chapeaux emplumés et boas des dames, les personnages des fresques, vedettes oubliées de la politique et du spectacle au siècle dernier, oui, ne serait-ce pas dommage que de ne pas sacrifier à Comus et à Bacchus. Avec modération bien sûr !

En ces jours de fête, aller à ce *Train bleu* tout habillé de bleu, c'est voir la vie en rose, en quelque sorte !

LA REYNIÈRE.

MIETTES

● **Avalanche...** – C'est de saison, direz-vous. Il n'empêche que cette avalanche d'ouvrages traitant de la table est presque abusive. Et citons ici, parmi les derniers venus : *Recettes pour Sophie* de Jean Bardet (Robert Laffont). Signalons à l'auteur qu'il doit y avoir des navets dans le navarin (ce qu'il oublie) ; que canard à la bigarade d'orange ne veut rien dire (le palmipède peut être à la bigarade ou à l'orange – fruits différents, – à l'extrême à la sauce bigarade à l'orange...) ; que la beuchelle tourangelle est un plat du grand Edouard Nignon, et qu'il est mal venu et de ne pas le citer et de modifier sa recette ; que les sœurs Tatin, enfin, doivent se retourner dans leur tombe en voyant que l'on sert une Tatin à l'endive !

Toujours chez Robert Laffont, et de Georges Blanc cette fois, *le Livre Blanc des quatre saisons*. De « A » comme abricot à « T » comme truffe, en passant par l'inévitable kiwi, un panorama saisonnier du marché.

Enfin, chez Carrère et signé Colette Guillemard, *la Fourchette et la Plume* : un ratage décevant.

● **Maîtres d'hotel.** – J'ai signalé en son temps la création d'une Union nationale des maîtres d'hôtel et chefs de rang, réaction légitime contre le service à l'assiette. Il vient d'être décerné un Trophée Jacquart. Dans la catégorie maîtres d'hôtel, le lauréat est Benoît Peeters (du *Louis-XV*, à Monte-Carlo) ; dans la catégorie chefs de rang, c'est Sandrine Meikle, du *Maxim's Orly*, qui remporte la palme.

● **Truffes au chocolat.** – Christian Constant n'est pas heureux. Lui qui, il y a dix ans déjà, apprenait à Dominique Nahmias (Olympe, pour les « branchés ») à préparer de remarquables truffes vient de se voir octroyer un 2/10 lors d'une dégustation - banc d'essai chez Gault-Millau. Qu'on lui reproche l'amertume, passe encore, Constant étant un apôtre, à juste raison, du chocolat amer. Mais que l'on ait trouvé dans ses truffes un goût d'alcool alors qu'il n'en utilise pas...

● **1885-1989.** – Plus d'un siècle depuis que Florimond Vigneau s'établissait charcutier avant de devenir traiteur. Petit-fils et arrière petit-fils perpétuent sous le nom de *Vigneau-Desmaret* (105-107, rue de Sèvres) une tradition de traiteurs. Dommage qu'avec le foie gras ils proposent de boire un nectar de Vouvray et du champagne sur le saumon fumé. A noter cependant que, parmi ses fruits et légumes rares, ce traiteur propose la laitue « lolorossa », une espèce de laitue rouge qui aurait fauté avec une frisée *(sic)*.

● **Bourgogne aligoté.** – C'est un vin plaisant, aimable, léger et désaltérant à consommer jeune. A *la Ferme des Mathurins* (17, rue Vignon, tél. : 42-66-46-39), j'ai testé le 1986 de Paul Pillot (à Chassagne-Montrachet). Une merveille toute simple ! Si simple que le *Guide des Vins de France 89* n'en parle pas, de l'aligoté. Dommage !

L. R.

Coupole éternelle

ON la croyait défunte : elle ressuscite.

Une vieille chose de plus d'un demi-siècle se perpétue ici par miracle, nouvelle et telle qu'en elle-même : un lieu de mémoire, dirait Jack Lang !

Décembre 1927. Le Mont-Parnasse n'est plus tout à fait celui dont Apollinaire contait, en mars 1914, qu'il remplaçait Montmartre et les peintres du Bateau-Lavoir *« expulsés par la noce »*. C'est celui des « Montparnos » qu'une gouache de Picasso illustre, celui, bientôt, d'Hemingway, de Foujita, d'Eisenstein et ses rêves cinématographiques, de Man Ray et son appareil photographique, de Cocteau en son miroir de mots.

Les frites de Maigret

Deux hommes de métier, sur l'emplacement d'un « bois et charbon », ouvrent le complexe alors incroyable : un bar, deux restaurants, une terrasse, un dancing... C'est la Coupole.

On peut y voir aussi traîner, le soir, un garçon de vingt-deux ans, pantalon à pattes d'éléphant bois de rose, fumant *(déjà !)* la pipe. Il vient de publier, sous des signatures aujourd'hui oubliées, des romans populaires. Il va signer d'abord Georges Sim puis, vous l'avez deviné : Simenon. Et son roman *la Tête d'un homme* (et les films qui en seront tirés) se passe à la Coupole où, d'autres fois, son commissaire Maigret se régalera de frites *« croustillantes à souhait »*.

Décembre 1927-décembre 1988 ! Six décennies et après travaux, la Coupole vient de réouvrir. On peut dire que tout Montparnasse d'hier, d'aujourd'hui et de demain attendait ça !

Mais pour réaliser ce tour de force, pour remettre, si l'on ose écrire, la Coupole à flots, il fallait un homme de métier. C'est l'homme de Flo, Jean-Paul Bucher, qui se devait d'y parvenir.

Plus de mille couverts dès l'ouverture, dans un décor sauvegardé dans son essence, bruyant d'esprit tout-parisien et de bavardages internationaux. Une carte qui ne prétend certes point rivaliser avec les grands, mais dont les produits sont d'extrême fraîcheur (et pour un banc de fruits de mer, n'est-ce pas l'essentiel ?). Les plats « de brasserie » (ce qui n'est nullement péjoratif, au contraire) sont dignement représentés avec le merlan frit, les choucroutes, la côte de bœuf avec ses pommes frites (O Maigret !), la tête de veau et le curry d'agneau à l'indienne, dans la tradition de la maison.

Mais je reviendrai sur la carte de la Coupole. Pour l'immédiat, ce qu'il convenait de célébrer, c'est cette résurrection qui n'étonnera que les tout jeunes passants. Pour les autres, ils ne se souviendront même plus du hiatus de cette fermeture : Montparnasse est tout à la fois redevenu et resté Montparnasse.

Et la Coupole est là, portes larges ouvertes, au 102 du boulevard.

COURTINE.

هكذا من الأصل

Société

JUSTICE

La mission d'un juge madrilène à Bayonne

De nouvelles inculpations pourraient être notifiées à un policier espagnol considéré comme un responsable du GAL

BAYONNE
de notre correspondant

L'enquête sur la trentaine d'attentats (vingt-huit morts, vingt sept blessés) commis au Pays basque français par le Groupe antiterroriste de libération (GAL) a nettement progressé lors du séjour à Bayonne du juge d'instruction madrilène, M. Baltazar Garzon, mercredi 21 et jeudi 22 décembre. Son collègue bayonnais, M. Armand Riberolles, a interrogé en sa présence plusieurs membres présumés du GAL dont certains ont déjà été condamnés. Tous ont formellement reconnu sur un album photographique le commissaire espagnol Jose-Amedo Fouce et son collaborateur, l'inspecteur Michel Dominguez, comme étant les deux hommes qui les avaient recrutés pour des missions liées à la sécurité de l'Etat espagnol.

Christian Hitier, cinquante-deux ans, ancien de l'OAS et sympathisant avoué de l'extrême-droite (*le Monde* du 7 juillet) a confirmé ses révélations du printemps dernier, après son arrestation en Belgique, qui avaient permis d'interpeller plusieurs membres supposés du GAL, dont Dominique Thomas, accusée d'être l'une des « tueuses blondes » auteurs de sept attentats. Avec Hitier, Patrick Pironneau (un autre « recruteur »), Pierre Baldès (condamné à perpétuité), elle a participé, fin mars 1985, à Saint-Sébastien, à un dîner présidé par les deux policiers espagnols. Elle reconnaît, aujourd'hui, avoir été la maîtresse de Jose-Amedo Fouce, mais nie sa participation à tout attentat.

D'autre part, Mlle Odette Roussey, sœur d'un membre du GAL incarcéré à la prison de Gradignan (Gironde) est venue raconter aux juges comment Georges Mandaille, un ancien d'Indochine, propriétaire d'un bar sur la Costa del Sol, lui avait présenté, en août 1987, MM. Fouce et Dominguez comme étant les responsables du GAL. Malgré plusieurs mandats d'arrêt internationaux délivrés après trois attentats commis sur la Côte basque en 1984 et 1985 et bien que sa présence dans le sud de l'Espagne ait été confirmée par plusieurs journalistes, Georges Mandaille demeure introuvable pour la police espagnole.

Enfin, une amie du commissaire Fouce, prénommée Imacoulata, a révélé aux juges que ce dernier entretenait, à l'époque des attentats du GAL, de fréquentes relations téléphoniques avec M. Jose Barionuevo, ancien ministre de l'intérieur. De plus, il lui aurait montré la photo d'une des tueuses blondes du GAL autre que Dominique Thomas, en la présentant comme la veuve d'un militaire espagnol tué par l'ETA.

Toutes ces informations pourraient aboutir prochainement à de nouvelles inculpations à l'encontre de Fouce. Incarcéré à la prison de Guadalajara, où il aurait reçu, il y a peu, la visite « discrète » de plusieurs chefs de la police espagnole, le « parrain » du GAL continue à tout nier.

PHILIPPE ETCHEVERRY.

Sous-préfet au ballon

Sous-préfet de Châtellerault (Vienne), M. Christian Holle avait oublié, le 14 décembre, le slogan : *« Boire ou conduire il faut choisir. »* Il avait bu et conduit à la fois. C'est pourquoi à Nantes, où il se rendait ce jour-là, il eut la malchance, vers 3 heures du matin, de heurter dans un souterrain le véhicule d'un paisible citoyen, M. Jean Guillou, qui fut blessé aux jambes. Soumis à l'épreuve de l'alcootest le sous-préfet dut se rendre à l'évidence : il conduisait avec 1,70 gramme d'alcool par litre de sang.

Ravalé du coup au rang de chauffard, il devra subir le sort commun réservé à ces dangereux intempérants. Déjà, il a été l'objet d'une mesure de suspension provisoire de permis en attendant une éventuelle comparution devant le tribunal correctionnel. Sur décision du ministre de l'intérieur, M. Holle vient, d'autre part, d'être placé hors cadre.

● **Sacha Distel condamné à un mois de prison avec sursis.** — Le tribunal correctionnel de Nevers (Nièvre) a condamné, jeudi 22 décembre, à un mois de prison avec sursis, six mois de suspension de permis de conduire et 3 000 francs d'amende Sacha Distel, pour l'accident dans lequel la comédienne Chantal Nobel avait été grièvement blessée, en avril 1985. Lors du procès, le 8 décembre dernier (*le Monde* du 10 décembre), le procureur de la République avait requis une courte peine de prison avec sursis, une amende et une suspension de sept à huit mois du permis de conduire. Le chanteur a annoncé son intention de faire appel.

● **Importante fuite de gaz toxique en Inde.** — Du dioxyde de soufre s'est échappé, jeudi 22 décembre, d'une usine de produits chimiques située à Jhurkully, à environ 1 000 kilomètres à l'est de New-Delhi. Cinq cents personnes ont été intoxiquées par ce gaz qui provoque des effets de suffocation. Une vingtaine d'entre elles ont dû être hospitalisées. Bien que d'ampleur limitée, cette pollution souligne à nouveau les faiblesses de l'industrie chimique indienne vis-à-vis de l'environnement et des populations voisines. En décembre 1985, la catastrophe de Bhopal due à une fuite d'isocyanate de méthyl avait en effet tué plus de trois mille personnes et intoxiqué des dizaines de milliers d'autres. — (*AP.*)

Auteur d'un coup de feu sur un automobiliste

Un policier de Forbach condamné à dix-huit mois de prison avec sursis

Le tribunal correctionnel de Sarreguemines (Moselle) a condamné, jeudi 22 décembre, à dix-huit mois d'emprisonnement avec sursis et deux ans d'interdiction de port d'arme un sous-brigadier de police, Bernard Obringer, trente-sept ans, jugé pour coups et blessures volontaires avec arme.

Le 20 janvier 1987, ce policier, usant de son arme administrative, avait tiré une balle dans le cou d'un commerçant de Forbach, M. Christian Ricbourg, trente-trois ans, qui s'apprêtait à déplacer un véhicule en stationnement gênant.

La victime avait dû subir une trachéotomie (*le Monde* du 22 janvier 1987) et, par la suite, s'était trouvée dans l'incapacité totale de travailler pendant un mois.

Lors de sa comparution, le 13 décembre, devant le tribunal, le sous-brigadier Obringer avait été dans l'incapacité totale d'expliquer son geste, tout comme il le fut au moment des faits, se bornant à répéter : *« J'étais énervé, je ne l'ai pas fait exprès »*.

Le tribunal a fait également obligation au policier, considéré par ses supérieurs comme un élément *« sobre et consciencieux »*, de verser 30 000 francs de provisions à sa victime en attendant un rapport d'expertise qui permettra aux magistrats de statuer sur les intérêts civils.

M. Christian Ricbourg s'est déclaré *« scandalisé »* par ce jugement, trop clément selon lui, et a fait connaître son intention d'interjeter appel.

Quant au sous-brigadier Bernard Obringer, il est suspendu de ses fonctions avec traitement depuis les faits et son cas administratif sera examiné par le conseil de discipline de la police dès que la décision définitive du tribunal sera connue.

La succession de Suzanne de Canson

Une lettre de Me Olivier Weber-Caflisch

Après notre article consacré à la vente, par Joëlle Pesnel, impliquée dans l'affaire Canson, d'un pastel de Maurice Quentin de La Tour à un avocat genevois (*le Monde* du 17 décembre), ce dernier Me Olivier Weber-Caflisch, tient à préciser que la transaction a été précédée d'une longue négociation entre les parties.

« En effet, indique l'avocat, *c'est en décembre 1985 qu'en examinant le catalogue de la vente du 19 avril 1985 de Christie's Londres j'ai appris non seulement l'existence dudit pastel, mais encore que celui-ci avait été retiré de ladite vente.*

C'est le 29 janvier 1986 que j'ai entrepris avec Christi's Londres la négociation dudit pastel, laquelle a fait l'objet d'un échange de pas moins de onze télex, d'un échange de correspondance ainsi que de nombreux entretiens téléphoniques. Aussi, n'ai-je acquis ledit pastel qu'en date du 26 février 1987. La négociation aura donc ainsi duré plus d'une année. »

« Acquéreur de bonne foi, ajoute Me Weber-Caflisch, *j'ai d'ores et déjà fait valoir mes droits par devant le tribunal de première instance de Genève, comme je me réserve de les faire valoir, le moment venu, par-devant toute autre juridiction suisse ou française »*.

● **Interpellation d'un « nazillon » en Seine-Saint-Denis.** — Les policiers de la PJ de Seine-Saint-Denis ont interpellé, mercredi 21 décembre, le complice des quatre « nazillons » d'Epinay-sur-Seine qui ont comparu le 19 décembre devant le tribunal correctionnel de Bobigny (*le Monde* du 21 décembre). Philippe Collin, trente et un ans, était recherché pour une série d'agressions à caractère raciste commises en compagnie de Thierry Coolsaet, Sylvain Brochetta, Laurent Tuffery et Richard Rapin.

ÉDUCATION

Les Eglises chrétiennes de France réclament un enseignement des religions à l'école

Le Conseil d'Eglises chrétiennes en France s'est réuni, jeudi 22 décembre à Paris, autour du cardinal Albert Decourtray, président de la conférence épiscopale française, du pasteur Jacques Stewart, président de la Fédération protestante de France, de Mgr Jérémie, président du Comité interépiscopal orthodoxe. Le pasteur Stewart (dont nous publions, page 2, un entretien) succède à la présidence de ce Conseil au cardinal Decourtray.

Le Conseil d'Eglises chrétiennes a, pour la première fois officiellement, pris position en faveur d'un enseignement des religions à l'école. Constatant, dans un communiqué, *« l'importance du christianisme comme une composante essentielle du patrimoine culturel de la France »*, les trois Eglises chrétiennes demandent que *« les jeunes générations puissent avoir pleinement accès à cet héritage, et que soient par conséquent mis en œuvre les moyens d'en assurer la transmission à tous les niveaux d'enseignement »*. Le Conseil d'Eglises ne dit cependant rien sur le contenu d'un tel enseignement, ni sur son cadre (limité à l'histoire ou étendu à d'autres matières) ni sur la qualification des enseignants (s'agira-t-il de *« professeurs agréés ? »*, comme l'avait suggéré Mgr Decourtray au cours de sa récente *Heure de vérité ?*)

Les Eglises chrétiennes ont, par ailleurs, rappelé leurs inquiétudes à propos du jour du cathéchisme, qui a lieu traditionnellement le mercredi, mais serait menacé par la semaine scolaire continue : *« Dans la perspective d'une réorganisation des rythmes scolaires (année, semaine et journée scolaires), le Conseil d'Eglises chrétiennes en France*, ajoute le communiqué, *demande que soit prise en compte la nécessité d'un temps permettant la catéchèse ou l'instruction religieuse des élèves des écoles, collèges et lycées dont les parents le désirent. »*

Enfin, le Conseil d'Eglises chrétiennes a rendu public un message de Noël qui rappelle les limites de l'intervention des Eglises : *« Elles demeureront solidaires de tous nos compatriotes, proposant leur témoignage, sans l'imposer par une quelconque pression, mais avec la force de notre conviction : l'Evangile peut être, pour l'homme et pour la société, chemin de conversion et d'espérance. »*

MÉDECINE

Grande sœur et petit frère jumeaux

Une petite Turinoise, qui a eu un an le mois dernier, attend la naissance, prévue en août 1989, de son frère jumeau, un embryon congelé qui appartenait au même « lot » initial d'ovules fécondés *in vitro*. Cette technique, pratiquée par l'équipe du professeur Ferraris de Turin, permet de limiter le risque de grossesses multiples, élevé en cas de fécondation *in vitro*. Il y a trois ans, une équipe médicale australienne dirigée par le professeur Carl Wood (Queen Victoria Hospital, Melbourne) avait pour la première fois provoqué la naissance différée dans le temps de deux enfants jumeaux. Dans les deux cas, les deux embryons ayant été obtenus par fécondation *in vitro* à partir de deux ovules différents, il s'agir donc de « faux jumeaux ».

CONSOMMATION

La campagne antitabac à Besançon

Les contre-feux de la SEITA

BESANÇON
de notre correspondant

La Société d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes (SEITA) lance une opération visant à donner une nouvelle image du bureau de tabac. Une enseigne, « Totem », un agencement intérieur transformé avec un espace de communication et minitel : il s'agit de fidéliser la clientèle en faisant des magasins tabac-presse-Loto de mini-drugstores où, entre autres, les produits annexes (papeterie, confiserie, jouets, cadeaux...) seraient mieux présentés. Un magasin de ce style vient d'être ouvert à titre expérimental. Coïncidence ? C'est à Besançon, ville qui se veut « non fumeur » que la SEITA implante ce premier point de vente, résultat d'études menées depuis trois ans.

A la SEITA on jure ses grands dieux qu'il ne s'agit pas d'une riposte à la campagne antitabac engagée par le service hygiène-santé de la ville de Besançon. Cette campagne doit s'étaler sur cinq ans pendant lesquels Besançon doit réduire de moitié le nombre de ses fumeurs.

Lancée en octobre dernier, l'opération engagée par les responsables municipaux s'appuie sur l'éducation des jeunes, l'organisation de séances collectives destinées à favoriser l'abandon du tabac, la création d'espaces non fumeurs dans les entreprises, les restaurants, les lieux publics et la mobilisation des enseignants, des sportifs et des sponsors. En demandant à l'action psychologique de renforcer et d'étendre la portée de la loi Veil, on espère d'une certaine manière donner mauvaise conscience aux fumeurs. Et du même coup aux buralistes.

Ceux-ci n'ont pas tardé à réagir. Quelques-uns ont placardé dans leurs vitrines, entre la réclame pour les allumettes Gauloises à l'incomparable *« chaleur naturelle du bois »* et un paquet de bonbons à la menthe, une affichette fustigeant en quelque sorte cette atteinte aux droits de l'homme : *« Chacun est libre de fumer ou de ne pas fumer. »*

C'est dans cette ambiance que la SEITA plante son « Totem ». Si Besançon a été choisie pour la première ouverture, assure-t-elle, c'est seulement parce qu'un buraliste de cette ville, également président du syndicat des débitants de tabac du Doubs, a devancé tous ses collègues de province et rénové son magasion dans l'esprit souhaité par la firme nationale. Mais comment rassurer les buralistes de Besançon sans amoindrir la crédibilité du pari engagé par les édiles ? Il est vrai que dans les magasins « Totem », les rayons consacrés à la confiserie et à la papeterie seront en bonne place. Les fumeurs repentis pourront donc se rabattre sur ces produits qui, au demeurant, offrent aux détaillants des marges plus juteuses que le tabac, fut-il à chiquer.

CLAUDE FABERT.

SPORTS

● **BASKET-BALL : Coupe d'Europe des champions.** — Au troisième tour aller de la poule finale de la Coupe d'Europe des clubs champions, le CSP Limoges, qui avait déjà été battu par le Maccabi Tel-Aviv et Split, a subi une troisième défaite (90-84) le 22 décembre à Pesaro (Italie). Au classement, les Français sont huitièmes et derniers de la poule, ils doivent encore jouer onze matches.

● **SKI ALPIN : Coupe du monde.** — L'Autrichien Helmut Hoeflehner, qui avait déjà remporté la descente de Val Gardena au début de la saison, s'est imposé une deuxième fois, le 22 décembre, dans la descente de Saint-Anton (Autriche). Agé de vingt-neuf ans, Hoeflehner, qui avait gagné la Coupe du monde de descente en 1984-1985, revient donc au premier plan après une saison 1987-1988 qu'il avait terminé au vingtième rang mondial. Chaussé de nouveaux skis, il a précédé d'un centième de seconde le Suisse Pirmin Zurbriggen qui, grâce à sa seconde place dans le slalom spécial deux jours auparavant, a enlevé le combiné et pris ainsi la tête du classement général de la Coupe du monde.

Société

L'Etat et les siens

Enseignement : la tristesse des profs

(Suite de la première page.)

Plus personne ne devrait désormais ignorer qu'un professeur certifié (titulaire du CAPES) débute à 6 800 F et qu'un directeur d'école plafonne péniblement à 10 000 F au seuil de la retraite. Assurés de la bienveillance, même passive, de leurs concitoyens, les enseignants n'attendaient qu'une formalité : le déblocage des milliards nécessaires par un ministre socialiste bien décidé à construire son image de présidentiable sur le bonheur des professionnels et des usagers de l'école.

De déclarations sibyllines et attentistes en discussions prudentes avec les syndicats, M. Jospin a réussi à contenir les impatiences. Mais deux événements ont mis les enseignants sur le qui-vive : à la mi-octobre, le président de la République rejette l'idée de la loi de programmation, chère à M. Jospin (remplacée probablement par une simple loi d'orientation) ; puis M. Rocard, le 8 décembre à Limoges, annonce que l'ouverture des négociations sur la revalorisation à la mi-décembre sera retardée d'un mois et se fera sur la base de 4 milliards supplémentaires *« au moins »* par an – alors que son *« ami »* Lionel Jospin en réclame six fois plus – sauf si ce dernier accepte d'imposer aux enseignants une redéfinition de leurs tâches.

Le premier ministre propose, dans la foulée, de reporter le bac en juillet, pour allonger l'année scolaire – sacrilège !, – et promet... d'ici cinq ans, la limitation des effectifs de lycée à trente-cinq élèves par classe. *« Nous espérions un petit geste et on nous sape le moral à la fin d'un trimestre épuisant »*, commente un jeune certifié, 8 100 F nets, aux prises avec des classes de trente-trois lycéens *« incapables de saisir l'idée essentielle d'un texte »*. *« Le petit jeu Jospin-Rocard ne nous amuse plus, le coup du diagnostic suprise »* plus grave qu'on ne le pensait *« a déjà été fait avec les infirmières. Ça ne passe plus »*, renchérissent des professeurs de collège de Tournon (Ardèche).

Pour faire pression sur le gouvernement, les professeurs songent à de nouvelles formes de grève : dans de nombreux établissements, à l'appel du SNES (FEN), du SGEN-CFDT et du SNALC, ils communiquent aux élèves de simples appréciations écrites sur leurs travaux, tandis que notes et bulletins trimestriels partent directement au ministère, où ils encombrent le courrier.

Dans quelques lycées, comme à Cherbourg, des « coordinations » ont vu le jour, sur des bases plus radicales : grève totale des notes (sans communication à l'administration) – et même des conseils de classe, qui se transforment en tribune de discussions revendicatives. Ailleurs, ce sont les professeurs de mathématiques, qui, seuls, ont cessé le travail, grâce à la solidarité financière de leurs collègues : les réactions des parents d'élèves, prompts à s'émouvoir dès que manque une heure de maths, n'ont pas tardé.

Ministère, rectorats, régions, associations de parents d'élèves : les enseignants frappent à toutes les portes. *« Ils sont dans la situation d'un socialiste mécontent de sa municipalité PS : ils veulent protester, mais ne savent plus auprès de qui le faire »*, remarque Hervé Hamon, coauteur de *Tant qu'il y aura des profs* (1).

Ce sentiment d'être dupé se nourrit d'un malaise d'identité, particulièrement chez les professeurs hommes, écœurés de voir leur traitement réduit à l'équivalent d'un « second salaire », dont se contentent certaines de leurs collègues, épouses de cadres. *« N'est-il pas choquant de constater qu'à quarante-cinq-cinquante ans, à l'âge où leurs amis sont financièrement à l'aise, des professeurs ayant consacré une bonne partie de leur vie à leur mission de pédagogues peinent pour offrir à leurs propres enfants des conditions décentes d'études supérieures ? »*, demande un professeur de Montargis.



« Ratage » social

A ce sentiment de « ratage » social, confirmé par la comparaison avec la situation des cadres du privé et des professions libérales – jamais avec des employés mal payés, ni avec des chômeurs – s'ajoute la certitude de n'être qu'un rouage du monde kafkaïen de l'éducation nationale, où les efforts individuels, la vie de famille et le désir d'évoluer dans son travail, sont ignorés. *« A choisir entre le CAPES – c'est-à-dire trente-sept dans une classe – et l'attente, même au prix de deux ans de chômage, d'un emploi privé ouvrant des perspectives, les étudiants n'hésitent pas »*, constate Guy Berger, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université Paris-VIII.

Pour ceux qui se laissent néanmoins tenter par l'enseignement et réussissent un concours difficile, le réveil est douloureux quand l'Etat, dans sa grande bienveillance, les parachute à l'autre bout de la France, auprès d'un tuteur qui souvent n'est pas averti de leur arrivée, et cela pour une durée indéterminée. Serait-ce la seule aventure qu'offre encore l'éducation nationale ?

« Les carrières sont bloquées, confirme Monique Vuaillat, secrétaire générale du SNES. *Pour cent cinquante mille certifiés, le tour extérieur n'offre que quatre cents possibilités de promotion. »* Même ce professeur de trente-neuf ans attiré par l'agrégation interne créée par M. Jospin est gagné par le spleen ambiant. *« Si je suis reçu*, explique-t-il, *je travaillerai trois heures de moins pour un salaire supérieur de 30 %, ce qui est, à la limite, immoral. Mais je me trouverai devant les mêmes élèves. L'éducation nationale ne nous propose qu'une promotion en creux. »*

Alors, changer les sacro-saintes règles des mutations avec leur barème, leurs commissions paritaires, le règne de l'ancienneté ? Ce professeur d'allemand de l'Aveyron, adhérent du SNES, accepterait d'être partiellement rémunéré en fonction des résultats de ses élèves. Tel autre de ses collègues, en Normandie, ne refuserait pas d'être récompensé pour avoir mené une lycéenne au concours général de version latine. La promotion au mérite ? *« Dans l'absolu, ce serait merveilleux*, confie un troisième. *Sauf, si nous sommes jugés par les proviseurs, qui sont souvent des professeurs ratés. »*

« Mettre le prix »

Travailler en équipe, aménager les niveaux pour éviter les redoublements, organiser des études surveillées pour aider les élèves en difficulté ? *« D'accord pour changer, mais pas pour nous faire rouler... »*, répond la planète enseignante, qui attend du gouvernement un premier pas. Yannick Simbron, secrétaire général de la FEN et apôtre de ce « travailler autrement », ne dit pas autre chose : *« Les enseignants ne savent plus ce qu'on attend d'eux. Il faut leur redonner le sentiment qu'ils participent à une grande fonction de la nation, comme la IIIe République avait réussi à le faire en son temps. Mais l'Etat doit y mettre le prix. Cela coûtera moins cher que l'explosion sociale consécutive à une désagrégation du système scolaire et à l'émergence d'une société duale »*.

Le « travailler autrement », doit-il être un préalable à la revalorisation, comme le pense le premier ministre, ou une contrepartie à exiger après un « premier geste », comme le souhaite le ministre de l'éducation nationale ? Humant la salle des professeurs de son lycée, un intéressé répond : *« L'ambiance générale est telle maintenant que tout effort supplémentaire qui nous serait demandé ne rencontrerait que l'opposition de l'immense majorité du corps enseignant. Nous sommes las des discours poudre aux yeux. »*. Dans ce contexte, les vacances scolaires, la liberté de gérer son temps de travail apparaissent comme les derniers trésors, souvent minimisés, mais que la profession assiégée entend défendre bec et ongles.

La voie est étroite pour un gouvernement qui semble parfois sous-estimer le poids des mille petites humiliations accumulées dans une vie de prof : indemnités de bac payées avec plusieurs mois de retard, primes mensuelles de 13,33 F inchangées depuis 1954, locaux dégradés, administration introuvable, dilution des responsabilités sous le poids hiérarchique. *« Est-il normal que nous ne mettions pas en commun notre expérience et que, en dix ans d'enseignement, personne ne m'ait officiellement demandé ce que je pensais ? »*, interroge un professeur d'histoire de Poligny (Jura), illustrant la revendication du SGEN-CFDT pour une « reconsidération » de la fonction enseignante.

Le risque, en tout cas, existe que l'éducation nationale, à force d'attendre, soit contrainte à des choix brutaux, sous la pression de la nécessité. Le défi est immense et immédiat, puisque près de la moitié du corps enseignant doit être renouvelée d'ici à l'an 2000. Mais par quel miracle un Etat si peu prévenant trouverait-il ses nouveaux « hussards noirs », alors qu'un professeur chevronné de cette fin de vingtième siècle peut lâcher avec une calme conviction : *« Si c'était à refaire, je ne m'engagerais pas dans l'éducation nationale. J'essaie d'en dissuader mes enfants et je ne le conseille jamais à mes bons élèves »*. Même s'il confesse que ce fichu métier lui procure encore souvent des satisfactions...

PHILIPPE BERNARD.

(1) On pourra lire l'analyse de la crise du syndicalisme enseignant par Hervé Hamon dans *le Monde de l'éducation* de janvier 1989, en vente le 2 janvier.

DEMAIN :
Police : le lamento des « plantes vertes »,
PAR GEORGES MARION

« Un instit, c'est vraiment rien »

Christiane Jolly émerge à peine d'un mauvais rêve. Institutrice à *l'école Georges-Pompidou de Compiègne, elle avait pris sous son aile* un élève de cours moyen contraint à de fréquentes absences par une terrible maladie : la mucoviscidose. Avec son collègue Joël Delaforge, elle visitait *fréquemment* Jérémie chez lui, ou lui portait des livres et des encouragements sur son lit de l'hôpital Necker à Paris. C'est là que Jérémie est mort, à onze ans, le soir du 1er octobre, sans avoir pu entrer *en sixième où il venait d'être admis.*

Les instituteurs demandent alors à leur inspecteur l'autorisation de s'absenter pour assister à la levée du corps à Paris. Refus : ils n'ont la permission de quitter l'école qu'à 16 heures, juste pour être présent *aux obsèques, à Compiègne. La réglementation* de l'éducation nationale prévoit des autorisations d'absence pour *« décès ou maladie très grave des conjoints, père, mère, enfant »* du fonctionnaire. Pas pour la mort d'un élève. *Désobéir, c'est s'exposer à « l'exclusion du service par voie de radiation ».*

Après de vaines négociations avec l'inspecteur, les instituteurs *désobéissent pourtant*, laissant leurs élèves sous la bonne garde de collègues. *« Consacrer encore quatre heures à un élève qu'on avait aimé, ça ne me semblait pas du vol »*, explique Mme Jolly. L'administration ne l'entend pas ainsi : *l'inspecteur départemental* adresse immédiatement à son supérieur un rapport pour *« abandon de poste »*, puis, le 26 octobre, un blâme tombe de l'inspection académique, sanction rare mais infamante.

Il faut créer un comité de soutien et alerter la presse pour que le ministère contraigne l'inspecteur d'académie à retirer le blâme. Mais *l'affaire n'est pas close pour autant* : le 4 novembre, l'inspecteur départemental diffuse à tous les instituteurs de l'Oise une *note de service* qui tente de justifier son attitude en s'indignant... du vent de scandale *soulevé par les blâmés.* Nouveau *coup de sang des intéressés.* Puis enfin, le 13 décembre, ultime note de service de l'inspecteur d'académie en forme de *mea culpa* embarrassé.

« La hiérarchie préfère s'acharner plutôt que de reconnaître ses erreurs, commente Mme Jolly. *Il est regrettable qu'un enseignant ne puisse être considéré comme un être humain, avant d'être traité en fonctionnaire. »* L'affaire a profondément choqué l'institutrice. A trente-huit ans, après dix-huit ans d'enseignement, elle a un moment pensé à quitter la boutique car, *demande-t-elle : « Comment faire de nos élèves des êtres responsables quand on est soi-même traité en irresponsable ? »*

La déprime guette : *« Un instit, c'est vraiment rien. J'ai parfois l'impression de laisser beaucoup de moi-même et de n'être payée en retour ni financièrement – 8 000 F par mois – ni humainement. »* Christiane Jolly se demande encore comment *elle a pu être considérée* comme une « insoumise » par l'éducation nationale pour avoir souhaité exercer jusqu'au bout son métier d'éducatrice.

Ph. Be.

هكذا من الأصل

Sports

Le départ du onzième Paris-Dakar

« Gilbert Sabine est condamné à réussir », *nous déclare le PDG d'Africatours*

Deux cent cinquante autos, cent soixante et onze motos et soixante-seize camions d'assistance devraient prendre, dimanche 25 décembre, le départ du onzième Paris-Dakar.

Pour la première fois de son histoire, le rallye ne traversera pas l'Algérie mais commencera son périple africain par la Tunisie et surtout la Libye, avant de le poursuivre par le Niger, le Mali, la Guinée et de le terminer au Sénégal.

A la suite des trop nombreux accidents et incidents de course qui avaient marqué la dixième édition, Gilbert Sabine a dû payer pour ce nouveau Dakar la *« rançon de sa survie »* en acceptant le contrôle plus strict de la Fédération internationale du sport automobile (FISA). Cette onzième édition aura aussi valeur de test pour le patron du rallye, qui a perdu, dans les mésaventures de 1988, le crédit de certains commanditaires.

Avec sa moustache finement taillée et retroussée, son élégance et sa prestance de colonel de l'armée des Indes, Bernard Didelot, le PDG d'Africatours, est une des grandes figures du Dakar, dont il assure l'intendance depuis 1980. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, ce candidat au rachat de TSO (Thierry Sabine Organisation) se montre pour le moins sceptique sur les capacités de Gilbert Sabine pour diriger une telle course.

« A votre avis, Thierry Sabine aurait-il aimé cette onzième édition du Dakar, la première vraiment *conçue et préparée par son père* ?

– Au niveau du parcours, je pense qu'il n'aurait rien trouvé à redire. C'est bien de relancer la curiosité en commençant le parcours africain par la Tunisie et la Libye, après être passé par l'Algérie pendant dix ans. Il y a quatre ans déjà, Thierry Sabine avait essayé de traverser la Libye, mais, à l'époque, c'était encore impossible.

– Cette première traversée de la Libye par une grande épreuve sportive est-elle sans risque ?

– Je le crois. Les Libyens se sentent très isolés sur le plan international et manifestent une volonté d'ouverture très nette. Le Dakar est une épreuve très médiatisée qui va leur donner l'occasion de faire parler de leur pays autrement. Un homme d'Etat responsable ne doit pas prendre de risque à cette occasion. De plus, l'itinéraire choisi est très direct, et le rallye ne restera que trois jours en Libye.

– C'est aussi la première fois que Gilbert Sabine dirigera vraiment la course avec le titre de commissaire général agréé par la Fédération internationale du sport automobile (FISA). *Cette évolution était-elle souhaitable* ?

– Non. Au-delà du contrôle renforcé de la FISA, c'est surtout un problème d'homme. Gilbert Sabine n'est pas fait pour diriger 1 800 personnes qui doivent progresser de 800 km par jour. C'est une organisation très lourde qui nécessite une expérience ou une formation. Thierry avait démarré avec 250 personnes et s'était formé sur le terrain au fil des années. Il y a des choses que l'on peut faire et d'autres qu'on ne doit pas faire. Que Gilbert Sabine représente les intérêts de sa famille au sein de TSO me paraît tout à fait légitime. Mais il aurait été beaucoup plus raisonnable pour lui de s'appuyer sur des professionnels pour l'organisation de l'épreuve.

– De 1980 à 1986, vous avez travaillé en assez étroite collaboration avec Thierry Sabine. *Entretenez-vous les mêmes rapports avec son père* ?

– Avec Thierry, j'ai vécu des *moments très « chauds »* avant d'arriver à une grande complicité fondée sur l'estime et le respect réciproques. Le Dakar est une affaire de passion et de complicité, or cette complicité est impossible avec Gilbert Sabine, qui est particulièrement changeant. Le Dakar est une grosse armada. Il ne suffit pas que chaque partenaire *fasse son* travail. Encore faut-il qu'il y ait quelqu'un pour donner la cadence et faire avancer tout le monde d'un même pas.

– Gilbert Sabine dit que Thierry divisait ses collaborateurs pour mieux régner. Comment qualifieriez-vous la « griffe » Gilbert Sabine ?

– Ses changements d'avis ou d'attitudes ne sont pas sans conséquences. De plus, toute personne qui connaît mieux un problème que lui le gêne. Il faut qu'il s'en débarrasse. Je crois surtout qu'il a mal analysé la situation. Il est le grand-père d'Emilie (la fille de Thierry, qui doit hériter de TSO à sa majorité). Il aurait dû jouer un rôle de sage et surtout ne pas se mettre en première ligne, car il n'est pas fait pour ça.

Question de confiance

– Le budget du Dakar serait passé de 18 à 60 millions de francs *depuis la mort de Thierry Sabine*. Or, après une spectaculaire inflation des droits de télévision et des ressources publicitaires, les recettes du Dakar stagnent pour la première *fois cette année. Certains* gros annonceurs se sont retirés et *n'ont pu être remplacés*. L'Enduro du Touquet et le Raid blanc sont devenus déficitaires. L'entreprise TSO vous paraît-elle en péril ?

– Bien mené, le Dakar ne doit pas poser de problème. Ses recettes sont conséquentes. Encore faut-il que les commanditaires, les partenaires prestataires de services et tout l'environnement du Dakar aient confiance. Ce n'est plus le cas avec les incessants changements des principaux collaborateurs de TSO depuis deux ans. De plus, Gilbert Sabine *a un énorme problème de communication* qu'il n'a pas su résoudre. Cette année, il est condamné à réussir. A tout point de vue, mais essentiellement en termes d'image. Le Dakar est trop discuté en ce moment.

– Africatours est actionnaire d'International Sport Sponsoring (ISS), la société qui gère les droits *de télévision et de publicité* du Dakar, et de Dakair, qui assure le trafic aérien du rallye. Cette démarche est-elle commerciale ou correspond-elle à un souci de *contrôle du Dakar* ?

– C'est à titre personnel que j'avais acheté des parts (5 %) de *ces deux sociétés*. Pour Dakair, c'était à la demande de Michel Victor-Thomas, qui avait été directeur commercial d'Africatours pendant dix ans avant de créer sa société, mais je viens juste de revendre ces parts. Pour ISS, je crois savoir que tout ne se *passe pas très bien entre TSO*, qui possède une minorité de blocage, et certains actionnaires ; cependant, mes 5 % de parts ne me donnent pas de pouvoir.

Offre d'achat

– Africatours a déjà tenté d'acheter TSO. Cela justifiait-il le calembour de Gilbert Sabine qui a parlé d'« Africa vautours » à propos de votre société ?

– Par dérision, je pourrais lui répondre : *« Ne réveillez pas un vautour qui dort. »* C'est vrai qu'Africatours a fait cette année une proposition d'achat de TSO. Cette société a besoin de moyens de gestion dont nous disposons, aussi bien en hommes qu'en matériel informatique. A l'époque, d'autres rumeurs d'achat de TSO avaient circulé. Il était logique que je réagisse en homme d'affaires, car nous avons fait une partie de notre promotion sur le Dakar. Il y a une certaine synergie *entre les deux entreprises*. C'était un investissement à long terme qui nous a coûté de l'argent avant de nous en rapporter aujourd'hui. Gilbert Sabine a été avisé dans les règles ; par le biais de son avocat, qui lui a transmis des propositions précises. Il a pris cela comme une attaque personnelle parce qu'il n'est ni un financier ni un chef d'entreprise.

– *Africatours* reste l'un des principaux partenaires financiers et un important prestataire de services du Dakar. Votre société n'est-elle pas la vraie bénéficiaire du rallye, si on considère le chiffre d'affaires qu'elle réalise à cette occasion ?

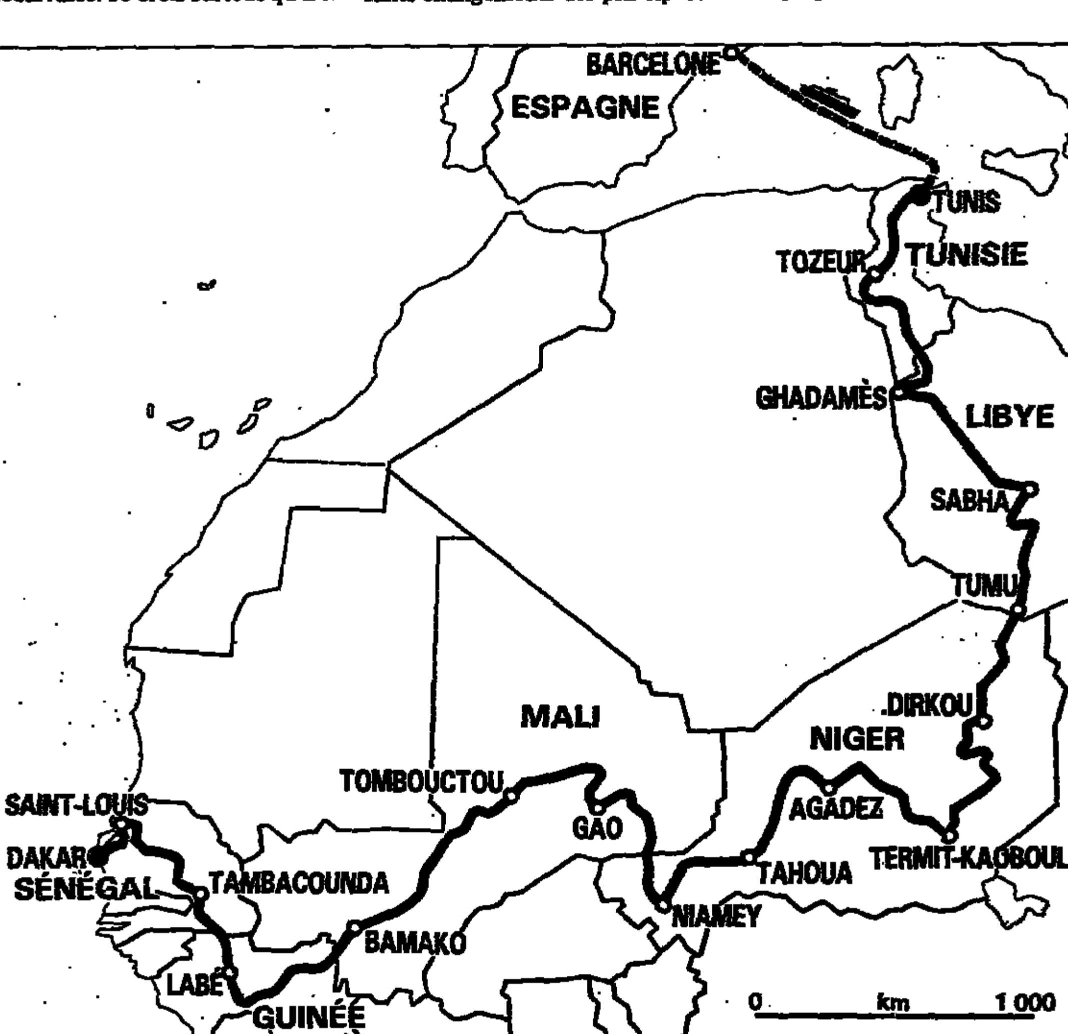
– J'ai deux contrats avec TSO. Le premier, pour lequel je paie, me donne droit à un espace publicitaire sur tous les véhicules. Comme prestataire de services, j'assure l'acheminement sur le bateau, la nourriture et le rapatriement de tous les concurrents, *tout en fournissant gratuitement* ces mêmes services à un certain nombre de membres de TSO.

» J'assure également les voyages des familles ou des groupes de sponsors qui veulent venir en cours de route ou à l'arrivée du rallye, mais je reverse une partie de ces revenus à TSO. *Nous représentons* donc une source de revenus très importante pour cette société. Le Dakar a représenté l'an dernier 4 % du chiffre d'affaires d'Africatours. En termes d'images, nous sommes très contents d'être liés à cette locomotive, mais, sur le plan purement financier, nous pouvons parfaitement vivre sans le Dakar.

– Envisagez-vous d'être un jour à la tête du Dakar ?

– Non. En aucune manière je ne chausserai les bottes de Thierry Sabine. En revanche, s'il faut gérer le Dakar, ça, je saurai le faire. »

Propos recueillis par
GÉRARD ALBOUY.



Le « snooker » à l'assaut de la France

Un avenir prometteur pour ce jeu de billard venu de Grande-Bretagne

LES sportifs et les téléspectateurs français sont appelés à découvrir, dans les mois à venir, un mot et un sport nouveaux pour eux, venus de Grande-Bretagne : snooker. Ce sport semble avoir, à l'instar du tennis et du golf, un avenir des plus prometteurs dans l'Hexagone.

Mode de jeu anglais se jouant avec 22 billes sur un billard à poches, le snooker bénéficie au Royaume-Uni de plus de quatre cents heures de retransmission annuelle, et cela devant des millions de téléspectateurs (19 millions lors d'une finale !).

Numéro un mondial incontesté, vainqueur de Jimmy White le week-end dernier, à Monte-Carlo, dans la finale du Grand Prix européen Norwich Union, Steve Davis, qui « empoche » son milliard de centimes par an, est l'ambassadeur, avec White, Taylor, etc., que nous délègue Barry Hearn, McCormack anglais, qui, avec son écurie des huit meilleurs joueurs mondiaux et les formidables moyens financiers dont il dispose, est à même de faire découvrir une discipline qui a enthousiasmé les spectateurs présents aux cinq tournois joués en Europe hors la Grande-Bretagne.

G. C.

SKI NORDIQUE : le biathlon français

La course aux podiums de 1992

La station des Saisies (Savoie) a accueilli, du 15 au 18 décembre, la première étape de la Coupe du monde de *biathlon*. A quatre ans de l'échéance olympique d'Albertville, sur le site même où se *dérouleront* les épreuves nordiques, la France s'est classée troisième du 20 kilomètres *par équipe*. Yvon Mougel, trente-quatre ans, sept fois champion de France de la discipline, vient d'être nommé entraîneur de l'équipe masculine. Aura-t-il les recettes de la victoire pour 1992 ?

LES SAISIES (Savoie)
de notre envoyé spécial

HERVÉ FLANDIN *dérape* sur le pas de tir pour s'arrêter. A bout de souffle, le cœur à près de 180 pulsations minute. Après plus de 3 kilomètres de course à ski de fond, il lui faut sans perdre de temps toucher cinq cibles distantes de 50 mètres. Il doit retrouver son calme, se concentrer et essuyer la sueur qui coule dans ses yeux... En 30 secondes les pulsations sont tombées à 110 par minute. Cinq *détonations résonnent* en 50 secondes. Une cible manquée. Le biathlonien est reparti. Avant de poursuivre sur le circuit normal sa course contre la montre, il *doit exécuter un tour de pénalité* de 150 mètres. C'est le prix à payer pour avoir manqué une cible, la cruauté du biathlon.

Dans ce sport, à l'effort physique intense de la course à ski de fond doit succéder, au moment du tir, un parfait contrôle de soi. *Ensuite, il faut à nouveau enchaîner*, au quart de tour, une course-poursuite contre le temps. La victoire est à ce prix.

Aux Jeux d'Albertville en 1992, il devrait y avoir huit occasions de victoire, c'est-à-dire de podium. La Fédération française de ski sait que la « figuration » n'y sera pas autorisée. Quatre ans avant l'échéance olympique, Yvon Mougel, médaille de bronze aux championnats du monde en 1981 et quatrième aux Jeux olympiques de Sarajevo (Yougoslavie) en 1984, a accepté de prendre en main les destinées de l'équipe de France masculine. En septembre dernier, il a défini ainsi ses objectifs : *« A Albertville, je veux que vous réussissiez ce que j'ai raté de peu à Sarajevo. »*

Un quatuor détonnant

Si une médaille d'or lui paraît difficilement décrochable, une place sur le podium en individuel et en équipe lui semble être, si tout est mis en œuvre d'ici là, un objectif à la portée de ses athlètes. *« Nous avons de très bons éléments, le groupe est homogène et dynamique. Avec ces garçons, je sais que je peux faire quelque chose »*, affirme-t-il. Pourtant, il doit reconnaître qu'il manque de références, de points de repère, pour continuer à affiner leur entraînement.

Sans vouloir forcer les choses, grâce à une préparation axée sur les points faibles, avec une attention plus grande aux problèmes du groupe et des individus, ainsi qu'avec une meilleure préparation du matériel, Yvon Mougel a réussi à frapper très fort lors de la première confrontation internationale de la saison, du 15 au 18 décembre, aux Saisies. Troisièmes de la course par équipe, nouvellement introduite au programme de la Coupe du monde et, vraisemblablement, des Jeux olympiques, les Français ont surpris leurs concurrents. Et ils se sont surpris eux-mêmes. Pour la première fois réunis en compétition, les quatre membres de l'équipe nationale ont formé un quatuor détonant, en permanence aux trousses des Allemands de l'Est et des Tchécoslovaques.

Hervé Flandin, l'espoir du biathlon français, reconnaît qu'une telle performance par équipe peut aussi provoquer un déclic individuel. *« Si l'on commence à se contrôler parfaitement en équipe, à ne plus être impressionnés par nos concurrents, un jour ou l'autre, en individuel, on réussira à être nous-mêmes, à attaquer au lieu de nous défendre. Cette médaille collective est peut-être la révélation de notre vraie valeur individuelle. Elle va nous donner confiance. »*

Mais ce premier succès n'efface pas pour autant les problèmes de la préparation de l'échéance olympique. Yvon Mougel sait que ses athlètes ont du potentiel, ils l'ont prouvé. Pour gagner et se maintenir au sommet de la hiérarchie mondiale, il admet aussi qu'il faut quelque chose de plus : les moyens. Les Allemands de l'Est, victorieux dans les trois épreuves (20 kilomètres individuel, 10 kilomètres individuel, 20 kilomètres par équipe) se déplacent avec un personnel d'encadrement largement supérieur à celui des Français. Yves Maréchal, l'entraîneur du tir, doit ainsi s'occuper de la préparation du matériel. Quant au kinésithérapeute, il fait également office de chronométreur !

Les moyens mis en œuvre par les pays de l'Est, leurs techniques de préparation scientifique, constituent pour Yvon Mougel un handicap difficilement surmontable : *« Le suivi biologique, physiologique et diététique de mes athlètes est insuffisant. Nous savons que nos sportifs n'ont pas une préparation psychologique suffisamment poussée, mais nous ne disposons pas des dernières techniques. Si les Allemands de l'Est sont plus lucides en compétition, c'est qu'ils possèdent toutes les données. Nous avons besoin de spécialistes dans des domaines trop pointus pour nous. »*

Pour relever coûte que coûte le défi olympique, la Fédération a défini sa stratégie : *« Au printemps prochain, nous allons écrémer,* affirme Bernard Chevalier, président de la Fédération française de ski. *Nous avons fait le choix d'une politique élitiste afin que les entraîneurs soient plus disponibles pour les meilleurs. Le budget sera également revu à la hausse. »*

L'équipe de France masculine prépare Albertville sur des bases solides. Peut-on en dire autant de l'équipe dames ? Les femmes seront pour la première fois engagées aux Jeux olympiques lors des épreuves d'Albertville, mais le nombre de pratiquantes françaises se réduit à une poignée d'athlètes, loin de rivaliser avec l'élite mondiale. Bernard Chevalier, conscient du problème, reconnaît que *« chez les Françaises il faut tout construire et densifier. Il y a pour Albertville un coup à jouer. Nous allons essayer de former un commando. C'est notre seule solution, car dans quatre ans on ne nous pardonnera pas de n'avoir rien fait et d'être absents des podiums »*.

PIERRE-YVES GRAVIER.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Corrida d'Issy-les-Moulineaux. – Samedi 24 décembre : Corrida de Houilles, dimanche 25 décembre.

Aventure

Départ du onzième Paris-Dakar. – Dimanche 25 décembre, porte de Versailles.

Basket-ball

Tournoi de Noël. – Mardi 27 et mercredi 28 décembre, au stade Pierre-de-Coubertin à Paris. (Canal +, le 27 à 23 h 15 et le 28 à 22 h 35).

Rugby

Coupe des provinces. – Demi-finales le vendredi 23 décembre, finale vendredi 30 décembre.

Tennis

Orange Bowl (championnat du monde officieux cadet et junior). – Jusqu'au dimanche 25 décembre, à Miami.

Communication

Production, radios, satellites

Les nouveaux paris de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion

La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) accélère son développement dans la production audiovisuelle. Une assemblée générale des actionnaires l'avait déjà autorisée, en mai, à porter son capital de 623 à 819,6 millions de francs, notamment pour se diversifier *« dans le domaine de la production et des droits audiovisuels »*. Son dernier conseil d'administration (1) vient de décider, mardi 20 décembre, de ranimer une filiale devenue « coquille vide » International Film Production (IFP), pour en faire le cœur d'un véritable réseau international de maisons de production. Un projet auquel la CLT envisage de consacrer une première tranche de 150 millions de francs d'investissements.

Faire de la CLT un vrai groupe international dans la production audiovisuelle : depuis des mois, M. Jean Chalopin, un des producteurs de la compagnie et conseiller de la direction, travaillait sur cette équation. *« Il y avait deux façons d'y parvenir,* dit-il. *Soit construire un empire intégré, mais ce schéma est un peu dépassé, soit fédérer progressivement, autour de la CLT, un ensemble de sociétés de production en multipliant les prises de participation dans des entreprises existantes. »* C'est la voie qui a été retenue.

La CLT, qui dispose déjà de filiales spécialisées dans la production (Hamster, Créativité et Développement, Télé-Union), d'activités dans la prestation de services (RTL-Productions, VCF) et d'une société de distribution (Pandora), a décidé de *« réactiver »*, à cet effet, l'une de ses filiales au Luxembourg : IFP. Celle-ci sera notamment chargée des participations du groupe dans le secteur des coproductions et de la politique d'achat de droits. Des accords avec une société française et avec une société américaine sont en négociation. Les marchés allemand, britannique et espagnol, sont activement démarchés. *« Cette diversification dans la production est une priorité,* reconnaît l'administrateur délégué de la CLT, M. Jacques Rigaud. *Mais cela ne signifie pas que nous nous désintéressions de la diffusion. Au contraire, notre vocation naturelle et historique de diffuseur, demeure un élément essentiel de notre stratégie. »*

En effet, RTL, la radio onde longue, qui a fait la richesse de la CLT, demeure obstinément – et de loin – la première station française ; son chiffre d'affaires brut, selon ses responsables, dépasse même, pour la première fois, le milliard de francs. Et si la petite station allemande et la britannique connaissent quelques difficultés, la Compagnie luxembourgeoise attend beaucoup de sa nouvelle implantation en Irlande, un temps retardée par l'action des écologistes. Un puissant émetteur installé dans la petite commune de Tara, permettra prochainement à la nouvelle filiale d'inonder l'Angleterre, de Manchester à Londres, avec le statut avantageux de *« poste périphérique »*.

En télévision, cette fois, la percée allemande de RTL-Plus – aujourd'hui reçus par neuf millions de foyers d'outre-Rhin – devrait lui permettre d'engranger plus d'un milliard de francs de recettes publicitaires brutes cette année et d'approcher l'équilibre,. dès 1989, avec 1,35 milliard espéré. M 6, en France, n'en est pas encore-là, mais poursuit son développement, et la CLT guigne les occasions qui se présenteraient en Grande-Bretagne. En Espagne, enfin, malgré le fiasco de la chaîne cryptée *Canal 10*, dont elle détenait 5 % du capital, la CLT n'attend plus que la décision de ses partenaires, la chaîne de journaux Tevisa et la Banco de Bilbao, pour se porter officiellement candidate à une fréquence hertzienne.

Difficultés en Belgique et en Lorraine

La CLT demeure cette entreprise « juteuse » où les profits des activités les plus anciennes, comme RTL, permettent, selon M. Rigaud, *« non seulement de verser des dividendes aux actionnaires, mais aussi de financer les investissements nécessaires au développement des activités nouvelles »*. Les bénéfices cumulés de Télé-Star, de VCF et de Pandora – trois sociétés du groupe – n'ont-ils pas suffi à éponger la quote-part incombant à la CLT, des pertes de M 6 (premier exercice) ?

L'intérêt porté à la production témoigne pourtant d'une inquiétude réelle sur la permanence d'un si bel équilibre. D'abord, parce que les activités traditionnelles du groupe sont aussi les plus menacées. RTL, au *zénith*, ne peut que voir son audience s'éroder devant la poussée des nouvelles stations musicales de la bande FM. Et les *deux plus* anciennes chaînes de la CLT sont entrées dans une ère de turbulence.

En Wallonie et à Bruxelles, RTL-TVI, déjà contrainte de « belgiciser » ses programmes, subit les assauts de TF 1 et ne doit son salut – précaire – *qu'au fragile monopole* de la publicité télévisée qui lui a été concédé. En Lorraine, RTL-TV connaît déjà de *sérieuses difficultés*. Découplée de l'antenne belge, elle voit le coût de ses programmes augmenter, alors que son audience baisse. En un an, selon le CESP (Centre d'étude des supports de publicité), son audience cumulée a *chuté* de 40,8 % à 26,3 %. Les recettes publicitaires ont suivi.

« Il est hors de question de renoncer à RTL-TV, seule chaîne dont nous sommes propriétaires à 100 %, affirme M. Rigaud. *C'est le fondement même de notre concession de service public au Luxembourg. »* Il n'empêche : les économies sont à l'ordre du jour, particulièrement dans la rédaction d'une vingtaine de journalistes. Trois contrats à durée déterminée ne sont pas prolongés, trois postes de pigistes supprimés. Le journal de fin de soirée disparaît de la grille.

A ces difficultés s'ajoute le délicat problème posé par le contrôle des nouvelles activités. La CLT devient, selon un de ses anciens responsables, un *« club d'entreprises »*. La dérégulation du paysage audiovisuel européen s'accompagne, en effet, de législations contraignantes privilégiant les groupes nationaux. Si la CLT, par exemple, a pu conserver *49 %* de RTL-Plus, elle a dû se contenter de 25 % de M 6. Et pour s'installer en Irlande, elle a dû abandonner une large part du capital de *la future station* à la radio-télévision publique. Au risque, pour la CLT, d'évoluer inexorablement vers la statut de simple holding.

« Il était très important pour nous, de montrer au gouvernement luxembourgeois que nous restions au grand-duché », explique M. Rigaud. L'accent mis sur la production, couplée avec l'adoption de facilités fiscales pour ce type d'activités au Luxembourg, devrait y contribuer. Tout comme le lancement d'une chaîne diffusée par le satellite Astra pour laquelle la CLT continue ses études. Une seule chose est sûre : il ne s'agira pas d'un simple transfert de RTL-Plus, puisque les actionnaires allemands de la chaîne ont fait pencher la balance en faveur du satellite ouest-allemand TV Sat-2.

PIERRE-ANGEL GAY.

(1) Le conseil d'administration a, d'autre part, coopté en son sein, le nouveau PDG de l'UAP, M. Jean Peyrelevade en remplacement de son prédécesseur, M. Jean Dromer.

RTL rachète la radio de l'armée

Soucieuse d'investir sur la FM, RTL a fait son choix et c'est donc la radio Aventure FM qui, si la CNCL donne son feu vert, aura *comme principal actionnaire* la première radio de France. Un protocole d'accord signé par RTL, le groupe Bayard Presse et le service d'informations des armées *(SIRPA), et soumis à l'approbation* de la CNCL, prévoit en effet une modification profonde du capital social d'Aventure FM, l'armée se retirant au profit de RTL, prochainement détentrice de 51 % des parts.

Bayard Presse resterait le deuxième actionnaire, mais en *diminuant légèrement* sa participation (actuellement de 49 %), tandis que subsisteraient quelques petits porteurs à la présence plus symbolique : la Guilde du *Raid, les Scouts de France* et l'Association pour la diffusion de l'information militaire, titulaire véritable de l'autorisation.

Décidée à déserter la radio à l'origine de laquelle elle avait pourtant joué un rôle-clé, l'armée a donc préféré cette *solution* aux *autres offres de cession qui s'offraient à elle*. Et elle sera sans doute soulagée de mettre un terme à une expérience qui ne lui a pas rapporté les retombées espérées. RTL, quant à elle, se voit contrainte – *sauf à risquer une remise en cause* de l'autorisation – de respecter le concept initial de la radio autour des thèmes de l'évasion et de l'aventure.

Il s'agit d'une étape importante dans la stratégie de RTL et de la CLT, restées très prudentes jusqu'ici en matière de FM. Certes des accords d'association ont été passés, essentiellement dans le *sud de la France*, avec près de vingt-cinq *stations* locales qui diffusent .gratuitement les programmes de RTL (les coupoles de réception du satellite leur sont fournies par la radio). Mais RTL s'est désengagée des quelques autres expériences ponctuelles *menées ces dernières années*, et notamment de Radio-Classique, dont elle a revendu, en octobre dernier, ses 25 % de parts.

Le choix d'Aventure FM, dont l'audience est restée confidentielle, *risque de surprendre* les *observateurs*, qui attendaient plutôt la concrétisation de discussions menées récemment par RTL avec plusieurs grands réseaux nationaux (Skyrock, Kiss, Fun...). Ce serait *oublier* la bonne position stratégique d'Aventure sur la bande FM parisienne (105.9 MHz) et les différentes autorisations *qu'elle s'est vu octroyer par la* CNCL dans le Nord (à Lille, Valenciennes, Arras, Amiens et Saint-Quentin) et en région Rhône-Alpes (à Lyon, Grenoble et Chambéry). *L'amorce d'un vrai réseau.*

ANNICK COJEAN.

La loi sur l'audiovisuel

Le RPR et l'UDF déposent un recours devant le Conseil constitutionnel

MM. Bernard Pons, président du groupe RPR, et Jean-Claude Gaudin, *président du groupe UDF*, à l'Assemblée nationale, ont saisi le Conseil constitutionnel sur la loi sur l'audiovisuel, adoptée en dernière lecture jeudi 22 décembre, grâce à l'article 49-3, par l'Assemblée nationale. *« Il apparaît en effet,* note le communiqué des deux groupes, *qu'un trop grand nombre de dispositions de cette loi sont contraires à la Constitution, en ce qu'elles laissent une trop grande part de décision au pouvoir exécutif et qu'elles semblent porter plus l'accent sur la volonté de sanction que sur le désir de protéger la liberté d'expression. »*

Si le Conseil constitutionnel statue en urgence, ses neuf membres devront se prononcer dans les huit jours. Le président de la République disposera ensuite de dix jours pour promulguer la loi.

● **Le directeur du CNC, M. Jérôme Clément, démissionne de *la Revue politique et parlementaire*.** – M. Jérôme Clément, directeur depuis 1984 du Centre national de la cinématographie (CNC), a démissionné du comité de rédaction de *la Revue politique et parlementaire* dirigée par M. Thierry Pfister. M. Clément est en désaccord avec le récent ouvrage de M. Pfister, *Lettre ouverte à la génération Mitterrand qui marche à côté de ses pompes.* M. Clément a été conseiller technique chargé des questions culturelles et de communication auprès du premier ministre, M. Pierre Mauroy, de 1981 à 1984.

Membre de la CNCL

M. Jean Autin critique la survie artificielle de la Régie française de publicité

Membre de la CNCL, M. Jean Autin, inspecteur des finances, ne mâche pas ses mots à l'égard de l'instance que va remplacer le Conseil supérieur de l'audiovisuel. *Dans un entretien au Figaro* du jeudi 22 décembre, le président du comité de visionnage des films publicitaires au sein de la CNCL indique : *« Si la CNCL a échoué, c'est à cause d'elle-même. Au lieu d'être un lieu de consultation l'institution s'est trop souvent érigée en tribunal »*.

Evoquant ensuite le rapport *d'activité du comité de visionnage*, M. Autin précise que l'organisme public qui était chargé du contrôle des films publicitaires avant la CNCL, la Régie française de publicité (RFP), existe encore, sans avoir aucune activité. *« C'est une honte quand on sait que sa liquidation est décidée depuis 1987 »*, précise M. Autin.

Rayée, en effet, d'un trait de plume par la loi de 1986 sur l'audiovisuel de M. François Léotard, la RFP subsiste bel et bien. Après le départ de M. François Giquel, qui l'avait présidée jusqu'à fin 1986, c'est un inspecteur des *finances*, M. Redjem Benzaid, qui fut nommé à sa tête, avec la charge *« d'accompagner la liquidation de la RFP et de gérer les problèmes juridiques, financiers et sociaux »*. La Régie comptait cinquante-deux salariés.

Depuis l'été 1987, c'est un membre de la Cour des comptes, M. Henri Dolbois, qui dirige la RFP. *Assisté de trois secrétaires*, il continue à traiter des « dossiers financiers ».Il s'agit essentiellement des ressources publicitaires excédentaires d'Antenne 2 et FR 3. *Une gestion opérée avec un souci de « confidentialité »*, indique-t-on au siège de la RFP. Depuis sa mise en liquidation programmée fin 1986, la RFP aura connu deux présidents. *Et continue à exister* malgré sa mort annoncée...

Y.-M. L.

Guerre d'animateurs entre M 6 et NRJ

Un animateur ne peut pas travailler à la fois pour M 6 et pour NRJ. C'est en tout cas ce que souhaitent les responsables de M6, qui exigent d'un des *animateurs de la chaîne* – Alexandre Debanne, – qui présente également une émission quotidienne sur NRJ, *« une exclusivité télévisuelle et radiophonique »*. Une attitude *« inqualifiable »*, selon la direction de NRJ, qui cite les noms de plusieurs animateurs de M6 à l'antenne *sur différentes* radios. *« En réalité, M6 fait pression sur Alexandre Debanne pour que NRJ, concurrent direct de RTL, soit privée de l'un de ses animateurs* les plus populaires *»*, accuse-t-elle, en rappelant les liens entre RTL et M6, filiales toutes deux de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT).

M6, quant à elle, ne nie pas cette attitude discriminatoire à l'égard de NRJ. Une attitude due aux rapports traditionnellement conflictuels entre les deux sociétés. *« NRJ a déposé un recours en Conseil d'Etat contre la CLT, maison-mère de M6,* précise-t-on dans la chaîne de télévision. *Elle est candidate à notre propre succession avec son projet de chaîne musicale. Il est donc très difficile dans ces conditions d'avoir des animateurs en commun. »*

● **Bernard Langlois confirmé à la tête de *Politis*.** – Le conseil de surveillance de l'hebdomadaire *Politis* a confirmé Bernard Langlois à son poste de président du directoire. Une mission de conciliation a été créée à la suite de la crise qui a affecté le journal. Elle est chargée à la fois de désigner deux nouveaux membres à la direction de *Politis* et de *« limiter sans exclusive »*, mais *« dans le respect des prérogatives »* du président du directoir, les départs de rédacteurs.

● **PRÉCISION.** – M. Xavier Couture, ancien éditeur du quotidien *le Sport*, aujourd'hui adjoint de Jean-Claude Dassier à TF 1, ne participera pas à la relance du quotidien sportif. *Il se bornera à fournir au nouveau propriétaire du titre, Robert Lafont, des éléments susceptibles de lui faciliter la tâche »* (*le Monde* du 21 décembre).

Environnement

Nouveau fléau sur le Sénégal

Les criquets mangeurs d'arbres

DAKAR
de notre envoyé spécial

Lancée à pleine vitesse sur la route nationale nº 1, la voiture doit brusquement ralentir *: les premiers* insectes s'écrasent sur le pare-brise avec un bruit feutré. On entre alors dans le nuage des criquets, toutes ailes déployées. L'impression d'une tempête de neige, où les flocons seraient plaqués sur les vitres par un vent violent. Il faut s'arrêter, car la visibilité devient nulle *et la chaussée* se recouvre d'une masse d'insectes qui la rend glissante.

Les flocons, cette fois, sont roses. Ils correspondent à la cinquième *mue du criquet pèlerin*, qui deviendra jaune à la maturité, prêt à pondre ses millions d'œufs dans le sol chaud et humide. En cette fin d'après-midi, le temps est sec mais le fond de l'air reste chargé d'humidité, venue de la mer à travers les mangroves du Saloum, au sud de Dakar. *« Ils ne trouveront pas beaucoup d'endroits pour pondre en ce moment,* note avec satisfaction Jacques Piot, ingénieur français des eaux et forêts en poste au ministère sénégalais de la protection de la nature. *Mais ils vont quand même manger leur poids de verdure ! »*

Houppiers dégarnis

A Kaffrine, à Kaolack, à Fatick, les criquets ont envahi le bassin arachidier. Portés par les vents *dominants du nord*, ils descendent de Mauritanie, où des avions de l'USAID tentent encore – au moins jusqu'à l'attaque de la semaine dernière – d'asperger les zones infestées avec du malathion et du fénitrothion, ces insecticides qui tuent par contact direct. *« Heureusement que les criquets ne sont arrivés qu'en septembre, après la récolte,* observe Wilhem Visser, ingénieur forestier néerlandais en poste à Santhiou-Bouna, au nord de Thiès. *L'arachide a été sauvée. Seuls quelques champs de manioc ont souffert. »* Mais il regrette que les Mauritaniens n'aient pas traité les larves comme il convenait l'an dernier, et déplore que les Sénégalais n'aient guère fait plus cette année. *« Nous allons souffrir l'an prochain. »*

Dès cette année, cependant, les criquets ont exercé leurs dégâts sur la végétation permanente, *c'est-à-dire les arbres. Partout où* forestiers et villageois – souvent associés pour la circonstance – ont planté acacias et eucalyptus, les insectes ravageurs ont prélevé leur dîme. Les jeunes plants ont parfois été consciencieusement déshabillés de leur tendre feuillage. Quant aux arbres adultes, *qui doivent supporter* les ardeurs du soleil ou de l'harmattan, beaucoup se retrouvent avec un houppier dégarni à la cime, ne conservant de feuilles que sur les *branches* basses. Seuls les eucalyptus adultes, les manguiers et les neems (originaires de l'Inde) résistent bien aux mandibules de l'envahisseur. Le neem offre *même* cette particularité de dégager une substance toxique qui écarte les insectes et aussi les chèvres. Son fruit, qui ressemble à une olive, est maintenant récolté, broyé et *transformé* en une sorte de tourteau utilisé comme insecticide. Dans les villages où les neems à l'ombre épaisse servent aux palabres, le pied des arbres est jonché de cadavres : ceux des criquets qui ont eu la mauvaise idée de s'abattre sur le feuillage toxique.

Le fléau n'a pas épargné les dunes côtières qui s'étendent sur près de 200 kilomètres entre Dakar et Saint-Louis. Le cordon dunaire, qui menaçait les cuvettes maraîchères où sont cultivés la plupart des légumes consommés à Dakar, a été fixé par des plantations massives de filaos – une sorte de pin australien aujourd'hui répandu sous toutes les latitudes tropicales, comme l'eucalyptus. Ces filaos, plantés par les Canadiens au début des années 80, ont parfaitement *résisté à la sécheresse* et aux embruns. Mais ils viennent de subir une attaque en règle des criquets, qui ont dépouillé systématiquement leur cime.Ils survivront peut-être, mais leur développement est arrêté, sinon compromis. Parachevant l'œuvre des criquets, le sable risque de tuer cette bande forestière contituée à grands frais. Et les maraîchers qui cultivent la patate douce et les oignons à l'abri du rideau végétal devront alors planter ailleurs. Mais où ?

ROGER CANS.

Le Carnet du Monde

Décès

– Mme Jean-Paul Desmarestz,
Jean-Marc et Philippe Desmarestz,
Elisabeth et Eric Rouan,
Emmanuel, Laurence, Pascal et Jérôme,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jean-Paul DESMARESTZ,

survenu le 21 décembre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 26 décembre, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame-des-Airs, 13, avenue Belmontet à Saint-Cloud.

– Mme René Gaston-Dreyfus,
M. et Mme Philippe Galian
et leurs enfants,
Mme Alain Gaston-Dreyfus
et ses enfants,
nous prient de faire part du décès de leur fils, frère et oncle,

Claude GASTON-DREYFUS,

survenu le 18 décembre 1988.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– M. et Mme Georges Tallon,
M. et Mme Denis Tallon,
M. et Mme Jacques Truchet,
ses enfants,
Denis, Dominique Tallon,
Brigitte et Robert Zarader,
Xavier, Jean-Marc, Alain, Catherine Tallon,
Didier et Catherine Truchet,
Véronique et Norbert Rogé,
Sophie et Hervé Bentégeat,
Anne Truchet,
ses petits-enfants,
Raphaël Zarader,
Charlotte, Marie, Camille Truchet,
Julie, Quentin, Thibaud Rogé,
Louis, Pauline Bentégeat,
ses arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André TALLON,
née Jeanne Guillon,

survenu le 22 décembre 1988, à Neuilly-sur-Seine, dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques seront célébrées le lundi 26 décembre, à 15 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly.

L'inhumation aura lieu à Quincié-en-Beaujolais (Rhône), le 27 décembre, à 11 heures.

3, rue Parmentier,
92200 Neuilly-sur-Seine.
8, boulevard Jourdan,
75014 Paris.
39, boulevard du Château,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

– Paris. Rosny-sous-Bois.

Mme veuve Louis Fol,
sa mère,
Ses enfants et ses petits-enfants,
Les familles Martin, Camilli, Fol,
Parents, alliés et amis,
remercient du fond du cœur toutes les personnalités, collègues et amis, qui, par leur présence, leurs messages et leurs envois de fleurs, se sont associés à leur douleur lors du décès de

Jean-Jacques FOL,
ancien président
de l'université Paris-VII.

survenu dans sa cinquante-huitième année.

– A toutes celles et tous ceux qui leur ont témoigné sympathie et affection dans la douleur du décès de

André RONDEPIERRE,

Mme Jean Rondepierre,
Michèle Rondepierre,
Catherine Rondepierre,
Sa famille
Et ses amis,
expriment leur profonde gratitude.

Anniversaires

– Mme Marie Hajdenberg
Et toute la famille,
rappellent avec émotion le souvenir de

Jospeh HAJDENBERG,

décédé le 2 janvier 1982.

Services religieux

– La prière de l'année pour l'âme de

M. Maurice AMAR,

aura lieu le dimanche 25 décembre 1988, à 16 h 15, à la synagogue de Versailles, 12, rue Albert-Joly.

Culture

THÉATRE

« Le Marchand de Venise »

Morale et préjugés

Peter Zadek vient de marquer le Festival d'automne avec sa Lulu. *Il a mis en scène au Burgtheater de Vienne un* Marchand de Venise *qui fera date et qu'il serait dommage de ne pas voir à Paris, un jour.*

« J'écris sur l'amour et l'argent, sur quoi d'autre écrire ? » Citation de Jane Austen que Peter Zadek a mise au dos de son programme pour sa mise en scène du *Marchand de Venise*, dont la première vient d'avoir lieu à Vienne, au Burgtheater.

Le Marchand de Venise est certainement la pièce la plus controversée de Shakespeare. Elle parle effectivement d'amour et d'argent, et il se trouve que l'argent est détenu par Shylock, riche usurier, l'un des rares métiers qu'à l'époque les juifs étaient autorisés à exercer. Il se trouve qu'un jeune Vénitien enlève non seulement la fille de Shylock, mais sa cassette de bijoux. Shylock veut se venger. Il a prêté de l'argent à un autre jeune Vénitien, Antonio. Antonio et Shylock *« sont l'un et l'autre enfermés dans une atmosphère de haine, de méfiance, de rivalité, de fanatisme »*... écrit Henry Suhamy dans sa postface à la traduction de Jean-Michel Deprats. Shylock réclame son dû, c'est-à-dire la *« livre de chair »* inscrite au contrat s'il n'est pas remboursé à temps. Antonio sera sauvé par la ruse de Portia, riche héritière qu'il a su séduire...

« On parle de Venise, mais ce serait New-York », dit Peter Zadek. Le décor – de Wilfried Minks – est une banque, aujourd'hui. Un lieu de passage, neutre, comme le vestibule des tragédies classiques. Un hall bordé d'invisibles bureaux, situé à un étage intermédiaire. On y accède seulement par un ascenseur qui a des allures tristes de monte-charge. Les multiples fenêtres donnent sur des murs de gratte-ciel dont on ne voit pas la fin. On devine une de ces cours-cheminée perpétuellement baignée de crépuscule. Les éclairages sont d'André Diot. Bien que vaste et vide, l'espace donne une impression d'enserrement, au-dedans d'un monstre plus froid que l'Etat...

Ce n'est pas la richesse exhibitionniste, le déploiement spectaculaire du film d'Oliver Stone, *Wall Street*, dont Peter Zadek dit s'être inspiré. C'est le monde de l'argent dans toute sa laideur neurasthénique. *« Une société*, dit Peter Zadek, *de gens très froids, très crus, très vides. Il n'y a pas grande différence entre les juifs et les autres. Quand on lit la pièce en oubliant toutes les interprétations auxquelles elle a donné lieu, on voit que Shylock n'est ni une victime ni un monstre. Que les personnages pourraient être amis ou ennemis, selon les circonstances. Et les circonstances font qu'ils sont ennemis. »*

Depuis 1974, à Bochum, Peter Zadek a monté quatre fois *le Marchand de Venise. « En exagérant la caricature*, précise-t-il, *parce que je croyais en l'efficacité de cette provocation. A présent, les temps ont changé, j'ai changé. J'ai pris le cas d'un juif asssimilé, comme moi. Il a toujours ses problèmes, mais ça se passe dans sa tête, ça ne se voit pas sur lui.*

» Mes parents allaient à la synagogue une fois par an, et c'était plutôt un rite social. Ainsi que la plupart des juifs de la bourgeoisie, avant Hitler, ils se sentaient très allemands, grands patriotes. Ils ne parlaient pas yiddish ni hébreu, étaient très loin des juifs orthodoxes. Par exemple, j'avais un oncle, le mari d'une sœur de ma mère, je crois. Un Polonais, musicien de synagogue. Il nous paraissait étranger. On parlait de lui comme d'un parent pauvre. J'étais enfant, je ne comprenais rien. Puis nous avons dû partir pour l'Angleterre. Les juifs anglais ne nous reconnaissaient pas, nous traitaient de snobs, et même de nazis... »

Histoire d'amour sans issue

Juif assimilé, Shylock (Gert Voss) est encore jeune, blond, coiffé comme Michael Douglas dans *Wall Street*, mais habillé Tergal. Extérieurement, il se distingue à peine des businessmen en goguette, des calicots pâlichons – les Vénitiens de la pièce – qui magouillent inlassablement. Il est au moins aussi impitoyablement rusé. C'est par choix qu'il se tient à distance. Le seul moment où son masque lisse craque est celui où il apprend la fugue de sa fille. Alors, il se détourne et pleure.

Quand il dit sa fameuse tirade : *« Si vous nous piquez, est-ce que nous ne saignons pas ? Si vous nous empoisonnez, est-ce que nous ne mourons pas ?... »*, il parle calmement, rapidement, sans insister : il énonce des évidences. Au procès, quand il réclame la *« livre de chair »*, il affûte un grand couteau sur la semelle de ses souliers, avec des gestes nets, un sourire ambigu. On ne sait pas s'il se moque, si ce n'est pas une forme particulièrement morbide d'humour juif. Les comportements les plus archaïques semblent d'un absolu naturel, dans cette mise en scène dépouillée, très rude, presque austère, que l'ironie déchire. Shylock est un aventurier, quelqu'un qui peut survivre au krach, à la ruine, à toute perte. Quand il a tout perdu, sa fille, son argent, son honneur, il lui reste l'orgueil de signer les chèques sans broncher. Il paie son dû...

Les affaires d'argent se passent dans le décor de la banque, les histoires d'amour dans la maison de Portia. Méfiante, elle impose à ses prétendants une épreuve : parmi trois coffrets, ils doivent deviner celui qui contient son portrait. Transposée à notre époque, la situation est aussi difficile à justifier que le rite barbare de la livre de chair. Mais Peter Zadek reste dans une sorte de logique, une logique de théâtre.

Portia a des caprices de New-Yorkaise sophistiquée, qui n'est plus tout à fait jeune et trompe son angoisse dans la pratique de vagues religions à la mode. Cette cérémonie ridicule est un moyen de forcer le sort qui l'enferme, elle aussi, dans sa richesse, dans ses préjugés, son inutilité.

Sa maison est indiquée par des toiles bariolées – de Johannes Grützke – qui descendent et dissimulent le mur du fond. Sur un panneau sont dessinées des figures ésotériques, les coffrets sont posés sur une table de prestidigitateur. Les prétendants sont grimés comme pour un carnaval – le prince d'Aragon est une sorte de Pinochet d'opérette, celui du Maroc s'est barbouillé la figure en noir...

De façon éblouissante, Eva Mattès est une Portia charnelle, vulnérable, mais indestructible autant que Shylock. Elle en est le double lumineux. Vivant simultanément sa fantaisie et la réalité, elle est tout à la fois lucide et sincère : aimer lui est devenu essentiel. Elle seule s'implique dans un rêve de bonheur, les autres ont perdu le sens du gratuit.

Eva Mattès est la lumière de ce spectacle dénué de toute anecdote décorative, rude, brutal, et qui s'achève sur une image très amère : les couples s'enlacent avec une sorte de lourdeur désenchantée. Sans illusion, mais avec tendresse, Portia elle aussi enlace son Antonio-Ignaz Kirchner. Ni plus victorieuse, ni moins orgueilleuse que Shylock.

Peter Zadek dit qu'il n'a pas fait un spectacle sur l'antisémitisme, parce que le *Marchand de Venise* n'est pas une pièce sur ce sujet, ni, d'ailleurs, une pièce à thèse. Son spectacle ne parle pas de racisme, de religion, mais de morale et de préjugés, et raconte avec une rigueur magnifique cette terrible histoire d'argent et d'amour sans issue.

COLETTE GODARD.

A l'Opéra Bastille

Nominations et négociations

La décision prise par M. Pierre Bergé de nommer M. René Gonzalez (1) à la direction de l'Opéra Bastille (*le Monde* du 23 décembre) a passablement déconcerté les milieux du théâtre où le directeur du Centre culturel de Bobigny ne passe pas pour un grand connaisseur des problèmes musicaux ; il n'a aucune expérience particulière dans le domaine lyrique. Mais son rôle consistera avant tout à roder les procédures, à établir les plannings, à mettre en route et à animer cette grande fabrique de spectacles, à assumer les responsabilités financières, techniques et administratives. Espérons que M. Gonzalez sera l'homme idoine. Il semble que Daniel Barenboïm, directeur artistique et musical, s'accommode déjà parfaitement de cette désignation surprenante.

La nomination de M. Alain Pichon, secrétaire général de la Cour des comptes, comme directeur général des Opéras de Paris (Bastille et Garnier), est au contraire très rassurante, puisqu'il s'agit de gérer un budget de quelque 437 millions de francs et de juguler sa propension à une inflation galopante...

Les négociations se poursuivent entre Pierre Bergé et Daniel Barenboïm. Une solution de compromis pourrait être de laisser ce dernier mener à bien les deux premières saisons telles qu'il les a conçues, à condition qu'il se retire ensuite ; cela en raison de l'urgence « politique » et de l'impossibilité d'improviser en peu de temps une autre programmation. Mais il y a peu de chances que le chef d'orchestre accepte une telle concession. Il serait sans doute plus courageux de repartir de zéro pour éviter les déviations immédiates d'un projet aussi capital pour l'avenir de l'Opéra.

J. L.

(1) Pierre Bergé a d'autre part amorcé la nomination de Rudolf Noureev au poste de directeur artistique du palais Garnier où la troupe de ballet restera seule après le transfert. Une nomination qui semble évincer Jean-Albert Cartier « nommé » administrateur général du même théâtre, en 1987, après son départ du Châtelet.

René Gonzalez, un producteur

Pourquoi un homme de théâtre à l'Opéra Bastille ? Parce que Pierre Bergé souhaite un directeur capable d'organiser les activités de cette institution à inventer, de les équilibrer, de les coordonner, comme devrait savoir le faire un responsable de maison de la culture, où les activités sont multiples, diverses, contrôlées par un conseil d'administration et des autorités de tutelle – ministérielles et locales entre lesquelles l'harmonie ne règne pas forcément, pas plus qu'entre Pierre Bergé et Daniel Barenboïm.

Or non seulement René Gonzalez dirige la Maison de la culture de Bobigny et a su en faire un endroit dont on parle, mais il est reconnu comme un « producteur », à la manière des grands nababs hollywoodiens, qui imprimaient leurs marques sur leurs films. Il fait partie des gens susceptibles d'entraîner une dynamique.

C'est d'ailleurs dans ce domaine que se révèlent les qualités de René Gonzalez. Il ne s'est jamais enfermé dans une routine, se laisse porter par ses enthousiasmes, par une affectivité qui lui sert à s'accommoder de ses doutes.

Il a accepté la proposition, parce qu'il a, jusqu'à présent, consacré son existence au théâtre. Affronter un monde nouveau ne lui déplaît pas. Il a parfois travaillé dans des conditions frustrantes au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis avant Bobigny. Imposer une ligne ambitieuse dans de grands bâtiments de banlieue n'est pas facile. Les réussites sont d'autant plus satisfaisantes, mais elles sont rares.


MARC ENGUERAND

Quitter Bobigny pour l'Opéra Bastille est glorieux, excitant. René Gonzalez devra s'adapter à ce monde vertigineux qu'il va découvrir, travailler avec Daniel Barenboïm à mettre sur pied un programme qui pour l'instant existe sur le papier, préparer ceux à venir, déterminer quelle équipe lui sera nécessaire...

La rencontre entre l'homme de théâtre et l'homme de musique s'est faite. « Pourvu que sa dure »...

C.G.

« Le Tour du monde en quatre-vingts jours », au Dejazet

Voyage dans la Lune

Philéas Fogg (Claude Legendre) a le haut-de-forme vissé sur la tête, des favoris impressionnants, la raideur d'un académicien qui aurait découvert sur le tard Michael Jackson. Passepartout (Jean-Marie Lecoq, c'est lui qui a réécrit Jules Verne et signé la mise en scène) est du genre cuir-crâne rasé reconverti dans le knicker écossais. Le décor sait, avec trois bouts de ficelles bien utilisés, évoquer tour à tour, et aller-retour, Londres et les quatre coins du monde. Et ce monde, autour duquel il s'agit pour les héros de tourner à l'accéléré, bouge sur scène sans arrêt, joliment symbolisé par un demi-globe terrestre en papier, divisé en panneaux tout blancs, basculant comme des ailes.

Jules Verne rajeuni par la compagnie Fracasse et coproduit par le Théâtre musical d'Angers, ce sont trente numéros chantés, une musique aux couleurs forcément internationales mais pas du tout banale, musique savante qui sait emprunter au jazz et se faire aimable, avec des dissonances bien placées, musique beaucoup plus proche des opéras domestiques qu'écrivait autrefois Jean-Michel Damase que de l'opérette à bon marché. Ce Jules Verne, c'est de la comédie musicale à la française : fauchée comme les blés, mais qui compense sa dèche par la rapidité des sketches, l'ingéniosité des décors (panneaux en carton, portés sur le fond de scène comme au guignol), par la précision de l'accompagnement instrumental (quatre très jeunes musiciens autour du compositeur-hauboïste Louis Dunoyer de Segonzac).

Quant aux chanteurs-acteurs, ils sont manifestement tombés dans la potion magique du music-hall quand ils étaient petits. Pour certains, cela ne date pas d'hier et ce n'en est que plus respectable. A l'époque de la pub antillaise Banga, de la pub tropicale Yoplait, ce *Tour du monde* en carton-pâte est, pour résumer, un voyage dans la Lune incroyablement anachronique que l'on aimerait recommander aux enfants de tous âges et surtout aux intoxiqués de télé. A 120 F et 160 F la place, il est hélas réservé aux Le Quesnois.

ANNE REY.

★ Dejazet, du mardi au samedi à 20 h 30, matinée le dimanche à 15 heures, jusqu'au 22 janvier.

Le premier théâtre pour enfants en région parisienne

En plein cœur de la ville de Montreuil, tout près de l'hôtel de ville, à la sortie du métro, place Jean-Jaurès, le Théâtre des jeunes spectateurs (TJS) ouvrira ses portes le 21 janvier 1989 à l'emplacement d'un espace prévu pour un grand magasin. Coût de l'opération : 1 milliard de centimes pour lequel la ville et la région ont participé à 75 %. Dirigé par Daniel Bazilier et Patricia Giros, le théâtre abritera leur centre dramatique national (jusqu'ici accueilli au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis). Comme de règle, l'Etat assurera 70 % des crédits de fonctionnement.

Daniel Bazilier et Patricia Giros ont orienté et surveillé de très près les travaux menés par Claude Lemaire. L'espace destiné au public est égal à celui de la scène, un plateau de 12 mètres sur 18 mètres (un peu plus grand que celui du Théâtre Gérard-Philipe), un amphithéâtre de 350 places rouge sombre.

Le Théâtre des jeunes spectateurs souhaite, à partir des enfants, s'élargir au public de la famille : des matinées mais aussi beaucoup de soirées. Il ouvre sa saison sur une adaptation d'une nouvelle de Maupassant, *le Papa de Simon*, présenté avant l'ouverture officielle du théâtre, à la salle Berthelot, jusqu'au 28 décembre.

Mais pour Jean-Pierre Brard, député et maire, comme pour René Foulon, maire adjoint chargé des affaires culturelles, l'enfant doit garder sa vraie place à Montreuil : *« N'allez surtout pas nous transformer ça en théâtre pour adultes ! »*

B. R.

★ TJS, 26, place Jean-Jaurès, 93103 Montreuil Cedex. Tél. : 48-59-93-93.

● **Le centre historique de Strasbourg classé « patrimoine mondial ».** – Le centre historique de Strasbourg (Strasbourg Grande Ile) a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial à l'issue de la session du comité du patrimoine mondial réunie début décembre à Brasilia. Cette inscription, faite sur proposition de M. Jack Lang, porte à 17 le nombre des sites français inscrits sur la liste des biens culturels et naturels jugés par le comité *« d'un intérêt exceptionnel et d'une valeur universelle »*.

DANSE

« Java for ever », de Roland Petit

Jeanmaire sait faire un bon ballet

Comme elle aime la scène, notre Zizi nationale ! Elle boit les lumières et la musique par tous les pores de sa peau, elle les renvoie au public en ondes chaleureuses, amoureuses, généreuses. Son sourire est si grand qu'il lui fronce le nez sous la double étoile noire de ses yeux, et ce sourire-là est contagieux : impossible de faire triste mine ou de sombrer dans des idées noires lorsqu'on voit Zizi en scène.

Pourtant, elle se paie chaque fois un trac épouvantable. Mardi soir, c'était sa « première », elle est entrée en chantant *A Paris, dans chaque faubourg...*, ça tremblait, ça détonait. On avait envie de courir la prendre dans ses bras et de lui dire : « N'aie pas peur, Zizi, on est là et on t'aime, ça va passer. » C'est passé très vite, la voix s'est raffermie, cette drôle de voix qui râpe et caresse à la fois, qui distille si bien les textes qu'on n'en perd pas une miette.

Casque de corbeau, pommettes de chat, les gambettes rimant toujours avec parfaites, revoilà donc Zizi dans cette *Java for ever* que lui a troussée son époux et chorégraphe préféré Roland Petit. Une mini-revue où s'enchaînent *Prestissimo* numéros dansés et numéros chantés, pas prétentieuse pour deux sous : Roland Petit sait qu'avec Zizi, pas la peine d'en rajouter des tonnes.

Orchestre au fond de la scène, deux accordéons vedettes, java oblige ; violoncelle, contrebasse, batterie et percussions africaines. Des toiles de Tardi descendent et montent, en noir et blanc : des rues et des ponts de Paris, l'intérieur d'un bistrot. Ou bien c'est la grosse boule-miroir des dancings qui tournoie, balayant la salle de ses pépites de lumière.

Zizi a pour partenaire Eric Vu-An. On savait depuis *le Martyre de saint Sébastien* de Maurice Béjart, à la Scala de Milan, qu'il avait une voix bien placée : le voilà qui chante, timbre agréable et diction soignée. Paréo sur les hanches, pince-sans-rire, *A la Martinique* de Christiné. En pantalon de clown multicolore, *les Forains* de Jean Dréjac et Henri Sauguet. Ou bien, en duo avec Zizi, la charmante *Belote* d'Albert Willemetz et Maurice Yvain. Il danse aussi, c'est tout de même ce qu'il sait le mieux faire, des grands pas classiques du plus beau style Opéra et des petits pas canailles à la Roland Petit.

Des solistes du Ballet de Marseille assurent une partie des intermèdes dansés. On remarque la belle Carlotta Zamparo, et Jean-Charles Verchère qui était le « boy à tout faire » de Zizi dans son tour de chant aux Bouffes, l'hiver dernier.

Zizi n'a pas repris ses chansons des Bouffes, c'est une bûcheuse, elle en apporte de nouvelles. Et d'abord *Java for ever*, écrite pour elle par Jean Vautrin : *Valsez nous danser Java for ever / Faites-nous tangoter / Ensemble, together / Javanisez-vous / Marlous macadam... »* Du même Vautrin, qui lui réussit, *Rambo de Bougival* : *« Je t'ai pêché sur minitel / Un soir de bleu un soir de pluie... »* On la croit quand elle nous assure que *« tout le monde est musicien »*. (Gainsbourg) : c'est simple, *« suffit d'balancer les arpions / Au rythme de l'accordéon... »*. Et on frémit lorsqu'elle interprète, soudain dramatique, *la Veuve*, une très forte chanson de Damia : cette veuve, c'est la guillotine, *« De ses innombrables maris / Elle porte le deuil en rouge... »*.

Gianni Versace a dessiné les costumes, avec un talent inégal. Zizi n'est jamais plus belle qu'en noir, il faut s'en tenir aux variations sur le pull et la jupe fendue. On aime moins le fourreau mi-rouge mi-noir semé de fleurs qu'elle arbore pour *Rambo*, elle a soudain l'air déguisé.

Java marseillaise

Pourquoi faut-il que le Bicentenaire de la Révolution tente d'exercer ses ravages sur un spectacle aussi innocent ? Mme Edmonde Charles-Roux, marraine du ballet, tenait à une *Marseillaise* en fin de soirée. Tête de Roland. Il a cédé, à moitié. On devine les bribes de l'hymne national sous une avalanche de percussions martiales, on l'entend mieux dans une *Java-Marseillaise* traitée par-dessous la jambe, tandis que tournoient des lumières bleu-blanc-rouge. On craint que Zizi n'apparaisse avec un truc en plumes tricolore, mais non, elle revient en noir, ouf ! Et clôt la soirée sur une note nostalgique, avec *le Temps des cerises*.

Zizi, la plus grande. For ever.

SYLVIE DE NUSSAC.

★ Opéra-Comique, les 23, 27, 28, 29, 30 et 31 décembre, à 20 h 30. Matinées dimanche 25 décembre et 1er janvier, à 17 heures. Tél. : 47-42-57-50.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

QUANT AU DIABLE, N'EN PARLONS PAS. Lucernaire Forum (45-44-57-34), Théâtre rouge, 21 h 30.

RENAUD ET ARMIDE. Lucernaire Forum (45-44-57-34), Théâtre noir, 20 h.

JANGO EDWARDS. Palais des Glaces, grande salle (46-07-49-93), 21 h.

LA GUERRE DE TROIE N'AURA PAS LIEU. Comédie-Française (40-15-00-15), 20 h 30.

NINA, C'EST AUTRE CHOSE. La Fonderie (43-56-64-37), 21 h.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). ◇ *Avanti* : 20 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). ◇ Baudelaire : 20 h 30.
ARLEQUIN (45-89-43-22). ◇ Un pré vert, un tourment, deux boules de billard Spectacle assuré si bon public ! : 20 h 30.
ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Ariane ou l'Age d'or : 20 h 30.
ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). ◇ Une absence : 20 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). ◇ *La Comédie sans fil* : 20 h 30.
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ◇ *Théodore* : 20 h 30.
CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Aux foux ! : 20 h 30.
CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). Thermidor-Terminus d'après la mort de Robespierre : 20 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). ◇ Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h.
CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). Grande salle. ◇ C'est dimanche : 21 h.
CHAPITEAU CHAUFFÉ (CIRQUE ARCHAOS) (43-67-56-56). ◇ Le Chapiteau de cordes : 20 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). *Le violon du temps qui passe* : 20 h 45.
CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). *Astérix* : 20 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). ◇ Une femme sans histoire : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). ◇ Les Délices du baiser : 20 h 30.
COMÉDIE-FRANCAISE (*40-15-00-15*). Salle Richelieu. ◇ La guerre de Troie n'aura pas lieu : 20 h 30.
DAUNOU (42-61-69-14). Monsieur Masure : 21 h.
DEUX ANES (46-06-10-26). ◇ Le Colt du père François : 21 h.
EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h.
ELDORADO (43-68-32-26). ◇ Permis de vivre *au profit de la fondation abbé* Pierre : 15 h 30 et 20 h 30.
ESPACE ACNAV (SALLE DU PUITS QUI PARLE) (43-36-68-56). Tout est comédie : 20 h 30.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◇ Les Anciennes Odeurs : 19 h. ◇ *La Rive d'en face* : 21 h. Salle II. ◇ Paroles d'or : 18 h 30. ◇ L'Annonce de Matthiah : 21 h.
FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille !.. : 21 h.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45.
GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). ◇ Cet animal étrange : 18 h 30. ◇ Une dame aux camélias : 20 h 30.
GYMNASE *MARIE-BELL* (42-46-79-79). ◇ L'Ange gardien : 20 h 30.
HUCHETTE (43-26-38-99). ◇ La Cantatrice chauve : 19 h 30. ◇ La Leçon : 20 h 30. ◇ La Chevauchée élastique : 21 h 30.
L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). ◇ La Face cachée d'Orion : 20 h 30. Adieu Monsieur Tchékhov : 22 h 15.
LA BASTILLE (43-57-42-14). Grande salle. ◇ Par les villages Festival d'au*tomne à Paris 1988* : 21 h. *Petite salle.* ◇ En face ou la Chanson perdue : 19 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). ◇ Les Armoires : *21 h*.
LA FONDERIE (43-56-64-37). ◇ Nina, c'est autre chose : 21 h.
LE BOURVIL (43-73-47-84). Ce soir, on enlève tout : 20 h 30.
LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Existe en trois tailles : 20 h 15. Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 22 h.
LE PROLOGUE (*45-75-33-15*). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 21 h.
LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ◇ Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h.
LUCERNAIRE FORUM (*45-44-57-34*). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. ◇ Renaud et Armide : 20 h. Mort à crédit : 21 h 30. Théâtre rouge. ◇ Quant au diable, n'en parlons pas : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h. La Foire d'empoigne : *21 h*.
MARAIS (42-78-03-53). ◇ Une vie bouleversée : 18 h 30.
MARIE STUART (45-08-17-80). ◇ Le Monte-Plats : 18 h 30. ◇ La Ténèbre : 20 h 30. ◇ Tonton Arthur : 22 h.
MARIGNY (42-56-04-41). *Lecocq fait* l'œuf à Marigny : 21 h.
MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h.
MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h.
MICHEL (42-65-35-02). ◇ Pyjama pour six : 21 h 15.
MICHODIÈRE (47-42-95-23). ◇ Ma cousine de Varsovie : 20 h 45.
MOGADOR (*48-78-75-00*). *Le Récit de la servante Zerline* Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). La Vraie Vie : 21 h.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 20 h. Paroles : 21 h 15.
MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). ◇ *Après-midi au Chat noir* : 14 h 30, 16 h et 17 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (*43-31-11-99*). *Le Prince de Hombourg* : 20 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Le Grand Standing : *20 h 30*.
ODÉON (43-25-70-32). Tête d'or : 19 h 30.
ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). ◇ Les *Mots amoureux* : 18 h.
ŒUVRE (48-74-42-52). ◇ Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45.
OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◇ Orphée aux enfers : 19 h 30.
PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). ◇ La Liberté ou la Mort d'après Danton *et Robespierre* : *20 h 30*.
PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Les Vamps : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). ◇ Jango Edwards : 21 h.
PALAIS ROYAL (42-97-59-81). *Et le* spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. ◇ Le Plus Heureux des trois : 21 h.
PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). ◇ *Ténor* : *20 h 30*.
POTINIÈRE (42-61-44-16). ◇ La Frousse : 20 h 45.
RANELAGH (42-88-64-44). ◇ L'Etrange *Mister Knight* : 21 h.
RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). ◇ L'Ex-Femme de ma vie : *20 h 30*.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-35-10). Albertine en cinq temps : 20 h 30.
THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Gérard Sety : 20 h 30. Brassens, Brel : 22 h.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). ◇ Tango : 20 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Marius : 20 h 30. Salle I. ◇ *Le Journal d'un fou* : *18 h 30*. Salle II. ◇ L'Ecume des jours : 20 h 30.
THÉATRE DE LA PLAINE (40-43-01-82). Moi, Cagliostro, antichrist et messie un collier pour une révolution : 20 h 30.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (48-06-72-34). *Le Procès Louis XVI* : 20 h 30.
THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88). ◇ *Andromaque* : *20 h 30*.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Tu m'aimes combien ? : 20 h 30.
THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). *Offenbach tu connais ?* : *20 h 30*.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Théâtre. ◇ D'Artagnan : 20 h 30. Théâtre Gémier. Ton Beau Capitaine : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grand Théâtre. ◇ *La Nuit des chasseurs* : 20 h 30. Petite salle. ◇ Tir et Lir : 21 h.
THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Grande salle. ◇ *Le Retour au désert* Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30. M.I.T.. ◇ Claudel insolite : 18 h 30. ◇ Harcamone d'après le Miracle de la rose : 21 h. Petite salle. ◇ La Vie singulière d'Albert Nobbs : 20 h 30.
TINTAMARRE (48-87-33-82). Barthélémy : 19 h. Hélas, tant mieux ! : 20 h 15. *Les majorettes se cachent pour mourir* : 21 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Armistice au *pont de Grenelle* : *19 h*. *Ged Marlon* : 20 h 30. Demain, j'arrête ! : 22 h 15.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Rififoin dans les labours : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). ◇ La Présidente : 20 h 30.

Vendredi 23 décembre

Les cafés théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Méfie-toi, ma fille : 20 h 30. *Bonne fête Paulette* : 22 h.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. ◇ Les Epis noirs : *21 h 30*. ◇ *Laurent Violet* : 22 h 30. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Envoyez la purée : 20 h 15. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15. L'un, dans l'autre : 22 h 15.
CAVE DU CLOITRE (43-25-19-92). ◇ Famo Sapiens : 20 h 30. ◇ Authentique mais vrai : 22 h.
EDGAR III (43-20-85-11). My name is *Lolita* : 20 h 15. *Super Mathieu !* : 21 h 30.
LE GRENIER (43-80-68-01). ◇ Mémoires d'une jeune fille dérangée : 22 h.
PETIT CASINO (42-78-36-50). *Je sors de* Polytechnique, t'as pas cent balles ? : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03). ◇ Vous avez dit Bigard : 20 h. ◇ Nos désirs font désordre : 21 h 30. ◇ Y'a une *femme là d'sous* : 22 h 45. ◇ *Benzo* Blues : 24 h.

Music-Hall

ALPHA DU LION (42-39-22-38). Fabienne Guyon. 22 h 30. G. Khalifa (piano), P.-M. Sivadier (synth.).
BERRY (43-57-51-55). Astrid Evrard, 21 h (dernière). Voix, B. Genevrier (piano). Mise en scène Morgan Seddik. *1 h 50*.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française, 21 h. Tous les soirs, chansons à la carte.
CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). Charles Trénet, 20 h 30.
DÉJAZET - TLP (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre-vingts jours. 20 h 30. D'après Jules Verne. De Jean-Marie Lecoq et Louis Dunoyer de Segonzac, par l'équipe du Capitaine Fracasse. Comédie musicale.
GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-35-84-84). Jacques Higelin. 20 h 30.
OLYMPIA (42-61-82-25). Grand Orchestre du Splendid. 20 h 30.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Cirque de Moscou. 20 h 30. Animé par Iouri Kouklatchev.
SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Lucid Beausonge. 20 h 30.
LES TROIS MAILLETZ (43-54-00-79). Dany Cohen. 0 h.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). *Axele Defrancq. 20 h 30.*

PARIS EN VISITES

SAMEDI 24 DÉCEMBRE

« Le postimpressionnisme au Musée d'Orsay », *10 heures* ; « *Orsay* : un musée dans une gare », 13 h 15, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (*P.-Y. Jaslet*).

« Exposition : Cézanne, les années de jeunesse », 10 heures, Musée d'Orsay, rue de Bellechasse, entrée groupes (*Arcus*).

« Les bâtisseurs de Notre-Dame » (pour enfants accompagnés), 10 h 30 et 14 h 30, Notre-Dame, portail central (Art et histoire).

« Exposition Cézanne », 13 heures, 1, rue de Bellechasse, sous l'éléphant (M.-C. Lasnier).

« Tout le Marais : de la prison de la Force à l'hôtel de Lamoignon », 14 h 30, place de l'Hôtel-de-Ville, devant la poste (M. Banassat).

« Moulins et vieux village de Montmartre », *14 h 30*, métro Abbesses (Les Flâneries).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », *14 h 30*, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

MONUMENTS HISTORIQUES

« L'opéra de Charles Garnier », 11 h 30, dans le vestibule, sous la statue de Lully

« L'hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, dans la cour.

« Evocation gallo-romaine : de la crypte archéologique aux thermes de Cluny », 15 heures, sortie métro Cité.

DIMANCHE 25 DÉCEMBRE

« *Ateliers et cités d'artistes à Montmartre* », 10 h 30, métro Abbesses (M. Banassat).

« Une heure au Père-Lachaise », 11 heures ; « *Noël à la carte au Père-Lachaise* », 14 h 30, boulevard de Ménilmontant, face rue de la Roquette (V. de Langlade).

« *Les salons de l'Opéra* », 14 h 45, sous l'arcade centrale du palais Garnier (M. Banassat).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 25 DÉCEMBRE

1, rue des Prouvaires, 15 heures : « Les préfigurations du christianisme dans l'Égypte antique », par A. Motte ; « *La Saint-Jean* d'hiver et le cycle de Noël », par Natya.

cinéma

La Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (*47-04-24-24*)

La Kermesse rouge (*1946, v.o.*), de Paul Mesnier, 16 h ; Découverte et Sauvegarde du cinéma britannique : The Small Back *Room* (*1948, v.o.*), de Michael Powell et Emeric Pressburger, 19 h ; le Sport favori de l'homme (1964, v.o.), de Howard *Hawks*, 21 h 15.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-78-37-29)

Le Cinéma géorgien : le Voyage d'Akaki *Tsereteli en Ratcha Letchkhoumi* (*1912*, v.o. s.t.f.), de Vassili Amachoukeli, Kristine (1916-1917, v.o. s.t.f.), d'Alexandre *Tsoutsouvana*, *14 h 30* ; *la Mère de la terre* (1977, v.o. s.t.f.), de Goderzi Tchokheli, Kadjana (1941, v.o. s.t.f.), de Kote Pipinachvili, *17 h 30* ; *le Père du soldat* (*1964*, v.o. russe s.t.f.), de Rezo Tchkheidze, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

Paris-Polars : *Services secrets* : Bande-annonce : le Dossier 51 (1978) de Michel Deville, la Java des ombres (1983) de R. Goupil, 14 h 30 ; *Fantomas* : *Fantorro* (1966) de J. Lénica, Fantômas (1932) de Paul Fejos, 16 h 30 ; Hommage à Melville : *Jean-Pierre Melville* (*1971*) d'André S. Labarthe, le Cercle rouge (1970) de Jean-Pierre Melville, 18 h 30 ; Malavoy mène l'enquête : *Actualités Gaumont*, Meurtres pour mémoire (1984) de Laurent Heyneman, 20 h 30.

Les exclusivités

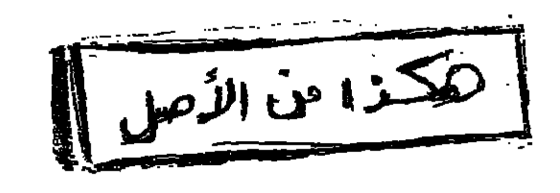
ACHIK KERIB (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).
L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, *14e (45-43-41-63)*.
BACH ET BOTTINE (Can.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Latina, *4e* (42-78-47-86) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
BEETLEJUICE (A., v.o.) : Forum Horizon, *1er* (*45-08-57-57*) ; *UGC Odéon, 6e* (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, *8e* (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; *Paramount Opéra*, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *Fauvette*, *13e* (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, *15e* (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
BÉRUCHET DIT LA BOULIE (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).
BIG (A., v.o.) : *UGC Normandie*, *8e* (45-63-16-16).
BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
CAMILLE CLAUDEL (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet *Odéon, 6e* (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).
CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (*A.*, *v.o.*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36).
CROCODILE DUNDEE II (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
DANS LES TÉNÈBRES (Esp., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).
DEAR AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Le Saint-Germain-des-Prés, *Salle G. de* Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; George V, *8e (45-62-41-46)* ; *Sept Parnassiens*, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
LE DERNIER *EMPEREUR* (*Brit.-It.*, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).
DISTANT VOICES (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Gaumont Opéra*, *2e* (*47-42-60-33*) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, *11e* (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; République Cinémas, 11e (48-05-*51-33*).
L'ETUDIANTE (*Fr.*) : *George V, 8e* (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE FESTIN DE BABETTE (*Dan.*, *v.o.*) : Utopia Champollion, *5e* (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
LES FORMES DE L'AMOUR (All., *v.o.*) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).
GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; *George V, 8e (45-62-41-46)*.
LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).
HAMLET GOES BUSINESS (Fin., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
LE HASARD (Pol., *v.o.*) : *L'Entrepôt*, *14e* (45-43-41-63).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; *Rex*, *2e* (*42-36-83-93*) ; *UGC* Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, *8e* (*45-62-41-46*) ; *Saint-Lazare-*Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (*43-43-04-67*) ; *UGC Lyon Bastille, 12e* (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; *Miramar*, *14e* (43-20-89-52) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *Gaumont Convention*, *15e* (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (*45-22-46-01*) ; Trois Secrétan, *19e* (42-06-79-79).
KRYSAR, LE JOUEUR DE FLUTE (tchèque, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; *v.f.* : Denfert, 14e (43-21-41-01).
LA LECTRICE (Fr.) : Sept Parnassiens, *14e* (*43-20-32-20*).
LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) : Gaumont Ambassade, *8e* (*43-59-19-08*) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LA MAISON DE JADE (Fr.) : Forum *Orient Express*, *1er* (*42-33-42-26*).
MANGECLOUS (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-*19*) ; *14* Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Images, 18e (45-22-47-94).
MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Biarritz, *8e* (*45-62-20-40*) ; *v.f.* : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).
MOONWALKER (A., v.o.) : Forum Horizon, *1er* (45-08-57-57) ; *Pathé Impérial*, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, *8e* (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; *v.f.* : *Paramount Opéra*, *9e* (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; *Mistral*, *14e* (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, *19e* (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41) ; Miramar, 14e (*43-20-89-52*).
NE RÉVEILLEZ PAS UN FLIC QUI DORT (*) (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, *1er* (*42-97-53-74*) ; Rex, *2e* (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; *UGC Normandie*, *8e* (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; *UGC Convention*, *15e* (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; *Trois Secrétan*, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., *v.o.*) : *Le Triomphe*, *8e* (*45-62-45-76*).
NOTES POUR DEBUSSY (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio *43*, *9e* (*47-70-63-40*).
LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'OURS (Fr.-All.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, *14e* (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; *UGC Maillot*, *17e* (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-*10-96*).
LE PALANQUIN DES LARMES (Fr.-Can.-Chin., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).
PAYSAGE DANS LE BROUILLARD (Gr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; *UGC Biarritz*, *8e* (*45-62-20-40*) ; *v.f.* : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
RAGGEDY (Brit., v.o.) : *Epée de Bois*, *5e* (43-37-57-47).
QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).
SANS PEUR ET SANS REPROCHE (*Fr.*) : *Forum Arc-en-Ciel*, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *UGC Biarritz*, 8e (45-62-20-40) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; *UGC Gobelins*, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, *14e* (*43-20-12-06*) ; *Gaumont Convention*, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE SUD (Arg.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (*47-42-72-52*) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Bienvenüe *Montparnasse*, *15e* (45-44-25-02).
TOM WAITS BIG TIME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *La Bastille*, *11e* (*43-54-07-76*).
TOSCANINI (It.-Fr., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; *v.f.* : *UGC* Opéra, 9e (45-74-95-40).
TROIS PLACES POUR LE 26 (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08).
UN MONDE A PART (A., *v.o.*) : *UGC* Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).
UN PRINCE A NEW YORK (*A.*, v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).
UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; *Les Montparnos*, *14e* (43-27-52-37).
UNE ETOILE POUR L'EXEMPLE (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
UNE POIGNÉE DE CENDRE (Brit., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
***LA VIE EST UN LONG FLEUVE* TRANQUILLE** (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).
WILLOW (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; *v.f.* : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, *18e* (45-22-46-01) ; *Le* Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

FANTOMES EN FÊTE. Film américain de *Richard Donner*, *v.o.* : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, *8e* (43-59-92-82) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (*47-42-56-31*) ; *Fauvette*, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, *14e* (*43-20-12-06*) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA PETITE VOLEUSE. *Film* français de Claude Miller : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, *2e* (*47-42-60-33*) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6e (*43-25-59-83*) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (*43-59-19-08*) ; *Saint-Lazare-Pasquier*, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06).

LA TABLE TOURNANTE. Film français de Paul Grimault : Ciné *Beaubourg*, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; *14 Juillet Bastille*, *11e* (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).



هكذا من الأصل

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Vendredi 23 décembre

TF 1

20.35 Variétés : Avis de recherche. *Emission présentée par Patrick Sabatier.* Invitée : Mireille Mathieu. **22.30 Documentaire : Julio Iglesias, le séducteur solitaire.** De Claude Fléouter. **23.30 Journal et Météo. 23.30 Cinéma : Moscou ne croit pas aux larmes** ■■ Film soviétique de Vladimir Menchov (1979). Avec Vera Alentova, Irina Mouraviova, Raisa Ryazanova, Natalia Vavilova. **De 1.30 à 6.45 Rediffusions 1.30 Série : Drôles d'histoires. 1.55 Série : L'homme à poigne. 2.50 Série : Papa et moi. 3.10 Série : Drôles d'histoires. 4.30 Musique. 4.35 Série : Drôles d'histoires. 5.00 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.40 Téléfilm : Manon des sources. De Claude Berri, d'après *l'Eau des collines*, de Marcel Pagnol, avec Yves Montand, Daniel Auteuil, Emmanuelle Béart, Elisabeth Depardieu. **21.45 Apostrophes.** *Magazine* littéraire de Bernard Pivot. Sur le thème « Les lectures d'Hubert Reeves », sont invités : Michel Cazenave *(la Légende d'Aragor)*, Loïc Depecker *(les Mots de la francophonie)*, Joël de Rosnay *(l'Aventure du vivant)*, Yves Laissus, conservateur en chef de la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle *(Buffon 1788-1988)*. **23.05 Journal. 23.20 Cinéma : Barbe-Noire le pirate** ■ Film américain de Raoul Walsh (1952). Avec Linda Darnell, Robert Newton, William Bendix.

FR 3

20.30 Série : Le loufiat. De Michel Boisrond, avec *Didier Terron*, Marie Laforêt, Vania Vilers. **21.35 Magazine :** Thalassa. De Georges Pernoud. **22.25 Journal et Météo. ▶ 22.50 Série : Un siècle de chansons.** De *Claude Fléouter. 23.50 Musiques,* **musique.** Avec l'Orchestre d'Auvergne. **0.00 La servante maîtresse.** De Didier Brunner. Avec l'Orchestre baroque de Limoges. **0.50 Documentaire : Architecture et géographie sacrée.**

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Viva Oklahoma. De Bobby Roth, avec Lesley Ann Warren, Peter Coyote. *22.10* **Spectacle : Le monde du cirque, Barnum III.** Spécial 100e anniversaire. **22.50 Flash d'informations. 23.00 Cinéma : Il était une fois dans l'Ouest** ■ Film italien de Sergio Leone (1969). Avec Henry Fonda, Charles Bronson, Jason Robards, Claudia Cardinale. *1.40* **Cinéma : Nuit docile** ■ Avec Patrick Jouané, Claire *Nebout, Pascal Kelaf, Philippe* Dumont. **3.10 Cinéma : les Désaxés** ■■ Film américain de John Huston (1960). Avec Marilyn Monroe, Clark Gable, Montgomery Clift (v.o.). **5.10 Cinéma : la Vie platinée** □ Film franco-ivoirien de Claude Cadiou (1987). Avec *Souleymane Koly*, Yves Zogbo Jr, Nadia do Sacramento, Pierre Gondo.

LA 5

20.30 Téléfilm : Le sabre brisé. De Bernard McEveety, avec Chuck Connors, Kamala Devi. **22.30 Téléfilm : Haute surveillance.** De Marc Sobel, avec Martin Landau, Michael Ansara. **23.45 Les épées de feu** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Les épées de feu** (suite). *1.20 Ciné cinq (rediff.). 1.30 Un ours* **pas comme les autres. 2.25 Les brigades du Tigre** *(rediff.)*. **3.20 Journal de la nuit. 3.25 Vive la vie!** (rediff.). **3.35 Voisin, voisine** (rediff.). *4.35* ***Feuilleton : Le clan Beaulieu.*** **5.25 Voisin, voisine** (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : Le gorille blanc. De William Obergard, avec Jack Palance, Cindy Pickett. Un animal rare, un chasseur sans scrupules. **22.10 Magazine :** ***Charmes. 22.40 Série : Claudine.*** D'Edouard Molinaro, d'après Colette. **0.00 Journal. 0.10 Série : Le prisonnier. 1.00 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Claudine** (rediff.). **3.20 Musique : Boulevard des clips. 4.15 Variétés : Carabine FM.** ***4.40 Claudine*** *(rediff.)*. **6.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio-archives. La nuit transfigurée. **21.30 Musique : Black and blue.** Chez le libraire. **22.40 Nuits magnétiques.** Les serveuses. 4. Le bar des *Folies-Bergère.* ***0.05 Du jour au lendemain.*** **0.50 Musique : Coda.** Keith Richards.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 décembre, Salle Pleyel) : Quatuor à cordes nº 3 de Bartok; Quatuor à cordes nº 10 en mi bémol majeur op. 74 de Beethoven; Quatuor à cordes nº 13 en sol majeur op. 106 de Dvorak, par le Quatuor Melos (Wilhelm Melcher, violon, Gerhard Ernst Voss, violon, Hermann Voss, alto, Peter Buck, violoncelle). **22.20 Premières loges.** Adrien Legros, basse. Œuvres de Gounod, Rossini, Massenet, Flegier, Meyerbeer, Bizet. ***23.07 Club de la musique ancienne.*** **0.30 Poissons d'or.** Les musiques des films de Walt Disney revisitées ; à 1.30, Les poissons d'or du passé : Liszt.

Samedi 24 décembre

TF 1

13.15 Magazine : Reportages. Les artisans de Dieu. **13.45 La Une est à vous. 13.50 Série : Cannon. 14.40 La Une est à vous** *(suite)*. **15.45 Tiercé à Vincennes. 15.55 La Une est à vous** *(suite)*. **18.30 Trente millions d'amis.** Sommaire: Le Noël tendresse de *« Trente millions d'amis » ; Le réveillon* d'Aristide ; Marcel Morin et son cheval Chicou. **19.05 Feuilleton : Salut les homards. 19.30 Série : Marc et Sophie. 20.00 Journal et Météo. 20.30 Tapis vert et tirage du Loto. 20.35 Variétés : Sébastien, c'est fou.** Les meilleurs moments des séquences : Qui sont les vrais ? Qui sont les faux ? ***22.15 Variétés : Opérette de mes amours.*** Emission présentée par Pascal Sevran. Avec les ballets de Jean Gelis, Marcel Merkès et Paulette Merval, Carlo Di Angelo, Maria Candido, Mathé Altéry, Marcel Amont, Anny Cordy, Colette Renard, Stéphane Chomont, *Franck Villano, Nicole Broissin,* et des extraits de films de Luis Mariano. **23.50 Messe de minuit.** En direct des arènes de Nîmes. **1.10 Concert.** Dialogue des anges et des bergères de Marc-Antoine Charpentier, Histoire de la Nativité de Heinrich Schütz, par la Scola Cantorum *Basiliensis*, dir. René Jacobs. ***De 2.10 à 6.45 Rediffusions 2.10 Série : Drôles d'histoires.*** **3.00 Téléfilm : Le singulier Maître Wilson. 4.20 Série : Papa et moi. 4.45 Musique. 4.55 Série : Papa et moi. 5.20 Documentaire : Histoires naturelles. 6.15 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

13.20 Téléfilm : ***Les malheurs de Sophie.*** De Jean-Claude Brialy, d'après la comtesse de *Ségur.* Avec Paprika Bommenel, Frédéric Mestre, Sandra Gula, Carine Richard. **▶ 15.15 Magazine : Samedi passion.** Documentaire : Chasseurs de miel, de Diane Summers, Alain Majani et Eric Valli ; Rétrospective des Jeux olympiques d'hiver à Calgary et *d'été à Séoul.* **18.05 Série : Papa poule.** De la difficulté d'être Papa poule. **19.00 Flash d'informations. 19.05 Série : L'homme qui tombe à pic.** Un amour mortel. **20.00 Journal. 20.35 Météo. 20.40 Variétés : Salvador en rit.** Emission présentée par Henri Salvador. Avec Jane Birkin, Jeane Manson, Tom Jones, Al Jarreau, Claude Nougaro. **▶ 22.00 Feuilleton :** ***Les belles années.*** De Luigi Comencini, avec *Bernard Blier*, Laurent Malet, Andréa Ferréol, Carlo Caldena, Maurizio Coletta. 1. Le petit tambour sarde. **23.00 Variétés : Nana classique.** La chanteuse en tournée en Grèce. Avec également Charles Aznavour, Alexis Weissenberg, Marcel Dadi, Louis Amade, Manos Hadjidakis, Lucas Canonici. **0.00 Messe de minuit.** En mondovision depuis l'oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal à Montréal, sous la présidence du cardinal Paul Grégoire, archevêque de Montréal.

FR 3

13.00 Magazine : 12-14. 14.00 Téléfilm : Jane. De Maria Pacôme, avec Maria Pacôme, Pierre Arditi, Catherine Samie, Guillaume Boisseau. Portrait de femme. **15.35 Variétés : Allô juniors ! Ici Mahmoud.** Avec David Koven, Gangsters d'amour, *Nicolas* Peyrac, Liane Foly, Luna Parker. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Disney Channel.** Les aventures de Winnie l'ourson : Dessins animés : La nuit avant Noël, Le planeur de Dingo, Mickey chasseur de baleines, Hockey massacre. **18.00 Série : Cinéma Disney première.** *La hotte magique (1re partie).* **19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.10 à 19.30, le journal de la région. 19.53 Dessin animé : Les contes magiques. 20.02 Jeux : La classe. 20.30 Disney Channel.** Dessins animés : La bande à Picsou, Dingo fait de la natation, L'arbre de Noël de Pluto ; à 21.05, un épisode de la série *Super Flics.* ***21.50 Journal et Météo.*** **▶ 22.15 Magazine : Le divan.** D'Henry Chapier. Invitée : Giulietta Masina (1re partie). **22.35 Magazine : Musicales.** Luciano Pavarotti chante Noël, avec les Petits Chanteurs de Mont-Royal et l'Orchestre symphonique, dir. Franz Paul Decker. **23.30 Hommage à Fred Astaire.** Emission de l'American *film institute, présentée par David* Niven. **0.35 Documentaire : Histoire et passion.** Lucienne Guillot. **1.25 Documentaire : Architecture et géographie** sacrée. Teotihuacan, capitale mythique du Mexique ancien.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 14.00. 13.05 Magazine : Samedi 1 heure. De Jean-Louis Burgat, Erik Gilbert et Jérôme Valcke. Invité : Robert Hossein. **14.00 Téléfilm : Une proie pas comme les autres.** *De Sandor Stern, avec Gérald Mc* Raney, Shawnee Smith. **15.35 Documentaire : Les allumés du sport.** Icare en Nouvelle-Zélande. **16.05 Série : Paire d'as. 16.50 Série : Ohara. 17.40 Série : TNT. 18.00 Dessins animés : Décode pas Bunny.** ***En clair jusqu'à 20.30. 19.30 Flash d'informations.*** **19.35 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **20.30 Dessin animé : Chat c'est Paris.** De Abe Levitow. *La vie d'une petite chatte de province très coquette qui « monte » à Paris.* **21.50 Flash d'informations. 21.55 Musique :** *Cent 45.* Les cent meilleurs 45 tours du monde entier. **1.00 Cinéma : Certains l'aiment chaud.** ■■ Film américain de Billy Wilder (1959). Avec Marilyn Monroe, Tony Curtis, Jack Lemmon, George Raft (v.o). *A Chicago, en 1929, deux musiciens, témoins involontaires d'un massacre de gangsters, se déguisent en femmes pour sauver leurs vies et s'engagent dans un orchestre féminin partant pour la Floride. Reprenant le sujet de* Fanfare d'amour, *film français de Richard Pottier (1935), Billy Wilder a réalisé une étourdissante comédie. Les rapports entre les sexes s'embrouillent à plaisir dès l'instant que Marylin Monroe fait partie de l'orchestre. C'est joué à la perfection.* **2.55 Cinéma : Ennemis intimes.** □ Film français de Denis Amar (1987). Avec Michel Serrault, Wadeck Stanczak, Ingrid Held. **4.25 Cinéma :** ***Une veuve en or.*** ■ Film français de Michel Audiard (1969). Avec Michèle Mercier, Claude Rich, Jacques Dufilho. *Une jeune et jolie femme doit être veuve dans les trois mois pour hériter d'un oncle d'Amérique. Elle cherche à tuer puis à faire tuer son mari. La veine parodique et le comique mordant, agressif, d'Audiard, passé réalisateur.* **5.50 Surprise sur prise.**

LA 5

13.30 Téléfilm : L'appel de la forêt. De Jerry Jameson, avec John Beck, Bernard Fresson. **15.20 Série : K 2000. De 16.25 à 18.55 Dessins animés. 16.25 Les Schtroumpfs. 16.50 Le magicien d'Oz.** ***17.15 Karine, l'aventure du Nouveau Monde.*** **17.40** ***L'histoire du Père Noël. 18.05 Cynthia ou le rythme de la vie.*** **18.30 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : Ali Baba. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Les folles aventures de Robin des bois.** De Ray Austin, avec George Segal, Morgan Fairchild, Roddy McDowall. Le héros de la forêt de Sherwood est de retour. ***22.20*** **Téléfilm : Un vrai petit ange.** De Leslie *Martison, avec Gary* Coleman, Robert Guillaume, June Allyson. *Il sème une telle pagaille sur terre que les dieux du Paradis ne savent plus quoi faire de lui !* **0.00 Journal de minuit. 0.05 Série : La belle et la bête.** Ombres grises. **1.05 Feuilleton : Mathias Sandorf** (1er et 2e épisodes). **2.50 Boulevard Bouvard** *(rediff.)*. **3.10 Voisin,** ***voisine.*** **4.10 Mathias Sandorf** (rediff.).

M 6

13.30 Super hit, hit, hit hourra ! 14.30 Variétés : Stars sur 6. ***15.20*** **Dessin** ***animé*** **: Dot et le Père Noël. 16.30 Variétés : Sixième avenue.** Emission présentée par Nagui. **17.30 Magazine : Adventure.** Hitch Hicking ; All about Bob ; Head-ache ; Show effroi. **18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Série : Brigade de nuit.** ***18.55 Dessins animés : Graffi'6.*** *Les* entrechats ; Capitaine Sheider ; Sharivan. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cher oncle Bill.** Prenez deux aspirines. **20.30 Spectacle : Au secours, tout va bien.** Spectacle filmé au théâtre Fontaine. Avec les Inconnus : *Pascal Légitimus, Bernard Campan,* Semour Brussel, Didier Bourbon. **21.40 Téléfilm : La dinde de Noël.** De Tony Bicat, avec Peter Chelson, Danny Wooder. *Tradition oblige...* **22.45 Téléfilm : SOS affection.** De Lou Antonio, avec Patty Duke Astin, Ricky Schroder. *Profession : père par intérim.* **0.25 Musique : Boulevard des clips spécial Noël. 1.25 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Georges Lepre, sommelier du Ritz. **20.45 Les lettres du Père Noël, de J.R.R. Tolkien. 22.35 Musique : Opus.** Veillée alsacienne, en direct de Betschdorf. **0.00 Messe de minuit.** en direct du couvent des *dominicains* à Lille.

FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert (donné le 21 décembre) : Oratorio de Noël pour soli, chœur, orchestre à cordes, harpe et orgue op. 12 de Saint-Saëns ; Messe nº 1 en mi bémol majeur op. 75 de Weber, par le Chœur et l'Orchestre de la fondation Gulbenkian, dir. Michel Corboz. ***22.15 Musique traditionnelle.*** **22.45 Récital.** Pedro Burmester, piano. ***23.05 Concert de noël.*** Messe des découvertes par le Coral Vertice, la Capela Lusitana, dir. et orgue. R. Doderer, Joaquim Simoes da Hora, orgue. **0.00 Carillon. 0.05 Club.** Musique et littérature avec Manuela de Freitas, Jorge Silva Mello. **2.00 Fado.**

Dimanche 25 décembre

TF 1

6.43 Météo. 6.45 Bonjour la France, bonjour l'Europe. 7.50 Magazine : Bonjour monsieur le maire. 8.00 Jardinez avec Nicolas. De 8.15 à 11.05 Dorothée dimanche. 8.15 Dessins animés. ***9.50 Série : Tarzan. 10.40*** **Pas de pitié pour les croissants. 11.05 Magazine : Les animaux du monde.** De Marlyse de La Grange. L'arche de Noël. **11.40 Magazine : Auto-moto. 12.05 La séquence du spectateur. 12.30 Jeu : Le juste prix.** ***12.55 Météo. 13.00 Journal.*** **13.15 Téléfilm : Le dernier des Mohicans.** De James Conway, avec Steve Forest, Andrew Prine. **14.50 Série : Rick Hunter, inspecteur choc. 15.40 Quarté à Vincennes. 15.50 Dessins animés : Disney Noël. 16.40 Série : Columbo. 18.15 Mondo Dingo. 18.45 Série : Vivement lundi !** ***19.10 Série : Pour l'amour du risque.*** **20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.35 Cinéma : Sissi.** □ Film autrichien d'Ernst Marischka (1955). Avec Romy Schneider, Karlheinz Boehm. *Comment le jeune empereur d'Autriche François-Joseph tomba amoureux de sa cousine Elisabeth de Wittelsbach, dont il devait épouser la sœur. Idylle sucrée, bonbons viennois. Même pour Noël, ça craint..* **22.15 Sport : Patinage artistique.** Challenge mondial professionnel à Bercy. **23.15 Journal et Météo. 23.35 Opéra : Aïda** Opéra de Verdi, enregistré à la Scala de Milan en 1985. Orchestre sous la direction de Lorin Maazel, avec *Paata Burchuladze,* Ghena Dimitrova, Maria Chiara, Luciano *Pavarotti,* Nicolaï *Ghiaurov,* Juan Pons. **De 2.10 à 6.27 Rediffusions. 2.10 Série : Drôles d'histoires. 2.35 Téléfilm : L'étrange nº 44. 4.05 Série : Papa et moi. 4.25 Musique. 4.45 Série : Drôles d'histoires. 5.10 Série : Papa et moi. 5.35 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

8.30 Magazine : Câlin-matin. Présenté par Marie Talon et Biboun. La Pimpa ; Bogus ; Non, non, non et non ; Alex ; Quick et Flupke ; Les fables d'Esope. **9.00 Connaître l'islam. 9.15 Émissions israélites.** ***9.30 Orthodoxie. 10.00*** **Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe,** en l'église Saint-Laurent de la Bresse, dans les Vosges. **12.00 Bénédiction urbi et orbi.** Message du pape Jean-Paul II, en eurovision. **12.45 Concert : Noël à Paris.** Gala donné au Théâtre des Champs-Elysées, au profit de l'UNICEF. Avec l'Orchestre national de France, dir. *Lorin* Maazel, et Barbara Hendricks. **13.45 Journal** ***et*** **Météo. 14.05 Dimanche Martin.** Le monde est à vous. **15:35 Série : Magnum.** Tout au dernier vivant. **16.25 L'école des fans.** Invité : Yves Duteil. **17.15 Dimanche Martin.** Comme sur un plateau, spécial Noël. **18.00 La caméra cachée.** Emission de Jacques Rouland. *Spécial* Noël. **18.45 Magazine : Stade 2.** Automo*bile : Paris-Alger-Dakar* ; Rugby : Tournoi des provinces ; Football : Bilan à la trêve du championnat ; Coups de cœur ; Les résultats de la semaine. **19.30 Série : Maguy.** Impair Noël. **20.00 Journal et Météo. 20.40 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.** *Maigret* et l'homme dans la rue, avec Jean Richard. *Pour découvrir l'assassin du médecin play-boy, Maigret tend un piège...* **22.15 Feuilleton : Les belles années.** De Luigi Comencini. 2. Le petit copiste florentin. **23.10 Les enfants du rock.** Planète rock de Patrice Blanc-Francard. Spécial House music. Avec S-Express, Beatmasters, Baby Ford, Merlin, Bomb the Bass, Neneh Cherry. **0.10 Journal et Météo.**

FR 3

8.00 Amuse 3. ▶ 9.00 Magazine : Ensemble aujourd'hui. Tempo : le temps d'y voir clair ; Smaïn, prise de têtes avec Girod. **10.30 Magazine : Latitudes. 11.30 RFO hebdo.** ***12.00 Musicales*** *(rediff.)*. ***12.57 Flash d'informations.*** **13.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.** Magazine agricole de Jean-Claude Widemann. *Spécial Noël. Trois contes dits par Bruno de la Salle, Henri Gougaud, Yannick Jaulin.* **13.30 Magazine : Sports loisirs.** Le 17 va en prison ; *Les sirènes* ; Coup de circuit ; La première planche ; Enduro Party ; *Taris ou la natation.* **▶ 14.30 Téléfilm : L'enfant et le président.** De Régis Milcent, avec Michael Lonsdale, Bruno Burtin. ***16.05 Ballet :*** **La belle au bois dormant.** D'après Charles Perrault, *sur une musique de* Tchaïkovsky. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Magazine : Montagne.** La danse escalade de Patrick Berhault. **17.30 Amuse 3.** Souris noire (Panique au zoo) ; Les petits malins ; Concours Nintendo ; Denver. **19.05 Série : Les aventures de Sherlock** ***Holmes.*** **19.55 Flash d'informations. 20.00 Série : Benny Hill. 20.30 Théâtre : Le ravissement de Scapin.** D'après Les fourberies de Scapin de Molière ; Arrangements de Paul Claudel ; Mise en scène de Georges Folgoas. Avec Michel Creton, Francis Perrin, Jacques François, Dominique Briand, Philippe Clay. ***21.30 Océaniques : Le magazine.*** De Pierre-André Boutang. L'actualité *culturelle.* **22.00 Journal et Météo. 22.25 Magazine : Sports en scène.** Taris ou la natation, de Jean Vigo. **22.35 Cinéma : Laura.** ■■■ Film américain d'Otto Preminger (1944). Avec Giene Tierney, Dana Andrews, Clifton Webb. (N.) (v.o.). *Une jeune femme de la haute société new-yorkaise a été tuée et défigurée par un coup de fusil. Le policier chargé de l'enquête tombe amoureux de la morte. Film noir mythique, à l'intrigue et à l'atmosphère surprenantes. Et comment ne pas être fasciné par Gene Tierney ?* **0.00 Musiques, musique.** Avec l'ensemble instrumental de Haute-Normandie. **0.15 Documentaire : Cro-Magnon. 1.10 Documentaire : Architecture et géographie sacrée.** *6.* Delphes, nombril du monde grec.

CANAL PLUS

6.55 Dessins animés : Décode pas Bunny. 8.20 Cinéma : Il est génial papy ! □ Film français de Michel Drach (1987). Avec Guy Bedos, Marie Laforêt, *Fabien Chombart, Valérie Rojan.* **9.50 Cinéma : Il était une fois dans l'Ouest.** ■ Film italien de Sergio Leone (1969). Avec Henry Fonda, Charles Bronson, Jason Robards, Claudia Cardinale. **En clair jusqu'à 14.00 12.30 Série : Max Headroom. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Magazine : Mon zénith à moi.** Présenté par Michel Denisot. Invitée : Dorothée. **14.00 Téléfilm : Le vagabond de Noël.** De Will *Mackenzie*, avec Barnard Hughes, Gerald McRaney. *Un grand-père bien excentrique.* **15.35 Dessin animé : Princesse Sirène. 16.05 Documentaire : La nuit du hérisson. 17.00 Football américain. 17.55 Sport flash. 18.00 Cinéma : Dumbo.** ■■ Film d'animation américain de Walt Disney (1940-1941). **En clair jusqu'à** *20.30. 19.05 Flash* **d'informations. 19.10 Dessins animés : Ça cartoon.** *Présentés par Philippe* Dana. **20.30 Cinéma : L'étoffe des héros.** ■■ Film américain de Philip Kaufman (1983). Avec Sam Shepard, Scott Glenn, Dennis Quaid, Fred Ward (1re partie). **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Certains l'aiment chaud.** ■■ Film américain de Billy Wilder (1959). Avec Marilyn Monroe, Tony Curtis, Jack Lemmon, George Raft. **0.10 Cinéma : Avril brisé.** ■ Film français de Liria Begeja (1987). Avec Jean-Claude Adelin, Violeta Sanchez, Alexandre Arbatt. *En 1933, le gouvernement albanais envoie un jeune magistrat dans la région de hauts plateaux du Nord pour faire cesser la coutume du « Kanun » réglant les actes de vengeance mortels pour affaires d'honneur. D'après un roman de l'écrivain albanais contemporain, Ismaïl Kadaré. Mise en scène hiératique et belles images.* **1.35 Cinéma : Du sang dans les souliers.** ■ Film américain de Charles E. Sellier Jr (1984). Avec Robert Brian Wilson, Lilyan Chauvin, Gilmer McCormick.

LA 5

6.00 Sport. Départ du Paris-Dakar. **De 8.00 à 11.30 Dessins animés. 8.00 Les** ***aventures du petit koala. 8.15*** **Vanessa et la magie des rêves. 8.40 Le magicien d'Oz. 9.05 Flo et les Robinson suisses. 9.30 Dans les Alpes avec Annette. 9.55 Le magicien d'Oz. 10.20 Robotech. 11.10 Les schtroumpfs** (rediff.). **11.30 Téléfilm : Un vrai petit ange** (rediff.) **13.00 Journal. 13.25 Dessin animé : L'île au trésor. 15.05 Dessin animé : L'histoire du Père Noël. 15.50 Série : La belle et la bête. 16.50 Spectacle : Disney On Ice. 17.15 Magazine : Télé-matches.** Spécial Paris-Dakar. **18.05 Téléfilm :** L'enfant. De Franco Rossi, avec Matteo Bellina, Pierre Clémenti. *L'histoire de l'enfance du Christ.* **18.55 Journal images. 19.00** ***L'enfant (suite).*** **20.00 Journal. 20.30 Feuilleton : V.** De Kenneth Johnson, avec M. Singer, F. Grant, M. Durrell (3e épisode). **22.30 Spécial Paris-Dakar. 22.50 Cinéma : Peau d'âne.** ■ Film français de Jacques Demy (1970). Avec Catherine Deneuve, Jacques Perrin, Jean Marais. *Pour échapper à l'amour trop passionné du roi son père, une princesse s'enfuit transformée en souillon sous une peau d'âne. Elle va rencontrer un prince charmant. Enchantement décoratif et sentimental (avec musique de Michel Legrand) d'un conte de Perrault vu par Jacques Demy.* **0.30 Journal de minuit. 0.35 Ciné cinq** (rediff.). **0.45 Cinéma : le bon Roi Dagobert.** Film français de Pierre Chevrier (1946). Avec Fernandel, Darry Cowl, Marthe Mercadier, Michel Galabru. **2.35 Cinéma : La coqueluche.** ■ Film français de Christian-Paul Arrighi (1969). Avec Pierre Richard, Claude Piéplu. *Un employé des wagons-lits est aux prises avec un coq un peu démoniaque. Le premier grand rôle de Pierre Richard dans un essai comique extrêmement insolite... presque inconnu.* **4.10 Aria de rêve.**

M 6

8.45 La lucarne d'Amilcar. 9.00 Jeu : ***Clip dédicace.*** **10.30 Revenez quand vous voulez.** Les animaux et la musique classique. **11.30 Studio des variétés. 11.55 Infoconsommation. 12.00 Informations : M 6 express. 12.05 Magazine : Ciné 6. 12.30 Série : La petite maison dans la prairie. 13.20 Super hit hit hit hourra !** ***14.05 Téléfilm : Y a-t-il un cerveau dans l'ordinateur ?*** De Rob Marchand, avec Barry Otto, Anne Tenney. **15.25 Téléfilm : Duel en hélicoptère.** De William Graham, avec David Janssen, Elayne Heilveil. **16.45 Spectacle : Au secours, tout va bien** (rediff.). **18.00 Informations : M 6 express. 18.05 Série : Brigade de nuit. 19.00 Dessins animés :** ***Graffi'6.*** **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série :** ***Cher oncle Bill.*** **20.30 Cinéma : Tendrement vache.** □ Film français de Serge Pénard (1979). Avec Jean Lefebvre. *Un paysan normand, inconsolable de la mort de sa femme, est persuadé qu'elle revit dans une vache rencontrée à la foire. Plus stupide que cela, c'est impossible...* **22.00 Journal. 22.10 Capital** (rediff.). **22.15 Cinéma :** ***Maciste dans les mines du roi Salomon.*** □ Film italien de Martin Andrews (1964). Avec Reg Park, Wandisa Guida, Dan Harrison. *Le colosse Maciste lutte contre un ministre félon et une reine de pillards qui se sont emparés d'une forteresse africaine où se trouvent les trésors du roi Salomon. Le péplum dégénéré. Affligeant.* **23.45 Revenez quand vous voulez** (rediff.). **0.40 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Série : Les saintes chéries. 2.25 Feuilleton : La kermesse des brigands** (4e épisode). **2.50 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 3.15 Documentaire : Portrait d'homme d'Etat.** *Felipe Gonzales.*

4.05 Documentaire : S'il te plaît, montre-nous nos histoires. 4.30 Variétés : Carabine FM. 4.55 La kermesse des brigands (rediff.). **5.20 Les saintes chéries** (rediff.). **5.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

21.30 Musique : Le concert. Jazz bivouac, Gospel and blues night. **23.00 Rétro.** La non-violence. **0.05 Clair de nuit.**

FRANCE MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 1er décembre à Londres) : cinq pièces pour orchestre de Webern ; Symphonie nº 9 en ré majeur de Mahler, par l'orchestre symphonique de Boston, dir. Seiji Ozawa. **23.05 Climats.** Musiques traditionnelles. Le temps de Noël chez les *chrétiens* d'Orient. **0.30 Archives dans la nuit.** Furtwängler, Berlin 1942-1944. Der Freischutz, ouverture de Weber ; Symphonie nº 6 en fa majeur op. 68 de Beethoven ; Daphnis et Chloé, 2e suite, de Ravel ; Tiefland, prélude, d'Albert.

Audience TV du 22 décembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	50.8	Santa-Barbara 17.8	Actual. région. 11.4	Actual. région. 10.1	Top 50 4.9	Ali Baba 3.4	Routes paradis 3.2
19 h 46	54.9	Roue fortune 29.0	Loft story 9.6	19-20 info 6.9	Nulle part 3.8	Boulev. Bouvard 2.6	Routes paradis 3.5
20 h 16	64.1	Journal 28.6	Journal 13.8	La classe 10.8	Nulle part 2.8	Journal 4.4	Campus show 4.0
20 h 56	69.9	Les Victor 17.8	Viens chez moi 21.2	Lacoq de Noël 13.0	Génial papy 2.7	V 9.8	On ne meurt... 6.8
22 h 8	56.3	Les Victor 20.3	Flash 9.1	Journal 6.8	Platoon 1.6	V 11.4	On ne meurt... 7.3
22 h 44	30.2	Les Victor 10.4	Résistances 5.8	Océaniques 2.7	Platoon 0.9	Hommes poiss. 6.9	Drôles de dames 3.0

Informations « services »

PHILATÉLIE

Y'a d'la Révolution dans l'air

La Poste mettra en vente générale, le lundi 2 janvier 1989, *un timbre* à 2,20 F qui reprend le logo créé par Folon pour le bicentenaire de la Révolution française.

La vente anticipée aura lieu le dimanche 1er janvier. A cette occasion, dans chaque chef-lieu de département sera organisé par l'association Air 89 un envol de montgolfière – à 15 heures en pro



vince, entre 12 h 30 et 13 heures en Ile-de-France – dans laquelle seront transportées des enveloppes-souvenirs spéciales oblitérées « premier jour » au bureau de poste temporaire ouvert à proximité de l'aire d'envol. Chaque enveloppe sera vendue 15 F. Un p'tit tour et puis s'en va...

La Poste acheminera ensuite les enveloppes *sur leurs destinations* respectives dans les conditions habituelles. La Fondation de France (40, *avenue Hoche*, 75008 Paris, tél. : (1) 42-25-76-55) recueillera le produit de la vente des enveloppes *dont le tirage* est limité à 300 000 exemplaires, au profit d'actions en faveur des droits de l'homme. *Une* façon originale de faire parvenir ses vœux.

Egalement le 2 janvier sera *ouverte la souscription pour* le bloc-feuillet de l'exposition philatélique mondiale Philexfrance 89 organisée *du 7 au 17 juillet au* Parc des expositions de Paris-porte de Versailles. Les philatélistes ont ainsi l'occasion d'apporter leur contribution (30 F sur les 50 F de la valeur totale du bloc) à l'organisation de cette manifestation pour laquelle sont attendus près de 400 000 visiteurs.

Ces 50 F donnent droit à un bon d'échange *qui permettra aux* souscripteurs d'acquérir le bloc de quatre timbres à 5 F qui reproduit la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 ainsi qu'un certificat faisant fonction de passe permanent pour visiter l'exposition en juillet.

La souscription pourra s'effectuer *dans tous les bureaux de poste* jusqu'au 17 juillet, auprès du service philatélique de la Poste, par correspondance, *du 2 janvier au 1er juillet* (18, rue François-Bonvin, 75758 Paris Cedex 15 et à l'entrée *de l'exposition du 7 au 17 juillet.)*

★ Association Initiative Révolution (AIR) 89 ; Musée de l'air, BP 73, *93350 Le Bourget.*

★ Mission du bicentenaire de la Révolution : 7, avenue Franco-Russe, 75007 Paris.

★ Comité d'organisation de Philexfrance 89, 52-56, rue de la Croix-Nivert, *75731 Paris Cedex 15.*

Rubrique réalisée par la rédaction du *Monde des philatélistes*. 24, rue Chauchat, 75009 Paris. Tél. : (1) 42-47-99-08.



En filigrane

● **Comptes et mécomptes de Noël.** – Il était une fois un *service philatélique* (le *Service* philatélique de la Poste de France) qui se proposa pour servir d'intermédiaire entre ses *abonnés par correspondance* aux nouveautés et une société de vente de reproductions de tim*bres en métal – de l'argent doré* – vendu 575 F pièce, la série comprenant vingt-cinq pièces (*le Monde* du 26 novembre).

Que la Poste n'avait-elle fait ! Concert de protestations, plus véhémentes les unes que les *autres*, philatélistes et négociants s'élevant contre cette initiative préjudiciable, selon eux, à la philatélie et au marché philaté*lique. La Poste rétorquait*, en substance, que ces reproductions de timbres en métal ne feraient pas de *mal à la philaté*lie, relevant plus du bijou ou de la médaille.

La Poste pouvait-elle cependant *galvauder son image* de marque et risquer d'abuser la confiance de sa clientèle de col*lectionneurs, sensible à l'utilisa*tion du sigle du service philatélique de la Poste et du logo de Philexfrance 89 ?

Le Service philatélique a *donc* été conduit à expédier une « note d'information » à ses clients où, en détail, *sont expliquées* les différences entre un produit philaté*lique et un produit d'orfèvrerie*.

Moralité : la Poste jura, un peu tard... Elle n'est pas – encore – une entreprise commerciale *comme une autre*. Cette expérience l'incitera à plus de prudence dans l'utilisation de ses *fichiers. Quant à savoir si les phi*latélistes étaient capables ou non de faire la part des choses sans cette « note d'information » en *forme de désaveu*... c'est une autre histoire.

● **Vedettes de la chanson.** – *Grenade a procédé à l'émis*sion le 5 décembre d'une série de huit timbres et un bloc-feuillet consacrés à des vedettes de la *chanson*. Au programme : Tina Turner, Lionel Ritchie, Whitney Houston, Joan Armatrading, *Madonna*, Elton *John*. Bruce Springsteen, Bob Marley et Yoko Minamino.

● **Le souvenir du Maréchal Juin.** – *Le mouvement du* RECOURS (Rassemblement et coordination unitaire des rapa*triés et spoliés d'outre-mer*) a demandé au ministre des PTT, M. Paul Quilès, d'honorer le souvenir du maréchal *Juin*, dont *le centenaire* de la naissance a été célébré le 16 décembre, en émettant un timbre à son effigie.

PARIS

NOËL : les services ouverts ou fermés

Le jour de Noël étant un dimanche, les banques, administrations, grands magasins et la plupart des musées seront fermés.

Sécurité sociale. – *Les centres* de Paris seront fermés du vendredi 23, à 15 heures, jusqu'au *lundi 26, aux heures habituelles.*

Allocations familiales. – Les services d'accueil et les unités de gestion de la région parisienne seront fermés du vendredi 23, à midi, au lundi 26, aux heures habituelles.

***Caisse d'assurance-vieillesse des* travailleurs salariés.** – Les bureaux d'accueil de Paris et de *la région parisienne* seront fermés du vendredi 23, à 14 h 30, au lundi 26, aux heures habituelles.

Grands magasins. – Les Gale*ries Lafayette Haussmann*, qui ferment à 19 h 30 jusqu'au 23 décembre inclus, fermeront à *18 heures le samedi 24* (*ainsi que* les Trois Quartiers et Marks & Spencer).

Bibliothèque nationale. – *Les* salles seront fermées du samedi 24, à 13 heures, au mardi 27, aux heures habituelles. Les *expositions seront ouvertes* aux jours et heures habituels, sauf « Vrai ou faux », qui sera fermée *samedi 24, dimanche 25 et* lundi 26.

Hôtel national des Invalides. – Les musées de l'hôtel national des Invalides seront fermés le dimanche 25. Toutefois, l'accès à l'église Saint-Louis des Invalides demeurera libre jusqu'à 13 heures pour permettre aux fidèles d'assister à l'office de Noël (messe à 11 heures).

Musées. – Seront ouverts, le Centre Georges-Pompidou, de 12 heures à 22 heures ; la Cité des sciences et de l'industrie à La Villette, de 12 heures à 20 heures (et de 12 heures à 18 heures le samedi 24) ; et le château de Chantilly.

Semaine de la bonté

Cas n° 24

Marthe A..., quarante-cinq ans, veuve depuis quatre ans, assume seule l'éducation de ses *quatre enfants, douze, dix, neuf* et quatre ans. Elle logeait dans un mobil home neuf, acheté *grâce à un prêt auprès de la* BNP. Faute de moyens, elle ne l'a pas assuré.

Un *incendie a tout dévasté*, et cette famille a tout perdu : habitation, vêtements, papiers, argent, vaisselle...

Marthe et ses enfants sont relogés dans une vieille caravane beaucoup trop petite. Pour se reloger correctement et permettre à ces enfants de vivre dignement, il est indispensable d'envoyer

5 000 F.

Cas n° 66

Louis a dix-neuf ans ; il vit seul, sans aucun soutien familial. Il vient de terminer un TUC et effectue un stage d'insertion pour obtenir un travail. Ce stage est à 10 kilomètres de chez lui. Il n'a aucun moyen de locomotion.

S'il reçoit *3 000* francs, *il* pourra acheter une mobylette d'occasion, un casque et la première cotisation d'assurance.

On demande pour lui

3 000 F.

* Les dons sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. *CCP Paris 4-52 X ou chèques* bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81.

Cas n° 11

Emmanuel, orphelin de père, a été élevé par sa grand-mère. Son rêve : être moniteur d'équitation. Il suit un stage de six mois. Tout en suivant ce stage, il prépare l'étrier d'argent et l'éperon d'argent, ces deux examens lui permettront d'accéder à une formation de moniteur. L'indemnité de 1 200 F qu'il perçoit laisse à sa charge une somme trop importante et ce n'est pas la pension-vieillesse que touche sa grand-mère qui suffira. Pour permettre à *Emmanuel*, très *actif*, de réaliser son rêve qui lui donnera un métier, il faudrait

3 000 F

* *Les dons* sont à adresser à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81.

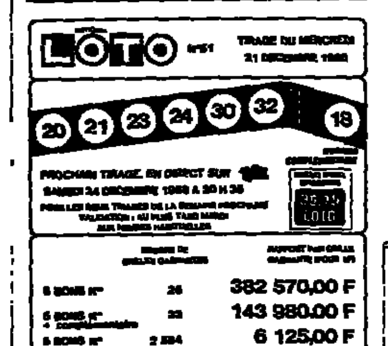
Cas N° 14

Ce couple a donné beaucoup de lui aux autres, et maintenant *la maladie le frappe. La mère a* fait une hémiplégie avec aphasie. Elle est en fauteuil roulant. La *fille aînée sert* de tierce-personne à la mère ; la plus jeune des cinq enfants est encore à la maison.

Jusqu'à la maladie, ce ménage n'avait pas de dettes, mais il n'a pas de trésorerie suffi*sante pour régler le montant d'un* chauffage central indispensable. Il faudrait en participation

4 500 F.

* Les dons sont à adresser à La Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X ou chèques bancaires. *Tél. : (1)* 45-44-18-81.



LE WEEK-END D'UN CHINEUR

FOIRES ET SALONS

ILE-DE-FRANCE

Samedi 24 décembre

Provins, 14 h : timbres-poste. Mobilier.

PLUS LOIN

Samedi 24 décembre

Argentan, *14 h 30. Armes*, mobilier, bijoux.

Un Salon d'antiquités à Cannes.

EN BREF

● **Des livres pour le Liban.** – A l'occasion de Noël, M. André Tuilier, *conservateur en chef honoraire de la* bibliothèque de la Sorbonne, président de l'AUSEK, l'association française des Amis de *l'université* Saint-Esprit de Kaslik (établissement catholique privé ouvert à tous, fondé en 1949, ayant actuellement 4 000 étudiants et détenant la seule faculté pontificale de théologie du Proche-Orient), lance un appel de fonds *« afin d'offrir deux mille ouvrages à cette université qui, malgré les difficultés inhérentes à la situation libanaise, vient de créer deux nouvelles facultés : agronomie et droit »*. La collecte de Noël 1987 avait permis l'envoi de mille livres à Kaslik.

★ ***AUSEK, maison Saint-Charbel,* 60, rue de la République, 92150 Suresnes.**

● **Les Droits de l'homme et l'Europe.** – Sous la présidence de M. Bernard Chenot, un colloque est *organisé au Sénat* le *samedi* 14 janvier 1989 sur les Droits de l'homme en Europe (1789-1989), avec des *contributions de P. Chaunu*, J. Tulard, G. Israël, L.-E. Pettiti, M. Guillaume-Hofnung, J.-C. Bonichot et J.-F. Six.

★ ***Demander une invitation par écrit* à : Droits de l'homme et solidarité, 127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris.**

● **Formation théologique.** – *Au Centre Sèvres, centre de forma*tion des jésuites, le Père Gaston Piétri, ancien secrétaire général de l'épiscopat et directeur de l'Institut *d'études pastorales* de l'université catholique de Lyon, donnera un enseignement sur le thème de *« la transmission de la foi entre générations »*, du 10 janvier au 7 février, le mardi de 20 heures à 22 heures.

★ **Renseignements et inscriptions au *secrétariat du Centre*, 35, rue de Sèvres, 75006 Paris. Tél. : 45-44-58-91, l'après-midi.**

● **Concours maisons solaires.** – Pour la deuxième année *consécutive*, le Comité d'action pour le solaire (CAS) et l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) *organisent un concours intitulé* « Maisons solaires, maisons d'aujourd'hui ». Les candidats doivent *avoir construit ou habiter un* logement bioclimatique ou chauffé à l'énergie solaire, qui a fait la preuve de son efficacité pendant au moins une saison de chauffe. Le concours est doté de prix correspondant à plusieurs catégories (maison individuelle, habitat collectif).

★ **Renseignements et candidatures : Comité d'action pour le solaire, 8, rue de Richelieu, 75001 Paris. Tél. : 42-96-24-77.**

SUR MINITEL

Prévisions complètes

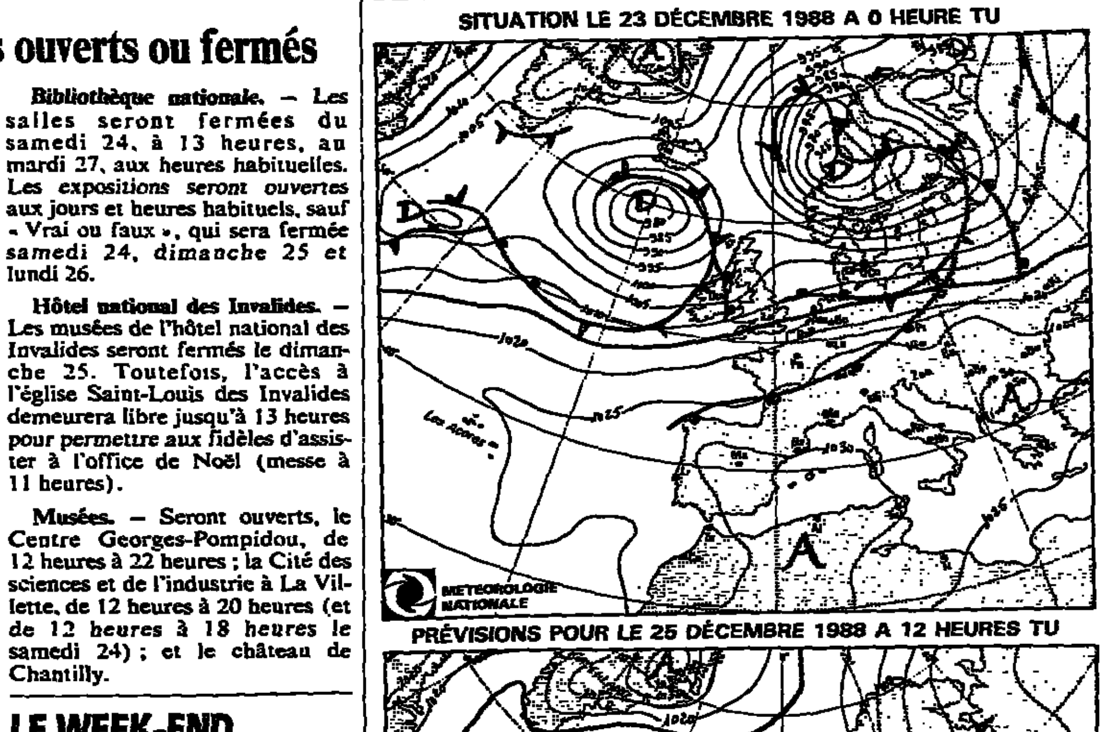
Météo marine

Temps observé Paris, province, étranger

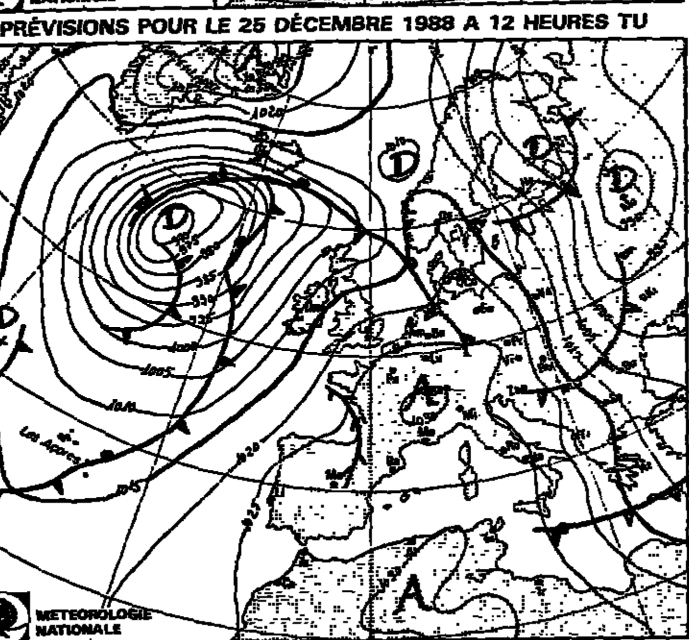
36.15 Tapez LEMONDE puis METEO

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 DÉCEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 DÉCEMBRE 1988 A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre *le* vendredi 23 décembre à 0 heure et le dimanche 25 décembre à 24 heures.

Le temps ensoleillé gagnera peu à peu *vers le nord. Côté thermomètre, les tem*pératures resteront très clémentes. En effet, les pressions seront en hausse sur *le pays*. Elles repousseront les perturbations atlantiques vers l'Islande. Sur la France, les vents seront orientés au sud-ouest. Les masses d'air s'assécheront progressivement tandis que la douceur persistera.

Samedi : les éclaircies gagnent du terrain.

Sur les régions méditerranéennes, le soleil brillera toute la journée. Un léger *mistral soufflera près du golfe du Lion.* Du sud de la Bretagne à l'ouest du Massif Central et aux Pyrénées, les bancs de brouillard seront fréquents au petit matin. Ils se dissiperont assez rapidement pour faire place à un temps assez ensoleillé. Le Sud-Ouest bénéficiera des éclaircies les plus larges.

Sur les autres régions, grisaille et *petites pluies éparses constitueront* encore le programme de la matinée. Dans l'après-midi, les bruines disparaîtront et des coins de ciel bleu apparaîtront.

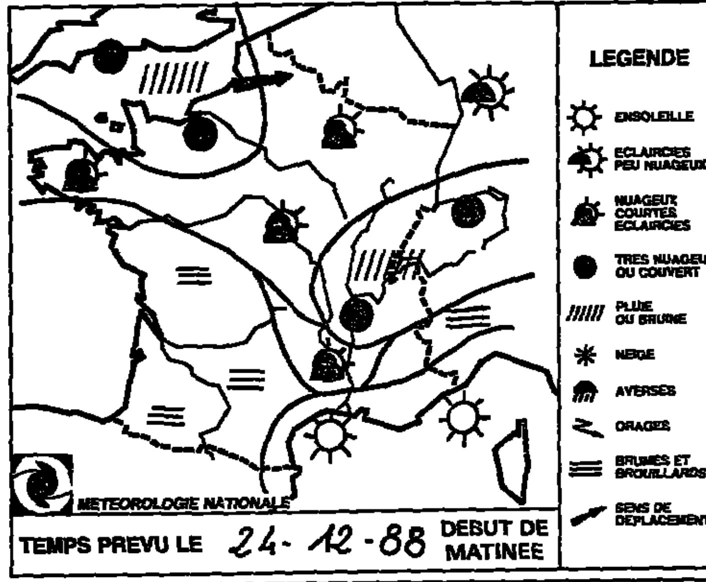
Les températures matinales iront de 0 à 5 degrés dans le Midi jusqu'à 7 à 10 degrés près de la Manche. L'après-*midi, elles atteindront 8 à 12 degrés sur* la moitié nord, 10 à 14 degrés sur la moitié sud.

Dimanche : Noël au balcon.

De la Bretagne et la Normandie aux Alpes et aux Pyrénées, le temps sera ensoleillé après la dissipation des brouillards matinaux. A noter quelques gelées blanches encore possibles près du Massif *Central. Le vent faiblira* près de la Méditerranée.

Des frontières du Nord à la Franche-Comté, le soleil aura *plus de difficultés* à percer.

Les températures minimales seront comprises entre 2 et 6 degrés. L'après-midi, elles iront de 10 à 16 degrés du Nord au Sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 22-12-1988 à 6 heures TU et le 23-12-1988 à 6 heures TU — le 23-12-1988

FRANCE			
AJACCIO	15	3	D
BIARRITZ	13	6	N
BORDEAUX	9	0	N
BOURGES	8	2	C
BREST	11	10	P
CAEN	10	8	–
CHERBOURG	10	9	P
CLERMONT-FERR.	6	–1	C
DIJON	7	2	C
GRENOBLE St-M-H	5	–2	B
LILLE	10	6	C
LIMOGES	9	2	N
LYON	5	0	D
MARSEILLE-MAR.	11	2	C
NANCY	6	5	P
NANTES	10	8	P
NICE	13	5	N
PARIS-MONTS.	9	8	C
PAU	15	1	D
PERPIGNAN	13	0	D
RENNES	10	9	P
ST-ÉTIENNE	5	0	N
STRASBOURG	7	4	P
TOURS	8	7	P
TOULOUSE	11	0	N
POINTE-A-PITRE	30	21	A

ÉTRANGER			
ALGER	16	11	D
AMSTERDAM	10	9	C
ATHÈNES	12	8	C
BANGKOK	32	21	D
BARCELONE	15	2	D
BELGRADE	3	–3	D
BERLIN	9	8	P
BRUXELLES	9	7	C
LE CAIRE	16	11	N
COPENHAGUE	6	5	C
DAKAR	28	20	N
DELHI	23	17	C
DJERBA	15	12	N
GENÈVE	4	–1	C
HONGKONG	22	17	N
ISTANBUL	7	1	D
JÉRUSALEM	15	5	N
LISBONNE	15	6	N
LONDRES	12	10	P
LOS ANGELES	16	5	P
LUXEMBOURG	6	5	C
MADRID	12	–4	D
MARRAKECH	19	6	D
MEXICO	24	6	B
MILAN	6	–2	B
MONTRÉAL	9	–14	C
MOSCOU	–8	–8	*
NAIROBI	22	15	P
NEW-YORK	12	–1	N
OSLO	7	2	D
PALMA-DE-MAJ.	16	–1	D
PÉKIN	3	–3	D
RIO-DE-JANEIRO	26	22	N
ROME	12	–2	N
SINGAPOUR	32	26	C
STOCKHOLM	5	3	N
SYDNEY	25	23	C
TOKYO	11	3	D
TUNIS	14	6	C
VARSOVIE	6	5	C
VENISE	6	–3	D
VIENNE	9	4	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

هكذا من الأصل

Économie

SOMMAIRE

■ La firme française Alsthom, filiale de la CGE, et l'entreprise britannique GEC s'unissent pour former un géant mondial de l'électromécanique *(lire ci-dessous)*. ■ Le chômage en France diminue pour le quatrième mois consécutif. Depuis le début de l'année la baisse est de 65 200 personnes *(lire ci-contre)*. ■ M. Olivier Stirn, ministre du tourisme, croit possible d'améliorer l'excédent de la balance française et de multiplier les emplois *(lire ci-dessous)*. ■ Les allocations familiales vont être relevées le 1er janvier *(lire page 25)*.

Baisse du chômage en novembre et décembre

Depuis le début de l'année le nombre des demandeurs d'emploi a diminué de 65 200

M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, peut annoncer pour la quatrième fois consécutive une baisse *sensible* du chômage. D'ores et déjà il sait *qu'il fera mieux que tenir son* pari d'une croissance « zéro » du nombre de demandeurs d'emploi en une année. A fin novembre il y avait 65 200 chômeurs de moins qu'en décembre 1987.

Les chiffres officiels rendus publics le jeudi 22 décembre en soirée, et qui portent à la fois sur la situation à fin octobre et à fin novembre *en raison de la grève des* PTT qui a empêché la publication des résultats le mois dernier, sont en effet plus qu'éloquents. En octobre et en données corrigées, le chômage avait *diminué de 0,8 %.* En novembre, il a encore reculé de 1,2 % avec 2 507 500 personnes inscrites à l'ANPE. Au total la baisse est de 4,2 % depuis fin août grâce notamment à l'exceptionnel retournement de septembre (– 2,1 %). Elle correspond à 102 500 chômeurs de moins. Le mouvement s'est spectaculairement accéléré ces derniers temps puisqu'en un an le recul n'est que de 2 %.

En données brutes la même diminution de 2 % en douze mois apparaît avec 2 617 400 demandeurs d'emploi à fin novembre. Contraire*ment à l'habitude à cette époque*, les évolutions restent modestes. Après la traditionnelle augmentation de septembre et le pic d'octobre, le chiffre de novembre est en retrait de *1,4 % sur le mois précédent.*

Ces bons résultats s'expliquent par une heureuse conjonction de facteurs qui peuvent ne plus coïncider aussi parfaitement à l'avenir. C'est d'ailleurs pourquoi, en évitant tout triomphalisme, M. Soisson préfère *« raison garder »* sachant que 1989 peut rappeler l'existence d'une réalité douloureuse.

La première explication favorable tient, bien sûr, dans l'évolution positive *de l'emploi*, le *ministre* affirmant que *« la croissance économique mord sur le chômage »*. De fait, la France devrait créer de 170 000 à 250 000 emplois nouveaux en 1988 *et les chômeurs en profitent sûrement*. Cela est d'autant plus vraisemblable que, les gains de productivité ayant diminué dans le tertiaire, il apparaît que le contenu en postes de travail s'est enrichi, notamment dans les services. Plusieurs données confortent cette thèse : le nombre de journées de chômage partiel n'a jamais été aussi faible, les licenciements économiques ont diminué de 8,6 % en un an, les inscriptions à l'ANPE à l'issue d'un contrat à durée déterminée sont stables et, mieux, les retours déclarés dans un emploi ont progressé de 10,1 % en un an. Même les offres d'emploi enregistrées en cours de mois augmentent de 26 % en un an et sont désormais 51 800 en données corrigées.

La deuxième explication est à chercher dans la politique menée depuis les débuts du gouvernement Rocard, mais pourrait s'avérer plus conjoncturelle. Après avoir encaissé l'effet de l'arrêt soudain du traitement social, héritage de MM. Jacques Chirac et Philippe Séguin, la relance rapide des opérations de stages pour les jeunes et les chômeurs de longue durée porte actuellement ses fruits. Le dispositif atteint son maximum et réduit donc d'autant le volume de chômeurs, même si des formules sont venues compenser des pertes de vitesse enregistrées dans d'autres programmes. Les dispenses de recherche d'emploi pour les plus âgés sont toujours en phase ascensionnelle tout comme les préretraites FNE, signe que l'on continue de licencier les plus anciens. Les contrats et les stages de réinsertion en alternance ont accueilli 89 000 chômeurs de longue durée. A l'inverse, les contrats d'adaptation pour les moins de vingt-cinq ans s'effondrent tandis que les *SIVP* (stage d'initiation à la vie professionnelle) et les TUC commencent à régresser sérieusement.

A terme, des difficultés devraient survenir pour l'ensemble de ces dispositifs parvenus à leur limite et entraîner une aggravation du chômage. Le tout nouveau contrat de retour à l'emploi (CRE) en effet prévu pour *100 000 bénéficiaires* devrait seulement effacer l'arrivée de chômeurs supplémentaires provoquée par la mise en place du revenu minimum d'insertion (RMI). Déjà, la décrue du traitement *social* s'amorce : 135 000 personnes ont commencé un stage en novembre contre 170 000 en octobre.

Doutes pour l'avenir

Une dernière explication donne encore plus de crédibilité à la baisse actuelle du chômage mais en même temps alimente des doutes sur l'avenir. Contrairement à ce qui était attendu, en effet, l'augmentation prévue de la population active pour des raisons démographiques ne s'est pas produite. Alors que l'INSEE imaginait que 182 000 personnes supplémentaires se présenteraient sur le marché du travail en 1987 et 188 000 en 1988, il n'y en aurait eu respectivement que 49 000 et 14 000. Ce qui justifierait la bonne évolution des statistiques de l'ANPE *pour une cause toute mécanique.*

On sait que ce brusque coup de frein a été provoqué par le maintien dans le système scolaire ou universitaire de 200 000 jeunes en deux ou trois ans. Or ceux-ci finiront bien par réapparaître comme demandeurs d'emploi et pas forcément aux dates habituelles de fin d'études. Ou *encore, des femmes qui* pouvaient travailler ont été dissuadées de le faire parce que la situation de l'emploi n'était pas favorable. Elles seront tentées de revenir si la création de postes *se confirme*. En outre, les hommes les plus âgés ont davantage quitté leur emploi pour la préretraite. Enfin et surtout, les spécialistes se préoccupent de l'augmentation du nombre de ceux que l'on appelle les chômeurs découragés, *c'est-à-dire* les personnes qui, ayant perdu tout espoir, ne s'inscrivent même plus sur les listes de l'ANPE. Il y en avait 70 000 en mars 1987. Ils étaient 140 000 en mars 1988, que le revenu *minimum* d'insertion peut statistiquement *réveiller*.

A cause de tous ces éléments, M. Soisson bénéficie de circonstances très favorables. Il peut annoncer une *« inversion de tendance »* à propos du chômage. *Mais*, avec les mêmes données, le même *ministre du travail peut* demain se retrouver face à une évolution négative. C'est pourquoi il se garde bien de tout triomphalisme, malgré des résultats positifs inconnus depuis presque dix ans.

ALAIN LEBAUBE.

M. Olivier Stirn souhaite que le tourisme crée trente mille emplois par an

La balance des paiements touristiques de la France est en bonne santé. Elle s'établira cette année à 23 milliards de francs contre 20 milliards en 1987. Ce pourrait être mieux puisque le record absolu date de 1985 avec 30 milliards de francs d'excédents. Et ce résultat demeure fragile : on sait qu'il suffirait d'un renouveau d'actes terroristes ou autres perturbations pour faire fuir une partie des 37 millions d'étrangers qui ont choisi, en 1988, de visiter la France, en dépensant 73 milliards de francs, alors que 10 millions de Français continueront de dépenser au-delà des frontières *50 milliards de francs par an.*

Conscient de la précarité de ces excédents, M. Olivier Stirn s'est donc fixé des objectifs dont il a rendu compte, le 21 décembre, en conseil des ministres. *Il s'agira pour* lui de réaliser un excédent touristique de 30 milliards de francs par an et de créer les conditions pour que les professionnels du secteur créent 30 000 emplois par an au lieu de 25 000 actuellement.

M. Stirn *se dote* peu à peu des outils pour parvenir à ces résultats. Ce sont d'abord les crédits de promotion qui doubleront pour faire savoir que les célébrations de la Révolution *française* et les atouts touristiques de l'Hexagone valent le détour.

« A l'exception de l'Espagne, notre effort de promotion excède celui de nos principaux concurrents, se réjouit le ministre. *Les 89 millions de francs supplémentaires – sur un total de 230 millions – que l'Etat, les collectivités territoriales et les professionnels ont décidé de dégager nous permettront de faire porter notre effort sur sept pays : l'Allemagne de l'Ouest, la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne, les Pays-Bas, les Etats-Unis et le Japon. »*

M. Stirn a aussi créé un comité national du commerce extérieur du tourisme, composé de dix-huit responsables de grandes entreprises. Il le préside, assisté de M. Roger Godino, président du conseil de surveillance de la Maison de la France. On y retrouve notamment les présidents d'Air France, d'Air Inter, d'UTA, de la SNCF et du groupe Havas, mais aussi M. Robert Lion, président de la Caisse des dépôts et consignations ; M. Georges Toromanov, président du Syndicat national des agences de voyages ; M. *Gilbert* Trigano, PDG du Club Méditerranée ; M. Antoine Veil, administrateur délégué des Wagons-Lits ; M. Gérard Brémond, président de Pierre et Vacances, et M. Patrick Thuillier, directeur de SPIE-Batignolles. *Ce comité étudiera tous* les deux mois un dossier tel que ceux de la promotion à l'étranger, des conséquences du marché unique européen et des exportations d'équipements touristiques.

Deux points faibles

Parmi les autres initiatives de M. Stirn, citons l'installation d'un groupe de travail sur les huit cent mille lits de tourisme social. Le ministre veut confier à un autre groupe, où figurent des représentants de l'éducation nationale, le *soin de proposer une réforme de la* formation professionnelle. Du garçon de café au cadre supérieur d'une agence de voyages, il convient de revoir les apprentissages et les com*pléments de formation.*

M. Stirn est tellement persuadé que les façons d'accueillir et la pratique des langues demeurent, en France, à un niveau insuffisant qu'il a d'ores et déjà affecté 1 million de francs pour apprendre aux CRS et aux douaniers à faire leur travail avec un maximum d'aménité.

Parmi les autres dossiers du ministre, figurent le statut européen des guides, celui des agents de voyages, en cours d'examen par les *ministres du tourisme des Douze, et* des conventions à passer avec les ministères de l'environnement (architecture), de l'agriculture (gîtes ruraux), de l'équipement (*signalisation*) et *de la jeunesse et* des sports.

Quant à la sempiternelle question de l'obligation du visa, qui gêne les étrangers, M. Stirn a bon espoir d'en assouplir les rigueurs. *« J'ai déjà réussi à libéraliser les formalités pour la Suède et l'Autriche,* dit-il. *Il s'agit d'une première étape. Je plaide désormais pour que les ressortissants des Etats-Unis, du Canada, du Japon, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande soient dispensés de visa. »*

Enfin, le ministre lance une opé*ration destinée à inciter les Français* à prendre des vacances à la neige, les congés de Noël ne s'annonçant pas mirifiques. M. Stirn est convaincu que les stations de sports d'hiver ne sont *« pas très en forme »* bien que la France soit, avec 1,5 million de lits, la première nation d'Europe pour les loisirs de neige, devant l'Autriche et ses 1,4 million de lits. *« Nous avons deux points faibles,* déclare-t-il. *Nous manquons de lits d'hôtel dans les stations et celles-ci sont surtout tournées vers le ski de haut niveau alors que celles d'Autriche et de Suisse offrent aux familles et aux personnes âgées des équipements commerciaux, culturels et sportifs plus adaptés à leurs besoins. »*

Concurrencée par le soleil sénégalais et par l'accueil chaleureux des Tyroliens, la montagne française peut se faire du souci.

ALAIN FAUJAS.

Mauvaise foi au pays du foie gras

La mauvaise foi va-t-elle cette fois payer au pays du foie gras ? Par un arrêt du vendredi 16 décembre, la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Agen a levé la suspension de commercialisation des boîtes métalliques rondes de 200 grammes vendues sous la dénomination « bloc de foie gras de canard avec 35 % de *morceaux* », sous la marque « Marquis du Gers » des établissements Darquier, installés à Castelnau-d'Ozan.

Certes, la chambre d'accusation n'a pas tranché sur le fond, indiquant seulement que la mesure de suspension *« ne reposait pas sur des raisons de santé publique »*. Il n'en reste pas moins vrai que le produit en cause ne répond pas à l'appellation *« bloc de foie gras de canard »* en raison, notamment *« d'une incorporation frauduleuse de foies maigres et de graisse »*.

Si les poursuites à l'encontre de la société Darquier sont maintenues, les petits conserveurs s'inquiètent des conséquences de cette affaire sur leur image au moment des fêtes de fin d'année.

Ceux qu'ils appellent les *« gros conserveurs »* s'approvisionnent en Hongrie, Pologne et Israël, la législation ne les obligeant pas à mentionner l'origine du produit. Des foies, moins chers que les produits français, sont ensuite rebaptisés *« foie gras en Périgord »*. Il suffit pour cela que la firme soit installée dans les régions de production traditionnelle pour les besoins de l'étiquette...

La France et la Grande-Bretagne regroupent leurs activités électro-mécaniques

(Suite de la première page.)

La nouvelle société commune, dont le nom, le siège, l'organisation et plus généralement les modalités juridiques de constitution ne seront précisés que dans *quelques mois*, sera également très présente dans le transport ferroviaire (motrices, wagons), où Alsthom est déjà le numéro un mondial, ainsi que dans les automatismes industriels (robotique, productique) et les chantiers navals, lesquels seront une filiale du nouvel ensemble. Seule la participation *de 45 %* que détient Alsthom dans la société CGE-Alsthom échappera au champ de l'accord.

Les motifs de ce regroupement majeur sont évidents. Confronté à une stagnation, voire à un recul de ses principaux marchés : énergie, ferroviaire, construction navale, etc., l'ensemble du secteur de l'électromécanique est en pleine *restructuration. Alsthom, pas plus* que GEC, ou d'ailleurs l'allemand Siemens, qui demeure *isolé*, ne pouvait lutter à terme avec les groupes japonais au américains, ni surtout avec le géant helvético-suédois constitué en août 1987 par la fusion d'Asea et de Brown Boveri (160 000 salariés, 108 mil*liards de chiffre d'affaires).*

Une alliance logique

Favorable par nécessité à une alliance européenne, Alsthom négociait depuis longtemps avec ses principaux concurrents : Siemens, l'italien Ansaldo et le britannique GEC. Mais, comme nous l'expliquait récemment M. Desgeorges (*le Monde* du 8 octobre), les difficultés d'un tel regroupement étaient nombreuses : Siemens était trop important – bien que dans les gros équipements électriques *stricto sensu* il ne dépasse guère Alsthom, – Ansaldo était public et par ailleurs de plus en plus attiré dans la mouvance d'ABB.

Restait le britannique GEC, de loin le plus complémentaire, notamment dans le domaine de la *grande exportation, puisqu'il* est surtout implanté en Inde, en Afrique du Sud *et en* Australie, alors qu'Alsthom est surtout présent en Asie (Indonésie, Chine), en Europe et en Amérique du Sud. De plus GEC, menant depuis plusieurs années une politique d'alliance systématique avec ses concurrents (Philips pour l'équipement médical, Siemens dans les lampes) et qui vient de s'associer récemment de nouveau avec Sie*mens pour lancer une OPA sur la* société de télécommunication britannique Plessey, était particulièrement disposé à conclure un accord « équilibré » préservant l'image, le capital commercial et la personnalité des deux partenaires, ce que voulait Alsthom.

De fait, contrairement au regroupement d'Asea et de BBC, qui pose d'énormes problèmes de rationalisation, du fait des difficultés passées de Brown Boveri, le regroupement d'*Alsthom* et de la division de GEC semble moins délicat. Outre leurs complémentarités géographiques, les deux entreprises réalisent des bénéfices non négligeables (437 millions). De plus Power System n'étant qu'une branche, et non une filiale juridiquement constituée, n'a qu'une structure de direction très légère.

Reste à régler le problème des effectifs et des implantations industrielles. Compte tenu de la taille de l'ensemble, il paraît difficile d'éviter à terme des suppressions d'emplois, bien que rien pour l'heure n'ait été décidé dans ce domaine, assure-t-on au sein d'Alsthom.

Reste aussi à savoir si les regroupements européens en resteront là. Compte tenu des liens développés entre GEC et Siemens dans d'autres domaines que l'électromécanique, il ne paraît pas impossible que le géant allemand se résigne finalement à rejoindre le nouveau groupe, ses tentatives de rapprochement avec l'américain Westinghouse n'ayant, semble-t-il, pas abouti.

VÉRONIQUE MAURUS.

La CGE

La Compagnie générale d'électricité (CGE) est la première entreprise privée française avec *un chiffre d'affaires* de 127,5 milliards de francs, deux cent dix-neuf mille cinq cents salariés, et un résultat de 3,3 milliards en 1987. Ses deux *principaux métiers* sont les télécommunications (60 % du chiffre d'affaires), Alcatel, et l'énergie et le transport (22 %) avec Alsthom. Cette dernière filiale réalise un chiffre d'affaires de 28 milliards de francs avec un bénéfice net de 436 *millions* de francs et cinquante mille salariés. Ses principales activités sont : l'électromécanique (28 %), le transport ferroviaire (19 %), l'appareillage électrique (14 %), les centrales énergétiques (13 %), et la construction navale (11 %).

La GEC

La General Electric Company (GEC) est l'un des premiers groupes industriels britanniques avec un chiffre d'affaires de *6,2 milliards* de livres (environ 68 milliards de francs) et une *bénéfice avant impôt de 708* millions de livres pour l'exercice 87-88, clos le 31 mars dernier. Il emploie cent cinquante-sept mille personnes et exerce ses activités dans les systèmes et composants électroniques (36 %), les télécommunications et l'informatique (15 %), les équipements industriels *et médicaux* (18 %), l'électronique grand public (10 %), enfin les équipements électriques (20 %), qui font l'objet de l'accord avec Als*thom.*

REPÈRES

Etats-Unis

Forte baisse prévue du déficit budgétaire

Dans le projet de budget qu'il soumettra le 9 janvier prochain, et qui sera le dernier de son administration, le président Reagan devrait annoncer une baisse du déficit budgétaire à moins de 100 milliards de dollars (*600 milliards de francs*) contre quelque 150 milliards en 1988. Ce projet s'applique à l'année budgétaire 1990, qui débutera le 1er octobre 1989.

La consommation reste vigoureuse

Les dépenses de consommation continuent à augmenter aux Etats-Unis, et ont gagné 0,6 % en novembre après une hausse de 1 % en octobre. Cette augmentation intervient en dépit d'une baisse de 0,2 % du *revenu des ménages* au cours de la même période. Par ailleurs, principalement en raison d'une chute des commandes militaires, les commandes de biens durables passées aux entreprises américaines n'ont enregistré qu'une faible augmentation (0,2 %) en novembre.

ETRANGER

Le secteur automobile sous surveillance à Bruxelles

BRUXELLES (Communautés européennes) de notre correspondant

Poursuivant sa politique de rigueur à l'égard des aides d'Etat, la Commission européenne a décidé, jeudi 22 décembre, d'exercer, à compter de l'année prochaine, un contrôle plus strict sur les subventions aux investissements dans le *secteur automobile*. Désormais, les projets d'un coût d'au moins 12 millions d'ECU (près de 83 millions de francs), bénéficiant d'un soutien des budgets nationaux, devront être au préalable notifiés à l'exécutif de la CEE.

Jusqu'ici, les aides consenties dans les régions les plus défavorisées du territoire communautaire échappaient au contrôle de Bruxelles. Ainsi, Fiat *et sa* filiale Alfa-Roméo ont largement profité de la manne du Trésor italien pour leurs usines installées dans le Mezzogiorno. Dans la perspective de l'achèvement du grand marché de 1993, la Commission estime indispensable une complète transparence dans la construction automobile.

Certains milieux communautaires précisent même que des zones à bas salaires (comme, par exemple, le Portugal ou le sud de l'Espagne) sont susceptibles d'attirer l'industrie japonaise. Aussi l'objectif est-il d'éviter que les gouvernements européens n'accordent des aides massives à des opérations envisagées par les entreprises nipponnes.

Toujours au titre de la réduction progressive des soutiens à l'industrie *communautaire*, la *Commission* a aussi décidé de réduire les aides aux chantiers navals. Les subventions ne pourront dépasser 26 % du prix d'un navire en 1989 contre 28 % cette année.

MARCEL SCOTTO.

● *Hausse des prix de 0,2 % en décembre en RFA.* – L'augmentation des prix à la consommation en Allemagne fédérale a atteint 0,2 % au mois de décembre, en données brutes. En un an (décembre 1987 à décembre 1988) l'inflation est de 1,6 %, et *supérieure à l'objectif* gouvernemental de hausse des prix de 1 % pour 1988. En 1987, l'inflation allemande avait été limitée à 0,2 %.

Feu vert européen pour le soutien italien à la sidérurgie

BRUXELLES Communautés européennes

L'Allemagne fédérale a finalement levé sa réserve, mercredi 21 décembre, sur l'accord intervenu il y a dix jours entre ses partenaires de la CEE, accord portant sur l'autorisation à l'Italie de verser une aide de 4,9 milliards d'ECUS (près de 34 milliards de francs) à sa sidérurgie nationale Finsinder. La RFA a toutefois manifesté son intention de s'opposer à la libération de la *totalité des subventions prévues* si l'entreprise italienne ne s'engage pas à une réduction additionnelle des capacités de production.

Le compromis de la semaine dernière prévoit en effet le versement immédiat des deux tiers du montant des aides avec, en contrepartie, la fermeture d'installations de 1,2 million de tonnes, la décision sur le solde devant intervenir en septembre 1990. Bonn exige maintenant que cette opération s'accompagne d'une réduction supplémentaire de *1,3 million de tonnes*, notamment dans la fabrication des produits plats et des profilés lourds.

M.S.

Économie

SOCIAL

M. Jacques Chérèque et la reconversion du Nord

« Aide-toi, l'Etat t'aidera »

VALENCIENNES
de notre envoyé spécial

« *Un ministre ne fait pas le printemps !* », affirme, un brin provocateur, le quotidien local *Liberté*. « *Sans doute, mais il peut rendre l'hiver un peu moins rude...* », rétorque M. Jacques Chérèque. Visiblement, le ministre délégué chargé de l'aménagement du territoire et des reconversions n'apprécie pas l'article que l'organe local du Parti communiste consacre le 22 décembre à sa visite-éclair dans le Valenciennois et la vallée de la Sambre pour annoncer une série de mesures (*voir encadré*). Pas plus qu'il ne goûte le rôle de Père Noël que certains élus souhaitent lui voir jouer à quarante-huit heures de la Nativité.

Pourtant, il faut admettre que depuis quelques jours, voire quelques semaines, les cadeaux pleuvent sur le Nord-Pas-de-Calais. Fin novembre, c'est Dunkerque qui, à l'issue d'une opération dont l'écho médiatique qu'en fit le gouvernement frisait le ridicule, se voyait offrir la prochaine usine Pechiney et ses mille trois cents emplois à la clé. Un mois plus tard, c'était au tour du site d'Hordain à une vingtaine de kilomètres de Valenciennes, de se voir promettre par Peugeot-Fiat trois mille emplois nouveaux, à l'horizon 1993, à l'occasion de la réouverture de cette installation d'assemblage Chrysler-Talbot, close en 1987 par le constructeur français.

Une victoire obtenue à l'arraché, si l'on en croit M. Jacques Chérèque, venu inspecter les lieux. « *Dès le mois de juillet, je savais que Peugeot et Fiat négociaient une implantation nouvelle,* explique l'ancien sidérurgiste et syndicaliste devenu préfet, puis ministre. *J'ai aussitôt mobilisé la DATAR et trouvé un écho favorable auprès de Pierre Bérégovoy et Roger Fauroux pour faire en sorte que cette installation se fasse en France. Si possible dans le Nord et, encore mieux, dans le Valenciennois.* »

Pari gagné. Grâce à « *la discrétion* » des acteurs locaux, « *l'appui efficace des dirigeants de Peugeot* », et l'aide de l'Etat qui met au pot 250 millions de francs de prime d'aménagement du territoire, la SEVAL, société commune aux deux constructeurs, va consacrer 3,4 milliards de francs à cette usine de production de véhicules commerciaux, une autre installation étant prévue en Italie, près de Naples, également région, affectée par la crise (*le Monde* du 20 décembre).

Pour une fois réunis, parlementaires, maires de communes sinistrées, représentants d'assemblées consulaires et d'organismes de reconversion, se félicitent de « *cette bouffée d'oxygène* » apportée à une région qui, après avoir si longtemps vécu du charbon et de l'acier, a failli en mourir.

Un énorme problème de formation

Le secteur le plus touché, le Valenciennois, perd trois mille emplois par an depuis 1981. En dix ans, la Sambre voisine a vu fondre la moitié de son emploi industriel, et Maubeuge, ville de trente six mille habitants, compte 20% de chômeurs. Face à ce triste bilan, aggravé par un énorme problème de formation (la tranche d'âge quinze-quarante-trois ans ne compte que 9% de bacheliers), l'annonce du redémarrage d'une usine automobile a incontestablement une portée psychologique. « *Il faut qu'au dynamisme local, concrétisé par l'effort des PME, à l'émergence des ruches d'entreprises et des nouvelles technologies réponde à présent le dynamisme institutionnel* », martelle le ministre délégué à l'aménagement du territoire.

Mais le Nord se prépare déjà à apprendre d'autres nouvelles. Très mauvaises, cette fois; et dès le début de l'année prochaine. Alsthom, le constructeur de matériel ferroviaire, a déjà fait savoir qu'il supprimerait près de neuf cents emplois en 1989. De leur côté, les ANF (Ateliers du nord de la France) feront une croix sur huit cents postes de travail, et il faudra compter avec les mille cinq cents suppressions d'emplois prévues par les rares mines encore en exploitation. De quoi comprendre la prudence des syndicalistes qui, tout en escomptant une reprise de l'embauche chez Peugeot-Hordain (mais en 1993 seulement), vont voir les rangs des demandeurs d'emploi s'étoffer dès les prochains mois.

« *Aide-toi et l'Etat t'aidera* », aime à répéter Jacques Chérèque. Le message est passé mais chacun sent qu'en dépit de la volonté de faire face le poids du passé est encore lourd pour les gens du Nord.

SERGE MARTI.

Une « charte de développement »

« Faire plus et faire mieux ». Partant de ce postulat, M. Jacques Chérèque préconise l'élaboration d'une *« charte de développement »* du Valenciennois et du Sambre-Avesnois conforté par un PACT (programme d'action concertée du territoire).

Une première enveloppe de 12 à 13 millions de francs permettra notamment d'épauler les PME-PMI grâce à l'intervention d'un cabinet-conseil (3 millions de francs), d'encourager la création d'entreprises en liaison avec l'université de Valenciennes et l'Ecole des mines de Douai afin de constituer un pont entreprises-enseignement supérieur (3 millions) et de mettre sur pied un centre de bilan pour les chômeurs en fin de droit (2 millions) débouchant sur une évaluation-orientation de ces demandeurs d'emploi.

Parallèlement, mais cette fois-ci dans le cadre du contrat de plan Etat-région, le Nord-Pas-de-Calais bénéficiera d'un apport gouvernemental de 210 millions de francs pour la résorption des friches industrielles sur une durée de cinq ans. Si l'on ajoute les sommes en provenance du conseil régional et de la CEE, la région pourra compter sur 400 à 500 millions de francs, dont la moitié irait au Valenciennois et à la Sambre.

Durant cette même période, l'Etat consacrera 505 millions à l'amélioration du cadre de vie du Nord-Pas-de-Calais, le gouvernement se disant prêt à consacrer 1 milliard de francs au seul développement des routes nationales dans la région, y compris la mise en 2 × 2 voies de la liaison Valenciennes-Maubeuge.

Droit de grève et service minimum

M. Rocard préconise un « code de bonne conduite » dans les rapports entre le service public et les usagers

« *Si nous ne parvenons pas à une issue contractuelle et négociée, ce sera dommage et ça se fera mal* », a déclaré M. Michel Rocard, dans une interview à *Libération* du 23 décembre, à propos de la mise en place du service minimum en cas de grève. Interrogé sur son intention, exprimée le 18 décembre sur *TF 1* de légiférer, même sans accord des syndicats, le premier ministre indique : « *Quand je dis que je le crains, c'est un euphémisme, mais si, pour une raison ou pour une autre, cela apparaissait strictement indispensable au fonctionnement de la nation, je prendrais mes responsabilités. Heureusement, ce n'est pas forcément le plus probable* ».

M. Rocard confirme que les ministres ayant sous tutelle des entreprises publiques, ainsi que le ministre du travail, engageront une concertation avec les syndicats début janvier : « *On commencera par la négociation. Personne ne peut exclure que cette négociation débouche ni que certaines de ses conclusions exigent d'être inscrites dans la loi (...). Je n'exclus pas que nous tombions d'accord après une bonne négociation sur le fait qu'il faut un projet de loi* ».

Le premier ministre se demande toutefois si « *la notion même de loi est opérante* » et estime que « *la question est de savoir si l'on pourra instituer un code de bonne conduite dans les rapports entre un service public à monopole et ses usagers. Un code de bonne conduite qui respecte le droit de grève en prenant en charge un peu mieux qu'il n'a été fait jusqu'à présent le principe de continuité et le droit des usagers à ce que leurs ennuis soient allégés* ».

Précisant la notion de « *déverrouillage* » de la société, M. Rocard évoque quelques « *verrous* » : « *Un bon ingénieur qui sort d'une école moyenne ne sera jamais directeur général ou président d'une grande entreprise privée ou publique parce qu'il ne sort pas de ce qu'on appelle une grande école (...). Dans la fonction publique, un fonctionnaire de qualité peut gravir les échelons jusqu'au moment où il n'y aura plus au-dessus de lui que des postes réservés à l'ENA, et même s'il est énarque, il peut se retrouver bloqué s'il n'appartient pas aux grands corps.* » M. Rocard entend donc « *pousser tous les corps des serviteurs de l'Etat à la mobilité maximale, mobilité verticale, faire sauter les barrages de carrière, faciliter les promotions internes, mobilité inter-services aussi à grade égal dans tous les domaines, y compris la diplomatie sans doute* ». M. Rocard indique aussi qu'« *on peut être un peu moins austère tout en restant rigoureux* ».

La guerre du sucre

C'est une histoire de sucre et de « sucrés ». Parce qu'ils estimaient qu'on leur « sucrait » une prime versée depuis plus de trente-cinq ans et que leurs dirigeants « se sucraient » au passage, les syndicats CFDT et SNB-CGC de la BRED, première banque populaire française, ont appelé les trois mille trois cents salariés à inonder leurs directeurs de sucre... en n'oubliant pas que le président de la BRED, M. Paul Paclot, est également président du Syndicat national des fabricants de... sucre en France. La CFDT et le SNB-CGC qui, aux élections, représentent 70 % du personnel, ont mené cette opération en invitant le personnel à expédier des paquets de sucre en morceaux.

Le 15 décembre, les deux syndicats récoltaient « *autour de 1 tonne de sucre* » (au lieu des 2 à 3 tonnes attendues) qu'un petit nombre de salariés déposaient délicatement devant les bureaux de la direction. « *Nous espérons qu'ainsi,* assure un tract de l'intersyndicale, *ils auront de quoi se sucrer pendant quelque temps et pourront enfin se souvenir que le personnel attend le maintien de la prime d'augmentation du capital.* » Selon les syndicats, la direction aurait fait envoyer le sucre à la Croix-Rouge... Quant à eux, ils estimaient « *possible* », selon M. Gilles Desseigne (CFDT), le retour à des actions « *plus traditionnelles* », sans exclure un renouvellement de l'opération « *sucre* ».

Les « sucrés » motivent leur révolte par deux événements. Entre 1986 et 1987, les dix plus hautes rémunérations annuelles ont augmenté, selon les syndicats, de 23,20 %, passant d'un total de 7 962 416 F en 1986 à un total de 9 810 892 F en 1987. Par ailleurs, la prime d'augmentation de capital était supprimée. « *C'est la contrepartie,* explique M. Desseigne, *de ce qui était accordé aux sociétaires. Elle était perçue tous les deux ou trois ans à chaque augmentation de capital.* » Elle représentait 4 000 F par salarié. En recevant les syndicats, M. Paclot a motivé cette suspension par la conclusion récente d'un accord d'intéressement. A la direction, on se borne à juger cette affaire de sucre tout à fait « *dérisoire* »...

Les prestations familiales augmenteront de 1,11 % au 1er janvier

Les prestations familiales vont être augmentées de 1,11 % au 1er janvier prochain. Une seconde augmentation est prévue au 1er juillet, mais son montant n'est pas encore fixé : il tiendra compte de l'évolution réelle des prix sur la fin de 1988 et sur les premiers mois de 1989.

En effet, l'augmentation de janvier a été déterminée sur la base d'une hausse des prix de 2,6 % en 1988 et de 2,4 % en 1989, et comprend un rattrapage de 0,1 % pour la hausse des prix depuis juillet 1988 (date du dernier relèvement) et un à-valoir de 1,01 % sur 1989.

Cela porte le montant des *allocations familiales* au 1er janvier à 572,74 F pour deux enfants, et à 733,83 F par enfant supplémentaire, avec des majorations de 161,08 F pour les enfants de 10 à 15 ans et de 286,37 F pour ceux de plus de 15 ans. Le *complément familial* (pour les familles de trois enfants et plus) est porté à 745 F ; *l'allocation parentale d'éducation*, à 2 552 F ; *l'allocation de soutien familial*, à 402,71 F (enfant élevé par un parent seul) ou à 536,94 F pour un orphelin ; *l'allocation de parent isolé*, à 2 684 F pour une femme enceinte, avec un supplément de 894,91 F par enfant né ; *l'allocation d'éducation spéciale*, à 572,74 F pour l'allocation de base, avec un complément de 1 288,67 F pour une aide constante, de 429,55 F pour une aide partielle ; enfin *l'allocation d'adulte handicapé*, à 2 793,16 F.

EN BREF

● **La CFDT refuse l'accord salarial à la SNCF.** — La CFDT a décidé, mercredi 21 décembre, de ne pas signer l'accord salarial 1989 à la SNCF. Cette décision a été prise à l'issue d'une assemblée générale des secrétaires de syndicats. La CFDT estime que malgré des « *avancées* », le texte de l'accord est « *insuffisant* » pour les bas salaires et n'offre « *pas assez de garanties* » pour l'avenir. Aux dernières élections professionnelles d'octobre 1987, les syndicats non signataires, CGT, CFDT et CGC, représentaient 73,2 % du personnel. L'accord salarial a été signé par les conducteurs autonomes de la FGAAC, le cadres autonomes de la FMC, FO et la CFTC.

● **Réduction des emplois chez Boussac.** — La suppression de 400 emplois a été annoncée chez Boussac, lors du comité central d'entreprise du 20 décembre. Cette mesure concerne la chemiserie d'Arras (Pas-de-Calais), la filature de Saint-Quentin (Aisne), l'usine de tissage de Noméxy (Vosges). Par ailleurs, la cession de l'usine de tissage de Senones (Vosges) à une société alsacienne a été évoquée.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



ACTIVITÉ DU 3e TRIMESTRE ET PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE EN COURS

EDITIONS BELFOND (Société mère)

CA 3e trimestre 1987	CA 3e trimestre 1988
11.037.978 F	9.926.702 F
CA des 3 premiers trimestres 1987	*CA des 3 premiers trimestres 1988*
49.199.561 F	46.845.905 F

Après un début d'exercice sans grand relief, le troisième trimestre confirme un redressement notable du chiffre d'affaires. Plusieurs succès récents («La société humaine» du Pr Schwartzenberg, «Dieu des fourmis, Dieu des étoiles» de Rémy Chauvin, «Conversations sur l'invisible» de J. Audouze, M. Cassé et J.C. Carrière) ont renforcé cette tendance et le CA global consolidé du groupe Belfond en 1988 devrait être proche de celui (98 MF) atteint en 1987.

Marchés financiers

L'URSS abandonne l'idée d'un vaste crédit syndiqué britannique

Les négociations entre l'URSS et la Grande-Bretagne pour l'octroi d'un crédit syndiqué de 1 milliard de livres (11 milliards de francs) ont finalement achoppé. Certaines banques impliquées dans les discussions ont malgré tout annoncé, jeudi 22 décembre, une série de prêts d'un *montant limité*. Il s'agit de la Lloyds Bank pour 200 millions de livres (2,2 milliards de francs), de Morgan Grenfell pour 100 millions de dollars (600 millions de francs) et de la Barclays pour deux opérations de 50 millions de livres (550 millions de francs) et 50 millions de dollars (300 millions de francs).

A la City, on n'exclut pas qu'au bout du compte le montant de 1 milliard de livres soit lentement atteint, au travers d'accords bilatéraux. Mais avec l'émiettement de l'emprunt syndiqué prévu initialement prend fin la vague des imposants crédits proposés par les Européens à l'URSS pour soutenir la perestroïka de Mikhaïl Gorbatchev.

Les premiers à lancer le mouvement avaient été les Allemands, avec 4 milliards de deutschemarks (10,2 milliards de francs), mouvement orchestré par la Deutsche Bank. Les Italiens avaient suivi avec un prêt garanti de 680 millions d'ECU (*4,7 milliards de francs*). Les Français leur avaient emboîté le pas en signant, lors de la visite du président Mitterrand à Moscou, un protocole d'intention sur 12 milliards de francs de prêts.

En abandonnant un tel type d'opération avec la Grande-Bretagne, les Soviétiques confirment un retour au pragmatisme. Au-delà d'un désaccord sur les conditions d'un éventuel crédit syndiqué, l'URSS estime apparemment bénéficier, grâce aux Européens, de matelas suffisants et a décidé de n'accepter de nouveaux prêts qu'au fur et à mesure de ses besoins. Pour les Britanniques, en outre, la portée politique d'un vaste crédit avait perdu de son éclat depuis que le numéro un soviétique avait été contraint par les événements d'Arménie de renoncer à sa visite officielle à Londres.

Air Afrique à la recherche de 600 millions de francs

La France pourrait combler les 600 millions de francs de découvert accumulés par la compagnie Air Afrique. *Toutefois*, ce cadeau ne sera effectivement fait qu'à la condition que les dix pays africains actionnaires de la compagnie (Bénin, Burkina, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo) acceptent le plan de redressement élaboré par M. Yves-Roland Billecard, président de la Caisse centrale de *coopération économique*, par ailleurs pressenti pour devenir le prochain président d'Air Afrique. Deux mille emplois sur cinq mille six cents seraient supprimés ; des centres de maintenance pourraient être fermés.

Rappelons que les Etats africains actionnaires sont responsables de l'état de déshérence où est tombée Air Afrique : ils n'ont pas payé les billets d'avion émis par leurs fonctionnaires ; ils n'ont pas procédé aux augmentations de capital qu'ils avaient décidées : ils continuent à faire embaucher des personnels sur une base ethnique ou familiale et non en fonction des compétences.

EN BREF

● **RECTIFICATIF.** — Plusieurs erreurs se sont glissées dans les tableaux sur les SICAV publiés dans le supplément « Epargne Placement » (*le Monde* du 16 décembre).

— Vauban BRED Associations et BRED institutions sont des SICAV du groupe BRED contrairement à ce qui a été indiqué. En outre, BRED Institutions, dont la valeur liquidative a progressé de 6,92 % depuis le 31 décembre, appartient à la catégorie des SICAV court terme monétaires.

— La Banque Arjil précise que les deux SICAV « Cosmos Capital » et « Cosmos Obligations » sont destinées aux investisseurs institutionnels et aux entreprises. Or le calcul de leurs performances publiées le 16 décembre tient compte de commissions de souscription, qui ne concernent pas en réalité la clientèle. Les *variations réelles en pourcentage de* ces deux SICAV sont donc de 7,67 % pour Cosmos Capital et de 8,69 % pour Cosmos Obligations.

— La Compagnie parisienne de Réescompte précise pour sa part que la SICAV régulière CPR Moneplus a enregistré une progression de 7,35 % et se classe en trente-quatrième position et non à la dernière place, Sa SICAV monétaire CPR Cash, avec une progression de 7,22 %, arrive en huitième position.

— Les deux SICAV MGF Valeurs et MGF Première catégorie ont changé d'appellation pour devenir Mutuelles du Mans Valeurs et Mutuelles du Mans Première Catégorie. Elles appartiennent aux Mutuelles du *Mans et non à la BIMP*.

D'autre part, dans l'article « Sicav : une année de transition », la *progression de Bac Sélection*, gérée par la BAC, a été de 12,5 % et non de 2,5 %.

Enfin, à propos de l'article « Epargne logement : un équilibre instable », la part de marché de la BNP *dans la collecte de l'épargne logement* est de 12,4 % et non de 3,6 %.

● **ERRATUM.** — L'article paru dans *le Monde* du 22 décembre à propos des prévisions de l'INSEE sur la croissance française contenait une imprécision. La progression du revenu disponible des ménages estimée *par l'INSEE à 1,8 % en glissement* pour le premier semestre de 1989 s'entend en termes nominaux. Déflatée de la hausse des prix anticipée (1,7 %), cette progression se limiterait, en termes de pouvoir d'achat, à 0,1 %. De même, aux premier et deuxième semestres de 1988, l'augmentation nominale du revenu disponible, de 2,3 % et 2,1 % respectivement, représentait une augmentation de pouvoir d'achat de 0,6 % et 0,8 %. En glissement, le *pouvoir d'achat des ménages aurait* donc augmenté de 1,4 % en 1988. En moyenne annuelle, la hausse a été *de 2,2 %*.

● **Une compagnie de charters ouest-allemande achète six Airbus.** — La compagnie de charters ouest-allemande, LTU International Airways, a l'intention de commander six Airbus A-330 livrables à partir de 1994. Ce biréacteur à deux couloirs sera le plus grand de sa catégorie et transportera trois cent cinquante passagers. A ce jour, l'Airbus A-330 a été acheté à quarante-sept exemplaires par cinq clients.

NEW-YORK, 23 décembre ⬇

Légère baisse

Il ne s'est pas passé grand-chose, jeudi, à la Bourse de New-York, où, pour des raisons fiscales, les ventes l'ont emporté sur les achats, entraînant ainsi un léger recul des indices. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a fini la journée à *2 160,36*, en *baisse de 4,28* points. Quelque 152 millions d'actions ont été échangées.

Des opérations d'ordre technique, traditionnelles en fin d'année, ont donc pesé sur la cote. Une demande *sélective était, toutefois, constatée* dans plusieurs secteurs du marché. La Bourse a peu réagi à la décision de la firme de courtage américaine Drexel Burnham Lambert, connue pour financer des rachats d'entreprises par l'émission d'obligations à taux d'intérêt élevé et à haut risque (*junk bonds*), d'accepter de payer une amende de 650 millions de dol*lars aux autorités fédérales* pour un délit d'initiés. Bien que ce règlement soit le plus élevé jamais payé par une firme de courtage, une issue de cette affaire était anticipée par les milieux boursiers depuis plusieurs mois. British Petroleum a perdu 1 *1/4* point à *53 1/2* et NCR 1 1/8 à 53 3/4. En revanche, Digital Equipment a gagné 2 points à 96.

VALEURS	Cours du 21 déc.	Cours du 22 déc.
Alcoa	54 3/8	54 1/8
A.T.T.	29 1/2	29 1/4
Boeing	58 3/4	59 1/8
Chase Manhattan Bank	28 1/8	28 1/4
Du Pont de Nemours	88 1/4	88 1/8
Eastman Kodak	46 1/4	46 1/4
Exxon	45 3/8	45
Ford	51 1/8	51
General Electric	45 1/2	45 1/8
General Motors	86	85 5/8
Goodyear	49 1/2	50 1/8
I.B.M.	123	122 5/8
I.T.T.	50 3/4	50 5/8
Mobil Oil	46	45 7/8
Pfizer	58 3/8	58 7/8
Schlumberger	32 5/8	32 7/8
Texaco	51 3/8	50 7/8
UAL Corp. ex-Allegis	107	106 1/4
Union Carbide	25 1/2	25 1/2
U.S.X.	28 5/8	28 3/8
Westinghouse	53	52 3/4
Xerox Corp.	59 3/8	59 1/4

LONDRES, 22 décembre =

Poursuite du recul

Les cours des valeurs ont, à nouveau, clôturé en baisse jeudi au Stock Exchange, et l'indice Footsie a perdu 3,9 points, revenant à 1 768,7. Le marché s'est montré nerveux dans l'attente de la publication, vendredi, des chiffres *du commerce extérieur britannique de* novembre. 381,2 millions de titres ont été échangés, contre 465 millions la veille. La majorité des secteurs a terminé en repli, que ce soit les bancaires (Natwest), les alimentaires (Reckitt and Colman), les pétrolières (Lamso) et les actions liées à la construction (Wimpey). Toutefois, les électriques (Thorn Emi) et les pharmaceutiques (Boots) se sont inscrites à la hausse. Sur le front des OPA, la maison d'édition William Collins, objet d'une offre d'achat inamicale de News International depuis la mi-novembre, a vu ses cours bondir après avoir été approché par une compagnie pouvant jouer le rôle de chevalier blanc. La firme agro-*alimentaire Unigate a progressé*, encouragé par des rumeurs de rachats. Les opérateurs attendaient de connaître l'issue de l'OPA lancée, mardi, sur la firme britannique d'ingénierie industrielle Avdel par le constructeur de matériel aéronautique Textron pour un montant de 125,2 millions de livres (1,3 milliard de francs). Les fonds d'Etat se sont appréciés dans la plupart des cas, tandis que certaines mines d'or se sont orientées à *la baisse*.

PARIS, 23 décembre ⬆

Optimisme

A la veille de Noël, l'optimisme est revenu au pied des colonnes du palais Brongniart, où la trêve des confiseurs semble être reléguée à plus tard. La séance, qui la veille s'était traduite par une hausse de 1,78 %, était encore bien orientée et active. L'indicateur instantané progressait de 0,73 % en début d'après-midi. A telle *enseigne que la progression depuis le* début de l'année dépasse les 57 %, pulvérisant ainsi le record historique de 1983... Si les étrangers semblent encore absents, les Français s'activent. Bon nombre d'entre eux ont décidé de transférer une partie de leurs *liquidités* des comptes à réméré sur le marché des actions. Et ce en raison des perspectives favorables pour l'économie d'après les prévisionnistes de *l'INSEE et de l'OCDE. La* baisse du chômage, et les estimations d'une hausse de 3 % du PIB en France en 1989 sont autant de facteurs encourageants. A cela s'ajoute l'hypothèse d'une baisse des taux...

Dans ces conditions, les valeurs s'échangeaient *dans des volumes* certes importants, mais tout de même moins élevés que lors des deux séances précédentes. Fives-Lille était très recherché, tout comme les Chargeurs qui s'attendent à une hausse de 25 % à 30 % de leurs résultats. Les *baisses s'effectuaient avec moins* d'échange notamment pour La Hénin, Luchaire et Galeries Lafayette. Les cotations d'Alsthom étaient suspendues après *l'annonce* d'un rapprochement avec le britannique GEC pour devenir le leader européen dans le domaine de la production et de la distribution d'énergie.

Sur le MATIF, le contrat de mars demeurait stable s'appréciant de 0,19 %.

Seul nuage à l'approche des fêtes de fin d'année, le mouvement *d'humeur à la société de Bourse* Meeschaert-Rousselle, qui a conduit une quarantaine de salariés sur deux cents à arrêter le travail. Ces derniers s'inquiètent de l'évolution de leurs conditions salariales et notamment, pour l'instant, de l'absence de *versement des gratifications*, ces mois payés en plus qui s'ajoutent aux quatorze mois et demi perçus annuellement.

TOKYO, 23 décembre ⬇

Prises de bénéfice

En hausse sensible au début de journée, la Bourse de Tokyo a, par la suite, fait l'objet de prises de bénéfice, en clôture vendredi. *Ce repli*, qui est intervenu après trois séances de hausse consécutive, *s'est* effectué dans un marché calme, 600 millions de titres ayant été échangés, contre 700 millions la veille.

L'indice Nikkeï a perdu 88,35 points, à *29 686,26*, soit une baisse de 0,30 %. A l'ouverture, cet indice était en hausse de 171,18 yens.

L'annonce d'une fusion entre la quatrième et la cinquième compagnie japonaise de navigation, Japan Line et Yamashita Shinnihon Steamship, a été à *l'origine des prises de bénéfice*, constataient les opérateurs, cette fusion aboutissant à la création d'une société dont les actifs seront sensiblement réduits.

Les valeurs sidérurgiques étaient en baisse, ainsi que les pharmaceutiques *et celles du secteur textile*.

VALEURS	Cours du 22 déc.	Cours du 23 déc.
Akaï	680	660
Bridgestone	1 370	1 370
Canon	1 480	1 480
Fuji Bank	3 480	3 540
Honda Motors	2 080	2 090
Matsushita Electric	2 560	2 580
Mitsubishi Heavy	996	990
Sony Corp.	7 070	7 150
Toyota Motors	2 630	2 620

FAITS ET RÉSULTATS

● **Division par dix de l'action BSN dès le 9 janvier.** — Les actionnaires de BSN, réunis en assemblée générale extraordinaire, le 21 décembre dernier, ont approuvé la division par dix de la valeur nominale du titre. Cette décision prendra effet dès le 9 janvier. *Interrogé sur la tendance des* résultats pour l'exercice en cours, le président du groupe, M. Antoine Riboud, a précisé que *« le bénéfice pour 1988 dépassera 2 milliards de francs, sous réserve de l'évolution de l'activité en fin d'année, ce qui représenterait une croissance de l'ordre de 30 % »*.

● **Le Conseil du marché à terme souhaite plus d'indépendance.** — Le Conseil du marché à terme (CMT), autorité de tutelle du MATIF, souhaite à l'avenir *disposer de plus d'autonomie*, notamment dans ses sources de financement, a déclaré, mercredi 21 décembre, son président, M. Gilles Brac de la Perrière. Dépendant financièrement totalement du MATIF (Marché à terme international de France) et notamment de l'un de ses organismes de contrôle, la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIFP), le CMT désire que *« soit révisé son mode de financement »*. M. Brac de la Perrière souhaite également un renforcement des effectifs du CMT, dont le coût annuel de *fonctionnement est actuellement* de 1,5 million de francs, et un transfert dans d'autres locaux (il a actuellement son siège dans les locaux de la CCIFP).

● **Thyssen (sidérurgie) : une hausse de 125 % du bénéfice net.** — Le groupe ouest-allemand Thyssen (sidérurgie, mécanique) a réalisé, au cours de son exercice *1987-1988* (clos fin septembre), un bénéfice net consolidé de 680 millions de deutschemarks (2,3 milliards de francs), en hausse de 125 % sur ses résultats de l'exercice précédent (302 millions). Le chiffre d'affaires consolidé *s'établit en hausse de 3,9 %*, pour atteindre 29,2 milliards de deutschemarks (contre 28,1 milliards). Le bénéfice avant impôts est également en forte progression, à 1,16 milliard de deutschemarks (3,74 milliards de francs). Thyssen a *ainsi réalisé son meilleur* exercice depuis la reprise de ses activités après la deuxième guerre mondiale, en 1953. Portés par la conjoncture favorable du marché de l'acier, les autres grands noms de la sidérurgie ouest-allemande *devraient également* annoncer des résultats en hausse, à l'exception de Krupp, affecté par les pertes de sa division spécialisée dans la construction d'usines clefs en main.

● **Hausse de 200 % des résultats de Mazda Motor.** — Mazda Motor Corp. a annoncé une hausse de 208,5 % en un an de ses profits *avant impôt*, à 31,28 *milliards* de yens (1,5 milliard de francs) pour l'année financière se terminant en octobre. Les ventes ont progressé en valeur de 15,1 % à 1 844,3 milliards de yens (88,5 milliards de francs) et en volume de 10,3 % à *1 224 000 unités. Le bénéfice* net a augmenté de 241,5 % à 15,15 milliards de yens (727 millions de francs). Ces résultats spectaculaires sont dus à une progression de la demande intérieure, des efforts de rationalisation et des revenus provenant d'investissements en valeurs mobilières.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Amault & Associés	....	....	Int. Metal Service	....	510
Asystel	250	251	La Commande Electr.	290	292
B.A.C.	365	369	Le gd livre du mois	....	266 50
B. Demachy & Assoc.	528	549	Loca Investissement	275	275
B.I.C.M.	496	510	Locamic	....	145
B.I.P.	....	675	Metallurg. Minière	....	140
Boiron	450	450	Métrologie Internat.	....	509
Bolloré Technologies	786	813	Microservice	170	175
Buitoni	1050	1050	M.M.B.M.	655	655
Câbles de Lyon	1495	1505	Molex	210 10	211
Calberson	740	755	Navale-Delmas	....	715
Cardif	852	854	Olivetti-Logabax	....	223
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	318 50	Om. Gest.Fin.	....	327
C.A.T.C.	138 50	138 50	Pinault	353	358 90
C.D.M.E.	1230	1236	P.F.A. S.A.	397	405
C. Equip. Elect.	358	357	Presbourg (C. In. & Fin.)	....	100
C.E.G.I.D.	726	724	Présence Assurance	480	485
C.E.G.E.P.	....	234	Publicat. Filipacchi	....	456 50
C.E.P.-Communication	1540	1570	Razel	650	640
C.G.I. Informatique	1045	1080	St-Gobain Emballage	....	1560
Ciments d'Origny	515	536	St-Honoré Matignon	....	222
C.N.I.M.	....	415	S.C.G.P.M.	....	255
Concept	288	295	Segin	407	400
Conforama	....	840	Sélection Investissem.	105	105
Creeks	405	402	S.E.P.	....	345
Dafsa	214	206 40	S.E.P.R.	....	1180
Dauphin	....	1197	S.M.T.Goupil	....	280
Devanlay	923	926	Sodinforg	700	680
Deville	550	550	Supra	....	248 20
Editions Belfond	....	112 50	TF 1	365	389 20 d
Elysées Investissem.	19	19 50	Unilog	185	186
Finacor	215	218	Union Financ. de Fr.	439	440
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	231	230			
Guintoli	....	481			
I.C.C.	....	223			
IDIA	229	235			
I.G.F.	96 50	93			
IN2	258	....			

Marché des options négociables le 22 décembre 1988

Nombre de contrats : 18 529.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	560	6	28	–	17
CGE	360	43	54	–	5,50
Elf-Aquitaine	360	15	26,80	–	5,50
Lafarge-Coppée	1 400	15	73	15	45
Michelin	164	18	26	0,20	2
Midi	1 500	101	–	–	45
Paribas	440	25,50	45	1	7,80
Peugeot	1 300	24,50	84	11	40
Saint-Gobain	520	55	65	–	–
Société générale	520	16	35	9	25,50
Thomson-CSF	200	23	30	–	3,50

MATIF

Notionnel 10 %. — Cotation en pourcentage du 22 déc. 1988

Nombre de contrats : 46 578.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89	ÉCHÉANCES Juin 89
Dernier	107,5	106,90	106,30
Précédent	107	106,60	105,90

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS D'ACHAT Juin 89	OPTIONS DE VENTE Mars 89	OPTIONS DE VENTE Juin 89
106	1,37	1,63	0,47	1,25

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,0675 F =

Le dollar était *ferme*, vendredi 23 décembre, sur l'ensemble des places financières. A Tokyo, il clôturait en hausse, à 124,95 yens, contre 124,62 yens la veille dans un marché extrêmement calme. A Paris, la devise américaine était *stable lors des premiers échanges*. Elle se négociait à 6,0675 F, contre 6,0595 F à la clôture des échanges interbancaires et 6,0550 F au fixing du même jour.

FRANCFORT	22 déc.	23 déc.
Dollar (en DM)	1,7750	1,7740
TOKYO	**22 déc.**	**23 déc.**
Dollar (en yens)	124,62	124,95

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (23 déc.) .... 8 1/2 %
New-York (22 déc.) .. 8 7/8 13/16 %

BOURSES

PARIS (*INSEE, base 100 : 31-12-87*)

	21 déc.	22 déc.
Valeurs françaises	138,3	140
Valeurs étrangères	117,3	118,3
(Sbf, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	397,6	402,50
(Sbf, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 494,34	1 520,78
(OMF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice OMF 50	416,08	423,46

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)

Industrielles	2 164,40	2 160,36

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)

Industrielles	1 435	1 432,4
Mines d'or	164,7	164,1
Fonds d'Etat	87,28	87,38

TOKYO

	22 déc.	23 déc.
Nikkeï Dow Jones	29 774,61	29 686,26
Indice général	2 303,43	2 300,55

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E.-U.	6,0450	6,0500	– 60	– 45	– 100	– 70	– 270	– 180
$ can.	5,0316	5,0400	– 113	– 71	– 205	– 151	– 677	– 567
Yen (100)	4,8496	4,8575	+ 143	+ 183	+ 311	+ 360	+ 901	+ 1018
DM	3,4124	3,4171	+ 94	+ 112	+ 176	+ 203	+ 492	+ 565
Florin	3,0225	3,0265	+ 73	+ 87	+ 138	+ 163	+ 393	+ 456
FB (100)	16,2806	16,3029	+ 182	+ 209	+ 283	+ 384	+ 660	+ 1152
FS	4,0421	4,0482	+ 117	+ 141	+ 227	+ 261	+ 685	+ 777
L (1 000)	4,6357	4,6431	– 170	– 123	– 308	– 250	– 853	– 726
£	10,8961	10,9112	– 422	– 377	– 820	– 737	– 2268	– 2068

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/2	8 3/4	9 3/8	9 1/2	9 1/4	9 3/8	9 1/4	9 3/8
DM	4	4 1/4	5 1/8	5 1/4	5 3/16	5 5/16	5 5/16	5 7/16
Florin	5 3/4	6	5 9/16	5 11/16	5 9/16	5 11/16	5 11/16	5 13/16
F.B. (100)	7 3/8	7 7/8	7 3/8	7 3/4	7 3/8	7 3/4	7 3/8	7 3/4
F.S.	4 1/8	4 3/8	4 7/8	5	4 3/4	4 7/8	4 13/16	4 15/16
L (1 000)								
£	12 1/2	12 3/4	12 7/8	13	12 7/8	13	12 13/16	12 15/16
F. franç.	8 3/8	8 3/4	8 9/16	8 11/16	8 9/16	8 11/16	8 5/8	8 7/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 23 DECEMBRE

Cours relevés à 14 h 52

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
3684	C.N.E. 3% ★	3665	3666	3665	....
1043	B.N.P. T.P.	1035	1035	1035	....
1168	C.C.F. T.P.	1150	1169	1169	+ 1 65
1080	Créd. Lyon. T.P.	1095	1095	1095	....
1443	Renault T.P.	1450	1454	1454	+ 0 28
1683	Rhône-Poul. T.P.	1684	1684	1681	– 0 18
1300	St-Gobain T.P.	1300	1297	1300	....
1300	Thomson T.P.	1310	1310	1310	....
560	Accor	559	570	568	+ 1 61
555	Air Liquide	598	594	590	– 1 34
2410	Alcatel ★	2538	2599	2615	+ 3 03
1570	Als. Superm.	1575	1570	1570	– 0 32
315	A.L.S.P.I.	319 50	320	319 50	....
356	Alsthom ★	365	....	....	....
2240	Arjom. Prioux ★	2162	2199	2201	+ 1 80
560	Aussedat-Rey ★	555	560	574	+ 3 42
1030	Aux. Entrepr. ★	1070	1080	1060	– 0 93
640	Av. Dassault ★	650	650	670	+ 3 08
396	BAFIP ★	399 80	400	402	+ 0 55
300	Bail-Equipem. ★	296	296	302 90	+ 2 33
830	Bail Investiss.	875	874	872	– 0 34
280	B.N.P. C.I. ★	298	307	302 20	+ 1 41
485	Cie Bancaire ★	506	500	508	+ 0 40
500	Bazar H.-V.	520	510	510	– 1 92
530	Béghin-Say ★	545	540	552	+ 1 28
850	Berger (Mal)	875	875	875	....
805	Bic ★	823	809	811	– 1 46
2070	B.I.S.	426	428 60	430	+ 0 94
2910	Bongrain S.A. ★	3040	3011	3025	– 0 49
565	Bouygues ★	585	590	591	+ 1 03
70	B.P. France ★	71	70	70 05	– 1 34
5990	B.S.N. ★	6170	6230	6270	+ 1 62
575	Canal Plus	586	590	583	– 0 51
2310	Cap Gem. S. ★	2475	2410	2450	– 1 01
540	Carnaud ★	583	589	574	– 1 54
3110	Carrefour ★	3136	3146	3180	+ 1 40
174	Casino	177 20	177 20	178	+ 0 45
125	Casino A.D.P.	130 40	131 50	130 50	+ 0 08
865	Castor. Dub. Inv.	865	865	865	....
1050	C.C.M.C.	1040	1035	1035	– 0 48
595	Cetelem	626	616	625	– 0 16
415	Cerus ★	419	421	420	+ 0 24
1950	C.F.A.O. ★	1965	1946	1971	+ 0 31
390	C.G.E.	403 50	406 90	405	+ 0 37
1250	C.G.I.P. ★	1330	1359	1380	+ 3 76
1140	Chargeurs S.A ★	1178	1205	1236	+ 4 92
1180	Ciments franç. ★	1173	1180	1176	+ 0 26
515	Club Méditerr. ★	527	525	521	– 1 14
186	Codetel ★	180	180 10	177 50	– 1 39
350	Cofimeg	345 10	347	348	+ 0 84
675	Colas ★	734	733	720	– 1 91
215	Compt. Entrepr.	217 90	218	220	+ 0 96
790	Compt. Mod. ★	850	820	846	– 0 47
865	Créd. Foncier ★	880	882	885	+ 0 57
470	C. F. Internat. ★	490	490	490	....
180	C.C.F.	186 40	187	187 10	+ 0 38
470	Cr. Lyon. (CI) ★	480 50	486	490	+ 1 98

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
976	Crédit Nat. ★	998	985	1002	+ 0 40
565	CSEE (exSign.) ★	584	580	580	– 0 68
435	Crouzet ★	435	431	433 50	– 0 34
3250	Damart S.A. ★	3274	3250	3275	+ 0 03
1570	De Dietrich	1580	1589	1577	– 0 19
225	Dév. R.d.C. (Li)	225	227	227	+ 0 89
415	D.M.C.	439	435	441 50	+ 0 57
320	Drouot Assur. ★	326	340	340	+ 4 29
2600	Docks France ★	2670	2690	2681	+ 0 41
705	Dumez ★	725	727	725	....
....	Duménil Leblé	1055	1061	1068	....
1560	Eaux (Gén.)	1558	1561	1569	+ 0 71
1730	Ecco ★	1761	1774	1810	+ 2 78
845	Electrofinanc. ★	857	851	869	+ 1 40
405	El. S. Dassault	402	401	401	– 0 25
370	Elf-Aquitaine	377	379 50	382	+ 1 33
340	– (certific.) ★	324	334 80	330	+ 1 85
....	Epeda B.-F.	....	1125	1134	+ 0 36
3360	Essilor	3390	3520	3525	+ 3 98
1720	Essilor Int. (DP)	1710	1740	1705	– 0 29
305	Esso S.A.F. ★	307	309	308	+ 0 33
1430	Eurafrance	1470	1500	1515	+ 3 06
1350	Eurocom ★	1350	1360	1358	+ 0 59
2420	Euromarché	2670	2673	2640	– 1 12
610	Europe n° 1 ★	625	622	636	+ 1 60
49	Eurotunnel ★	48 85	49 40	49 40	+ 1 13
1170	Exor ★	1220	1200	1245	+ 2 05
1060	Facom	1100	1110	1120	+ 1 82
995	Fichet-Bauche	986	989	990	+ 0 41
205	Finextel ★	204	206	202	– 0 98
155	Fives-Lille ★	165	168	177 50	+ 7 58
1610	Fromageries Bel	1628	1649	1637	+ 0 55
1250	Gal. Lafayette ★	1300	1322	1270	– 2 31
425	Gascogne	420	420	420	....
1620	Gaz et Eaux	1615	1630	1650	+ 2 17
485	Géophysique ★	535	535	532	– 0 56
535	Gerland	547	554	560	+ 2 38
3280	Groupe Cité ★	3310	3220	3290	– 0 60
765	GTM-Entrepose	793	795	810	+ 2 14
715	Guyenne-Gas. ★	728	729	729	+ 0 14
260	Hachette ★	268	269	266 50	– 0 56
690	Havas ★	691	704	701	+ 1 45
585	Hénin (La)	590	565	575	– 2 54
1090	Hutchinson ★	1164	1180	1179	+ 1 29
280	Imétal ★	279 10	285	297	+ 6 41
325	Imm. Plaine-M.	335	337	330	– 1 49
280	Ingénico ★	284 50	285	294 50	+ 3 51
6500	Inst. Mérieux	6410	6410	6400	– 0 16
545	Interbail ★	540	540	530	– 1 85
1430	Intertechnique	1431	....	....	....
975	J. Lefebvre	1020	1020	1045	+ 2 45
835	Labinal ★	820	825	825	+ 0 61
1690	Lab. Bellon	1655	1650	1670	+ 0 91
1390	Lafarge-Coppée	1395	1390	1395	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1200	Lebon ★	1223	1240	1226	+ 0 25
3330	Legrand ★	3510	3580	3545	+ 1
2390	Legrand (DP) ★	2400	2360	2401	+ 0 04
1050	Leroy-Somer ★	1085	1090	1113	+ 2 58
2000	Lesieur	2010	1995	2060	+ 2 49
720	Locabail Immob.	720	720	720	....
430	Locafrance ★	432	420 20	423	– 2 08
850	Locindus	862	865	865	+ 0 35
290	Luchaire	292	294	287 10	– 1 68
3150	L.V.M.H. ★	3200	3180	3215	+ 0 47
1520	Lyonn. Eaux ★	1555	1555	1560	+ 0 32
55	Mais. Phénix	59 50	60	60 10	+ 1 01
177	Majorette (Ly)	185	193	193	+ 4 32
355	Mar. Wendel ★	366 90	360	389	+ 6 02
240	Matra ★	242	243	248 50	+ 2 69
3270	Merlin-Gerin ★	3449	3622	3622	+ 5 02
86	Metaleurop	86	86	87	+ 1 16
178	Michelin	181 50	183 10	184 50	+ 1 65
1590	Midi (Cie)	1594	1590	1592	– 0 13
185	Midland Bk SA ★	187	185	189	+ 1 07
370	Min. Salsig. (Ma)	372	373	374	+ 0 54
101	Moulinex	103 90	104	105	+ 1 06
1140	Navig. Mixte ★	1150	1150	1148	– 0 17
133	Nord-Est ★	134 30	137	137 10	+ 2 08
370	Nordon (Ny)	375	370	370	– 1 33
600	Nouvelles Gal.	598	587	595	– 0 50
755	Occid. (Gén.) ★	783	784	799	+ 2 04
1400	Omn.F.Paris	1420	1429	1420	....
405	Olida-Caby ★	408	412	410	+ 0 49
4050	Oréal (L')	4271	4299	4275	+ 0 09
455	Paribas	460	462 50	457	– 0 65
400	Paris-Réesc. ★	402 20	405	414	+ 2 93
1050	Pechelbronn ★	1046	1025	1051	+ 0 48
365	Penhoet	382	383	380	– 0 52
1170	Pernod-Ricard ★	1192	1191	1192	....
1250	Peugeot S.A.	1314	1318	1305	– 0 68
580	Pollet ★	587	590	589	+ 0 34
1120	Prétabail Sic.	1128	1140	1125	– 0 27
635	Primagaz	643	638	643	....
565	Printemps ★	569	560	568	– 0 18
2800	Promodès	2530	2530	2560	+ 1 19
625	Radiotechn. ★	620	625	641	+ 3 39
73	Raff. D. Total ★	74 30	74 10	73	– 1 75
3190	Redoute (La) ★	3235	3295	3287	+ 1 61
315	Robur financière	318	314	314	– 0 83
1250	Roussel-Uclaf ★	1309	1349	1350	+ 3 13
835	R.-Uclaf-CNI ★	859	838	850	– 1 05
3050	R. Impériale (Ly)	3075	3200	3200	+ 4 07
170	Sade	170 10	175	175	+ 2 88
1690	Sagem ★	1685	1680	1680	– 0 30
565	Saint-Gobain	577	586	579	+ 0 35
1020	St-Louis ★	1037	1099	1073	+ 3 47
2170	Salomon	2290	2230	2220	– 3 06
635	Salvepar	640	664	664	+ 3 75

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
740	Sanofi ★	751	752	756	+ 0 67
840	S.A.T. ★	836	830	830	– 0 72
270	Saul.-Chât. (B) ★	258 30	262 20	261	+ 1 05
850	Saupiquet (Na)	855	900	900	+ 5 26
595	Schneider ★	640	640	635	– 0 78
49	S.C.O.A.	49 80	49 80	50 50	+ 1 41
670	S.C.R.E.G. ★	670	680	676	+ 0 90
770	Seb ★	780	780	790	+ 1 28
440	Sefimeg ★	440	439 90	445	+ 1 14
1470	S.F.I.M.	1485	1490	1460	– 1 68
153	S.G.E.	152 30	153 90	155 50	+ 2 10
715	Silic	720	731	720	....
525	Simco-U.P.H. ★	518	518	520	+ 0 39
1150	Skis Rossignol	1152	1135	1172	+ 1 74
625	Sligos ★	830	830	830	....
540	Société Générale	531	525	526	– 0 94
139	Sodecco	139	139 10	139 10	+ 0 07
175	Sodero (Na)	176	178	178	+ 1 14
2940	Sodexho ★	2940	2990	2990	+ 1 70
110	Soganal (Ny)	112 50	113 50	113 50	+ 0 89
305	Sogerap	310	319	325	+ 4 84
2160	Somm-Allib. ★	2215	2189	2190	– 1 13
1360	Source Perrier ★	1415	1435	1435	+ 1 41
660	Sovac ★	688	680	698	+ 1 45
415	Spie-Batignol. ★	434	435	440	+ 1 38
770	Strafor ★	775	776	779	+ 0 52
305	Suez	310	310	310	....
390	Synthelabo ★	420	429	420	....
1220	Talcs Luzenac ★	1200	1236	1230	+ 2 50
3620	Tél. Elect.	3680	....	....	....
220	Thomson-C.S.F.	220 10	222 80	222	+ 0 86
335	Total (CFP) ★	344	350	349	+ 1 45
75	– (certific.)	77	76 10	77 90	+ 1 17
1380	T.R.T. ★	1340	1369	1340	....
350	U.F.B.-Locab. ★	363	381	370	+ 1 93
840	U.I.C. ★	825	828	828	+ 0 36
540	U.I.F. ★	566	560	550	– 2 65
850	U.I.S.	855	856	850	– 0 58
180	U.C.B. ★	185	189	187	+ 1 08
725	Unibail	728	725	720	– 1 10
565	Valéo ★	582	592	591	+ 1 55
225	Vallourec ★	238	238 10	239	+ 0 42
380	Via Banque	354	360	362 50	+ 2 40
700	Elf-Gabon ★	705	702	700	– 0 71
133	Amax Inc.	135 50	135	135	– 0 37
162	Amer. Express	162	160 50	160	– 1 23
176	Amer. Teleph.	176 80	175 50	175 50	– 0 74
92	Anglo Amer. C.	92 50	93 90	93 90	+ 1 51
405	Amgold	405 80	410	410	+ 1 03
965	BASF (Akt)	975	970	970	– 0 51
1040	Bayer	1049	1060	1060	+ 1 05
73	Buffelsfont.	73 80	73 90	73 90	+ 0 14
168	Chase Manh.	169 80	168 50	168 50	– 0 77
84	Echo Bay Mines	84 35	85 30	85 30	+ 1 13

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
64	De Beers	64 90	65	65	+ 0 15
1920	Deutsche Bank	1935	1915	1875	– 3 10
1060	Dresdner Bank	1060	1050	1050	– 0 94
51	Driefontein Cod	51 80	51 90	52 10	+ 0 58
530	Du Pont-Nem.	532	530	530	– 0 38
275	Eastman Kodak	280 20	280	280	– 0 07
24	East Rand	25	25 70	26 50	+ 6
285	Electrolux	295 50	288 50	288 50	– 2 37
350	Ericsson	352	350	350	– 0 57
260	Exxon Corp.	273	270	270 50	– 0 92
310	Ford Motors	307 50	306 50	306 50	– 0 33
44	Freegold	47 50	46 55	46 50	– 2 11
90	Gencor	90 10	90 10	90 10	....
275	Gén. Electr.	274	273	273	– 0 36
775	Gén. Belgique	818	811	811	– 0 86
525	Gen. Motors	525	516	516	– 1 71
133	Goldfields	137 90	136 50	136 50	– 1 02
46	GdMetropolitain	46 95	47 20	47 20	+ 0 53
34	Harmony	35 05	35 80	35 80	+ 2 14
78	Hitachi	78 80	78	78	– 1 02
1050	Hoechst Akt.	1055	1054	1060	+ 0 47
107	Imp. Chemical	107 90	108 20	110	+ 1 95
745	IBM	744	740	740	– 0 54
305	ITT	312 50	306	306	– 2 08
210	Ito-Yokado	216 50	216 50	216 50	....
280	Mac Donald's	295	289 30	289 30	– 1 93
123	Matsushita	125	126 50	126 50	+ 1 20
350	Merck	352	351 50	351 50	– 0 14
380	Minnesota M.	377	374	374	– 0 80
275	Mobil Corp.	276	275	275	– 0 36
220	Morgan J.P.	218 50	213	213	– 2 52
27680	Nestlé	28300	28300	28200	– 0 35
985	Nixdorf	994	986	986	– 0 80
107	Norsk Hydro	112	111 40	111	– 0 89
110	Olivetti	116 50	112 90	112 90	– 3 09
2180	Petrofina	2181	2181	2195	+ 0 64
605	Philip Morris	608	607	607	– 0 16
97	Philips	97 70	100 20	100	+ 2 35
79	Placer Dome	80 60	79 70	79 70	– 1 12
345	Quilmès	372	364 50	364	– 2 15
375	Randfontein	392	392	392	....
695	Royal Dutch	692	686	686	– 0 87
44	Rio Tinto Zinc	44 80	44 20	44 50	– 0 67
35	Saat. & Saatchi	36	36 50	36 10	+ 0 28
44	St Helena Co	44 80	44 80	44 50	– 0 67
195	Schlumberger	195 10	199	199	+ 2
109	Shell transp.	108 50	108	108	– 0 46
1810	Siemens A.G.	1829	1836	1837	+ 0 44
340	Sony	345	346	347 50	+ 0 72
46	Telefonica	46 90	46 40	46 80	– 0 21
230	T.D.K.	236 50	235	239	+ 1 06
51	Toshiba Corp.	51 70	51 30	51 40	– 0 58
355	Unilever	356 50	350 50	352	– 1 26
245	Unit. Techn.	243	242 50	242 50	– 0 21
390	Vaal Reefs	399 50	416	416	+ 4 13
380	Volvo	383	382	380	– 0 78
160	West Deep	162	164	164 50	+ 1 54
350	Xerox Corp.	361 50	360	360	– 0 41
210	Yamanouchi	211 50	210	210	– 0 71
2 15	Zambia Corp.	2 18	2 15	2 16	– 1 38

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 8,80 % 77	124 70	5 169
9,90 % 78/93	102 70	4 403
10,80 % 79/94	106 32	3 255
13,25 % 80/90	104 10	7 369
13,80 % 81/89	100 36	12 633
16,20 % 82/90	107 63	15 270
16 % juin 82	110 05	8 636
14,60 % fév. 83	111 74	12 207
13,40 % déc. 83	119 36	0 073
12,20 % oct. 84	111 75	2 540
11 % fév. 85	114 50	8 197
10,26 % mars 86	108 47	8 039
ORT 12,75 % 83	2002 50	..
OAT 10 % 2000	109 05	5 763
OAT 9,90 % 1997	108 84	0 271
OAT 9,80 % 1996	106 37	8 783
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	102 02	4 423
CNB Paribas	102 58	4 423
CNB Suez	102 58	4 423
CNI janv. 82	102 10	4 423
PTT 11,20% 85	110 75	0 773
CFF 10,30% 86	106 20	8 561
CNE 11,50% 85	108 50	5 756
CNT 9% 86	100	5 770
CRH 10,90% déc. 85	111 65	9 622
C.N.C.A. T.P.	1057 40	105
Drouot Ass. Obl. conv.	2270	230
Métrologie I. 8% 6/7	....	8 320

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Apache (Sté Fin.)	....	1630
A.G.F. (St Cent.)	....	580
Applic. Hydraul.	....	840
Arbel	507	519
Astorg	230	230
Avenir Publicité	930	913
Bain C. Monaco	315 10	319
Banque Hypoth. Eur.	400	400 –
Béghin-Say (C.I.)	370	370
Blanzy-Ouest	....	....
B.N.P. Intercontin.	254 80	244 60
Bénédictine	6050	6300
Bon-Marché	....	821
B.T.P.	....	110
Cafi	853	860
Cambodge	....	629
C.A.M.E.	160	158
Carbone-Lorraine	700	721
Cass-Poclain	....	....
C.E.G.Frig.	....	517
Centen. Blanzy	....	1855
Cerrusse (Ny)	218	219 50
Cerabati	....	173
Champex (Ny)	160	155

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.C. (Financ. de)	....	206
C.I. Maritime	....	686
Citram (B)	2025	2050
Clause	....	700
Cofradel (Ly)	1170	1170
Cogifi	....	344 90
Comiphos	....	345
Cie Industrielle	....	3355
Comp. Lyon-Alem.	....	430 10
Concorde (La)	....	713
C.M.P.	....	15 50
Créd. Gén. Ind.	520	540
Cr. Universel (Cie)	....	575
Créditel	....	155 90
Darblay S.A.	....	605
Degremont	....	245 50
Delalande S.A.	....	1290
Delmas-Vieilj. (Fin.)	....	1970
Didot-Bottin	....	890
Eaux Bass. Vichy	....	899
Eaux Vittel	2515	2580
E.C.I.A.	1418	1450
Electro-Banque	....	320
Elf-Antargaz	721	....
E.L.M. Leblanc	....	570
Enelf-Bretagne	....	303
Entrepôts Paris	....	490
Europ. Accumul.	....	85
Europe Soudure Indust.	....	128 30
Eternit	2680	2700
Finalens	234	240
FIPP	404	410
Finac	1175	1175
Foncière (Cie)	485	483
Fonc. Lyonnaise	445	450
Foncina	....	452
Forinter	....	1082
Fougerolle	....	395
France I.A.R.D.	....	270
France (La)	....	5900
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	690
G.F.I.I.	308 90	307
Gaumont	700	703
Gévelot	....	....
Gr. Fin. Constr.	....	383
Gds Moul. Paris	....	601
Groupe Victoire	765	752
G. Transp. Ind.	530	535
Harbo-Ricqlès-Zan	....	210
Immindustr.	....	....
Immobail	410	400
Immobanque	....	735
Immob. Marseille	....	6140
Immofice	480	480
Invest. (Sté Cent.)	....	737
Jaeger	192	195
Lafitte-Bail	448	435
Lambert Frères	....	323
Lille-Bonnières	....	826
Loca-Expansion	....	254
Locafinancière	....	360
Locatel	....	530
Louis Vuitton	765	796
Louvre (Sté)	2185	2190

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Lucia	1430	1487
Machines Bull	....	82 50
Magasins Uniprix	....	134
Magnant S.A.	....	100
Maritime Part.	....	432
Métal Déployé	458	439
Mors	....	132 80
Navig. (Nat. de)	....	100 70
Nozal	300 90	302
Optorg	420	425
Oréal (L') C.I.	2132	2217
Origny-Desvroise	1252	1274
Palais Nouveauté	....	585
Paluel Marmont	....	610
Parfinance	206	207 30
Paribas-CIP	389	....
Paris France	....	223 50
Paris-Orléans	....	285
Partenia	....	318
Patern. Risq. Div.	1325	1349
Pathé-Cinéma	....	910
Pechiney (cert. inv.)	323 60	330
Piles Wonder	1400	....
Piper-Heidsieck	1800	1872
P.L.M.	....	175
Porcher	....	470
Promodès	....	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3580
Rhône-Poul. (c. inv.)	513	523
Rochefortaise S.A.	....	786
Rochette-Cenpa	76	77
Rosario (Fin.)	725	750
Roudière	194 50	194 50
Rougier et Fils	225	230
Sacer	580	585
SAFAA	360	365
Safic-Alcan	....	930
SAFT	....	1580
Saga	....	199 50
Salins du Midi	485	480
Satam	....	74
Savoisienne (M)	208	....
SCAC	515	520
Semelle Maubeuge	....	456
S.E.P. (M)	163	165
Sici	....	402 10
Sicotel	....	298 90
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	....	310
Siph (Plant. Hévéas)	....	305
Sofal financière	....	1960
Soficai	....	801
Sofio	601	600
Soficomi	....	770
S.O.F.I.P. (M)	191	191
Sofragi	1220	1124
Sopagri	172	170
Soudure Autog.	580	587
Sovabail	....	620
Suez (Fin. de)-CIP	268	267
Stami	....	761
Taittinger	2801	2895
Testut-Aequitas	278	266 80 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Tour Eiffel	....	390
Ufiner S.M.D.	....	658
Ugine A. Chat. Gueug.	260	260
U.A.P.	308	308
U.T.A.	....	2010
Vicat	....	1830
Viniprix	....	1300
Virax	133	133
Waterman S.A.	....	650
Brass. du Maroc	133	133
Étrangères		
A.E.G.	620	....
Akzo	449	440
Alcan Alum.	189	190
Algemene Bank	125	126
American Brands	319	345
Am. Petrofina	400	393
Arbed	600	600
Asturienne Mines	175 10	178
Banco de Santander	357 40	356 70
Bco Pop Espanol	460	460
Banque Ottomane	2000	....
B. Régl. Internat.	33500	34000
Br. Lambert	590	590
Canadian-Pacific	105 50	101 50
Chrysler corporation	158	....
CIR	25 40	25 40
Commerzbank	776	....
Dart. and Kraft	620	....
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	531	531
Gén. Belgique	818	811
Gevaert	1215	....
Glaxo	111	110 60
Goodyear	296 80	298
Grace and Co	163 20	147
GTE corporation	286	....
Honeywell Inc.	330 50	....
Johannesburg	869	860
Kubota	41 10	42 50
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	45 90	46
Mineral-Ressourc.	65 10	68 10
Noranda	115 20	115 20
Olivetti	24	....
Pakhoed Holding	294	295
Pfizer Inc.	347	350
Procter Gamble	500	500
Ricoh Cy Ltd	55 10	58
Rolinco	271	274 90
Robeco	286 50	285 60
Rodamco	478 80	476
Saipem	9 20	9 15
Sema Group	29 20	28 80
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	385	382
Steel Cy of Can.	102	108
Squibb	397	....
Tenneco	282	280
Thorn EMI	66	66 50
Toray indust. inc	40	....
Vieille Montagne	1732	1735
Wagons-Lits	1290	1260
West Rand	8	8 10
Whitman Corporation	200	220
Hors-cote		
Banque Hydro-Energie	290	....
Calciphos	179 20	180
Chambourcy (M.)	978	....
Cochery	261	221 o
Cogephor	115	134 20
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	363	357
Gachot	62	62
Guy Degrenne	690	....
Hoogovens	168	....
Merlin Immobilier	240	240
Metroservice (bons)	18	22 50
Nicolas	1060	1140
Particip. Parcier	400	....
Rémy et Associés	288	289
Borsato N.V.	182	180 20
Sems-Metra	390 50	390 50
Serv. Equip. Veh.	56 30	....
S.P.R.	484	....
Sté Lecteurs du Monde	506	....
Ufiner	380	....
Union Brasseries	142	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/12	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 055	6 067	5 870	6 270
ECU	7 096	7 092	....	....
Allemagne (100 DM)	341 380	341 550	330 500	350 500
Belgique (100 F)	16 290	16 305	15 700	16 700
Pays Bas (100 fl.)	302 430	302 470	292	312
Danemark (100 krd)	88 290	88 400	84 500	91 500
Norvège (100 k)	92 290	92 630	87 500	94 500
Grande-Bretagne (£ 1)	10 916	10 942	10 550	11 250
Grèce (100 drachmes)	4 108	4 120	3 400	4 200
Italie (1 000 lires)	4 636	4 636	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	404 560	404 650	392 500	414 500
Suède (100 krs)	98 720	98 090	94 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 560	48 550	47	50
Espagne (100 pes.)	5 296	5 310	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 129	4 141	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	5 048	5 070	4 850	5 260
Japon (100 yens)	4 857	4 865	4 700	4 920

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/12
Or fin (kilo en barre)	80700	81500
Or fin (en lingot)	80950	81500
Pièce française (20 fr)	470	478
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	492	496
Pièce latine (20 fr)	467	468
Souverain	587	589
Pièce de 20 dollars	2700	2695
Pièce de 10 dollars	1370	1355
Pièce de 5 dollars	780	.....
Pièce de 50 pesos	3040	3040
Pièce de 10 florins	481	481
Or Londres	.....	.....
Or Zurich	.....	.....
Or Hongkong	.....	....
Argent Londres	.....	....

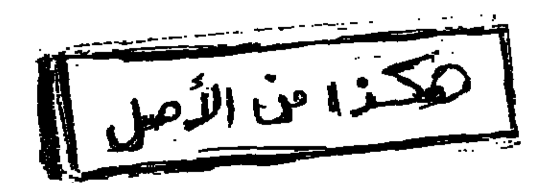
SICAV (sélection) 22/12

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	922 18	899 69
Actilion	214 51	208 77
Actions France	483 23	465 76 ♦
Actions sélectionnées	580 32	559 34 ♦
Aedificandi	616 59	594 30 ♦
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1084 25	1038 29
A.G.F. 5000	585 51	571 23
A.G.F. ECU	1103 81	1092 88
A.G.F. Foncier	109 33	106 66
A.G.F. Interfonds	435 66	425 03
A.G.F. Invest	113 12	110 36
A.G.F. OBLIG.	1101 29	1095 81
A.G.F. Sécurité	10769 36	10769 36
Agfimo	619 76	604 63
Altafi	219 36	211 43 ♦
A.L.T.O.	190 75	183 86 ♦
Amvé-Gan	5459 18	5211 63
America-Valor	668 51	652 20
Amplitude	561 60	545 24
Arbitrages court terme	5634 97	5629 34
Astoric	1194 39	1194 39 ♦
Atout Futur	313 77	303 46 ♦
Auracic	1355 51	1316 03 ♦
Avenir C.I.C.	105 33	102 26 ♦
Axa Europe	119 29	113 87 ♦
Axa Investissements	115 88	110 63 ♦
Axa Valeurs Par	109 85	104 87 ♦
Bred Associations	2658 74	2650 79
Capital Plus	1760 26	1750 26
Carden-Pierre	29 41	28 14
CIP (voir AGF Actions)	.....	.....
Comptavalor	5154 49	5146 77
Comptarestraits	113 11	109 82
Convertimmo	362 59	348 64
Cadinter	499 23	484 69 ♦
Drouot-France	712 29	679 99 ♦
Drouot-Investiss.	997 26	952 03 ♦
Drouot-Sécurité	257 55	245 87 ♦
Drouot-Sélection	145 02	138 44 ♦
Ecucic	1209 32	1191 45 ♦
Ecureuil Monétaire	31176 11	31176 11
Ecureuil Privatisations	373 16	362 29
Elcash	2028541	2028541 ♦
Energie	235 38	224 71
Epacic	2828 55	2828 55 ♦
Epercourt Sicav	4296 11	4285 40
Epargne Associations	25425 21	25387 13
Epargne-Capital	8402 93	8319 73
Epargne Court-Terme	508 76	508 76
Epargne Croissance	1474 82	1435 35
Epargne-Industr.	77 57	74 05
Epargne Inter	596 49	580 53
Epargne J	55223 09	55223 09
Epargne Long-Terme	181 44	176 58
Epargne Monde	1152 56	1121 71
Epargne Premières	12049 45	11959 75
Epargne-Oblig.	202 38	196 96
Epargne-Ouetre	1087 62	1058 51
Epargne-Unie	1228 23	1183 84 ♦
Epargne-Valeur	436 17	424 50
Eparoblig	1324 45	1321 81
Epsilon	1133 07	1121 85
Eurocic	9415 59	9276 44 ♦
Eurodyn	1082 86	1047 25 ♦
Euro-Gan	6338 37	5096 30
Euro-Maif	26 57	26 18
Fincod Placement	61582 55	61582 55
Fincod Valorisation	14016 74	13741 90
Fonsicav (div. par 10)	11209 53	11209 53
Foncival	247 40	239 61
France-Gan	6972 32	6656 15
France-Garantie	281 77	281 21
France-Investiss.	407 11	398 65
France-Obligations	459 50	453 98
Francic	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	103 83	100 81 ♦
Francic Régions	1040 22	1009 92 ♦
Fructi-Associations	28 22	28 22
Fructi-Epargne	28 33	27 64
Fructicap	33 05	32 56
Fructcourt	111846 01	111846 01
Fructidor	245 61	241 98
Fructifrance	811 22	791 43
Fructimmo	27 61	26 94
Fructivar	4356 12	4345 26
Fructi ECU	583 32	574 70
Fructi-Première	11343 52	11175 88
Futuroblig	1139 08	1101 62 ♦
Gestilion	60052 06	59902 29
Gestion Associations	152 07	148 72
H.L.M. Monétaire	10170 12	10170 12
Horizon	1132 90	1099 90
Interoblig.	12311 63	11838 11
Intersélect France	472 66	458 89
Invest. net	15405 37	15374 62
Invest. Obligataire	18846 51	18808 89
Japacic	192 58	186 97
Jeune épargne	242 05	238 47
Laffitte-Amérique	235 97	225 27
Laffitte Europe	255 50	243 91
Laffitte-Expansion	274 94	262 47
Laffitte-France	324 40	309 69
Laffitte-Immobilière	243 62	232 57
Laffitte-Japon	397 98	379 91
Laffitte-Oblig.	147 07	140 40
Laffitte-Rend.	211 28	201 68
Laffitte-Tokyo	363 74	347 25
Latitude	5204 17	5198 38
Lion-Associations	11887 67	11887 67
Lion-Institutionnels	24139 11	24078 91
Lionplus	769 78	762 16
Lion Trésor	2127 48	2106 42
Livret Bourse Investis.	477 11	463 21
Livret portefeuille	671 47	651 91
Méditerranée	171 56	163 78 ♦
Mondiale Investissem.	426 71	407 36
Monecic	5706 58	5706 58 ♦
Monecden	53054 13	53054 13
Moné J.	56827 49	56827 49 ♦
Morgan court terme	14620 29	14620 29 ♦
Mutuelle Unie Sél.	153 17	146 22 ♦
Natio.-Epargne	14261 98	14120 77
Natio.-Epargne Trésor	8461 81	6448 91
Natio.-Court terme	219885	219885
Natio.-Inter.	1242 44	1209 19
Natio.-Obligations	567 94	552 74
Natio.-Patrimoine	1356 13	1319 83
Natio.-Placements	67289	67289
Natio.-Revenu	1059 63	1049 14 ♦
Natio.-Sécurité	11191 20	11191 20
Natio.-Valeurs	737 80	718 05
Nippon-Gan	6098 81	5822 25
Nord-Sud Développ.	1215 84	1213 41
Normatif	12495 40	12250 39
Obli Association	126 49	125 24
Oblicic Régions	1083 62	1087 61 ♦
Obligations Convert.	434 58	414 87
Oblig. toutes catég.	160 08	155 04
Oblitice	1135 02	1123 78
Oblisécurité	10115 18	10115 18
Optimavalor	213 70	208 49
Orection	1176 30	1137 62 ♦
Orvalor	5701 20	5495 13
Paribas Croissance	697 77	673 40
Paribas Epargne	16344 84	16312 22
Paribas France	99 04	96 16
Paribas Oblimonde	1014 44	999 46 ♦
Paribas Opportunités	115 05	111 70
Paribas Patrimoine	528 44	506 90
Paribas Revenu	94 37	93 44
[illegible]	[illegible]	1110 20

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Patrimoine Retraite	175 79	172 34
Pervalor	642 08	623 38
Phenix Placements	258 68	257 40
Pierre Investiss.	694 44	662 95
Placement A	1019 16	1019 16
Placement crt-terme	73770 67	73770 67
Placement J	56567 22	56567 22
Placement Premier	55403 77	55403 77
Pléiade	114 79	111 72
Première Obligations	10954 62	10932 95
Prévoyance Ecureuil	112 90	109 88
Pri/Association	22987 40	22987 40
Quartz	117 08	114 20 ♦
Quatre-quarts Retraite	1 09	1 06
Rentacic	168 20	163 74 ♦
Revenus Trimestriels	5534 26	5479 46
Revenu Vert	1189 35	1171 77 ♦
St-Honoré Assoc.	13645 35	13577 46
St-Honoré Bio-aliment.	789 02	753 24 ♦
St-Honoré Global	264 21	252 23 ♦
St-Honoré Pacifique	555 22	530 04 ♦
St-Honoré P.M.E.	466 18	445 04 ♦
St-Honoré Réel	11905 83	11858 40
St-Honoré Rendement	12092 10	12031 94
St-Honoré Services	506 47	486 99 ♦
St-Honoré Technol.	762 41	727 84 ♦
St-Honoré Valor	12445 82	12445 82
Sécuricic	5586 29	5580 71 ♦
Sécuri Taux	10926 94	10926 94
Sélection Croissance	534 36	518 80
Sicaden (Carden BP)	727 96	717 19
Sicav-Associations	1450 12	1447 95
S.F.I. fr. et étr.	648 56	629 67
Sicav 5000	375 45	365 40
S.I.G.	790 14	753 96
Silvafrance	584 44	568 90
Silvam	421 03	409 76
Silvarente	215 20	213 07
Silvinter	432 28	420 71
S.N.I.	1158 96	1125 20 ♦
Sogepargne	362 99	340 23
Sogevar	1030 16	983 45
Sogninter	1343 97	1283 03
Soleil Investissement	501 78	479 03
Stratégie Actions	1077 18	1035 75 ♦
Stratégie Rendement	1111 31	1076 33 ♦
Technocic	1131 98	1099 01 ♦
Techno-Gan	6154 45	5875 37
Transcontinents	84 22	82 57
Tétion	5288 11	5235 75
U.A.P. Investiss.	419 89	404 71 ♦
U.A.P. moyen terme	107 82	103 92 ♦
Uni-Associations	109 58	109 58 ♦
Unifrance	504 85	486 60 ♦
Unifoncier	1243 26	1198 32 ♦
Uni-Garantie	1391 85	1364 53 ♦
Uni-Régions	2792 58	2691 64 ♦
Unisecte	2384 48	2305 07 ♦
Univar	190 74	190 74 ♦
Univers-Actions	1130 83	1093 65 ♦
Univers-Obligations	1621 23	1567 92 ♦
Valorem	523 99	511 21
Valorg	1628 11	1626 48
Valrexel	41744 06	41723 20
Vauban	23673 66	23649 99

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ♦ : prix précédent – ★ : marché continu



Le Monde

ISRAËL

L'alliance entre le Likoud et les travaillistes est reconduite dans l'ambiguïté

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Sourire modeste mais *satisfait*, démarche bonhomme mais alerte, en dépit de ses soixante-treize ans, M. Itzhak Shamir arborait des allures de vainqueur lorsqu'il est monté, jeudi 22 décembre, à la tribune de la Knesset. Car, en présentant ce deuxième gouvernement d'union nationale Likoud-travailliste, le chef de la droite israélienne savourait un incontestable succès personnel. Il obtient à peu près ce qu'il estimait souhaitable et possible.

Non seulement M. Shamir se succède à lui-même, mais il le fait à la tête de la majorité gouvernementale qu'il appelait de ses vœux, avant même le scrutin : une large coalition disposant de plus de 80 sièges sur 120 à la Knesset. Cette coalition lui rend, pour l'heure, bien des services. Elle donne à son gouvernement une façade d'unanimité nationale, au moment où Israël va devoir affronter un regain de pression internationale, dans la foulée du dialogue que les Etats-Unis ont entamé avec l'OLP.

Les « sacrifices » de M. Shamir

Le chef de la droite sera premier ministre pour la durée de la législature et il contrôle les affaires étrangères par l'intermédiaire de l'un de ses proches, M. Moshe Arens. En principe, la diplomatie israélienne *ne devrait plus parler* que d'une seule voix. Ce devrait être la fin de la cacophonie qui avait caractérisé le précédent gouvernement d'union nationale (1984-1988).

Certes, il a fallu que M. Shamir *consente* des « sacrifices ». Le gouvernement comprend un nombre égal de ministres du Likoud et travaillistes (douze pour chacun des deux grands partis). Il est dirigé par un cabinet restreint, également paritaire, appelé à trancher les grandes affaires et où Likoud et travaillistes peuvent user d'un droit de veto. Deux des grands ministères reviennent *aux travaillistes : les finances*, attribuées à Shimon Pérès, et la défense que conserve Itzhak Rabin.

Mais sur ce qui est, à ses yeux, le plus important, M. Shamir n'a pas cédé. Il a conclu un programme de gouvernement qui reprend l'essentiel du précédent, comme s'il n'y avait eu, entre-temps, ni soulèvement dans les territoires occupés de Cisjordanie et de Gaza, ni évolution dans le programme politique affiché par l'OLP, ni début de dialogue entre les Etats-Unis et l'organisation de M. Arafat : Israël ne négociera pas avec l'OLP ; Israël s'opposera à la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza ; Jérusalem « *réunifiée, capitale éternelle d'Israël* », restera sous la souveraineté de l'Etat hébreu et ne sera « *jamais redivisée* ».

La diplomatie du gouvernement aura pour base le plus petit dénominateur commun existant entre le Likoud et *les travaillistes* : ces accords de Camp David, vieux de dix ans et que les voisins arabes d'Israël – à commencer par l'Egypte – jugent dépassés. M. Shamir n'en a pas moins appelé Le Caire, Amman et les résidents des territoires à négocier un règlement de paix avec Israël.

Le premier ministre n'a guère été plus explicite, et il est difficile d'imaginer ce que cette plate-forme pourrait concrètement recouvrir tant les ambiguïtés sont nombreuses. Les accords de Camp David prévoient des élections dans les territoires et un tel scrutin désignerait, à coup sûr, des représentants officieux de l'OLP. Dès lors, écrivait le quotidien *Yedioth Aharonot*, « *ou bien le gouvernement se berce d'illusions, ou bien il nous trompe délibérément en affirmant qu'il ne négociera jamais avec l'OLP* ». Les travaillistes et le Likoud ont une interprétation opposée des accords de Camp David : les premiers veulent bien envisager un compromis territorial en Cisjordanie et à Gaza ; le parti de M. Shamir ne veut pas en entendre parler. Ambiguïté encore : la plate-forme ne mentionne évidemment pas la possibilité de réunir une conférence internationale sur le Proche-Orient (bête noire du Likoud), mais M. Shamir ne serait pas opposé à ce que les Etats-Unis et l'URSS parrainent des pourparlers directs entre Israël et les Arabes.

Malentendus

Aucun des malentendus qui paralysèrent l'action du précédent gouvernement n'a été levé. Tout se passe comme si les trois principaux dirigeants du pays – MM. Shamir, Pérès et Rabin – s'étaient réfugiés dans un réflexe *attentiste*, prudent et défensif, face à la nouvelle donne proche-orientale. Pour défendre une ligne traditionnelle, c'est le « régime des trois anciens » qui est maintenu. Et le seul véritable renouvellement dans le personnel ministériel est l'entrée au gouvernement de deux jeunes députés proches de M. Shamir, MM. Ehud Olmert et Dan *Meridor*.

A droite et à gauche, les réactions traduisaient une déception certaine. Au Likoud, on n'a guère apprécié que M. Shamir n'ait jamais vraiment pris en considération la possibilité de former un gouvernement restreint avec l'extrême droite et les partis religieux.

L'*humeur n'est guère plus* enthousiaste chez nombre de travaillistes. Une bonne partie des élus, favorables à une réponse positive à l'évolution de l'OLP, auraient préféré entrer en opposition. Ils redoutent que cette nouvelle expérience d'*union nationale ne brouille un peu* plus l'identité du parti, ne prive le pays d'une véritable opposition et n'associe davantage les travaillistes à une politique de répression dans les territoires.

Toute honte bue, trois des partis religieux, après avoir accusé M. Shamir de les avoir trahis, ont finalement accepté d'entrer au gouvernement *ou de le soutenir*. Mais, noyés dans l'union nationale, ils n'ont pas la moitié des postes qu'ils désiraient et sans doute encore moins la possibilité de durcir la législation religieuse.

ALAIN FRACHON.

Le nouveau gouvernement

Voici la liste du nouveau gouvernement *israélien de coalition :*

Premier ministre : Itzhak Shamir (Likoud) ;

Vice-premier ministre et ministre des finances : Shimon Pérès (travailliste) ;

Premier ministre adjoint et ministre de l'habitat : David Lévy (Likoud) ;

Premier ministre adjoint et ministre de l'éducation : Itzhak Navon (travailliste) ;

Ministre sans portefeuille : Rafi Edri (travailliste) ;

Ministre sans portefeuille : Ehud Olmert (Likoud) ;

Défense : Itzhak Rabin (travailliste) ;

Affaires étrangères : Moshé Arens (Likoud) ;

Police : Haim Bar-Lev (travailliste) ;

Ministre sans portefeuille : Motta Gour (travailliste) ;

Intérieur : Arié Der'i (Shas) ;

Science et recherche : Ezer Weizmann (travailliste) ;

Télécommunications : Gad Yaacobi (travailliste) ;

Agriculture : Avraham Katz-Oz (travailliste) ;

Economie et planification : Itzhak Modai (Likoud) ;

Environnement : Ronnie Milo (Likoud) ;

Justice : Dan Meridor (Likoud) ;

Ministre sans portefeuille : Moshé Nissim (Likoud) ;

Intégration (des nouveaux immigrants) : Itzhak Peretz (Shas) ;

Tourisme : Gideon Patt (Likoud) ;

Santé : Yaacov Tzur (travailliste) ;

Transports : Moshé Katzav (Likoud) ;

Défense : Itzhak Rabin (travailliste) ;

Economie et infrastructure : Moshé Shahal (travailliste) ;

Commerce et industrie : Ariel Sharon (Likoud).

Le numéro du « Monde » daté 23 décembre 1988 a été tiré à 508 879 exemplaires

ÉTATS-UNIS

Arrestation d'un sous-officier pour espionnage

Un adjudant de l'armée de terre américaine, James W. Hall, a été arrêté le 20 décembre près de Savannah, en Géorgie, pour suspicion d'espionnage. M. Hall, trente ans, militaire depuis 1976, aurait fourni depuis six années des informations hautement sensibles à la RDA et à l'URSS. Le sous-officier a fait l'essentiel de sa carrière en République fédérale d'Allemagne, notamment à Berlin. C'est un spécialiste des écoutes électroniques, qui a beaucoup travaillé, en particulier, sur le déchiffrage des informations fournies par des satellites-espions.

M. Hall, qui aurait passé des aveux complets, avait été repéré en raison d'un train de vie supérieur à ce qu'aurait dû lui permettre une solde mensuelle de 10 000 francs, indique le *Washington Post*. Un citoyen turc, M. Huseyin Yildirim, soixante ans, résident en Floride, a également été arrêté sur dénonciation de M. Hall. Il se chargeait, apparemment, d'acheminer des documents auprès d'Allemands de l'Est.

Sur le vif

Fêtes de famille

– Allô, c'est toi ? C'est Nina. Dis donc, qu'est-ce que tu fais pour le réveillon ?

– Rien de spécial.

– Ah bon, génial ! On pourrait...

– Enfin, je veux dire, le réveillon normal, à la maison... Les enfants, le sapin, tout ça... *Sauf que, là, c'est* pas du foie gras, c'est du saumon. Et toi ?

– Moi, rien. Personne. Mon chat, ma télé et mon témesta.

– Tu rigoles ? Tu connais un tas de gens, tu...

– Ouais, mais bon, ils vont chez leurs parents. Noël, c'est pas Nouvel An, c'est une fête de famille.

– *Vous êtes marrantes*, vous, les célibattantes !

– Les quoi ?

– T'as pas lu l'enquête du *Figaro* : « Vivre seule » ? C'est des nanas dans ton genre, un peu plus jeunes, peut-être, qui ont choisi, pas subi, leur célibat. Ça a ses avantages, d'accord. N'empêche, il y a des occasions *où*...

– Où quoi ? C'est pas ma faute si mon pauvre papa... Tu me vois attendant les douze coups de minuit au Père-Lachaise, allée 28, travée 16, avec ma petite bougie ? Quant à ma garce de mère, tu sais très bien que moi, son mari...

– La famille, c'est pas que *les parents*.

– C'est quoi ? les gosses ? Je vais tout de même pas m'en payer un maintenant, ce serait pas raisonnable. Il ne me servirait qu'une fois par an. Non, tant qu'on aura pas inventé le môme jetable, bon marché, fabriqué en série, ça vaut pas le coup.

– Là, tu pousses, regarde-*moi, j'ai bien*...

– Toi, quand tu commences à t'acheter des trucs, tu peux plus t'arrêter, alors forcément ! Tu t'es offert un garçon ! T'en as voulu un autre pour aller avec. Puis un troisième parce que les vieux commençaient à fatiguer, à friper. Et la fille, bon, on en a toujours l'usage, c'est indémodable.

– Si tu veux, je peux t'en prêter un. Tu me le rendras lundi.

– Non, mais ça va pas ! Ils sont beaucoup trop grands pour moi.

CLAUDE SARRAUTE.

SUÈDE

Le client est-il Roi ?

STOCKHOLM
de notre correspondant

Une société sans classes, sans discrimination, où tous les *individus seraient égaux... le rêve* des dirigeants du royaume démocratique de Suède. Qu'ils ne désespèrent pas, le peuple les aide, et le roi Carl-Gustav Bernadotte peut en témoigner.

Bon papa, il *tient à acheter* lui-même les cadeaux pour ses trois enfants, deux fillettes et un petit prince. Accompagné de son aide de camp et de ses gardes du corps, le souverain se rend donc dans un grand magasin de jouets *du centre de sa capitale*. Un jeune vendeur lui offre ses services et lui demande ce qu'il recherche : *« Une console de jeux vidéo »*, dit Carl-Gustav. Le vendeur s'enquiert de l'âge du destinataire, le roi du prix, et l'affaire *est conclue*.

« Comment réglez-vous ? » demande le jeune homme, et le souverain de présenter sa carte de l'American Express. Le vendeur contrôle que tout est en règle et réclame, comme il se doit, une pièce d'identité. Sa Majesté qui jusque-là n'avait pas bronché répond, penaude, qu'elle n'en a pas. D'autres clients derrière lui suggèrent à mi-voix qu'il sorte *une pièce d'une couronne* (à son effigie) de sa poche... *« Bon, alors écrivez votre nom et votre adresse sur le bordereau »*, exige l'incorruptible. La main royale, restée calme, appose un discret « Carl. G. » sans plus. Satisfait malgré tout, l'employé termine la procédure et souhaite un bon Noël à l'illustre visiteur.

A la porte, l'alarme se déclenche. Le vendeur avait oublié d'ôter le marqueur antivol... mais il en reste là, jugeant sans *doute* que le zèle a des limites.

FRANÇOISE NIETO.

Une proposition de la Commission européenne

Première étape vers un marché unique de l'assurance-vie

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les ressortissants des Douze pourront bientôt contracter une assurance-vie individuelle là où ils le souhaitent dans la Communauté. Tel est, en effet, l'objectif de la proposition de directive qui vient d'être soumise par la Commission européenne aux Etats membres.

Actuellement, le marché demeure cloisonné et la législation de nombreux pays membres empêche de souscrire une assurance-vie en dehors du pays d'origine. La libération progressive du marché de l'assurance est la conséquence logique de *la liberté* des mouvements de capitaux qui interviendra au 1er juillet 1990. Cette dernière suppose que le consommateur puisse investir ses économies dans n'importe quel type d'instrument financier offert sur n'importe quel marché de la CEE. « *Il serait donc paradoxal*, explique Bruxelles, *que le consommateur ne puisse pas choisir librement son assurance-vie qui représente en général l'une des formes d'investissements les plus attrayantes.* »

La proposition de la Commission ne constitue cependant qu'une première étape de la mise en place d'un marché unique de l'assurance-vie. Outre le fait qu'elle ne s'applique pas aux assurances-vie de groupe, elle n'harmonise pas les réglementations *nationales* et se limite à une simple coordination. Lorsque l'harmonisation sera acquise et par conséquent la protection de l'assuré en principe parfaitement garantie, la loi d'application du contrat sera celle de l'État membre où est établie la compagnie. Mais durant une première phase ce sera au contraire plus souvent celle de la résidence de l'assuré.

La proposition distingue deux cas. Dans le premier, l'initiative d'agir au-delà des frontières revient à la compagnie. *Un* assureur prospecte le marché d'un autre Etat membre sans avoir recours à une compagnie originaire de ce pays. L'Etat membre en cause peut alors requérir de la compagnie un agrément, c'est-à-dire exiger d'elle un certain nombre de garanties concernant notamment sa fiabilité et sa solvabilité. La loi qui s'applique est donc celle de l'Etat membre du pays où le contrat est souscrit.

Dans le second cas, l'initiative est prise par le preneur d'assurance. Soucieux de trouver des conditions plus favorables et une assurance moins chère, un ressortissant français, par exemple, s'adresse à une compagnie britannique, soit en se déplaçant à Londres, soit par correspondance, soit encore en ayant recours à un courtier... Dans un tel cas, c'est la législation de contrôle de l'État membre de la compagnie qui s'appliquera.

PHILIPPE LEMAITRE.

En novembre

Les paiements courants britanniques déficitaires de 1,6 milliard de livres

La balance des paiements courants britannique a enregistré en novembre un déficit de 1,6 milliard de livres (2,9 milliards de dollars) en chiffres corrigés des variations saisonnières.

Ce résultat est nettement moins mauvais que le déficit record du mois d'octobre qui avait atteint – après révision – 2,5 milliards de livres, un déficit qui avait poussé les autorités monétaires inquiètes des pressions inflationnistes à relever pour la neuvième fois depuis le mois de juin le taux d'intervention, passé de 12 % à 13 %.

● **M. Jean-François Deniau en mission au Liban.** – Le ministre des affaires étrangères, M. Roland Dumas, a confié à M. Jean-François Deniau, vice-président de la commission des affaires étrangères, une mission *au Liban. « Cette mission*, dit un communiqué du Quai d'Orsay, *a pour objet de témoigner l'intérêt constant de la France pour ce pays ami, de recueillir le sentiment de toutes les communautés sur les derniers développements de la situation, d'encourager les Libanais à mener à bien le processus constitutionnel afin de préserver l'unité, l'intégrité, la souveraineté et l'indépendance du Liban.* » M. Jean-François Deniau accomplira sa mission au début de janvier 1989.

● **L'élection de M. Loncle (PS) invalidée.** – Le tribunal administratif de Rouen a annulé, mercredi 22 décembre, l'élection de M. François Loncle (PS), comme conseiller général du canton de Brionne (Eure). Député socialiste de l'Eure, M. Loncle n'avait, le 2 octobre, devancé son adversaire UDF, M. *Pierre* Zucconi, que de deux voix. M. Zucconi avait introduit un recours constatant des irrégularités portant sur des votes par procuration à La Neuville-du-Bosc. M. Loncle a décidé de faire appel devant le Conseil d'Etat. – *(Corresp.)*

● **GRANDE-BRETAGNE : la loi anti-terroriste en conflit avec la Convention européenne sur les droits de l'homme.** – Le gouvernement britannique a décidé d'ignorer *« pour le moment »* le jugement prononcé le mois dernier par la Cour européenne de justice, selon lequel la loi britannique de lutte contre le terrorisme, qui permet la garde à vue des suspects pendant sept jours, est contraire à la Convention européenne *sur les droits de l'homme. Selon* cette cour, la garde à vue ne peut dépasser quatre jours.

Le ministre de *l'intérieur* M. Douglas Hurd, a annoncé, jeudi 22 décembre à la Chambre des communes, que la Grande-Bretagne allait demander une dérogation temporaire, pour se donner le temps d'étudier les suites à donner au jugement, *compte tenu de la situation en* Irlande du Nord. *« Notre souhait reste de trouver une solution juridique à ce problème »*, a déclaré le secrétaire au Home Office. – *(AFP.)*

A C D E F G H